



MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION (PDC 4) 2024 - 2028



Mai 2024

Avec le soutien technique et financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
AVANT – PROPOS DU MAIRE	vi
RESUME EXECUTIF : CONTENU DU PDC 4	vii
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4	2
1.1. Présentation de la commune	2
1.2. Diagnostic économique	13
1.3. Diagnostic spatial et environnemental	72
1.4. Diagnostic de la gouvernance locale	80
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4	86
III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	89
IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	91
4.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3	91
4.2. Diagnostic des secteurs sociaux	92
4.3. Diagnostic des secteurs productifs	116
4.4. Diagnostic spatial et environnemental	140
4.5. Diagnostic de la gouvernance locale	150
4.6. Analyse des finances locales	158
4.7. Coopération décentralisée et intercommunale	160
4.8. Participation des citoyens à la gestion des affaires communales	160
4.9. Planification/Programmation du développement communal	161
4.10. Projets, ONG et Associations	161
V. PROBLEME MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	169
5.1. Problèmes majeurs	169
5.2. Défis et enjeux de développement de la commune	169
5.2.2 : Enjeux	169
VI. CADRE STRATEGIQUE DU PDC 4	170
6.1. Fondements, Principes et Valeurs du PDC 4	170
6.2. Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4	170
6.3. Théorie de changement	171
6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes du PDC 4	174
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE	181
7.1. Matrice du cadre programmatique	181
7.2. Cadre logique du PDC 4 de Djougou	183
7.3. Cadre des résultats	202
7.4. Cadre de performance et du suivi des cibles spatialisées communales des ODD	233
7.5. Plan quinquennal du PDC 4 de Djougou	237
7.6. Plan de financement du PDC 4	264
VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4	271
8.1. Mécanisme de financement du PDC 4	271
8.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4	271
8.3. Cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC 4	271
8.4. Dispositif de suivi-évaluation	273
8.5. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4	277
CONCLUSION	278
LISTE DES TABLEAUX	284
LISTE DES FIGURES	285
ANNEXES	286

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population de Djougou par arrondissement	8
Tableau 2 : Population de la commune par tranche d'âges en 2022	9
Tableau 3 : Indices de pauvreté dans la Donga et à Djougou	10
Tableau 4 : Projections démographiques à moyen terme 2028	11
Tableau 8 : Desserte en eau potable	92
Tableau 9 : Effectifs des écoliers à la maternelle	94
Tableau 10 : Nature et nombre de salles de classe au maternel	94
Tableau 11 : Mobiliers des écoles maternelles de la commune (public)	94
Tableau 12 : Equipements des écoles maternelles publiques de la commune	95
Tableau 13 : Répartition des APE et ACE, selon le genre (public)	95
Tableau 14 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées au primaire	95
Tableau 15 : Répartition des enseignants par qualification, selon le genre	96
Tableau 16 : Répartition des enseignants par statut, selon le genre	96
Tableau 17 : Ratios écoliers par maître, écolier par salle de classe et élèves par groupe pédagogique	96
Tableau 18 : Nature et nombre de salles de classe par commune	97
Tableau 19 : Couverture en mobiliers et autres équipements par statut des établissements	98
Tableau 20 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité	98
Tableau 21 : Répartition des établissements selon les infrastructures sportives	98
Tableau 22 : Nombre de salles de classe, laboratoires et bibliothèques	98
Tableau 23 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité	99
Tableau 24 : Infrastructures de santé et de sport	99
Tableau 25 : Autres infrastructures	99
Tableau 26 : Ratios élèves par enseignant, élève par salle de classe	99
Tableau 27 : Nombre enseignant par catégorie et par sexe	99
Tableau 28 : Centres et équipements de l'alphabétisation	101
Tableau 29 : Couverture en Centres de Santé	103
Tableau 30 : Couverture de la commune en relais communautaires	104
Tableau 31 : Paludisme et anémie chez les femmes enceintes en 2021	104
Tableau 32 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021	104
Tableau 33 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021	104
Tableau 34 : Répartition des cas de prise en charge de la pneumonie par les RC en 2021	104
Tableau 35 : Principaux ratios du personnel soignant par corps en 2021 au CHD Donga	106
Tableau 36 : Personnel médical au CHD Donga en 2021	106
Tableau 37 : Ratio personnel qualifié des centres de santé de la commune de Djougou	106
Tableau 38 : Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (AYANA PRESS) auprès des RC en 2021	107
Tableau 39 : Demandeurs d'emploi placés	111
Tableau 40 : Offres d'emploi dans la commune de Djougou	111
Tableau 41 : Investissements agricoles structurants	118
Tableau 42 : Liste des fermes et entreprises agricoles	118
Tableau 43 : Liste des barrages de la commune de Djougou	120
Tableau 44 : Types d'intrants agricoles (semences, engrais et pesticides)	122
Tableau 45 : Acteurs des CVA de la commune de Djougou	122
Tableau 46 : ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou	122
Tableau 47 : Evolution de la production agricole 2018-2021	124
Tableau 48 : Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs	125
Tableau 49 : Liste des pisciculteurs de Djougou	125
Tableau 50 : Effectifs des artisans par corps de métier (artisanat de service)	129
Tableau 51 : Principaux équipements marchands de la commune de Djougou	130
Tableau 52 : Pistes rurales de la commune de Djougou	133
Tableau 53 : Pistes prioritaires à entretenir	135
Tableau 54 : Point des ressources touristiques de la commune	136
Tableau 55 : Réceptifs hôteliers, restaurants, bar et maquis	140
Tableau 56 : Rues et caniveaux existants	141
Tableau 57 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021	145
Tableau 58 : Plan d'incinération de déchets biomédicaux de Djougou	145
Tableau 59 : Identification et priorisation des risques climatiques	147
Tableau 60 : Évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés	148

Tableau 61 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune (Options d'adaptation réalistes et réalisables dans l'horizon temporel du PDC 4).....	149
Tableau 62 : Performance de la gouvernance locale.....	152
Tableau 63 : Personnel par catégorie et par sexe	155
Tableau 64 : Transformation digitale.....	156
Tableau 65 : Analyse FFOM de la digitalisation.....	157
Tableau 66 : Evolution des budgets communaux de 2019 à 2021 (en FCFA).....	158
Tableau 67 : Evolution de l'autonomie de fonctionnement de la commune de 2019 à 2021	158
Tableau 68 : Capacité d'investissement de la commune de 2019 à 2021	159
Tableau 69 : Quelques indicateurs de performance financière de la commune	159
Tableau 70 : Listing des ONG et Associations de Développement intervenants dans la commune.....	161
Tableau 71 : Analyse FFOM par secteur	164
Tableau 72 : Problèmes majeurs par secteur	169
Tableau 73 : Récapitulatif des changements attendus.....	172
Tableau 74 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026.....	174
Tableau 75 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux.....	175
Tableau 76 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées.....	176
Tableau 77 : Matrice des Orientations stratégiques et objectifs de développement.....	179
Tableau 78 : Matrice du Cadre programmatique.....	181
Tableau 79 : Cadre logique du PDC 4 de Djougou	183
Tableau 80 : Cadre des résultats	202
Tableau 81 : Matrice de performance et suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD	233
Tableau 82 : Plan quinquennal du PDC 4 de la commune de Djougou	237
Tableau 83 : Récapitulatif du plan quinquennal du PDC 4.....	263
Tableau 84 : Affectation des ressources financières.....	265
Tableau 85 : Plan de financement du PDC 4 de Djougou.....	266
Tableau 86 : Autres acteurs de mise en œuvre et leurs rôles.....	272
Tableau 87 : Acteurs de suivi-évaluation et leurs rôles	273
Tableau 88 : Matrice des risques	277
Tableau 89 : Reconstitution de la demande de prestation	289

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique de la commune de Djougou	3
Figure 2 : Découpage administratif de la commune de Djougou	3
Figure 3 : Relief et hydrographie de la commune de Djougou	5
Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Djougou	6
Figure 5 : Répartition de la population en 2022 par tranche d'âge.....	9
Figure 6 : Présentation de la synthèse du processus d'élaboration du PDC 4	88
Figure 7 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Djougou	93
Figure 8 : Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Djougou	102
Figure 9 : Formations sanitaires de la commune de Djougou	105
Figure 10 : Répartition des équipements marchands et économiques	132
Figure 11 : Carte des infrastructures touristiques de la commune de Djougou	139
Figure 12 : Carte de l'occupation du sol de Djougou	143
Figure 13 : Personnel par catégorie et par sexe	155
Figure 14 : Théorie de changement du PDC 4.....	173

SIGLES ET ACRONYMES

ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
AIC	: Association Interprofessionnelle de Coton
ANAEPMR	: Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANPE	: Agence Nationale pour l'Emploi
ARCH	: Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
ATDA	: Agence Territoriale de Développement Agricole
CEB	: Communauté Electrique du Bénin
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CHD	: Centre Hospitalier Départemental
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CS	: Centre de Santé
CSA	: Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	: Centre de Santé Communal
CTB	: Coopération Technique Belge
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture et de la Pêche
DDESFT	: Direction Départementale des Enseignements Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique
DDS	: Direction Départementale de la Santé
DGPD	: Direction Générale des Politiques de Développement
DST	: Direction des Services Techniques
EPE	: Equivalent Point d'Eau
EQF	: Ecole de Qualité Fondamentale
ESD	: Enfant en Situation Difficile
ESM	: Ecole Supérieure de Management
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
HECM	: Haute Ecole de Commerce et de Management
HZ	: Hôpital de Zone
INStAD	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Démographique
MCA	: Millenium Challenge Account
MDCAG	: Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OEV	: Orphelin et Enfant Vulnérable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisation des Producteurs Agricoles
ORTB	: Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
PDC	: Plan de Développement Communal

PDU :	: Plan de Développement Urbain
PHAC	: Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNA	: Recensement National de l'Agriculture
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SBIN	: Société Béninoise d'Infrastructure Numérique
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SODECO	: Société pour le Développement du Coton
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UCOM-CVPC	: Union Communales des Coopératives Villageoises de Producteurs de Coton
VBG	: Violences Basées sur le Genre

AVANT – PROPOS DU MAIRE

Chers(ères) concitoyens(ennes),

C'est avec une grande fierté et un engagement élevé que je m'adresse à vous mes chères populations de la commune de Djougou à l'issue du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC 4) de notre commune. Ce processus a été conduit durant plus de onze (11) mois avec une approche participative et inclusive. Il a permis de recueillir les problèmes majeurs, les défis, les besoins prioritaires et les aspirations profondes de toutes les couches socio-professionnelles qui sont traduits en orientations stratégiques et axes d'interventions pour le développement socio-économiques, environnemental de notre commune les cinq (05) prochaines années. Ce document est un important outil de négociation, de dialogue et de politique de développement ambitieux mais réaliste pour notre commune. Le PDC 4 est de type nouveau visant à assurer la résilience de notre commune face aux défis du moment et du futur. Sa raison d'être est le développement humain durable et harmonieux de toutes les localités de Djougou.

Pour la mise en œuvre du plan avec succès personne ne sera du reste car c'est ensemble qu'on arrive à accomplir les grandes œuvres historiques. Je vous invite donc à vous approprier ce document qui est le vôtre, à s'impliquer et s'investir individuellement et collectivement dans toutes les actions planifiées à travers vos contributions et engagements civiques à l'effort de mobilisation des ressources propres pour des investissements structurants au bénéfice de nous tous.

Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer mes sincères remerciements et profonde gratitude à l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) ainsi qu'à la Coopération Suisse au Bénin pour leur appui technique et financier tout au long du processus d'élaboration de ce plan sans oublier les services déconcentrés de l'Etat pour leur accompagnement technique fort louable la qualité et la pertinence du document.

J'envoie également mes remerciements aux OSC, personnes ressources et tous les acteurs communaux qui ont contribué énormément sans désespérer aux travaux à chaque étape de l'élaboration de l'outil. Je voudrais compter sur votre mobilisation et engagement sans faille pour sa mise en œuvre avec des réalisations probantes.

Ensemble, nous allons faire de Djougou, un commune modèle en matière de développement local, où il fait bon vivre pour chacun et pour tous.

Le Maire,

Yaya IDRISSOU

RESUME EXECUTIF : CONTENU DU PDC 4

« *Djougou en 2028 est une commune bien gouvernée, inclusive, résiliente et attractive* » telle est la vision formulée par les acteurs du développement de la commune de Djougou à l'horizon 2028 aux termes d'une démarche méthodologique qui a été particulièrement marquée par la réalisation d'un diagnostic participatif aux niveaux village, arrondissement et commune avec l'appui du Cabinet Impact Plus Bénin pour l'ensemble du processus.

Pour tendre vers cette vision, quatre (04) orientations stratégiques découlent de l'analyse des facteurs de développement que sont : les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Il s'agit pour les cinq (05) prochaines années, des orientations de développement suivantes :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1)** : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune
- **Orientation Stratégique 2 (OS2)** : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi
- **Orientation Stratégique 3 (OS3)** : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique
- **Orientation Stratégique 4 (OS4)** : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.

Vingt-six (26) objectifs spécifiques sont définis pour ces orientations stratégiques et sont répartis par orientation stratégique comme suit :

- ☞ **Orientation Stratégique 1 (OS1)** : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune
 - Objectif stratégique 1.1 : Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune.
 - Objectif stratégique 1.2 : Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune.
 - Objectif stratégique 1.3 : Renforcer les infrastructures et équipements économiques
 - Objectif Stratégique 1.4. : Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local
 - Objectif Stratégique 1.5. : Améliorer l'offre économique
 - Objectif Stratégique 1.6. : Améliorer l'offre territoriale
- ☞ **Orientation Stratégique 2 (OS2)** : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi
 - Objectif Stratégique 2.1. : Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires
 - Objectif Stratégique 2.2. : Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel
 - Objectif Stratégique 2.3. : Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé
 - Objectif Stratégique 2.4. : Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer.
 - Objectif Stratégique 2.5. : Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune
 - Objectif Stratégique 2.6. : Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture
 - Objectif Stratégique 2.7. : Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale
 - Objectif Stratégique 2.8. : Promouvoir l'auto emploi
 - Objectif Stratégique 2.9. : Encadrer la migration des jeunes
 - Objectif Stratégique 2.10. : Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables

☞ **Orientation Stratégique 3 (OS3) :** Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique

- Objectif Stratégique 3.1.: Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique
- Objectif Stratégique 3.2.: Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire
- Objectif Stratégique 3.3. : Assainir le cadre de vie des populations.
- Objectif Stratégique 3.3. : Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles

☞ **Orientation Stratégique 4 (OS4) :** Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.

- Objectif Stratégique 4.1. : Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.
- Objectif Stratégique 4.2. : Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.
- Objectif Stratégique 4.3. : Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale
- Objectif Stratégique 4.4. : Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale
- Objectif Stratégique 4.5. : Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité

Le coût global du PDC4 de la commune de Djougou validé par le Conseil Communal s'élève à **Dix-huit milliards sept cent quatre-vingt-dix-huit millions huit (18 798 000 008) FCFA**, répartis sur l'ensemble des quatre (04) programmes et les 25 projets de développement.

Une stratégie de mobilisation des ressources conséquentes est indispensable pour juguler les risques financiers afin de réaliser une mise en œuvre optimale des activités.

INTRODUCTION

Le processus de la décentralisation est intervenu au Bénin en 2002 avec les élections communales et municipales. Dès lors, la commune est devenue une entité autonome qui s'administre librement par des élus. Elle est l'expression même de la décentralisation et le lieu privilégié de l'exercice de la démocratie à la base et de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales.

Après quelques années de mise en œuvre de la décentralisation, le gouvernement de la République du Bénin a engagé une Réforme de l'Administration Territoriale (RAT) dans le respect des dispositions constitutionnelles, dont l'objectif est de renforcer la gouvernance locale et de promouvoir une administration déconcentrée capable d'accompagner efficacement les communes.

La Déclaration de Politique de Décentralisation / Déconcentration du 20 avril 2010 qui découle de la RAT affiche très clairement la volonté du Gouvernement de poursuivre le processus de décentralisation. A travers cette politique, il entend faire de la décentralisation et de la déconcentration, les éléments moteurs de la modernisation de l'Etat à travers un développement territorial équilibré, comme un levier de développement du pays.

L'une des obligations légales des communes dans le cadre de la décentralisation est de se doter, conformément à l'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, d'un Plan de Développement Communal (PDC). Ce document est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus communaux et l'administration communale. Il constitue la boussole des actions de développement local et permet aux autorités communales d'assumer de façon structurée, objective, inclusive et concertée le développement de la commune dans la transparence.

A cet effet, le PDC 3 de la commune de Djougou étant venu à son terme, l'élaboration du PDC 4 permettra d'éviter à la commune la navigation à vue et surtout de tomber dans un vide juridique. C'est dans ce cadre que la coopération Suisse et l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) accompagnent le processus d'élaboration du PDC 4.

Le processus d'élaboration du PDC 4 de Djougou a suivi les différentes étapes prévues dans le Guide d'élaboration des PDC actualisé en 2022 par le Ministère du Développement. Ces principales étapes méthodologiques sont : i) Préparation ; ii) Diagnostic de la commune ; iii) Formulation de la vision et des orientations stratégiques ; iv) Programmation des actions ; v) Validation ; vi) Adoption par le Conseil Communal ; vii) Approbation par la Tutelle.

Le présent document s'articule autour des principaux points suivants :

- Méthodologie de réalisation du PDC 4 ;
- Présentation générale de la commune ;
- Analyse diagnostique et problématique de développement de la commune ;
- Cadre stratégique du PDC 4 (Vision, orientations stratégiques et objectifs de développement, mise en cohérence du PDC 4 avec les orientations nationales et internationales et théorie de changement) ;
- Cadre programmatique (Cadre logique, Cadre de résultats, Plan quinquennal, Financement du PDC 4 assorti du schéma de financement) ;
- Gestion des risques/hypothèses et conditions de succès ;

- Dispositif de mise en œuvre du PDC 4.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4

1.1.Présentation de la commune

1.1.1.Situation géographique et organisation administrative

La commune de Djougou est située dans la partie septentrionale au Nord-Ouest du Bénin dans le département de la Donga. Elle a une superficie de 3 966 km² et est à une distance de 461 km environ de Cotonou, capitale économique du Bénin. Elle partage ses frontières au Nord avec les communes de Kouandé et de Péhunco, au Sud avec la commune de Bassila, à l'Est avec les communes de Sinendé, de N'Dali et de Tchaourou et à l'Ouest avec les communes de Copargo et de Ouaké. La figure 2 présente la situation géographique de la commune de Djougou.

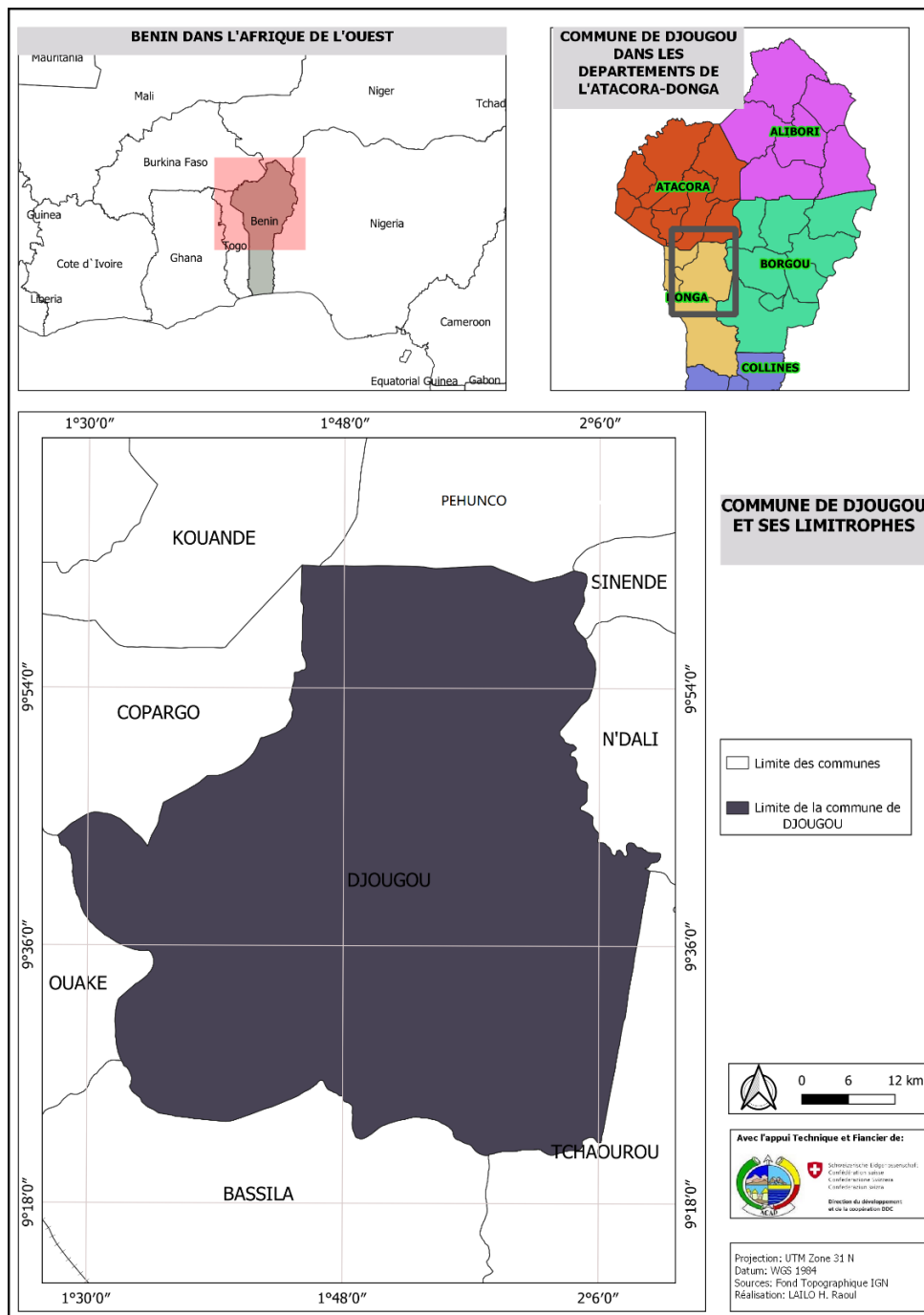


Figure 1 : Situation géographique de la commune de Djougou

La commune de Djougou est subdivisée en douze (12) arrondissements que sont : Djougou 1, Djougou 2, Djougou 3, Baréi, Bariénou, Belléfoungou, Bougou, Kolokondé, Onklou, Partago, Pélébina et Sérout. Ces arrondissements comprennent au total cent vingt-deux (122) Villages et quartiers de ville. La figure ci-dessous présente le découpage administratif de la commune de Djougou.

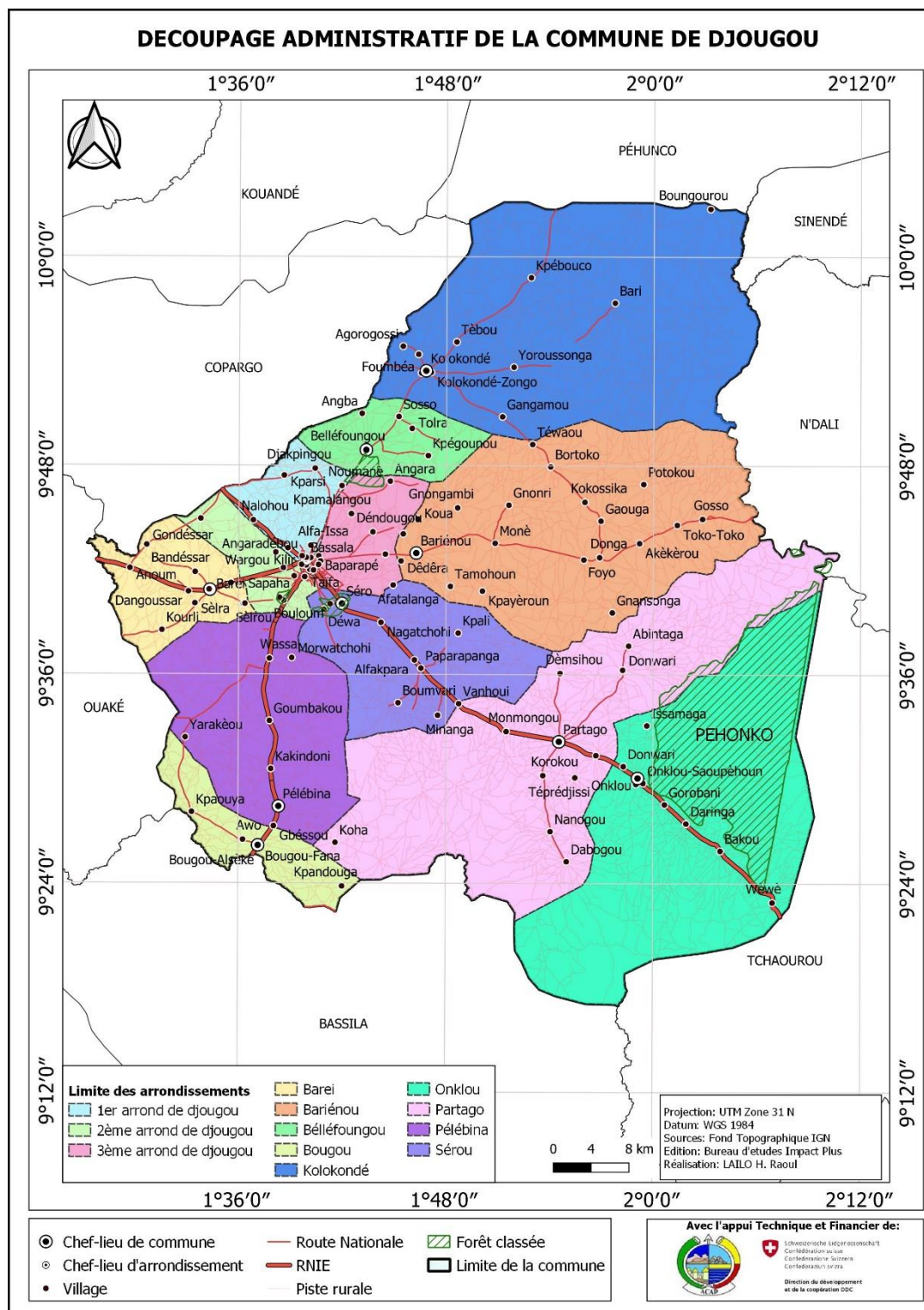


Figure 2 : Découpage administratif de la commune de Djougou

1.1.2. Grands traits physiques

1.1.2.1. Relief et hydrographie

La Commune de Djougou a un relief de plateau parsemé de collines de faible dénivellation. Il est incliné de l'Ouest vers l'Est et les hauteurs varient de 295 m (à l'Est dans les arrondissements de Bariénou et de Onklou) à 545m (à l'Ouest dans l'arrondissement de Baréi, Djougou 1 et Djougou 2). La figure 4 présente la configuration physique du relief de la commune de Djougou.

Sur ce haut plateau incliné circule un réseau hydrographique dense et varié (figure 3). En effet, quatre (4) principaux cours d'eau d'une longueur totale de 21 km irriguent la Commune de Djougou. La Commune dispose par ailleurs de cinq (05) retenues d'eau réparties dans les localités de Djougou 1, Foubéa (Kolokondé), Daringa, Béléfoungou et Dangoussar (Baréi). Ces ressources en eau favorisent le développement des cultures de contre-saison, l'élevage des ruminants et la pêche/pisciculture. Celle de Djougou 1 est utilisée par la SONEB pour l'alimentation en eau potable.

L'ensablement et la pollution aux pesticides, aux déchets ménagers ou par l'activité de transformation de graines de néré et de noix de karité sont les problèmes essentiels notés par rapport à ces cours et retenues d'eau.

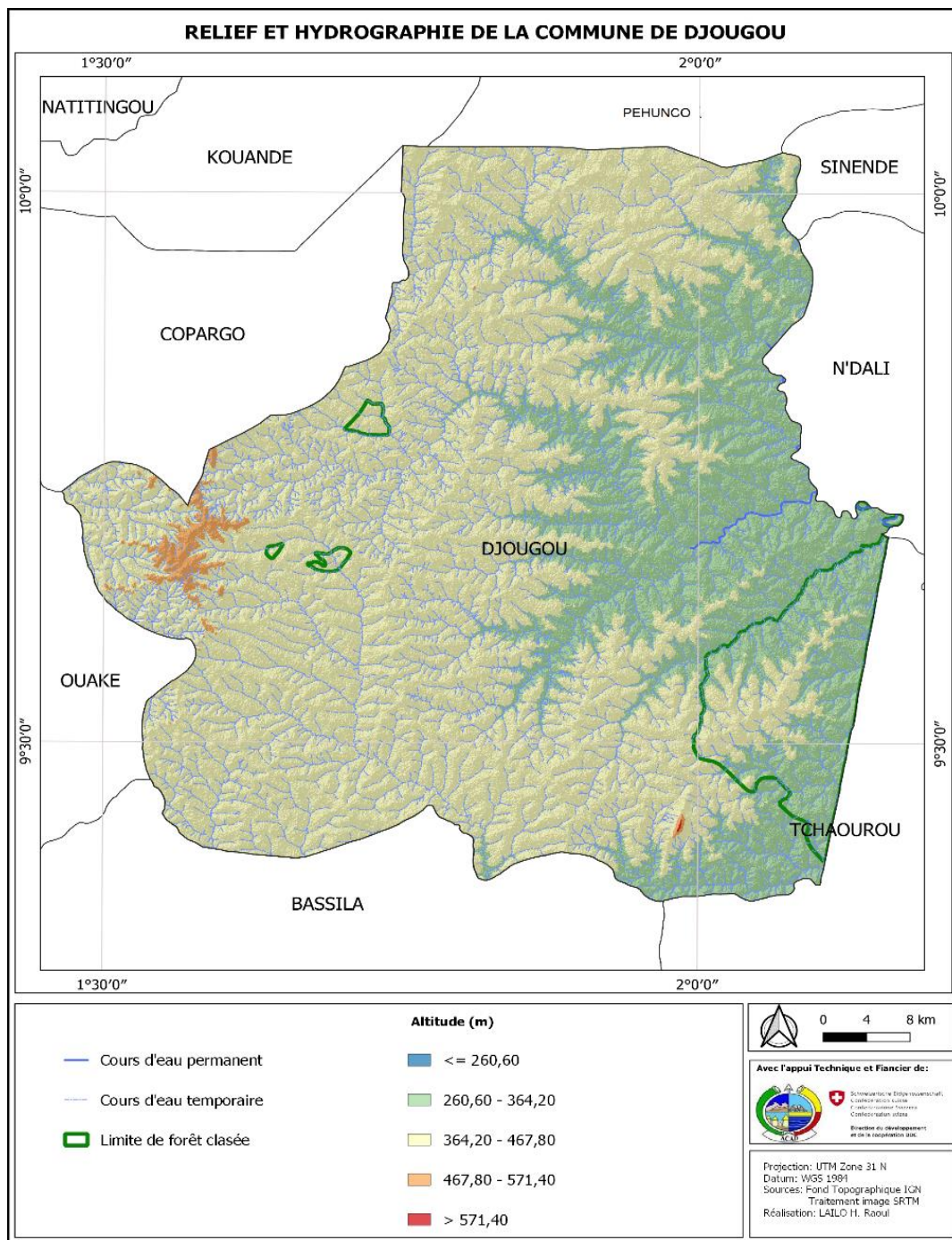


Figure 3 : Relief et hydrographie de la commune de Djougou

1.1.2.2. Géologie et nature des sols

Les sols dominants dans la commune de Djougou sont :

- les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés, peu lessivés en argile, lessivés en sesquioxydes,
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés sans concrétion et à concrétion,
- les ferrugineux tropicaux lessivés indurés, et
- les sols ferralitiques moyennement désaturés.

Ces sols ont l'aspect argilo-sableux et/ou latéritique (gravillonnaire à caillouteux). Ils sont globalement favorables à l'agriculture. La figure 4 ci-dessous présente la carte des sols de la commune de Djougou.

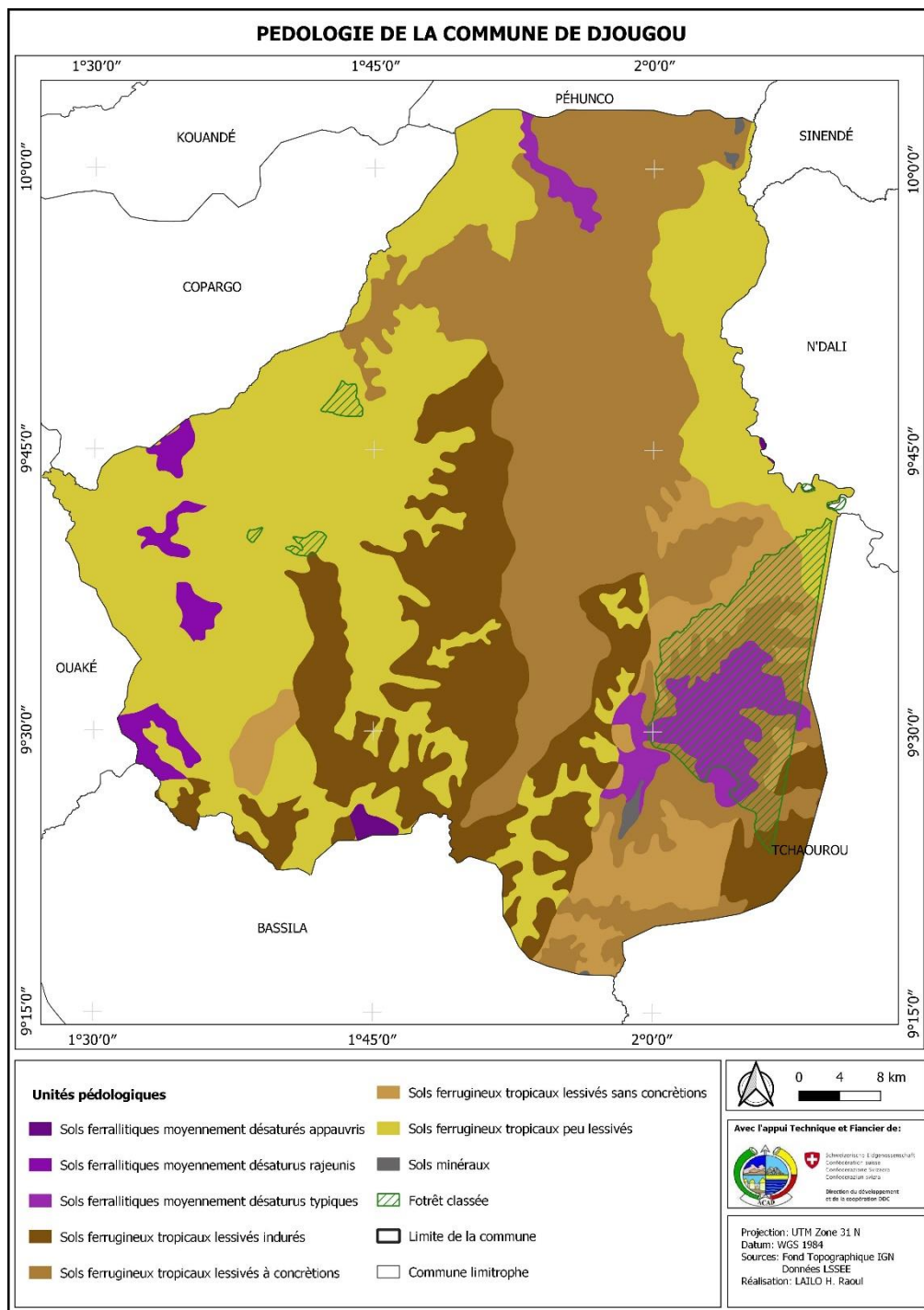


Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Djougou

Environ 35,70% de la superficie totale communale est cultivée. Sous l'effet de la croissance démographique et de l'utilisation de techniques culturales inadaptées (culture itinérante sur brulis, faible utilisation d'engrais organiques, utilisation excessive des engrais minéraux), ces terres agricoles se sont de plus en plus appauvries.

A ces types de sols s'ajoutent des sols hydromorphes constitués de bas-fonds répartis dans tous les arrondissements. La surface totale des bas-fonds est de 2094,3 ha. La liste des bas-fonds est mise en annexe 1 du rapport.

1.1.2.3. Climat

La Commune de Djougou a un climat de type soudano-guinéen à deux saisons dont une saison pluvieuse de mi-avril à mi-octobre et une saison sèche de mi-octobre à mi-avril. Les précipitations vont de 1 000 à 1 500 mm pour 75 à 140 jours effectifs de pluie ; ce qui fait de Djougou une Commune bien arrosée.

La Commune connaît de décembre à février l'harmattan, un vent mi-sec et mi-frais qui souffle du Sahara vers l'Ouest sur l'Afrique Occidentale. Par ailleurs, elle enregistre depuis quelques années des aléas climatiques (inondations, sécheresse) caractérisés par une irrégularité des pluies, auxquels s'ajoutent les tornades¹ qui affectent la productivité des cultures.

1.1.2.4. Végétation et faune

La Commune de Djougou dispose de plusieurs forêts classées que sont : la portion (35 000 ha) de la forêt classée de l'Ouémé supérieur au Sud-Ouest et les forêts classées de Kilir (50 ha), de Sérrou (408 ha), de la Donga (250 ha), de Belléfoungou (1 300 ha) et de Soubroukou (84 ha). A ces forêts classées s'ajoutent des forêts sacrées de Barei, de la Panthère, de Namohou et de Kpatougou. Des poches non négligeables de forêts claires et de forêts denses sont observées par endroits.

Pour animer les marchés ruraux de bois de feu de Djougou, le Projet Bois de Feu Phase 2 (PBF 2) a également créé deux (02) forêts communautaires à Pélébina dont une à Tfoungou (30 000 ha) et une à Koha (200 ha).

Les espèces végétales rencontrées dans ces forêts sont : *Azelia africana*, *Pterocarpus eurynaceus*, *Kaya senegalensis* (caïlcédrat), *Vitellaria paradoxa* Gaertn. f. (karité), *Parkia biglobosa* (néré), *Diospyros mespiliformis*, *Anogeissus leocarpa*, *Ceiba pentandra*, *Cola gigantea*, *Adansonia digitata* (baobab), *Azadirata indica* (neem), *Isoberrlinia doka*, *Antiaris africana*, *Celtis integrifolia*, *Daniellia* sp., quelques plants d'iroko, *Anacardium occidentale*, *Tectona grandis* (teck), *Senna siamea*, *Manguifera indica*, *Acacia* sp, *Eucalyptus*.

Quant aux espèces animales, elles concernent essentiellement le petit gibier (lièvre, écureuil, aulacode, rat géant, hérisson, singe noir, phacochère, hippotragus, etc.), les reptiles (varans, tortues, escargots, caïmans, crocodiles, serpents, etc.), plusieurs espèces d'oiseaux et quelques rares buffles.

La surexploitation des ressources ligneuses et animales est le principal problème qui affecte de plus en plus cette végétation.

1.1.3. Données démographiques et sociales

1.1.3.1. Répartition et densité de la population

D'après le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la population de la commune de Djougou est de 267 812 habitants, dont 133 813 hommes (49,97%) et 133 999 femmes (50,03%). Par rapport au RGPH3, 2002, la population totale a connu un accroissement intercensitaire annuel de 3,53%. Cet accroissement est inférieur à la moyenne départementale (4,06%) et légèrement supérieur à celle nationale (3,50%).

¹ Les tornades spécifiquement détruisent les habitations, les arbres et les cultures.

La population de la commune de Djougou est inégalement répartie entre les arrondissements comme l'indique le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Répartition de la population de Djougou par arrondissement

	T	H	F	Poids démo. (%)
COMMUNE	365 954	182 850	183 104	
BAREI	17 558	8 726	8 831	5
BARIENOU	50 201	25 386	24 815	14
BELLEFOUNGOU	8 476	4 135	4 341	2
BOUGOU	12 988	6 249	6 739	4
KOLOKONDE	39 068	19 371	19 697	11
ONKLOU	33 004	16 630	16 374	9
PARTAGO	38 199	18 894	19 305	10
PELEBINA	15 964	8 174	7 790	4
SEROU	20 992	10 529	10 463	6
DJOUGOU I	49 597	24 788	24 809	14
DJOUGOU II	42 213	21 083	21 130	12
DJOUGOU III	37 694	18 886	18 808	10

Source : Projections consultants cabinet Impact Plus Bénin, 2022

La densité moyenne de la population est de 68 habitants/km² selon le RGPH4, 2013. Les trois (03) arrondissements urbains (Djougou 1, 2 et 3) sont les plus densément peuplés. Elles concentrent plus de 1/3 de la population de la commune, soit 35,38%. Kolokondé, Sérrou et Bariénou sont les arrondissements les moins densément peuplés.

1.1.3.2. Traits caractéristiques de la population

1.1.3.2.1. Population agricole

La population agricole de la commune de Djougou était 165 048 habitants (RGPH4, 2013), soit 61,63% de la population totale. Selon le RNA 2021, la commune compte 26 598 ménages agricoles. Or, la taille moyenne dans la commune est de 8 personnes. Par extrapolation donc, la population agricole de Djougou serait actuellement de l'ordre de 212 784 habitants environ, 58,14%. Les arrondissements les plus agricoles sont : Baréi, Bariénou, Belléfoungou, Bougou, Kolokondé, Onklou, Partago, Pélébina et Sérrou tandis que les arrondissements de Djougou I, II et III sont les plus urbanisés et concentrent la majorité de la population citadine de la commune qui s'adonnent très peu aux activités agricoles.

1.1.3.2.2. Population active

La population active est celle comprise entre 15-64 ans occupée dans diverses activités économiques pour produire de la richesse. Dans la commune de Djougou la population active calculée sur la base du taux d'accroissement de la population de la commune s'élève à 176 701 habitants (projection Consultants IPB, 2022) pour une proportion de 52% de femmes environ. Elle exerce dans plusieurs branches d'activités telles que l'agriculture, le transport, le commerce et les services.

1.1.3.2.3. Groupe d'âges utiles

Les tranches d'âge de la population de la commune de Djougou ont connu d'évolution depuis le dernier recensement de la population. L'estimation faite sur la base des données du RGPH4 de 2013 montre une population essentiellement jeune comme l'illustrent les données du tableau 2 et la figure 5 ci-dessous.

Tableau 2 : Population de la commune par tranche d'âges en 2022

Groupe d'âges utiles	Homme	Femme	Total
0-4 ans	32 019	30 625	62 644
0-3 ans	25 518	24 407	49 925
1-4 ans	25 327	24 268	49 595
6-11 ans	38 689	35 139	73 828
6-14 ans	53 353	47 266	100 619
18 ans & +	78 448	85 958	164 406
15-64 ans	85 489	91 212	176 701
Djougou	338 842	338 874	677 716

Source : Réalisation consultants Cabinet Impact Plus Bénin, 2022 à partir du taux d'accroissement de la population

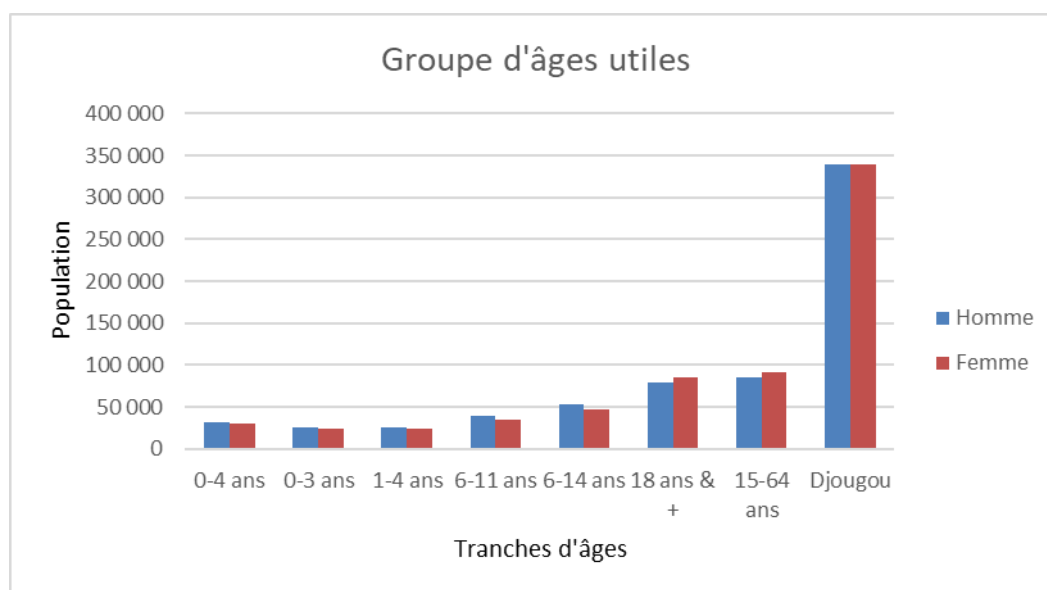


Figure 5 : Répartition de la population en 2022 par tranche d'âge

Source : Réalisation consultants Cabinet Impact Plus Bénin, 2022 à partir du taux d'accroissement de la population

1.1.3.2.4. Principaux groupes socio-culturels

La population est majoritairement faite de Yowa et Lokpa et apparentés (54,2%). Ce groupe ethnique est suivi des Dendi et apparentés (14,6%), Peulh (14,3%), des Gua ou Otamari et apparentés (6,7%) et des Bariba et apparentés (3,9%). Les groupes ethniques minoritaires sont : les Fons et Adja et apparentés (2%), les Yoruba et apparentés (1,7%) et les ethnies étrangères (0,9%).

1.1.3.2.5. Pratiques religieuses

Les principales religions pratiquées sont : l'islam (81,4%) et le catholicisme (10,40%). Les autres religions qu'on retrouve sont : le protestantisme (2,5%), les religions traditionnelles (0,7%), et d'autres religions chrétiennes (2,1%). En général, la population est essentiellement musulmane mais les pratiques religieuses se caractérisent par un grand syncrétisme et une cohabitation pacifique des différents courants religieux.

1.1.3.2.6. Indices de pauvreté

Selon les données du RGPH4, 2013, la pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 20,6% de la population de la Donga en 2013.

La situation dans la commune de Djougou se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 3 : Indices de pauvreté dans la Donga et à Djougou

Indicateurs	Donga			Djougou
	Global	Urbain	Rural	
Indice de pauvreté humaine ²	46,9	41,6	50,2	46,4
Indice de pauvreté non monétaire ³	20,6	24,8	17,5	14,5
Indice de pauvreté d'existence ⁴	32,4	23,8	38,7	28,8
Taux de pauvreté multidimensionnelle ⁵	49,8	38,7	57,9	48,9

Source : INSAE, RGPH4-2013

1.1.3.3. Dynamique de la population

1.1.3.3.1. Evolution de la population par arrondissement

La projection de la population de la commune est faite à moyen terme c'est-à-dire à l'horizon 2028 sur la base du taux annuel d'accroissement démographique entre 2002 et 2013 qui est de 3,53%. L'hypothèse est que cette tendance va se poursuivre encore pour au moins une génération, les mentalités et attitudes en matière de reproduction n'ayant pas changé. Sur cette base, la population de la Commune de Djougou atteindrait 450 633 habitants en 2028, contre 365 954 habitants en 2022 et la population féminine serait de l'ordre de 50,03%. Les statistiques sont consignées dans le tableau 4 ci-dessous :

² **IPH** : Indice de Pauvreté Humaine, il est calculé à partir de trois indicateurs que sont :

- Pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable ;
- Taux d'analphabétisme de la population ;
- Taux de mortalité infanto-juvénile

³ **IPNM** : Incidence de la pauvreté non monétaire calculée à partir des variables de conditions de vie des ménages et des biens possédés

⁴ **Incidence de la Pauvreté d'Existence** : calculé à partir des variables des conditions de vie des ménages seulement

⁵ **TPM** : Taux de Pauvreté Multidimensionnelle : calculé sur la base de 9 privations, la malnutrition n'a pas été prise en compte au niveau de la composante santé :

Santé : insuffisance pondérale, décès des enfants de moins de 5 ans dans le ménage ;

Education : Personne du ménage n'ayant pas dépassé le primaire, au moins un enfant en âge scolaire ne fréquente pas l'école ;

Condition de vie : Pas d'électricité, Aucun accès à l'eau potable ou eau améliorée, Aucun accès à des moyens d'assainissement adéquats, l'habitation a des sols sales (matériaux non définitifs), le ménage utilise des combustibles de cuisson "sales" (bois de chauffage, charbon de bois, etc.), le ménage ne possède ni de voiture ni de motocyclette et possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur).

Tableau 4: Projections démographiques à moyen terme 2028

Arrondissements	Pop. 2022			Pop. 2028		
	T	H	F	T	H	F
COMMUNE	365 954	182 850	183 104	450 633	225 160	225 473
BAREI	17 558	8 726	8 831	21 620	10 745	10 875
BARIENOU	50 201	25 386	24 815	61 817	31 260	30 557
BELLEFOUNGOU	8 476	4 135	4 341	10 437	5 092	5 346
BOUGOU	12 988	6 249	6 739	15 994	7 695	8 299
KOLOKONDE	39 068	19 371	19 697	48 109	23 853	24 255
ONKLOU	33 004	16 630	16 374	40 641	20 478	20 163
PARTAGO	38 199	18 894	19 305	47 038	23 266	23 772
PELEBINA	15 964	8 174	7 790	19 658	10 066	9 593
SEROU	20 992	10 529	10 463	25 849	12 965	12 884
DJOUGOU I	49 597	24 788	24 809	61 073	30 523	30 550
DJOUGOU II	42 213	21 083	21 130	51 980	25 962	26 019
DJOUGOU III	37 694	18 886	18 808	46 416	23 256	23 160

Source : Réalisation consultants Cabinet Impact Plus Bénin, 2022

1.1.3.3.2. Migration

La migration est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur au niveau de la Commune de Djougou qui est située sur l'ancienne route de la noix de cola. Les habitants de Djougou ont toujours été très mobiles vers les pays voisins pour le commerce, et aussi en Allemagne, en Libye ou en Algérie. Ce sont des usagers de l'ancienne route de la noix de cola qui sont, pour la plupart, des commerçants, ayant donc un goût prononcé pour l'aventure.

Lors de cette période, le phénomène migratoire ne s'était pas véritablement accentué. Ce phénomène s'est accentué au cours de ces cinq dernières années. Les raisons de migrer vers les pays du nord et les pays voisins sont nombreuses. Il s'agit de :

- Le manque d'emplois et la précarité au niveau des jeunes ;
- La charge familiale ;
- Le goût de l'aventure ;
- La recherche de meilleure condition de vie ;
- La culture de mobilité ;
- La pression familiale, etc.

Les pays de destination de ces migrants sont surtout l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie en Europe, la Libye et l'Algérie en Afrique, le Koweït en Asie. Accessoirement, certains migrants vont au Nigéria, au Niger et au Ghana.

Ce phénomène est remarqué chez les jeunes de 20 à 45 ans. De plus en plus, ce phénomène touche les enfants de 10 à 18 ans. Les femmes sont aussi concernées par ce phénomène. Elles abandonnent époux, enfants pour se retrouver en aventure dans des conditions peu décentes.

Généralement, la décision de partir du pays pour une meilleure condition de vie est prise par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il se développe un réseau d'intermédiaires qui propose leur service

aux désireux de faire l'aventure. Ces intermédiaires s'occupent des formalités pour le passeport et pour le billet d'avion jusqu'à leur destination. Là-bas, ils sont accueillis par un ressortissant de Djougou qui les place soit comme domestiques (femmes), soit comme conducteurs pour les hommes qui ont le permis de conduire et parfois comme travailleurs dans les usines et restaurants. Ils sont appelés à travailler dur pour rembourser avec intérêt les frais engagés par les démarcheurs pour les formalités de voyage. De nos jours, les migrants choisissent surtout la traversée de la méditerranée (en passant par le Niger, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie) au péril de leur vie. Les ressources obtenues dans les pays de destination sont souvent utilisées pour :

- Le soutien familial (pension alimentaire, soins de santé) ;
- La prise en charge des études des parents ;
- Le soutien à l'observance des principes religieux (Prise en charge du pèlerinage à la Mecque) ;
- L'acquisition des parcelles et la réalisation des infrastructures ;
- La prise en charge sanitaire de parents proches (père, mère, tante, etc.) L'achat et mise en circulation des moyens de transport, etc.

Malgré les moyens qu'il procure aux migrants, le phénomène migratoire au niveau de la Commune de Djougou a des répercussions négatives sur les conditions de vie des migrants. Il s'agit de :

- Risque de noyade pour ceux qui prennent par la méditerranée ;
- Démissions et désespoir au niveau de certains migrants qui reviennent sans moyens ;
- Mauvaises conditions de traitement dans les pays d'accueil ;
- Rapatriement des jeunes des pays d'accueil (en 2017, près de 900 jeunes en situation difficile en Afrique du nord ont été rapatriés). Ces jeunes sont pour la plupart de Djougou.

Face à ce phénomène, les autorités communales et religieuses mènent des actions pour conscientiser la couche juvénile et tout candidat à l'émigration. Ainsi, dans leurs sermons, les imams font de la sensibilisation et les écoles coraniques tentent de scolariser plusieurs enfants. Quant à la mairie, elle a ouvert deux structures alternatives dites de seconde chance en faveur des jeunes déscolarisés pour apprendre à lire, écrire et compter. L'instruction est une priorité pour retenir les jeunes qui, pour la plupart, ont un désir très prononcé pour l'émigration.

Pour apporter son appui aux jeunes victimes du phénomène de la migration, la mairie a créé un service en charge de la migration mais les agents communaux ne sont pas formés pour traiter convenablement cette question. Elle a également initié des projets en faveur des jeunes pour leur meilleure autonomisation et leur employabilité.

D'après les données du RGPH4, 2013, le solde migratoire de la commune est (-5071) donc un solde négatif, ce qui signifie qu'elle est une des communes de forte émigration dans la Donga.

Les populations des pays de la sous-région participent à l'augmentation des agglomérations urbaines. La proportion de la population étrangère est de 0,9% (INStAD, 2013) dans la commune de Djougou. Elle est plus importante aux chefs-lieux de la commune et des arrondissements. Elle est principalement constituée des ressortissants du Niger, du Nigéria, du Burkina-Faso et du Togo qui sont les plus nombreux sur le territoire communal. D'autres migrants internes venus des régions méridionale et centrale du Bénin sont également présents dans la commune. Il s'agit des Adja, Nagot et Fon qui s'y sont installés pour le commerce et les services.

1.2. Diagnostic économique

1.2.1. Echanges commerciaux

Ville carrefour à six entrées, Djougou porte une vocation économique très importante et ceci même à l'échelle du département de la Donga. Elle représente un grand carrefour des affaires et joue un rôle important de transit entre les pays limitrophes du Bénin à l'ouest et les autres communes de la Donga, de l'Atacora Nord et du Borgou. Ainsi, Djougou se retrouve au cœur de dynamiques commerciales, impulsées par sa position géographique.

1.2.1.1. Dynamiques externes

Les échanges économiques se font dans les quatre directions Nord, Sud, Est, Ouest et ceci grâce aux différentes voies structurantes. Ainsi, des échanges se font entre Djougou et les communes limitrophes (Copargo, Ouaké, et Bassila), mais également avec les communes voisines comme N'Dali et Péhunco. En outre, Djougou entretient des relations commerciales avec les pays voisins comme le Togo le Burkina-Faso et le Niger qui ravitaillent son marché respectivement en produits manufacturés et d'autres produits vivriers, tomate. Les échanges commerciaux sont aussi intenses entre les marchés de Djougou et le marché de Kassoua (Ouaké) qui sert de marché d'approvisionnement des produits manufacturés (ustensiles, habillement, maraîchers, etc.)

Au plan sous régional, la nature des échanges concerne généralement les produits agro-alimentaires, les produits vestimentaires et cosmétiques, les gros et petits ruminants, la volaille, etc. entre le Togo, le Burkina-Faso et le Niger et la commune de Djougou.

1.2.1.2. Dynamiques internes

Outre les dynamiques externes, des dynamiques économiques et échanges commerciaux s'observent également à l'intérieur du territoire communal entre les arrondissements. Les arrondissements ruraux alimentent les milieux urbains en produits agricoles (ignames, maïs, karité, produits maraîchers dont le chou) et bois énergie tandis que les marchés des arrondissements urbains notamment Djougou acheminent les produits de première nécessité ainsi que les produits manufacturés, les équipements électro-ménagers et les produits alimentaires importés (riz, huile végétale, boîtes de conserves), les pièces de rechanges, motos, les matériaux de construction, etc. vers les marchés des arrondissements ruraux.

Ces activités commerciales sont menées par de gros commerçants qui sont dans l'import-export et les détaillants qui animent les marchés principaux et secondaires.

La commune de Djougou offre des infrastructures marchandes qui abritent les commerçants pour leurs activités commerciales contre des paiements de taxes et frais de location des boutiques et de magasins de stockage des produits commerciaux.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- ***Forces : ville carrefour à six entrées, échanges commerciaux intenses avec les pays voisins ; échanges commerciaux avec les communes voisines ; disponibilité de produits agricoles recherchés par les communes et pays voisins ; disponibilité d'infrastructures marchandes ; présence d'une population à la recherche de produits manufacturés,***

équipements électroménagers et produits alimentaires importés ; présence de gros commerçants actifs dans l'import-export ;

- **Faiblesses : infrastructures marchandes insuffisantes ; infrastructures marchandes inégalement réparties sur le territoire de la commune ; non-paiement des taxes ; manque d'entretien des infrastructures marchandes ; vol ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer les infrastructures marchandes ;**
- **Menaces : extrémismes violents dans la zone.**

1.2.2. Activités du secteur primaire

1.2.2.1. Potentialités agricoles

La commune de Djougou dispose des terres et des bas-fonds de grandes superficies très appropriés à l'agriculture, qui représente la principale activité économique, et qui occupe plus de 70% de la population active. Cette agriculture s'exerce sur environ 35,70% de la superficie totale de la commune. Elle est pratiquée de façon extensive et itinérante sur brûlis à forte dépendance du climat. Plusieurs cultures caractérisent la production agricole dans la commune à savoir : les céréales (maïs, riz, sorgho) ; racines et tubercules (igname, manioc, patate) ; les légumineuses (arachide, soja, voandzou, niébé) ; le maraîchage (légumes, tomate et piment) ; les cultures de rente (anacarde, soja et coton). Ainsi :

- la commune de Djougou ravitaille les marchés de Parakou et d'autres localités en choux et carottes, en certaines périodes de l'année ;
- la commune de Djougou dispose d'une forte densité et peuplade de karité, ce qui a conduit à la mise en place des premières expériences de parcs à karité à travers l'approche « convention locale » avec le ProAgri/GIZ ;
- les acteurs directs des filières agricoles et les autorités locales (mairie, ATDA4 et DDAEP) ont identifié les filières stratégiques pour la commune (sur la base des critères du poids de production, de l'organisation des acteurs et de la participation à la mobilisation des ressources) à savoir : karité, anacarde, soja, maraîchage, viande et lait (élevage bovin) ;
- il existe, dans chacune de ces filières stratégiques, une organisation et une structuration en coopératives et faitières de coopérative. Toutefois, l'organisation et la structuration des acteurs connaît une transformation depuis l'année 2022 avec la mise en place des coopératives communales, avec pour perspective l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des organisations. Sauf que, l'effectif (très limité) et l'éloignement des acteurs à la base posent le défi de la proximité et de la régularité des services d'affaires aux membres.
- la cellule communale de l'ATDA4 est très active dans l'accompagnement des acteurs des filières agricoles à travers les conseils agricoles donnés par les techniciens spécialisés (TS) et des conseillers filière ainsi que l'accompagnement des expériences pilotes telles que la pisciculture.

1.2.2.2. Infrastructures agricoles

Les infrastructures agricoles constituent l'un des piliers de soutien pour un réel développement du secteur agricole. Elles sont de plusieurs ordres et concernent les différents maillons du secteur à savoir : la production, la transformation et la commercialisation. La commune de Djougou a fait des efforts infrastructurels comme indiqué dans le tableau 42 ci-dessous :

Tableau 42 : Investissements agricoles structurants

Type d'infrastructure	Nombre	PTF	Observation
Aire de séchage	2	PADA, FAIA	Pélébina, Bakou
Magasin de stockage	39	FAFA, FAIA, FI Agri, PADA, PAMRAD, PROFI	Bariénou, Bellefougou, Djougou I, Djougou II, Djougou III, Kolokonde, Onklou, Partago, Pelebina, Serou
Unité de transformation de karité	8		Bariénou (2), Monè, Bougou (2), Sosso, Awo, Djakpingou
Unité de transformation du riz	8	FAFA, FIACRE/PEA, PROFI, FNDA	Bariénou (2), Djougou I, Kolokonde, Partago (2), Serou, Founa
Unité de transformation de noix d'anacarde	4	Enabel, ProAgri, FNDA	Donga, Soubroukou (2), Founa
Unité de transformation de pomme d'anacarde	2	CTB DEDRAS	Founa, Yaloua
Retenue d'eau	4		Daringa, Kolokondé, Bellefougou ; Soubroukou
Aires de repos du bétail	1	UDOPER	Sérou
Marché à bétail	3	SNV, ANOPER	Partago, Bougou, Kolokondé
Abattoir	1		Soubroukou

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

1.2.2.3. Aménagements agropastoraux et hydro-agricoles

La commune de Djougou a aménagé des bas-fonds mis à la disposition des maraîchers et des riziculteurs. Plus de 269ha de bas-fonds favorables à la culture du riz et au maraîchage dont plus de 131ha sont aménagés. Les étangs piscicoles de Bellefougou sont empoissonnés et des cages flottantes installées (Rapport DET Djougou, 2014). Aussi, note-t-on dans l'arrondissement de Bariénou, une ferme agropastorale à Kounoudjessi.

On rencontre dans la commune de Djougou plusieurs fermes et entreprises agricoles dont la liste est présentée dans le tableau 43 ci-dessous.

Tableau 43 : Liste des fermes et entreprises agricoles

N°	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	Domaine d'intervention	Localité d'implantation	Nom et Prénom du responsable	Nombre d'année d'expérience	Contacts
1	ETABLISSEMENT THERESA SHALOM et Fils (TSF)	Transformation agroalimentaire	Gah	OROU ALI Thérèse	7 ans	66 19 19 51
2	AGRO BENIN "LE REPERE" DE DJOUGOU	Elevage de volaille	Sérou	DASSOUNDO Bénédicte	4 ans	66 72 46 83
3	FERME ISSOHANA DE KOUNANDJESI	Production animale et végétale	Kounandjesi (Bariénou)	MOUSSA Alimiyaou	6 ans	97337046
4	FERME	Production	Djangadjangai	ADAM Abib	7 ans	97 57 16 78/95 11 11 44/

N°	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	Domaine d'intervention	Localité d'implantation	Nom et Prénom du responsable	Nombre d'année d'expérience	Contacts
	AGROPASTORALE GOUREHOOGOO DE PELEBINA	animale et végétale	(Bariénou)			96470078/94232038
5	FERME AGOLIGAN Omer	Production animale et végétale	Kpayeroun (Bariénou)	AGOLIGAN Omer	11 ans	95 94 93 49
6	FERME BETEL	Production animale et végétale	Onklou/Soubroukou	ATALE Barthélémié	10 ans	64 77 86 99/67 41 58 85
7	UCOOPMA / DJOUGOU	Maraîchage	Djougou	BA GOUMBI Loukmane	5 ans	95 01 95 73/97352387
8	Ferme S et K	Production végétale	Kpecoubou/Monmongou	FAGBOHOUN Moïse	3 ans	97324350
9	Ets Merveilles de l'éternel	Transformation agroalimentaire, Pépinière	Taïfa	KOROSI Hawaou	3 ans	66784294
10	Ets NJC Services	Pépinières, prestation de services agricoles	Sero Tago	OUNTIN Nicaréte	2 ans	96148381
11	Ets ALODJI 1 et Fils	Pépinières, prestation de services agricoles	Sassirou	SOUNLIN Tohouinnou	5 ans	65978060
12	Sté Donga Treasure	Transformation agro alimentaire	Soubroukou	BIO TCHANE Omar	1 an	67083479
13	Ets SADJ AGRO	Elevage de volaille et lapin	Zountori	SANOU Olivier	3 ans	6784100
14	Ferme maraîchère Alfa Taaka	Production maraîchère	Pélébina			97036101
15	Ferme avicole		Founga			61912909
16	Ferme agropastorale de Onklou		Onklou			
17	Ferme agropastorale		Dewa			97893758
18	Ferme agropastoral		Nalohou			
19	Ferme agropastoral		Nalohou			
20	Ferme avicole Alfa Taaka		Nalohou			
21	Ferme agropastoral		Bari			

Par ailleurs, la commune de Djougou dispose de nombreux barrages dont l'état est présenté dans le tableau 44 ci-après :

Tableau 44 : Liste des barrages de la commune de Djougou

Arrondissement	Village	Localité Hameau	No_RE	Désignation	Nom de la RE	Longitude Est	Latitude Nord	Financement	Programme	Année réalisation	Observations
BAREI	DANGOUSSAR	Dangoussar	07-3-01-002	Barrage	RE de DANGOUSSAR	341579	1070765				Barrage en ruine
BAREI	GONDESSAR	Gondessar	07-3-01-001	Barrage	RE de GONDESSAR	336150	1075666				Barrage fortement ensablé. Les ouvrages en béton en ruine
BARIENOU	BARIENOU	Kounindjessi, Ferme ISSO HANA	07-3-02-001	Barrage	RE de BARIENOU	367925	1071572	Privé, Fonds propres	Ferme agropastorale	2012	Le barrage est ensablé. Les ouvrages en béton sont dégradés
BELLEFOUNGOU	BELLEFOUNGOU	Belléfoungou	07-3-03-001	Barrage	RE de BELLEFOUNGOU	359146	1085125	ETATS UNIS	Ambassade USA	1997	Barrage fortement ensablé, tous les ouvrages en béton sont en ruine
DJOUGOU I	SOUBROUKOU	Soubroukou	07-3-51-001	Barrage	RE de SOUBROUKOU	352495	1070842				Barrage en bon état, réhabilité en 2016
KOLOKONDE	FOUMBEA	Foumbéa	07-3-05-001	Barrage	RE de FOUMBEA	365628	1094484				La retenue d'eau est fortement ensablée, Elle est très fréquentée par les bœufs à cause du grand marché à bétail
ONKLOU	DARINGA	Daringa	07-3-06-001	Barrage	RE de DARINGA	397505	1046892	BOAD	PHPA (Projet Hydraulique Agro-Pastoral)	2005	Barrage ensablé en amont, installation des cultures sur la rive droite du barrage
BAREI	BAREI-VAAHA		07-3-01-003	Surcreusement	RE de BAREI-VAAHA	343359	1069454	BOAD	Projet de route: Djougou-Ouaké-Frontière Togo	2011	Comblement très important

1.2.2.4. Intrants et matériels/équipements agricoles

La satisfaction en intrants agricoles est en partie assurée sur le territoire communal. L'Agence Territoriale de Développement Agricole 4 (ATDA4) approvisionne les producteurs en plants greffés d'anacarde. Pour ce faire, les producteurs de Djougou lancent leur commande auprès de l'ATDA4 à travers la Cellule Communale (CeC) de Djougou. Les pépiniéristes agréés livrent donc les plants aux producteurs. En 2019, l'ATDA4 a mis à la disposition des producteurs d'anacarde de Bariénou des plants greffés d'anacardier. Au total, 600 ha d'anciennes plantations d'anacardier ont été réhabilitées à travers l'élagage, les éclaircies et le fauchage. Le prix de vente d'un plan greffé d'anacarde est fixé à 100 FCFA grâce à la subvention de l'Etat.

D'abord, l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC) produit et approvisionne gratuitement les producteurs de coton à travers l'Union Communales des Coopératives Villageoises de Producteurs de Coton de Djougou (UCOM-CVPC Djougou) en semences de coton. Les intrants coton (Engrais et insecticides) sont mis à la disposition des producteurs de Djougou à travers l'agent de la SODECO. En effet, il distribue les bons de commande aux Coopératives productrices du coton Djougou qui les remplissent et les retournent à l'agent de la SODECO à travers le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou. Le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou, l'agent de la SODECO de Djougou et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Djougou se réunissent et valident les bons de commande. L'Agent Distributeur d'Intrants Coton livre les intrants et délivre un tableau carré portant la valeur du crédit. Ce tableau est validé par le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou, l'agent de la SODECO de Djougou et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Djougou. Ce crédit est recouvré après la vente.

Ensuite, la Société pour le Développement du Coton (SODECO) approvisionne les producteurs de cultures vivrières (maïs et riz). Les engrais vendus pour la production du maïs sont le NPK (15-15-15) +5 Calcium ou le NPK (20-10-10) +4 Calcium et l'urée (46%N). Les engrais du riz sont l'urée et le NKP (15-15-15) +5. Les multiplicateurs de boutures approvisionnent les producteurs de manioc en boutures dans l'arrondissement de Kolokondé et Bariénou. Certaines boutiques privées satisfont aux besoins des maraichers en intrants de cultures maraîchères.

En outre, la GIZ a réalisé la cartographie de deux parcs à karité à travers le projet ProAgri-3. Le premier à Pélébina (village Kakindoni) d'une superficie de 35 ha 46a 71 ca. Le deuxième à Kolokondé (village Tèbou) d'une superficie de 27 ha 01a 98ca. Ces parcs sont entretenus par les acteurs de la filière karité.

Une boutique de produits vétérinaires approvisionne les éleveurs en produits utilisés pour la santé des animaux. Néanmoins, les producteurs de la commune de Djougou fabriquent eux-mêmes les provendes dont leur élevage a besoin.

Enfin, la pisciculture n'est pas très développée dans la commune en raison du tarissement des cours et retenues d'eau en saison sèche. Cependant, quelques pisciculteurs sont installés à Djougou et produisent le Clarias et le Tilapia.

Le tableau 45 présente les types d'intrants et leurs sources d'approvisionnement.

Tableau 45 : Types d'intrants agricoles (semences, engrais et pesticides)

Filières	Type d'intrant	Source d'approvisionnement	Partenaire d'appui
Anacarde	Plant greffé d'anacardier	Pépiniéristes locaux	ATDA 4 ; PACOFIDE; DEDRAS; Enabel; ProCashew; BéninCajù; (Subvention)
Mangue	Plant greffé de manguier	Pépiniéristes locaux	ATDA 4
Soja	Semences certifiées de soja	Coopérative Communale des Producteurs Semenciers	ATDA 4; PAPAPE; (Subvention)
Céréales (Maïs, Riz)	Semences certifiées	Coopérative Communale des Producteurs Semenciers	ATDA 4; PAPAPE; (Subvention)
	Engrais	SODECO	
Coton	Semence	SODECO	AIC
	Engrais	SODECO	AIC
	Herbicide	SODECO	AIC
	Insecticide	SODECO	AIC

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

Le tableau 46 présente les acteurs des CVA de la commune de Djougou :

Tableau 46 : Acteurs des CVA de la commune de Djougou

Sous-Secteur	Filière	Nombre d'OPA		Observation
		Maillon		
		Production	Transformation	
Production végétale	Anacarde	46	9	1 faitière
	Coton	81		1 faitière
	Maïs	5		
	Mangue	1		1 faitière
	Manioc	4	1	
	Riz	18	10	2 faitières
	Soja	24	7	1 faitière
	Igname		2	
	Karité		44	1 cadre de concertation
	Maraîchage	17		1 faitière
Production animale	Aviculture	5		1 faitière
	Ruminant	2		1 faitière
Production halieutique	Poisson	5		2 faitières
Autre	Apiculture	8		

Le tableau 47 présente les ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou :

Tableau 47 : ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou

Structures	Types de la structure Prestataires	Nombre de structures	Obtention de l'agrément	Siège
ALTERNATIVE	ENTREPRISE	03	Oui	Natitingou Tél : 95 78 05 09 / 97 24 06 29 Entreprisealternatives@gmail.com
CIFOR-CONSEIL			Oui	Djougou Tél : 64 58 63 77/60 07 07 72 Email : cifor.sarl@yahoo.fr
APIC			Oui	Parakou Tél : 229 97 77 90 63 Email : latchanaali@yahoo.fr
AKB	ONG	06	Oui	Parakou Tél : 96 15 26 31 Email : baineoy@yahoo.fr
CANAL DEVELOPPEMENT			Oui	Parakou Tél : 229 23 10 04 07/ 97 44 08 25 Email : canal-dev@yahoo.fr
DEDRAS			Oui	Parakou Tél : 229 95 85 17 08 / 97 37 29 72 Email info@dedras.org
CARE BENIN/TOGO			Oui	Lot 51 Patte d'Oie, 06 BP1153 Cotonou - Bénin www.care.org ; www.care-international.org Office : (229) 21 30 90 09 / 21 30 44 00 Email: Alain.Troukou@care.org Skype: troukalain Cell: (229) 95 71 40 04 / 51 01 65 79
FENAPAB	OPA	03	Oui	Parakou Tél : 229 69 91 65 37/ 98 86 66 76 Email : secretariat@fenapab.org
CCR-B			Oui	Bohicon Tél : 229 21 36 32 90 Email : conseil.riziculteurs.benin2006@yahoo.fr
UDOPER			non	Djougou

Techno serve				Parakou
CRS				Natitingou
Enabel				Parakou
GIZ				Parakou

1.2.2.5. Performance de la production agricole

1.2.2.5.1. Production végétale

La production végétale et la transformation des produits agricoles sont les principales activités économiques de la commune de Djougou. L'évolution de la production et le niveau de rendement des principales cultures de la commune de Djougou sont présentés dans le tableau 42 ci-après :

Tableau 48 : Evolution de la production agricole 2018-2021

Cultures	2018-2019		2019-2020		2020-2021			
	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Production moyenne	Rang/Catégorie
Céréales								
Maïs	1 749	21 753	1 415	22 272	1 363	21 717	21 914	1 ^{er}
Riz	1 899	8 674	2 567	10 064	2 133	8 095	8 944	2 ^{ème}
Petit mil	725	724	596	623	654	213	520	4 ^{ème}
Sorgho	1 115	7 164	1 059	7 284	751	3 946	6 131	3 ^{ème}
Fonio	547	4	799	3	450	36	14	5 ^{ème}
Racines et Tubercules								
Manioc	12 618	38 044	12 639	39 294	12 971	57 826	45 055	2 ^{ème}
Igname	16 648	147 142	15 350	121 477	16 001	108 710	125 776	1 ^{er}
Légumineuses								
Niébé	1 012	4 000	1 192	4 397	852	2 548	3 648	3 ^{ème}
Arachide	1 317	3 842	1 404	4 067	1 251	3 650	3 853	2 ^{ème}
Soja	1 650	4 638	1 725	5 636	1 143	7 945	6 073	1 ^{er}
Cultures maraîchères								
Tomate	9 244	3 462	8 066	3 487	5 084	1 881	2 943	1 ^{er}

Cultures	2018-2019		2019-2020		2020-2021			
	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Production moyenne	Rang/Catégorie
Piment	1 487	393	1 234	320	1 284	335	349	3 ^{ème}
Gombo	4 750	804	4 582	786	1 788	320	637	2 ^{ème}
Gboma	6 032	120	5 811	107	9 056	326	184	4 ^{ème}
Cultures industrielles								
Coton	1 197	10 676	1 143	14 205	1 115	14 421	13 101	1 ^{er}
Anacarde	326	4 084	415	5 898	425	6 244	5 409	2 ^{ème}

Source : DSA/MAEP, 2021

L'analyse du tableau ci-dessus montre que dans la commune de Djougou, l'igname occupe la première place en termes de production, suivie du manioc, du maïs, du coton et du riz. Le sorgho occupe la 6^{ème} place devant le soja (7^{ème}) qui est une culture émergente comme l'anacarde (8^{ème}). Les statistiques sur les produits forestiers non ligneux (karité, néré) sont inexistantes malgré qu'ils contribuent de façon substantielle aux revenus de la population.

1.2.2.5.2. Production animale

L'élevage et les activités connexes occupent à la suite de la production agricole une importante place dans le tissu économique de la commune de Djougou. Les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille constituent les principales espèces animales élevées. L'effectif du cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs de la commune se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 49: Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs

Espèces	Total	Hommes	Femmes	Taux cheptel femme
Bovins	56 086	54 298	1 788	3
Caprins	82 762	70 718	12 044	15
Ovins	74 831	68 788	6 043	8
Porcins	8 796	7 815	981	11
Poulets locaux	301 520	263 774	37 746	13
Pintades	63 406	60 594	2 812	4

Source : RNA, 2020

L'élevage des poulets locaux est dominant et vient en tête des espèces animales élevées dans la commune. Il est suivi par les ovins, les caprins et les bovins. L'élevage est globalement traditionnel sans un effort de modernisation.

Deux pharmacies vétérinaires approvisionnent les éleveurs en produits utilisés pour la santé des animaux. Néanmoins, les éleveurs de la commune de Djougou fabriquent eux-mêmes les provendes dont leur élevage a besoin.

1.2.2.5.3. Production halieutique

La quasi-totalité des ressources halieutiques provient des importations et une faible quantité provient de la pêche artisanale. Les espèces pêchées sont le Tilapia et le Clarias. La production du sous-secteur pêche et pisciculture est quasiment nulle. Les cours d'eau de la commune de Djougou tarissent précocement en saison sèche (PCDA Djougou 2020).

La liste des pisciculteurs de Djougou se présente ainsi qu'il suit dans le tableau 50 :

Tableau 51 : Liste des pisciculteurs de Djougou

N°	Nom et Prénoms	Contact	Village	En Activité	Infrastructures								Espèce élevée
					Etangs	sup/volume	BHS	sup/volume	bassins	sup/volume	ecloserie	Capacité/an	
1	BOUKARI Wahabi	97585939	Djougou I	oui	2	400 m²	3	32 m3	5	60 m3	x	12 alevins/an	clarias + Tilapia
2	SINAGAMA Salomon	97093971	Talfa	oui	0	0	0	0	2	3.12 m3			clarias
3	SALIFOU Mouhamed	98244298	Bariénou	oui	2	210 m²	0	0	0	0			clarias

N°	Nom et Prénoms	Contact	Village	En Activité	Infrastructures								Espèce élevée
					Etangs	sup/volume	BHS	sup/volume	bassins	sup/volume	ecloserie	Capacité/an	
4	DARA Salim	97648534	Baparapé	oui	0	0	0	0	12	220 m3			clarias
5	DJOURAM Ibrahim	97519045	Béléfoungou	oui	1	200 m²	0	0	0	0			clarias
6	DAHA Abdoulaye		Béléfoungou	oui	1	201 m²	0	0	0	0			clarias
7	YAHA Idrissou	66193096	Béléfoungou	oui	1	202 m²	0	0	0	0			clarias
8	SARE Kaleb	97394218	Gnangri	non	4	700 m²	0	0	0	0			clarias + Tilapia
9	BIO Issifou	66028971	Bandessar	non	4	800 m²	0	0	0	0			Tilapia
10	ISSIFOU Soukkaneni (groupement)	96537971	Daringa	non	4	600 m²	0	0	0	0			Tilapia
11	ADJAM Dramani (groupement)	96475909		non	3	450 m²	0	0	0	0			Tilapia
12	MOUSSA Alimiyo	97337046	Bariénou	non	0	0	21	25 m3	1	36 m3	x	40000 alevins/an	clarias + Tilapia

1.2.2.5.4. Production sylvicole

La production et l'exploitation sylvicole est une activité pratiquée au niveau de la commune de Djougou. La production forestière concerne essentiellement le teck, etc. Elle dispose de plusieurs forêts classées que sont : la portion de la forêt classée de l'Ouémé supérieur au Sud-Ouest (35 000 ha) et les forêts classées de Kilir (50 ha), de Sérrou (408 ha), de la Donga (250 ha), de Belléfoungou (1 300 ha) et de Soubroukou (84 ha). A ces forêts classées, s'ajoutent les forêts sacrées de Baréi, de Nalohou et de Kpatougou. Des poches non négligeables de forêts claires et de forêts denses sont observées par endroit.

Pour animer les marchés ruraux de bois de feu de Djougou, le Projet Bois de Feu Phase 2 (PBF 2) a également créé une (01) forêt communautaire Tfoungou (30 000 ha) à Pélébina et le ProCGRN a créé une forêt à Koha (200 ha).

Les activités dans ces forêts sont réglementées par la Loi n° 93-009 du 02/07/1993, portant régime des forêts en République du Bénin, et du Décret n° 96-271 du 02/07/1996, portant modalités de son application. Des comités de gestion ont été créés au niveau des villages situés dans les forêts. Le Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains a appuyé les maraîchers, les femmes et les apiculteurs à mener des activités génératrices de revenus. Le Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) assure la protection de la forêt de Koha avec l'appui des communautés villageoises riveraines. Le Projet Bois de Feu, phase 2 (PBF2) appuie l'aménagement des forêts communautaires de Koha et de Tfoungou pour l'approvisionnement des marchés en bois. Ces marchés sont situés au niveau des villages riverains de ces forêts et disposent chacun d'un gérant.

1.2.2.5.5. Mobilisation des ressources financières communales au profit de l'agriculture

Pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions de promotion agricole, la commune dispose des ressources propres, de celles provenant de l'intercommunalité et bénéficie de l'appui de l'Etat à travers les projets/programmes du ministère sectoriel via le FADeC Agriculture d'une part et de celles des Partenaires Techniques et Financiers (Enabel et la GIZ), des ONG nationales (DEDRAS) et étrangères (Direct Aid).

L'exigence majeure pour voir se réaliser les projets agricoles impose à la mairie de faire plus d'effort dans l'affectation des ressources au profit de l'agriculture dans son budget.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : forte population active agricole ; disponibilité de potentialités agricoles (terres, bas-fonds, diversité des spéculations culturelles,) ; présence d'infrastructures agricoles structurantes ; existence de bas-fonds agro-pastoraux et hydro-agricoles aménagés ; existence de fermes et entreprises agricoles ; existence de barrages ; disponibilité d'intrants, de matériels et équipements agricoles ; présence d'associations/coopératives agricoles ; forte production agricole, forte production animale ; présence de forêts classées ;**
- **Faiblesses : faible rendement agricole ; agriculture peu mécanisée ; barrages en ruine inexploités ; pisciculture peu développée en raison du tarissement des cours et retenues d'eau ; diminution de la main d'œuvre agricole ; déforestation ; agriculture itinérante sur brûlis ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer la production agricole ; existence de PTFs intervenant dans l'agriculture ;**
- **Menaces : extrémismes violents dans la zone ; changements climatiques ; exode rural.**

1.2.3. Activités du secteur secondaire

1.2.3.1. Transformation agro-alimentaire

Les activités de transformations agro-alimentaires sont développées dans la commune de Djougou. Les principales activités de transformation se résument comme suit :

- transformation du riz paddy en riz étuvé ;
- transformation du manioc en ses produits dérivés. ;
- transformation de l'amande de karité en beurre ;
- transformation de soja en fromage et ses dérivés ;
- transformation des noix d'anacarde en amande torréfié et de la pomme en jus ;
- transformation de la mangue en jus de mangue ;
- Transformation de l'arachide en galettes et dérivées.

La transformation agro-alimentaire concerne essentiellement la transformation du riz paddy en riz étuvé, de manioc en ses produits dérivés à savoir gari et tapioca, de noix et pomme d'anacarde et de jus de fruits. Ainsi, il existe deux usines de transformation de noix brute d'anacarde (Soubroukou et Donga) et deux unités de transformation semi modernes de jus à Djougou (Yalwa et Founga). On note également dans la commune l'usine d'égrenage de coton en construction à Sérrou.

Aucune industrie d'exploitation minière n'a été recensée dans la commune de Djougou. Cependant, la commune regorge de ressources minières non négligeables faites de carrières de sable ou de gravillon, de latérite et d'or. Les carrières de sable et de latérite ou gravillon sont exploitées par des particuliers à l'insu de la mairie qui n'en tire pas assez de recettes. Une organisation de l'exploitation des mines s'impose pour permettre la mobilisation des ressources internes et amener les exploitants au respect

des normes environnementales. L'industrie agro-alimentaire reste à promouvoir dans la commune au regard de la prédominance des activités agricoles.

1.2.3.2. Artisanat

L'artisanat occupe 17% des actifs de la commune et est source de revenus pour les acteurs et de recettes pour la commune. Il demeure un secteur économiquement important pour la commune. Les activités artisanales sont majoritairement de « type informel » et s'organisent autour de :

- l'artisanat de service : bobine, coiffure, mécanique, couture, tissage, menuiserie, soudure, dépannage radio & TV, électricité, etc. ;
- L'artisanat d'art : la sculpture, la peinture, les tableaux d'art, l'art plastique et le dessin d'art ;
- l'artisanat de production : poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie, teinture.

L'artisanat contribue de façon significative à la croissance économique au Bénin en général et à Djougou en particulier à travers sa capacité à transformer et à valoriser les matières premières locales et d'importation, à contribuer au développement de la commune, à améliorer la balance commerciale, à occuper les femmes et hommes de métier, enfin, à former les jeunes garçons et les jeunes filles dans le cadre du système de formation par apprentissage. Les effectifs des artisans par corps de métier sont présentés dans le tableau 52 suivant :

Tableau 52 : Effectifs des artisans par corps de métier (artisanat de service)

Arrondissement	Couture	Coiffure	Menuiserie	Mécanique auto	Mécanique Moto	Soudure	Plomberie	Réparateur télé	Carreleur	Meunier (moulin)	Ferrailleurs	Photographie	Maçonnerie	Frigoriste	Electricité Auto	Electricité Bâtiment
DJOUGOU1	405	105	120	80	105	180	12	06	15	20	12	20	120	05	11	21
DJOUGOU2	380	180	115	65	100	130	10	05	11	15	15	15	105	05	12	20
DJOUGOU3	265	70	90	90	75	105	03	04	10	21	10	05	100	3	10	10
BARIENOU	300	100	80	02	60	06	-	01	00	11	1	10	103	-	02	01
PARTAGO	260	105	80	15	82	62	01	02	01	10	3	7	90	-	08	04
ONKLOU	140	30	20	02	09	06	-	01	-	5	-	3	20	-	01	-
PELEBINA	60	10	10	00	07	04	-	01	-	5	-	3	15	-	-	-
BELLEFOUNGOU	65	09	10	00	08	02	-	01	-	4	-	2	16	-	-	-
BAREI	80	13	12	00	10	04	-	01	-	5	1	2	25	-	-	2
SEROU	70	02	10	4	01	01	-	00	-	3	-	2	10	-	-	-
KOLOKONDE	205	85	50	04	35	31	-	03	-	7	2	5	45	1	02	5
BOUGOU	170	65	25	2	25	20	01	03	1	5	2	5	35	1	02	2
Total	2400	774	712	264	517	551	27	28	38	124	55	79	684	15	48	65

Source : PDC3, 2017

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** disponibilité de potentialités de récolte agricole ; présence de transformateurs/trices agro-alimentaires ; existence d'unités de transformation semi-moderne ; présence d'artisans actifs ;
- **Faiblesses :** faible technologie de transformation des produits agricoles ; faible culture de la consommation des produits issus de la transformation agro-alimentaire ;
- **Opportunités :** existence de PTFs intervenant dans la transformation agro-alimentaire ;
- **Menaces :** extrémismes violents dans la zone ; changements climatiques ; exode rural.

1.2.4. Activités du secteur tertiaire

1.2.4.1. Commerce et équipements marchands

Le commerce est une activité très développée dans la commune. Il est caractérisé par un système de marché périodique polarisé autour du marché central dont la vocation régionale et sous-régionale favorise et intensifie les échanges. Djougou de par sa position géographique et avec son marché central est un important carrefour d'échanges et de transactions commerciaux. L'existence d'autres marchés de capacités plus ou moins variées contribue à faire du commerce un secteur important dans l'économie de la commune.

Les échanges commerciaux portent sur une multitude de produits qui se répartissent en produits d'importation et d'exportation. Le plus important des produits échangés porte sur les produits vivriers et les produits de l'élevage. On trouve dans le circuit de distribution, des commerçants agréés et un secteur informel dominé par le petit commerce qui se pratique aux abords des principales voies de façon ambulatoire et aux alentours des différents marchés.

Le commerce reste un secteur pourvoyeur d'emploi et générateur de revenus. Cependant, il reste marqué par son caractère informel. Il est à noter que la mévente actuelle constatée dans les activités commerciales et la non modernisation des marchés demeurent les principales contraintes du secteur et rend difficile la mobilisation des ressources locales. Les équipements marchands de la commune sont présentés dans le tableau 53 ci-après :

Tableau 53 : Principaux équipements marchands de la commune de Djougou

Djougou centre	Axe Partago	Axe Bariénou	Axe Baréi	Axe Kolokondé	Axe Bougou
Grand marché : 15 hangars de 300 places	Paparapanga : 15 hangars de 104 places	Bariénou : 10 hangars de 60 places	Baréi : 12 hangars de 96 places	Belléfoungou : xx hangars de xx places	Pélébina : xx hangars de xx places
Marché Taïfa : 09 hangars de 72 places et 24 boutiques	Partago : 11 hangars de 88 places, 01 marché de bétail	Foyo : 10 hangars de 60 places	Anoum : 07 hangars de 40 places	Kolokondé : xx hangars de xx places, 01 marché de bétail	Bougou : xx hangars de xx places
Marché Yara : appâtâmes et 08 boutiques	Onklou : 09 hangars de 60 places, 01 marché de bétail	Tokotoko : 18 hangars de 108 places			Kpaouya : xx hangars de xx places
Parking et gare routière : 05	Vanhoui : 01	Gaounga : 08 hangars de 48 places			

	hangar de 08 place				
	Daringa : 09				
	hangars de 56				
	places				

Source : DST, 2023

La carte ci-dessous présente la répartition spatiale des équipements marchands et économiques de la commune de Djougou.

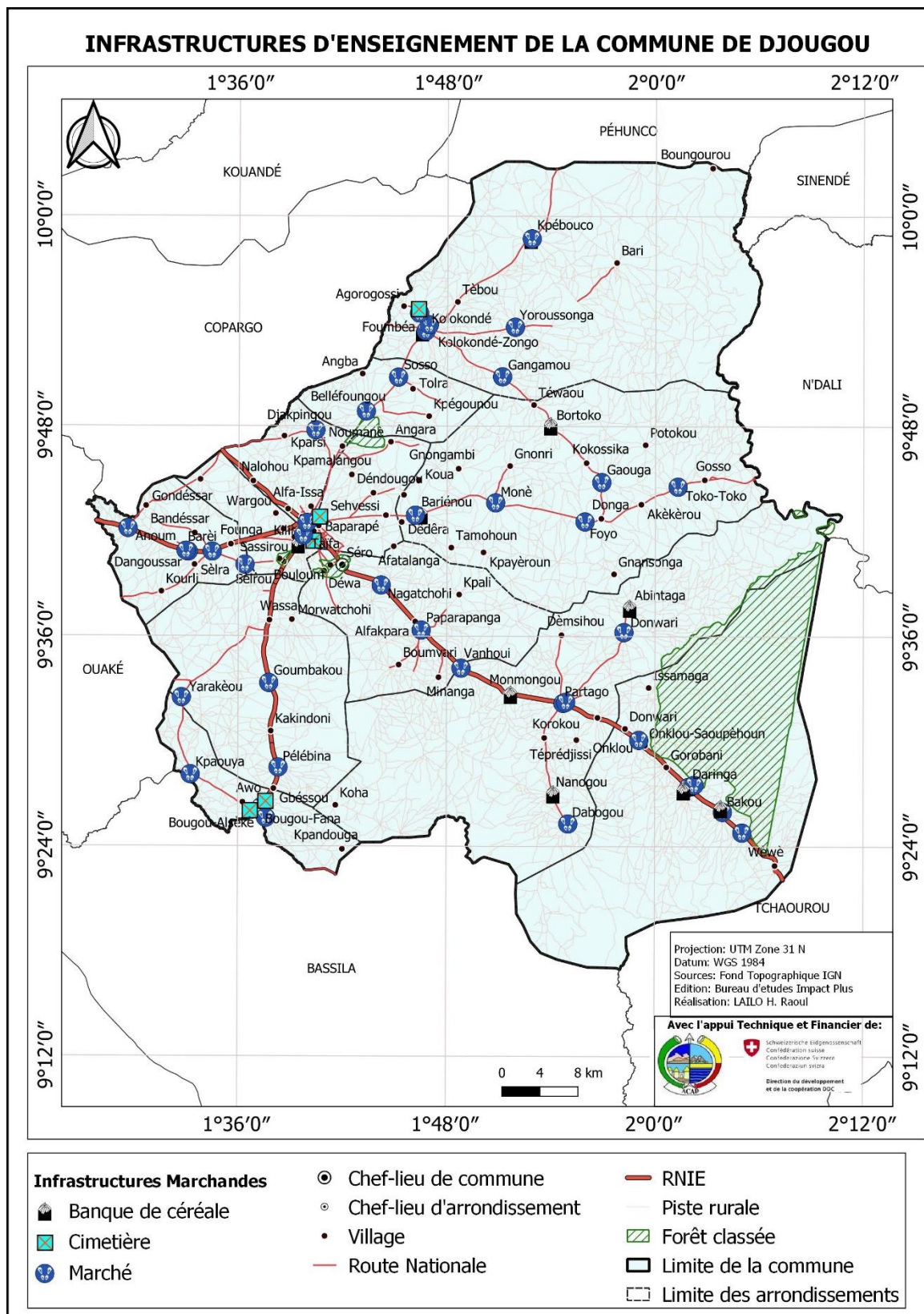


Figure 11: Répartition des équipements marchands et économiques

1.2.4.2. Pistes de desserte rurale

Les pistes rurales desservent les villages et les zones de productions agricoles. Elles assurent l'évacuation des biens et des personnes vers les centres urbains de la commune de Djougou et les marchés. Les pistes de desserte rurale sont essentiellement des voies latéritiques le plus souvent très dégradées en raison de l'érosion pluviale. Certaines sont sans ouvrages de franchissement. Ce qui les rend impraticables en toute saison. Les principales pistes rurales de la commune sont présentées dans le tableau 54 suivant :

Tableau 54 : Pistes rurales de la commune de Djougou

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
01	SOUBROUKOU-FOUNGA	10	DJOUGOU1	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
02	KOLOKONDE-DONGA	34	BARIENOU, KOLOKONDE	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
03	ONKLOU-DABOGOU	20	ONKLOU, PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
04	DJOUGOU-KAMDOUGOU	17	DJOUGOU1, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
05	FOYO-ABINTANGA	11	BARIENOU, PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
06	KOLOKONDE-AGROGOSSI	4	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
07	PELEBINA-BANIGRI	18	PELEBINA, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
08	DENDJINE -NANGATCHORI	11	BARIENOU, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
09	MONNE-BORTOKO	5	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
10	PARTAGO-DABOGOU	25	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
11	PARTAGO-SAKOUNA	22	PARTAGO	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
12	PARTAGO-TEPREDJISSI	12	PARTAGO	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
13	GANGAMOU-BARI	/	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
14	KOLOKONDE-YOROSSONGA	7	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
15	WEWE-NANOUWE	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
16	ONKLOU-ADJANDJA	15	ONKLOU	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
17	DARINGA-KATABAM	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
18	ONKLOU-KOADORA	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
19	BAKOU-MASSI	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste,	Jamais aménagée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
				* Construction d'ouvrages	
20	GOROBANI-FOUBEOU	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
21	ONKLOU-ANGERE	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
22	BARIENOU-GNONGAMBI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
23	FOYO-BIFORI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
24	TOKO-TOKO-DAGNON	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
25	BARIENOU-BIFORI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
26	BOUGOU-KOUTOUMALA	/	BOUGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
27	BANDESSAR-BANDETHORI	3	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
28	ATACOUSSAR-GONDESSAR	4	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
29	DANGOUSSAR-SAOUSSAR	4	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
30	DANGOUSSAR-SELRA	5	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
31	SELRA-MPTMANGOU	/	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
32	PAPARAPANGA-BANIGRI	12	SEROU, PELEBINA	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
33	SAKOUNA-SANSON PEHOUN	/	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
34	ABINTAGA-GNANSONGA	7	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
35	KORFOSSI-GNANSONGA	10	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
36	TEPREDJISSI-GUESSOU	5	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
37	MONMONGOU-GOUMIYAKOU	/	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
38	BELLEFOUNGOU-ANGBA	6	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
39	BELLEFOUNGOU-CAMP PEULH DJAKPETAMHA	4	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
40	SOSSO-TOLRA	7	BELLEFOUNGOU	* Ouverture,	Jamais aménagée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
				* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	
41	TOLRA-GANGOUROU	/	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
42	SEROU-DEWA-CIMETIERE TAIFA	3	SEROU, DJOUGOU 1	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
43	ZOUNTORI-AFFATALANGA	7	DJOUGOU BARIENOU 3,	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée

Source : DST mairie Djougou, 2022

L'entretien et l'aménagement sont effectués une fois par an par le Ministère des Infrastructures Routières en collaboration avec l'AIC et le MAEP pour l'évacuation des produits agricoles. La mairie a priorisé en 2022 certaines pistes de la commune jugées prioritaires pour être aménagées. Il s'agit notamment de :

Tableau 55 : Pistes prioritaires à entretenir

N°	Arrondissement	ITINERAIRE	LONGUEUR PISTE (km)
Groupe 1 : Très Prioritaires			
1	Kolokondé	Kolokondé-Gaounga-Donga	29
2	Kolokondé	Bari-Sanni	23
3	Onklou	Kpèrè-Nanin-Dèrè-Goho	15
4	Onklou	Partago-Donwari	10
5	Pélébina	Daringa-Kinta- Katabam	10
6	Kolokondé	Partago-Démissirou-Korofossi	14
7	Partago	Bari-Nantéri-Daka	12
TOTAL G1			113
Groupe 2 : Prioritaires			
8	Kolokondé	Bakou-Massi	10
9	Bariénou	Gaounga-Dagnon	7
10	Partago	Kakindoni-Kokohou	4
TOTAL G2			21
Groupe 3 : Moyennement prioritaires			
11	Kolokondé	Kpébouco-Gnandaroum-Bakoukpéra	9
12	Bariénou	Gnongambi 1-Gontia-Nèkètè	8
13	Kolokondé	Yorossonga-Gorobani	4
14	Bougou	Kpaouya-Bida	3
15	Kolokondé	Tèwaou-Kpékpani	9
16	Bariénou	Ananiga-Bombonè	17
17	Belléfoungou	Belléfoungou-Kpégounou	8
18	Pélébina	Pélébina-Koutounga	5
19	Kolokondé	Kpébouco-Sèkèné	6
TOTAL G3			69
LINEAIRE TOTAL			203

Source : DST mairie Djougou, 2022

L'essentiel des entretiens des routes et pistes rurales se résume aux opérations de désensablement des chaussées revêtues, du curage des ouvrages d'assainissement et de reprofilage des pistes. Pour l'entretien courant de la chaussée revêtue, il n'existe pas de structure ou de prestataire pour des opérations courantes de désensablement ou de curage des ouvrages d'assainissement. Mais, il faut noter que des opérations d'entretien périodiques sectoriels se font au besoin sous la direction des services techniques de la mairie. Quant à l'entretien courant des pistes de desserte rurale, il consiste au reprofilage des pistes, à l'ouverture des fossés latéraux et divergents, au désherbage et à l'entretien des ouvrages de franchissement.

Mais depuis 2019, cette opération a connu une grande restriction et ne se résume qu'à la sélection et à l'entretien périodique des pistes d'évacuation du coton.

1.2.4.3. Tourisme et hôtellerie

1.2.4.3.1. Ressources touristiques

La commune de Djougou dispose d'un patrimoine culturel riche et diversifié qu'il s'agisse du patrimoine humain et ethnographique, du patrimoine historique, du patrimoine artisanal ou du patrimoine folklorique. Les raisons de ce fait remontent sans doute à l'histoire du peuplement qui a permis l'installation à Djougou d'une mosaïque de peuples qui l'enrichissent chacun de ses apports divers.

Cependant, le patrimoine naturel et culturel est à l'étape primaire.

La valorisation touristique du territoire de la Commune doit donc consister dans un premier temps, à mettre en évidence et mieux évaluer les potentialités des ressources naturelles et culturelles dont regorge la Commune ; ensuite, à procéder à l'aménagement et à l'organisation de ces ressources pour en faire des pôles d'activités économiques, voire touristiques. Le tableau 56 met en relief les ressources touristiques de la commune.

Tableau 56 : Point des ressources touristiques de la commune

Ressources touristiques	Arrondissement Villages/Quartiers de ville	Importance	Aménagement	Mode d'exploitation	Difficultés majeures
La marre aux hippopotames	Bariénou/ Affon (espèces rares)	-Espèces rares -Observer les hippopotames en toute saison	Non aménagé/ Viabilisé	Non exploité	-Pas de voies Accès -pas de miradors ou belvédères
La marre Korongo	Barei/ Baréi	-chance -vertu thérapeutique -fertilité des femmes	Aménagement saisonnier	Non exploité	-Site culturel -Accès restreint
La marre de la noyade (Tcho-tcho Koha)	Djougou III /Servessi	Site historique national à la vie du royaume de djougou	Non aménagé	Non exploité	Accès difficile
La marre de Agamassosso	Djougou I / Founa	-Rituel -chance -vertu thérapeutique -fertilité des femmes	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
Les singes de la colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	-Biodiversité -Tourisme solidaire	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	La marre à pluie	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès

Ressources touristiques	Arrondissement Villages/Quartiers de ville	Importance	Aménagement	Mode d'exploitation	Difficultés majeures
La colline de Tébou	Kolokondé/ Tébou	Vue sur une savane arborée	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
Colline de Bangana	Djoukou1/Kilir	Site historique	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La case ronde de Bouloum	Sérou/ Bouloum	-Rituel -Historique -Cultuel	Non aménagé	Non exploité	
Le palais royal de kilir	Djoukou I/ Kilir	-Historique -Culturel -Cultuel	oui	Non exploité	
La place de la gaani	Djoukou I/ Kilir	-Manifestation -Culturel	oui	Non exploité	
La gaani	Djoukou I / Kilir	-Richesse culturelle		Non exploité	
Le zo-laari et sortie de Gbangbéouré	Djoukou	-Richesse culturelle		Non exploité	
La flagellation des Peulhs	Toute la commune	-Rite de passage		Non exploité	
La flagellation des Lokpa (Kamouhou)	Toute la commune	-Rite de passage		Non exploité	
Forêt de Soubroukou	Djoukou I/Soubroukou	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Forêt Killir	Djoukou I/ Kilir	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Forêts de Bouloum et de Sérou	Sérou/Bouloum	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Le barrage de la rivière Térou à Soubroukou	Djoukou 1 / Soubroukou				

Source : PDC3, 2017

Les différents sites touristiques ne sont pas aménagés. Ils sont inexploités et ne génèrent aucune recette à la commune en dehors de l'artisanat.

Par ailleurs, il importe de signaler que la commune de Djougou constitue une destination touristique très importante comme en témoigne la diversité des sites pouvant susciter des curiosités et dont les principaux sont :

- la forêt sacrées classée de Kilir qui abrite le Palais Royal de Kilir, le fétiche "Gbangbawouré", la "panthère fétiche", la colline Banganagouré et l'entrée de la grotte qui relie le Palais Royal de Kilir à Tanéka-Béri ;
- la forêt sacrée de Kpatougou (Djoukou 2) où sont guéries traditionnellement les fractures et les plaies incurables ;
- les autres forêts sacrées (Sérou, Barei, Namohou, Kimkim (Yarakèou), Kpagnim Serli (Goumbakou), Bourouloga (Djéou) ;
- les autres forêts classées avec la présence d'espèces ligneuses disparues ailleurs ;

- la pierre dans la forêt classée de Kilir portant encore les empreintes d'hommes et de pattes du cheval d'un des guerriers Bariba de Sinendé venus en guerre à Djougou ;
- la pierre mystérieuse de Makotokom (Djougou 2) qui aide à démasquer les coupables qui n'avouent pas volontairement les fautes commises ;
- les forêts fétiches ;
- les marres sacrées ;
- la marre aux hippopotames de Bariénou ;
- le fétiche « (protection) » adoré par toute la population de Baréi ;
- le Baobab sacré de Kparsi ;
- la colline de Tèbou (30 km de Djougou) qui permet d'observer de hauteur les villes de Djougou et de Copargo ;
- la colline de Djarmagouré « Colline des allemands » où sont venus s'installer les allemands après avoir perdu la guerre contre le royaume du Togo. Ils y ont implanté leur drapeau qui a dû être enlevé après avoir constaté la présence des français ;
- la diversité des couvents de fétiches (KORONGO, BOKPAOU, TANSATOU, AGUEOU, GNANWO, KPEROU, BOUHOUTANAOU, NIKI, SINATABE, GADE, TEBOU, KPOTOKOU, KODE, SONKPIAN, HOSSI, SANNI, TEBA, etc.) et autres lieux de cultes traditionnels.

Ces sites ne sont pas encore bien connus au point d'être valorisés pour le tourisme. Par ailleurs, ils sont affectés par les facteurs ci-après :

- l'insuffisance de surveillance et l'exploitation anarchique des espèces des forêts ;
- les feux de brousses incontrôlés ;
- l'ensablement des marres ;
- le recul des pratiques culturelles conservatrices des ressources naturelles au profit des religions importées (islam, christianisme, etc.) et des musiques dites modernes ;
- les difficultés d'accès et de circulation dans les sites touristiques.

La carte touristique de la commune de Djougou est ci-après présentée.

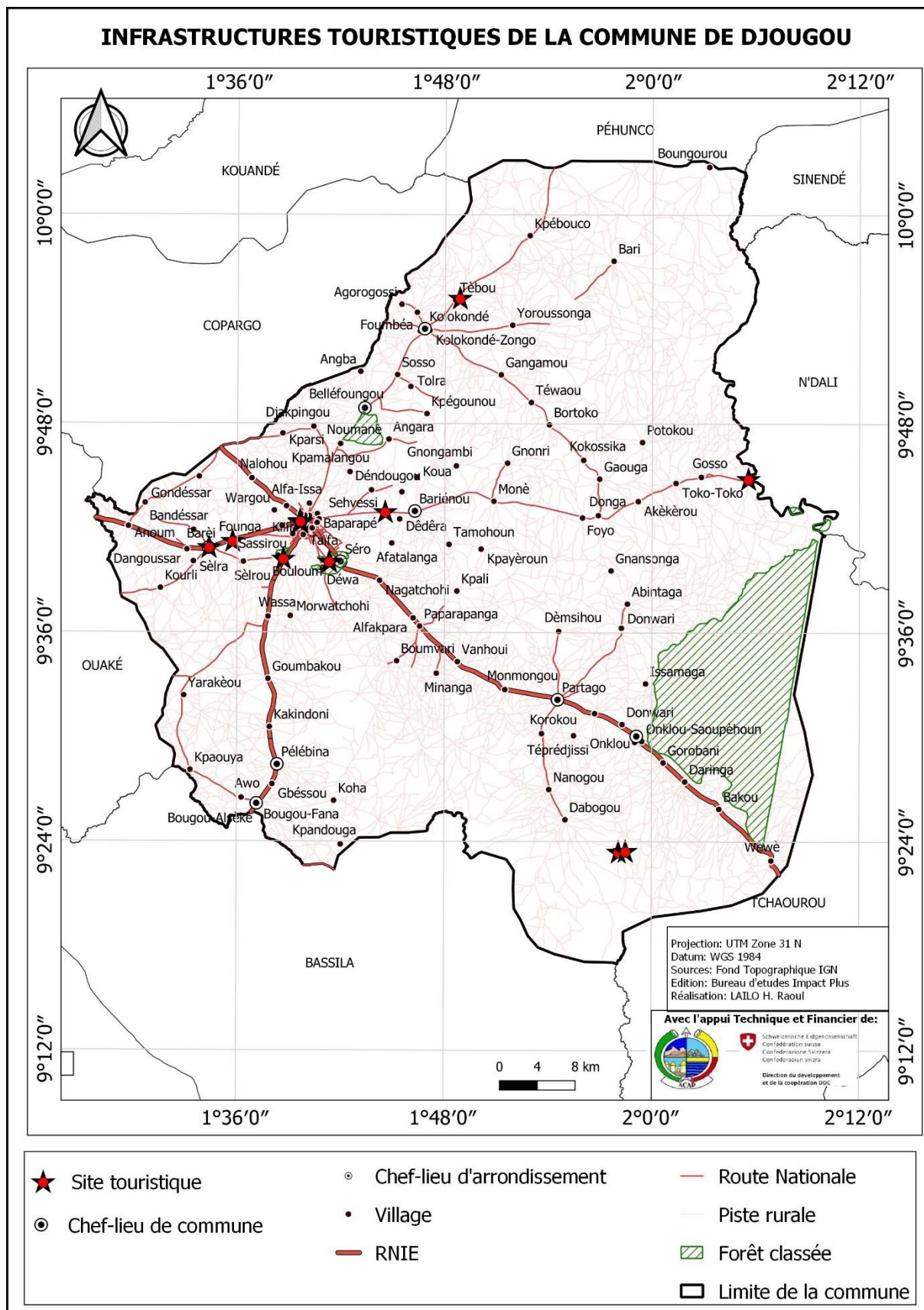


Figure 12 : Carte des infrastructures touristiques de la commune de Djougou

1.2.4.3.2. Infrastructures hôtelières

La commune de Djougou dispose des structures d'accueil qui contribuent à la vie socio-économique des populations autochtones et visiteurs qui y séjournent pour leurs diverses activités. La liste des structures d'accueil est présentée dans le tableau 58 ci-dessous :

Tableau 58 : Réceptifs hôteliers, restaurants, bar et maquis

N°	Désignation	Quartier ou localité
HOTELS		
1	RAYGBAS Hotel chez Raymond	Yalwa Zountori
2	Sabou	Sassirou
3	Hotel de la Donga	Yalwa
4	La Fidélité	Barrage
5	Château vert	Séro Tago
6	Hotel HCD de la cité	Taïfa
7	Mosa hotel	Sassirou
8	Hotel Cathas	Séro Tago et Taïfa
MOTELS		
1	Motels de Djougou	Yalwa
2	Motel du Lac	Soubroukou
3	Motel APD	Sassirou
AUBERGES		
1	La Colombe	Sassirou
2	La Princesse	Taïfa
3	Mosa	Sassirou
4	Cœur Tranquille	Barrage
5	Quartier Latin	Gah
6	Espace tissage	Zountori
7	Le Quasar	Madina
8	La Forêt	Gah
9	Carrefour des Boukantiars	Founga

1.3.Diagnostic spatial et environnemental

1.3.1.1. *Etat de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation et du cadre de vie dans la commune*

La commune de Djougou ne dispose ni d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC), ni d'un plan d'urbanisme mais elle dispose par contre d'un plan de lotissement qui n'est pas validé. Cette situation rend difficile la gestion de l'espace communal et est souvent à l'origine des conflits/litiges domaniaux. Aujourd'hui, la Mairie prend des dispositions en vue de reprendre les lotissements annulés au niveau de la ville afin de palier à cet état de chose. On note de plus en plus au niveau de certains arrondissements de la commune une légère amélioration dans l'occupation de l'espace communal avec la réalisation des infrastructures par la population. Ce qui accroît sensiblement le taux d'urbanisation de la commune. Dans les trois arrondissements urbains de la commune, les habitations sont relativement modernes. On retrouve dans certains arrondissements périphériques comme Partago, Bougou, Kolokondé des habitations modernes et des maisons construites en matériaux définitifs. A côté de ces habitations, on rencontre aussi des habitations en matériaux précaires.

1.3.1.2. *Voirie urbaine*

Le réseau de la voirie urbaine s'organise autour de la trame urbaine héritée du lotissement colonial caractérisé par un maillage régulier en forme de damier découpé par des pénétrantes en diagonale. La voirie urbaine est donc composée des voies primaires, des voies secondaires et des voies tertiaires qui structurent le réseau urbain et péri-urbain. En dehors des voies d'entrée et de sortie de la ville de Djougou qui sont classées routes inter-Etats et qui sont donc bitumées, les voies secondaires et tertiaires qui relient les quartiers sont très dégradées et mal entretenues ainsi que les caniveaux existants. Ces derniers ne sont pas régulièrement curés et sont jonchés de déchets ménagers et autres qui bouchent la circulation de l'eau. Les ouvrages d'assainissement existants se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 59 : Rues et caniveaux existants

N°	Itinéraire de la rue	Longueur chaussée (mètres)	Longueur caniveaux (mètres)	Arrondissements Concernés
1	Mosquée Centrale-Route de Natitingou	573	1146	Djougou II
2	Route de Natitingou-Maison Imam central- Route de Ouaké	913	1 249	Djougou II
3	Ex SBEE-Route de Parakou	710	619	Djougou I
4	Buvette 2080-Station Socohou	748	1 056	Djougou I
5	Petit Marché-maison KBT-Route de Savalou	1 073	1 747	Djougou I
6	Pharmacie pour tous-Place Idi	1 517	2 206	Djougou III
7	Grand Marché-Maison Garba-Pharmacie Touré-Place Idi	1 804	2 859	Djougou III
8	CEG 1-Résidence Maire-Relais OPT	2 049	2 104	Djougou III
9	Buvette 2080-Maison Gatta-EPP Sabari	872	737	Djougou I
10	Carrefour Mairie-Route de la mosquée centrale	710	620	Djougou III
11	Carrefour Mairie-EPP Centre	600	931	Djougou I

N°	Itinéraire de la rue	Longueur chaussée (mètres)	Longueur caniveaux (mètres)	Arrondissements Concernés
12	Carrefour T - Maison Dangou	181	296	Djougou II
13	Carrefour T - Auto Gare	168,6	337,2	Djougou II
14	Carrefour T - Route de Nati (Mais Congacou)	194,6	389,2	Djougou II
15	Carrefour T - Route de Nati (MTN)	151	302	Djougou II
16	Auto-Gare -route de Kolokondé	330	660	Djougou III
17	Grand Marché - maison ABT	247	494	Djougou II
18	Mosquée Centrale -Stade Achoukouma	632,6	1265,2	Djougou III
19	Commissariat central Mosquée Alpha Taminou	0	60	Djougou I
	Total	13473,8	19077,6	

Source : DST mairie Djougou, 2022

En ce qui concerne l'assainissement pluvial, il est prévu dans le Plan Directeur d'Assainissement pluvial de Djougou 2020 la réalisation de canaux de drainage pour une longueur totale de 54 782 ml répartie comme suit :

- de type rectangulaire pour un linéaire de **47 090 ml** de section variant entre 1.00m x 1.00m et 3.00 m x 1.50 m ;
- de type trapézoïdal pour un linéaire de **7 692 ml** de largeur de fond variant entre **4.00 m** et 8.00 m pour une profondeur maximale de 1.80 m.

Les canalisations sont majoritairement de sections rectangulaires fermées avec des dalles et sont prévues le long des rues. Les canalisations de sections trapézoïdales sont à ciel ouvert et sont prévues pour le prolongement du collecteur principal existant et le long des thalwegs

En outre, il est prévu la réalisation de trois (03) bassins de rétention pour le stockage et l'infiltration des eaux.

La figure 13 présente l'occupation du sol dans la commune de Djougou.

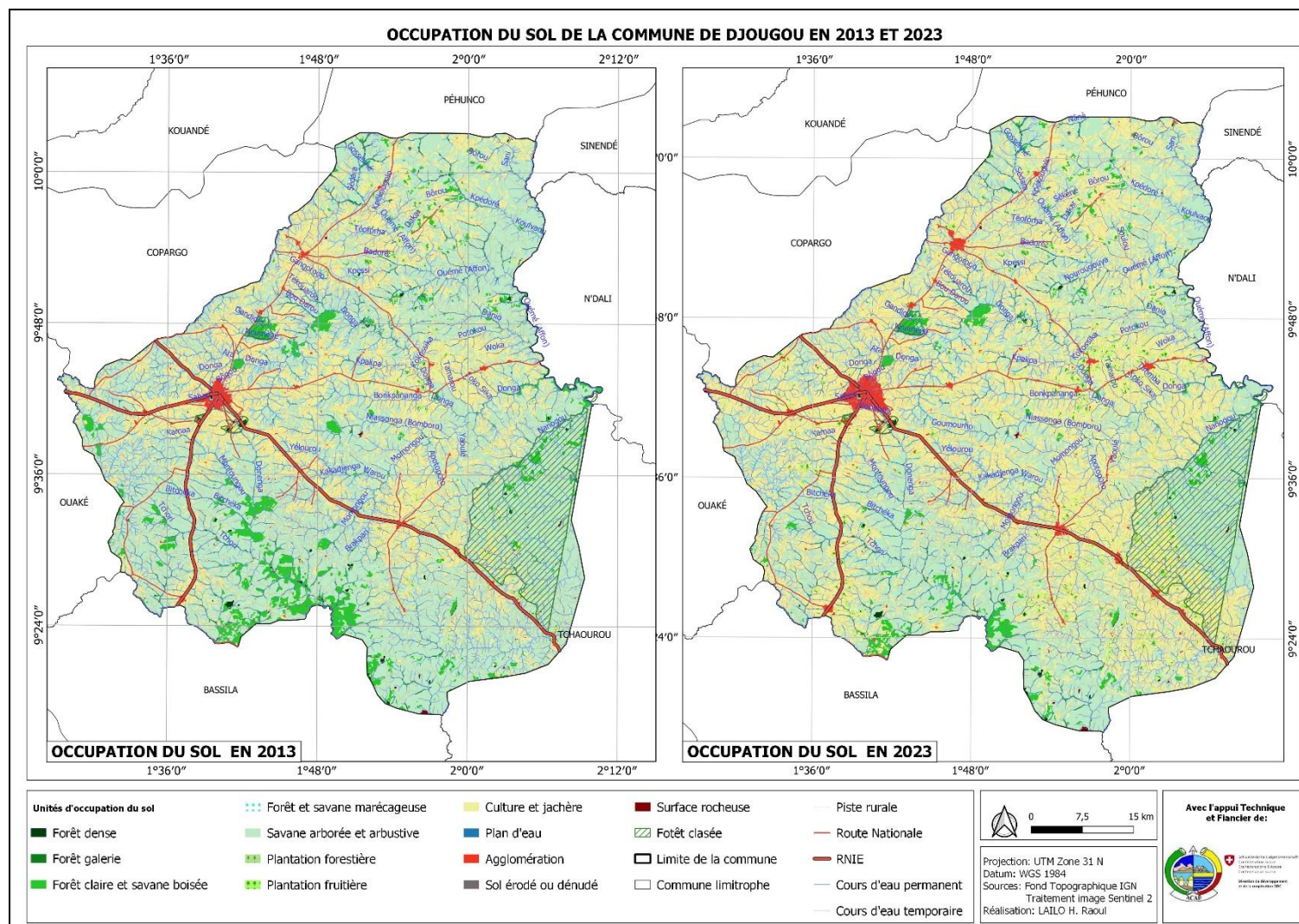


Figure 13 : Carte de l'occupation du sol de Djougou

1.3.1.3. *Gestion des eaux usées et excréta*

Du point de vue de la gestion des eaux usées et excréta, la commune Djougou est caractérisée par l'absence d'ouvrages collectifs d'assainissement. La plupart des pratiques sont décrites ainsi qu'il suit :

- les eaux ménagères (douches, lessives, vaisselle) sont déversées dans les cours, les arrières cours, dans les rues ou dans les ouvrages de drainage des eaux pluviales ;
- les latrines traditionnelles et familiales sont destinées pour les excréta ;
- certains ménages ne disposant pas de latrines, utilisent les latrines publiques, les latrines des établissements scolaires ou défèquent carrément dans la nature ;

En résumé, il faut retenir que selon le PHAC Djougou 2011-2015, le taux de couverture de la commune en ouvrages de gestion des excréta est de 13,79% puis de 4,80% pour la gestion des eaux usées. Le taux d'accès aux ouvrages de gestion des excréta est de 39,85% pour le milieu urbain 4,84% pour la périphérie et 17,08% pour toute la commune.

En ce qui concerne le mode de vidange des latrines, les vidanges manuelles sont fréquentes tant en milieu urbain que rural. En milieu rural ou péri-urbain où le problème d'espace ne se pose pas, les fosses sont fermées systématiquement et une nouvelle est creusée. La vidange motorisée est observée chez les ménages disposant de fosses septiques et ayant un revenu minimum.

1.3.1.4. *Gestion des déchets solides ménagers*

Il n'existe pas de structure formelle de gestion des déchets à Djougou. Mais, consciente des méfaits de l'insalubrité grandissante dans la commune, la Mairie a réorganisé tout le sous-secteur de gestion des déchets solides. Le système de gestion des déchets mis en place comporte la pré-collecte, la collecte et la mise en décharge. Le volet traitement et/ou valorisation peut être envisagé pour accompagner l'ensemble des actions.

La pré-collecte a été confiée aux ONG et GIE qui assurent cette activité par zonage et porte à porte. Les ordures sont collectées par des charretiers qui doivent les déverser aux points de regroupement aménagés à cet effet dans la ville. L'enlèvement des ordures des points de regroupement vers la décharge finale est assuré directement par les services compétents de la Mairie. Cette dernière effectue cette opération à l'aide de deux camions benne qui acheminent les ordures sur les sites de décharge finale situés hors de la ville. Mais, l'enlèvement des ordures des quais n'est pas régulier et serait dû à la non-disponibilité de carburant à des moments donnés. Il faut ajouter aussi que le retard dans l'enlèvement régulier des déchets est lié au fait que le seul camion benne n'arrive pas à couvrir toutes les zones en dans les délais courts.

1.3.1.5. *Gestion des déchets bio médicaux*

Les déchets biomédicaux sont des déchets d'origine biologique ou non, résultant des activités médicales ou paramédicales. La gestion des déchets biomédicaux concerne la collecte séparée des différents types de déchets biomédicaux dans des récipients adaptés à chaque catégorie et leur destruction impérative et sécurisée. Pour éviter le mélange entre les différentes catégories de DBM, le décret N°2002-484 du 15 novembre 2002 portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en

République du Bénin a prévu en son article 18 une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS.

La plupart des agents enquêtés reconnaissent sans hésitation que les déchets tels que gérés ne respectent aucune norme. La collecte séparative est quasi-absente. La plupart des poubelles rencontrées sont mixtes.

On peut remarquer dans bon nombre de formations sanitaires, un empilement des boîtes de sécurité pleines et prêtes à l'incinération. Celles-ci sont parfois stockées dans les paillottes à la portée des enfants. Des verreries entreposées un peu partout deviennent de plus en plus encombrantes. Le point des incinérateurs existants et fonctionnels dans les formations sanitaires de la commune de Djougou est présenté dans le tableau 60 suivant :

Tableau 60 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021

Communes	Nombre de FS publiques	Nombre d'incinérateurs existants	Nombre d'incinérateurs fonctionnels	% de FS disposant d'incinérateurs fonctionnels
DJOUGOU	24	11	09	38%

Source : BZ DCO, 2021

Le plan d'incinération des déchets biomédicaux de la commune de Djougou se présente comme ci-après :

Tableau 61 : Plan d'incinération de déchets biomédicaux de Djougou

Commune	Centre de santé disposant d'incinérateur fonctionnel	Aires sanitaires
Djougou	KOLOKONDE	- BARI - GANGAMOU - KOLOKONDE - YAROSSONGA - BELLEFOUNGOU
	ONKLOU	- DARINGA - BAKOU - ONKLOU
	PARTAGO	- DABOGOU - PARTAGO
	BOUGOU	- PELEBINA - BOUGOU - YARAKEOU
	BAREI	- ANOUM - FOUNGA - BAREI
	DJOUGOU 1	- DJAKPINGOU - DJOUGOU 2 - DJOUGOU 1
	ALFA-KPARA	- ALFA-KPARA

	BARIENOU	- BARIENOU FOYO
	GAOUNGA	- TOKOTOKO
	DJOUGOU 3	- AL-AMAL - BOUNVARI - DJOUGOU 3

Sur les vingt-quatre formations sanitaires publiques que compte la commune de Djougou seulement onze centres de santé possèdent d'incinérateur, soit un taux de 38%. Et sur les 11 incinérateurs existants, 09 sont fonctionnels, soit un taux de 81,81%.

Les incinérations se font parfois à ciel ouvert diminuant ainsi la performance des ouvrages. Dans tous les centres où le personnel s'efforce à faire l'incinération, la combustion est toujours faite à moitié, on peut même voir des cendres contenant les ampoules buvables qui se retrouvent à l'entrée des fosses à cendres. Parfois, ces objets piquants (aiguilles et seringues) et tranchants sont regroupés dans un coin de la maison et incinérés comme les ordures ménagères avec une combustion assez incomplète.

Les déchets anatomiques humains constitués de parties du corps, de tissus ou d'organes provenant de soins chirurgicaux ou des produits de la conception provenant des soins obstétricaux sont le plus souvent emportés par les patients. Nombreux sont ceux qui jettent ces organes dans des brousses en plein cœur de la ville.

Au niveau des formations sanitaires privées, la situation n'est guère meilleure. Les ouvrages et équipements de gestion des déchets biomédicaux sont quasi-absents à l'exception de l'hôpital de l'Ordre de MALTE. On remarque que certains centres ne disposent même pas de boîtes de sécurité. Tous les déchets sont directement mélangés et brûlés par la suite. Parfois, c'est une fosse à ciel ouvert qui reçoit tous ces déchets et représente de ce fait un danger public pour les enfants à la recherche de petits rats.

Or, les déchets biomédicaux sont qualifiés de déchets spécifiques et dangereux de par leur origine et leur capacité à créer un état de morbidité à un individu qui les manipule ce type de déchets ou reçoit une petite blessure à partir de ce dernier. Pour ce faire, des dispositions spécifiques sont recommandées concernant leur gestion sur les lieux de production et leur élimination. En son article 28, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS. Les contenants des déchets anatomiques doivent être de couleur rouge et ceux des déchets non anatomiques infectieux de couleur jaune. En dehors de l'hôpital de l'Ordre de Malte où ces types de poubelles ont été rencontrés mais hors des salles de soins, la différenciation des poubelles par leur couleur est absente. Ce qui est commun à toutes les formations sanitaires est l'utilisation des contenants à ciel ouvert pour servir de poubelles en dehors des piquants. Ce qui montre que les formations sanitaires ne respectent pas cette disposition.

De façon générale, les formations sanitaires de la commune ne disposent pas des équipements prévus par le décret ci-dessus cité.

- Les pannes répétitives des incinérateurs : le personnel chargé de la gestion des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires peut y trouver une excuse valable dans le mode de traitement de ces déchets. En effet, du fait des pannes des équipements, il n'a plus d'autres choix, estime-t-il, que de procéder à une destruction à ciel ouvert dans des incinérateurs défectueux ou mettre en tas et les brûler comme les ordures ménagères. Mais en réalité, dans cette façon de procéder, il est totalement oublié le caractère dangereux de ces déchets dont le reliquat de combustion est laissé à la portée de tout passant.
- Une ignorance des normes d'utilisation des équipements de destruction des déchets : on a tendance à croire que le personnel ne maîtrise pas toujours le type de déchets qu'il faut pour chaque type d'ouvrage. Un type d'ouvrage donné est parfois utilisé pour le traitement de toutes sortes de déchets biomédicaux.
- Une ignorance des dangers d'une mauvaise gestion des déchets biomédicaux : les déchets biomédicaux sont traités de la même manière que les déchets généraux. Cela ne dérange personne que des boîtes de sécurité remplies soient exposées à côté des poubelles de déchets généraux ou à l'entrée d'une salle de soins ou d'observations ; pire, que des aiguilles traînent sur les planchers bas des salles (observations, soins, etc.). Lorsqu'on sait que l'accès à ces formations sanitaires n'est pas du tout contrôlé et que parfois ces centres sont visités aussi bien par des enfants malades que par des enfants non malades, il y a des raisons de s'inquiéter et de se poser beaucoup de questions sur ce qu'il faut faire pour améliorer la situation.
- Une négligence dans la gestion des DBM : on se préoccupe très peu de ce que ces déchets peuvent entraîner comme nuisances au niveau de ces centres. Tout porte à croire que la collecte séparative des déchets constitue une charge additionnelle de travail : se rapprocher des poubelles de déchets généraux pour y jeter les ordures est trop tracassant ou prendre soins de ces déchets comme il se doit, constitue peut-être le dernier des soucis.

1.3.1.6. Risques environnementaux et impacts du changement climatique

❖ Identification des risques climatiques

La matrice d'identification des risques climatiques a permis d'identifier les risques et de les prioriser suivant les paramètres climatiques (température, pluviométrie, vent et autres) d'identifier les localités touchées et la récurrence desdits risques dans la commune de Djougou comme le montre le tableau 62 ci-dessous :

Tableau 62 : Identification et priorisation des risques climatiques

N°	Risques/phénomènes climatiques	Récurrence	Zone d'occurrence dans la commune	Manifestations
01	Pluviométrie fluctuante	Périodique	Tous les Arrondissements	- Chaleur excessive ; - Fraîcheur excessive ; - Poche de sécheresse de longue durée ; - Mauvaise répartition des pluies - Flétrissement des plants ; - Baisse des rendements agricoles ; - Inondations ; - Pertes de cultures

02	Vents violents	Périodique	Tous les Arrondissements	- Dévastation des cultures ; - Déracinement des arbres ; - Décoiffement des habitations
03	Déforestation poussée (forte émission de gaz à effet de serre)	Périodique	Tous les Arrondissements	- Exploitation abusive des arbres ; - Agriculture sur brûlis ; - Installation des fermes dans les forêts

❖ Evaluation de la vulnérabilité de la commune au changement climatique

Les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés sont présentés dans le tableau 63 ci-après :

Tableau 63 : Evaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés

Risques climatiques priorités	Unités d'exposition	Impacts		Niveau de vulnérabilité	Nécessité d'agir
		Biophysiques	Socio-économiques		
Pluviométrie fluctuante	Cultures vivrières et fruitières	- Pénurie d'eau - Flétrissement des plantes, - Appauvrissement des sols - Re-semis - Phénomènes plus accentués sur les terres dégradées et nues	- Calendrier cultural non maîtrisé - Perte de bétails - Assèchement des puits et points d'eau - Disette/famine - Transhumance - Insécurité des revenus - Inflation des prix des denrées alimentaires - Insécurité alimentaire	Très Vulnérable	Intervention en urgence
Vents violents	Habitations, infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé) Infrastructures marchandes (hangars, boutiques magasins) Bâtiments administratifs (bureaux d'arrondissement)	- Destruction des habitats - Enlèvement de toiture de bâtiments - Perturbation des activités de pêche - Erosion éolienne	Mort d'hommes, perturbation du calendrier scolaire, perturbation des services sanitaires, cessation de certaines activités économiques des ménages	Peu vulnérable	Intervention mineure
Déforestation poussée	Végétation	- Forte émission des gaz à effet de serre - Perte de la biodiversité		Très vulnérable	Intervention en urgence
Incendies	Habitations Champs	Maisons détruites, investissements perdus, récoltes détruites	Mort d'hommes, destruction des biens et des capitaux,	Moyen	

❖ Options d'adaptation et d'atténuation pour les priorités de développement de la commune

Les options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune sont consignées dans le tableau 64 ci-après :

Tableau 64 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune

(Options d'adaptation réalistes et réalisables dans l'horizon temporel du PDC)

Secteur	Risques climatiques	Option d'adaptation / atténuation retenue	Mesure d'adaptation / atténuation	Zones de mise en œuvre	Acteurs/parties prenantes à impliquer
---------	---------------------	---	-----------------------------------	------------------------	---------------------------------------

Secteur	Risques climatiques	Option d'adaptation / atténuation retenue	Mesure d'adaptation / atténuation	Zones de mise en œuvre	Acteurs/parties prenantes à impliquer
Agriculture	Baisse de la pluviométrie	Développement de systèmes de production adaptés au changement climatique	- Intensification de la vulgarisation et de la recherche de variétés améliorées de cultures - Facilitation de l'accès aux intrants agricoles adéquats - Mise au point et vulgarisation des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Commune
		Maîtrise de l'eau dans les systèmes agricoles	- Aménagement des bas-fonds et des périmètres irrigués - Construction et protection des ouvrages de rétention d'eau à des fins agro-pastorales		
Foresterie	Forte émission des gaz à effet de serre Perte de la biodiversité	Renforcement du système de suivi écologique de la flore, de la faune et des écosystèmes forestiers	- Mise en place d'un mécanisme d'incitation à la recherche sur la dynamique de la population des espèces, la phénologie de la flore et la pathologie de la faune - Création et gestion d'une base de données sur les principales espèces de faune et de flore	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Commune
		Promotion des plantations Domaniales et communales à grande envergure	- Mise en place de programme durable de création de plantation de grande envergure - Mobilisation de capital foncier à allouer à la plantation forestière	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Communes
		Renforcement de la Législation et du dispositif de réglementation en matière de foresterie	- Intégration de la problématique des changements climatiques dans les textes de loi relatifs à la foresterie - Adaptation de la réglementation forestière aux nouvelles tendances et réalités relatives à l'exploitation des ressources forestières - Développement des capacités des collectivités locales pour la promotion et la gestion durable des ressources forestières	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts
Ressources en eau	Forte température	Amélioration de l'offre	- Réalisation de forages - Réalisation de barrages ou autre retenue d'eau de surface - Protection des sources d'eau et réservoir d'eau	Tous les Arrondissements	PTF, Ministère de l'Eau
		Conservation des ressources en eau	- Promotion des techniques endogènes de conservation de l'eau - Reboisement des berges des plans d'eau - Restauration et la sauvegarde des forêts galeries	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts

1.4. Diagnostic de la gouvernance locale

1.4.1. Organes politiques et administratifs

L'organisation et le fonctionnement des communes au Bénin sont régis par la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin. Elle a défini de nouveaux organes politiques, administratifs et techniques, avec une redistribution des pouvoirs et des attributions.

Ainsi, la commune de Djougou à l'instar des autres communes du Bénin est administrée par des **organes politiques** et des **organes techniques et administratifs**.

❖ **Organes politiques**

Le **conseil communal** : Il définit les orientations politiques de développement de la commune. Il est l'organe délibérant de la commune. Le conseil communal de Djougou est constitué de trente-trois (33) membres.

Le **conseil de supervision** :

- adopte le plan de travail annuel proposé par le secrétaire exécutif ;
- assure le contrôle de la gestion du secrétaire exécutif ;
- examine les rapports d'activité du secrétaire exécutif ainsi que les rapports annuels de performance ;
- soumet au conseil communal un rapport trimestriel d'activité auquel sont annexés les rapports mensuels du secrétaire exécutif de la commune.

Le **maire** : Il est la première autorité politico-administrative de la commune, exerce dans les cas prévus par les lois et règlements, le pouvoir réglementaire dans les domaines de compétences de la commune. Il veille à la bonne gestion de l'administration de la commune par le secrétaire exécutif et concourt à l'exécution des décisions de justice. Dans le cadre de la coopération décentralisée, sous réserve des attributions propres du secrétaire exécutif, le maire représente la commune devant les autorités centrales et départementales. Il veille à la préparation du budget de la commune par ce dernier, sur la base des orientations du conseil de supervision et des documents de planification de la commune. Il est le supérieur hiérarchique du chef d'arrondissement qui préside le Conseil d'arrondissement et du chef de village qui pilote le Conseil de village.

❖ **Organes techniques et administratifs**

Le/La **Secrétaire Exécutif/Exécutive** de la mairie (SE) : la fonction de secrétaire exécutif est la plus haute fonction administrative et technique au sein des mairies. L'administration de la commune s'entend de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles affectées à l'exécution des activités relevant des projets et programmes de la commune ainsi que celles de gestion courante. Ces activités incluent la communication au nom de la commune. Le/La Secrétaire Exécutif/Exécutive, responsable de l'administration de la commune, est le principal animateur des services administratifs et techniques communaux dont elle veille au bon fonctionnement. Il/Elle signe avec le maire un contrat de travail d'une durée de cinq (05) ans avant sa prise de fonction ; ce contrat est renouvelable une seule fois pour la même commune. Il/Elle a sous son autorité :

- Le Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF)
- La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- Le Directeur des Services Techniques (DST) ;
- Le Directeur du Développement Local et de la Planification (DDLDP) ;
- Le Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales (DADE) ;
- Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) ;
- Les Secrétaires Administratifs d'Arrondissement (SAA).

1.4.2. Dispositif institutionnel

❖ Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra-communaux

La commune de Djougou est classée parmi les communes à statut intermédiaire suite aux réformes de l'administration territoriale entrées en vigueur en 2021. Le conseil communal actuel compte 33 conseillers communaux dont une femme. L'organe exécutif est composé du Maire et de ses deux adjoints. Les arrondissements sont dirigés par des Chefs d'Arrondissement élus au sein des conseillers communaux. En dehors du conseil communal, quatre commissions permanentes thématiques ayant chacune à sa tête un président sont installées pour l'examen de certains dossiers avant d'être programmés aux sessions communales.

Le conseil d'arrondissement réunit tous les chefs villages ou quartiers de ville de l'arrondissement et est présidé par le CA. Il tient ses sessions une fois par mois, mais à Djougou les sessions ne se tiennent pas faute de moyens financiers selon les statistiques obtenues au secrétariat exécutif de la mairie.

Au niveau local le plus bas, chaque quartier/village est administré par un conseil de quartier. Parmi les conseillers il est élu un chef qui dirige le village ou quartier de ville. Le conseil se réunit en session ordinaire une fois par trimestre sur convocation du chef de village ou de quartier de ville ; la durée de la session ne peut excéder une journée.

Sous l'impulsion du chef de village ou de quartier de ville, le Conseil de quartier ou de villages met tout en œuvre pour éveiller, encourager et soutenir les initiatives des populations et favoriser la mise en œuvre des programmes de développement communal au profit du village ou du quartier de ville. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est sollicité par le conseil communal. Le conseil de village ou de quartier de ville :

- assiste le chef de village ou de quartier de ville pour l'application des lois et règlements, le maintien de l'ordre public, la protection des biens publics et des droits des citoyens ;
- suit l'activité des services administratifs, chantiers et projets de l'Etat sur le territoire du village ou du quartier de ville ; désigne en son sein un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance sur proposition du chef de village ou de quartier de ville.

Malheureusement, l'insuffisance des moyens et l'inexistence d'infrastructures adéquates pour la tenue des réunions de quartier affectent la gouvernance des quartiers et la qualité des services rendus à la population. Le tableau 65 ci-dessous rend compte de l'état de la gouvernance locale à Djougou.

Tableau 65 : Performance de la gouvernance locale

Activités	Année			
	2020	2021	2022	Observations
Nombre sessions ordinaires du conseil communal tenu	04	04	03	
Nombre sessions extraordinaires du conseil communal tenu	02	01	02	
Nombre réunion de municipalité tenu	02	12	06	
Nombre de conseil de supervision tenu	-	-	04	Septembre-Décembre 2022
Fonctionnement des conseils d'arrondissement (nombre tenu)	23	10	-	- Année 2020 Bariénou 09 ; Belléfoungou 04 ; Kolokondé 01 ; Partago 03 ; Djougou III 04 ;

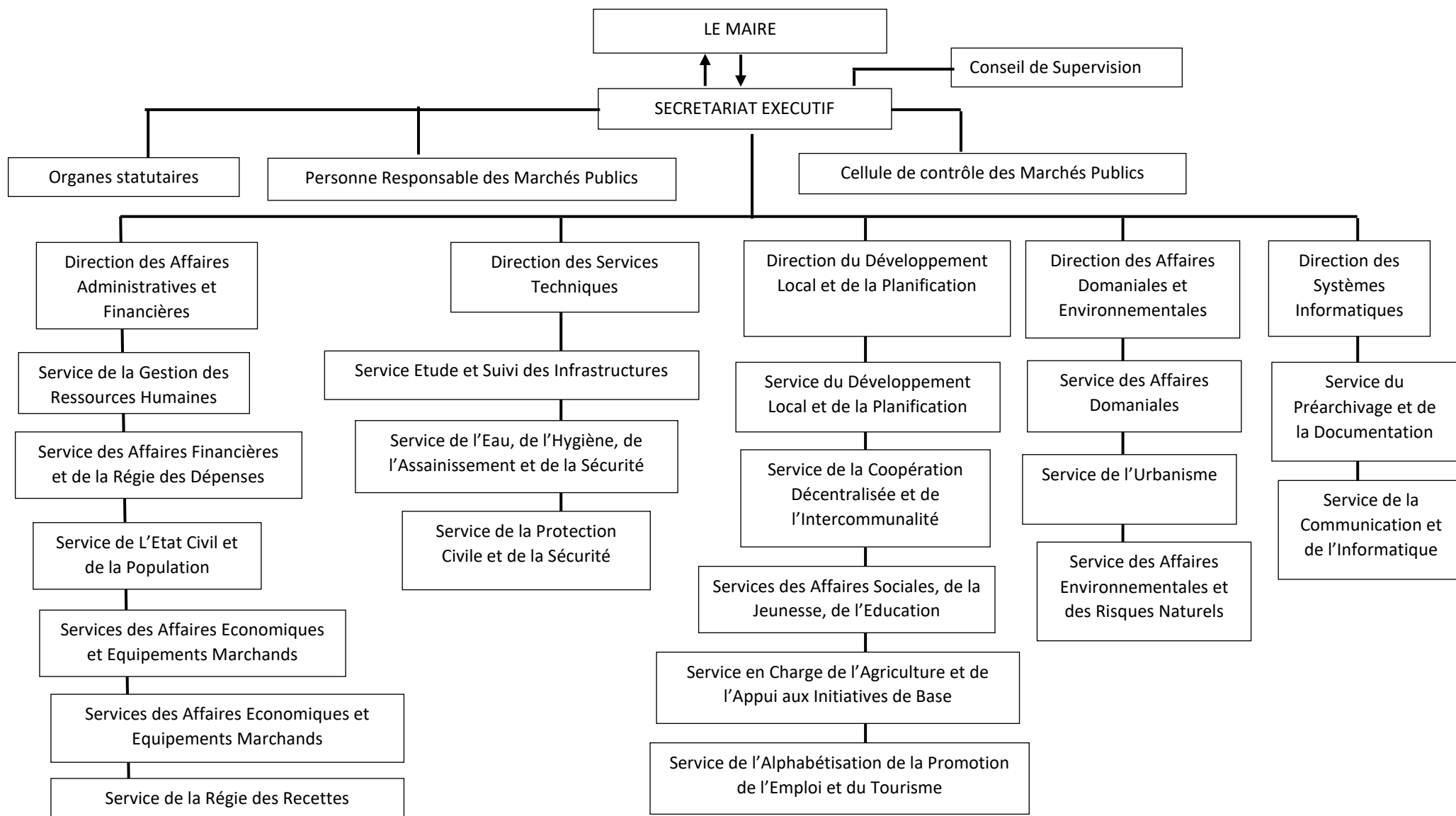
				Sérou 02. - Année 2021 Djougou II 01 ; Belléfoungou 01 ; Bariénou 03 ; Partago 05 -Année 2022 : Néant
Nombre séance de réédition de compte organisée	01	01	02	

Source : Secrétariat Exécutif mairie Djougou, 2023

❖ Organisation et fonctionnement de l'administration communale

L'administration communale est dirigée par un/une Secrétaire Exécutif(ve) qui coordonne les activités de tous les services y compris les arrondissements. Les directions et les services existants fonctionnent régulièrement. Les actions menées dans ces services cadrent bien avec l'ensemble des attributions à eux définies dans l'arrêté communal de création des services. Elles intègrent les trois (3) enjeux fondamentaux de la décentralisation et du développement local que sont la démocratie locale, le développement économique et social et le rayonnement politique et culturel. Cependant, toutes les attributions ne sont pas encore suffisamment exercées et traduites en actions concrètes au niveau de tous les services. Les attributions faiblement exercées sont relatives à la promotion de l'économie locale, au lotissement, à la gestion des ressources naturelles et des infrastructures sociocommunautaires, à l'aménagement du territoire, à l'emploi et la transformation digitale, et l'hygiène et assainissement.

Pour la promotion de l'économie locale, il n'existe pas un plan sectoriel de mobilisation des ressources propres de la commune. La base de la matière imposable n'est pas actualisée surtout le registre foncier urbain (RFU). A cela s'ajoute une absence d'une véritable politique de gestion durable de ressources naturelles. L'aménagement du territoire n'est pas contrôlé et particulièrement l'affectation des sols. Quant à l'état civil, les conditions de gestion des archives ne sont pas optimales ; ce qui non seulement accélère la dégradation des archives mais aussi rend difficile leur recherche engendrant d'énormes perte de temps aux usagers. L'organigramme de la mairie présenté ci-dessous renseigne sur les services existants.



Source : SRH mairie Djougou, 2022

Après analyse de l'organigramme, on constate que toutes les directions et services en place couvrent l'ensemble des compétences dévolues aux communes par le Code de l'administration territoriale et ils sont pourvus en personnel, donc fonctionnels. L'état du personnel se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 66 : Personnel par catégorie et par sexe

Catégorie	Homme	Femme	Total
A	7	2	9
B	10	4	14
C	11	3	14
D	15	2	17
E	6	0	6
Total	49	11	60

Source : SRH mairie Djougou, 2023

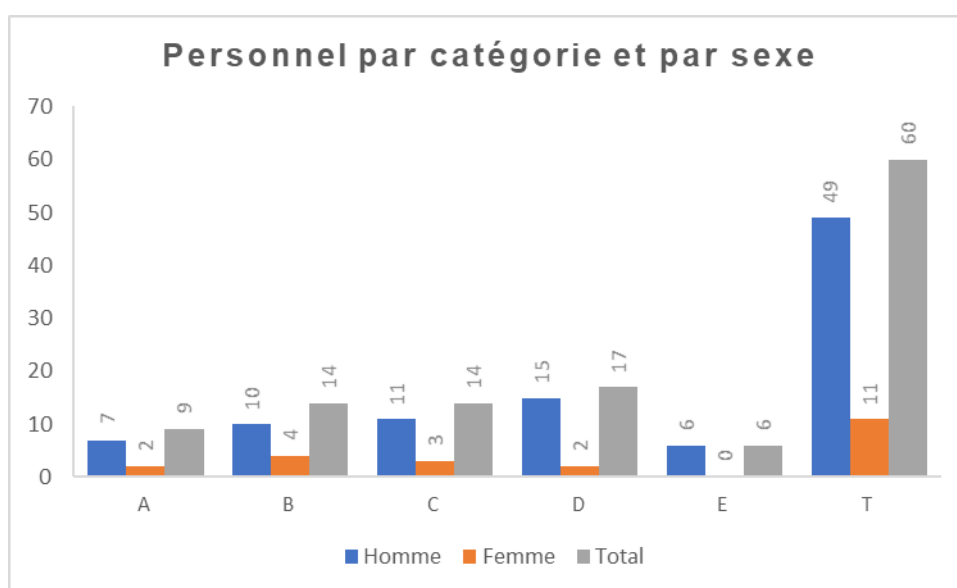


Figure 14 : Personnel par catégorie et par sexe

Source : SRH mairie Djougou, 2023

L'effectif du personnel est suffisant et qualifié pour offrir aux populations les services administratifs. Toutefois, le taux d'encadrement technique de l'équipe de la Mairie est encore faible et est à améliorer. Pour un encadrement efficace il faut trois agents pour un cadre A. Or, à la mairie de Djougou, le ratio est de cinq agents en moyenne pour un cadre de conception. Quant à la représentativité genre, seulement 18,33% du personnel toutes catégories confondues est féminine et sur les sept cadres A, deux sont de sexe féminin. Un effort doit être fait pour plus d'intégration genre au sein de l'administration communale.

Par ailleurs, la mairie ne dispose pas d'un manuel de procédures actualisé et de tous les services requis pour l'exercice total des nouvelles compétences liés à son nouveau statut passant de commune à statut ordinaire à commune à statut intermédiaire. Par conséquent, toutes les fonctions de développement de la commune ne sont pas encore accomplies de façon optimale.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4

La démarche d'élaboration du PDC 4 de la commune de Djougou est basée sur les phases du processus préconisée par le guide méthodologique, édition d'octobre 2022 intitulé « **Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des Plans de Développement Communaux** », réalisé par la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) relevant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Elle a été participative, inclusive.

Cette démarche est participative impliquant toute les parties prenantes au développement de la Commune. Au plan technique, les outils et approches utilisés sont conformes aux recommandations du guide national actualisé pour l'élaboration des PDC.

Les étapes clé du processus se présentent comme suit :

La phase préparatoire : Cette étape a permis de prendre les autorisations/actes nécessaires au niveau de l'administration communale (délibérations, arrêtés et installation du comité de pilotage). A la suite de ces actes, des communiqués radio sont diffusés pour informer la population de l'élaboration du PDC 4ème génération de la commune de Djougou. Un atelier de lancement du processus a été organisé au niveau de la commune.

L'évaluation du PCD 3ème génération : cette étape a été organisée, avec l'appui de l'Association des Communes de l'Atacora Donga (ACAD) qui a mis en place un outil Kobocollect pour faciliter la collecte et le traitement des données. Les critères tels la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la cohérence ont été utilisés dans l'évaluation. Cette évaluation a permis, d'une part de calculer le taux d'exécution physique et financier du PDC 3 et d'autre part, d'apprécier la prise en compte de certaines thématiques transversales dans le document.

Le diagnostic participatif : il a été conduit dans tous les arrondissements de la commune de manière simultanée. Une synthèse des données collectées a été faite et validée au cours d'un atelier organisé au niveau de la commune. Ce diagnostic a révélé l'état des lieux des différents secteurs de développement de la Commune.

L'élaboration de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement : elle a été faite au cours d'un atelier organisé le 20 mars 2023 et améliorée durant l'atelier du 31 mai 2023. Cette étape s'est inspirée des données du diagnostic et surtout les forces et les problèmes majeurs ainsi que les opportunités et menaces. Ces données ont permis l'élaboration de la Matrice des Orientations Stratégiques (MOS). Cette matrice a servi à la définition des orientations stratégiques ainsi que les objectifs de développement.

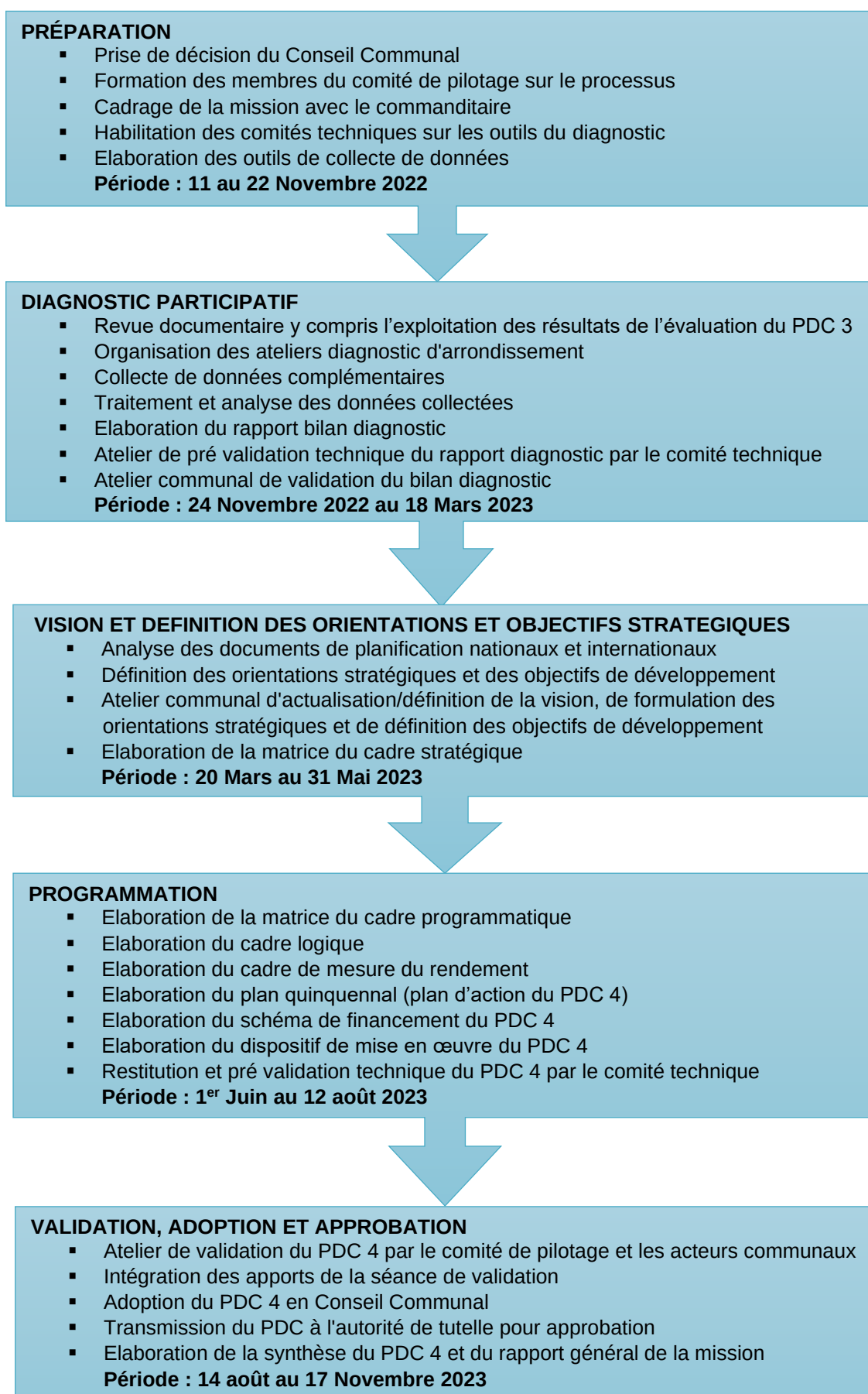
La programmation : Au cours de cette étape les objectifs ont été traduits en résultats et en actions concrètes au niveau de tous les secteurs. Ces actions ont été ensuite chiffrées sur la base des coûts unitaires retenus par les acteurs et du répertoire des prix à l'usage de l'administration publique en République du Bénin.

L'arbitrage : il a permis, au cours d'un atelier organisé avec les acteurs de revoir la pertinence des actions ainsi que les cibles chiffrées, en fonction des priorités et des perspectives de mobilisation des ressources.

Les mini-ateliers/retraites techniques : En dehors des ateliers prescrits par le guide, plusieurs mini-ateliers ont été organisés en vue d'améliorer la qualité du document et de vérifier le niveau de prise en compte des thématiques transversales ainsi que la cohérence des actions avec les orientations nationales.

La figure ci-dessous présente les différentes phases de la méthodologie d'élaboration du PDC4 de Djougou.

Figure 6 : Présentation de la synthèse du processus d'élaboration du PDC 4



III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'analyse de l'environnement interne et externe de la commune à travers l'outil SWOT ou FFOM et la documentation sur l'état actuel du développement de la commune a fait ressortir les principaux facteurs qui entravent le développement de la commune. Il s'agit notamment de :

- Impraticabilité des pistes de desserte rurale
- Faible aménagement des terres et des basfonds pour le développement agricole
- Insécurité
- Conflits entre éleveurs et les agriculteurs
- La migration des jeunes en direction du Nigéria, de l'Europe et le proche orient ;
- Le faible aménagement du territoire communal

Insécurité

La commune de Djougou, à l'instar de toutes les communes frontalières du Nord-Ouest du Bénin, est exposée à une situation sécuritaire très préoccupante liée à l'extrémisme violent. Elle est épargnée jusque-là des attaques terroristes mais sa position géographique proche des communes qui en subissent déjà fait craindre une menace sur la paix et la quiétude dans la commune. Cette situation suscite parfois une méfiance et la réserve de certains PTF et investisseurs privés à intervenir dans la commune. Cela rend difficile la réponse à la question de chômage des jeunes qui constitue une grande préoccupation au niveau des autorités communales. Les raisons fondamentales qui sous-tendent ce phénomène est le chômage et le sous emploi des jeunes, les difficultés financières. A cela, il convient d'ajouter la recherche de gain facile, le manque de formation et le comportement déviant de certains jeunes qui s'engage sur des voies peu orthodoxes dans la recherche des solutions à leurs problèmes et la discrimination de certaines couches de la population qui n'ont pas toujours accès au minimum des services sociaux de base.

Migration

La commune de Djougou est confrontée à la migration clandestine des jeunes. Ce phénomène prend d'ampleur au fil des années. En effet, la Commune de Djougou est classée au premier rang des communes migratoires au Bénin, Djougou connaît une forte migration incontrôlée des jeunes (filles comme garçons) vers l'Europe, le Nigéria, le Ghana, le proche et moyen Orient. D'après les données du RGPH4, 2013, le solde migratoire de la commune est (-5071) donc un solde négatif, ce qui signifie qu'elle est une des communes de forte émigration dans la Donga. Ce phénomène vide la commune de ces bras valides et engendrent la désillusion et désenchantement pour beaucoup qui sont victimes de maltraitance dans leurs pays d'accueil, de noyade en mer. De façon générale le bonheur recherché tourne au cauchemar et à l'esclavage pour la plupart d'entre eux surtout les enfants et les femmes.

Cette situation a pour conséquence le recul des activités économiques et la dislocation des familles avec comme corrolaire l'abandon parfois des épouses et des enfants et la multiplication des enfatns de rue.

Impraticabilité des pistes de desserte rurale :

La commune de Djougou dispose des pistes rurales qui desservent les villages et les zones de productions agricoles sont non carrossables. Elles assurent l'évacuation des biens et des personnes vers les centres urbains de la commune de Djougou et les marchés. Au niveau de la commune de Djougou, les pistes de desserte rurale sont essentiellement des voies latéritiques le plus souvent très dégradées en raison de l'érosion pluviale. Certaines sont sans ouvrages de franchissement. Ce qui rend très difficile leur praticabilité en toute saison et la mobilité des personnes. A ceci, il convient d'ajouter le non entretien de ces pistes et la non ouverture de certaines pistes très importantes pour améliorer l'accès aux fortes zones de production agricole.

Faible aménagement des terres et des basfonds pour le développement agricole

L'économie de la commune de Djougou repose essentiellement sur l'agriculture. Elle est pratiquée dans tous les arrondissements de la commune. Dans le cadre du développement de l'agriculture, la commune dispose de terres, des basfonds et certains ouvrages de captage et de stockage des eaux souterraines. Ces potentialités sont faiblement valorisées. Ce qui ne favorise pas le développement de l'agriculture qui reste tributaire des saisons. L'analyse des causes de cet état de chose révèlent entre autres le faible investissement dans l'aménagement hydro agricole par la commune, les partenaires techniques et l'Etat central. A cela, on peut ajouter la faible maîtrise des techniques d'exploitation des zones humides et les bas-fonds résultante de manque de formation technique des producteurs sur la maîtrise de l'eau et la destruction par les éleveurs (transhumans) de certains équipements mis en place aux fins de la maîtrise de l'eau. Cette situation rend difficile la production agricole en toute saison en vue de couvrir les besoins alimentaires en période de soudure et la disponibilité des légumes, de la tomate, du crin et autres produits très riche en oligo-éléments.

Conflits entre éleveurs et les agriculteurs à l'interne

Le conflit entre éleveurs et 'agriculteurs est un phénomène qui est très répandue dans la commune et crée de psychose entre la population. Ce fléau est dû à la destruction des cultures conséquence de l'inexistence de couloir de passage, de parc de pâturages et de la divagation des animaux. Aussi le faible fonctionnement du comité de gestion de transhumance, qui est censé gérer à la fois les problèmes des conflits internes et externes ne facilite pas le dialogue entre agriculteurs et éleveurs au niveau interne. Ce conflit impacte négativement la production agricole et la rareté de certains produits tels que le manioc

IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

4.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3

D'un coût global de sept milliards quatre cent onze millions cinq cent cinquante mille (7 411 550 000 FCFA à l'élaboration, le budget du PDC 3 de Djougou a été exécuté à l'évaluation à quatre milliards trois cent six millions deux cent trente et un mille (4 306 231 000) F CFA avec un taux d'exécution physique (TEP) de 61,40% et un taux d'exécution financière (TEF) de 58,10% en décaissement.

Dans l'ensemble, les programmes et projets du PDC 3 ont été pertinents et cohérents par rapport aux orientations stratégiques de la commune, de la région et du pays. Sa mise en œuvre a été relativement efficace et efficiente au regard de l'écart entre le taux d'exécution physique et financière. Le PDC 3 de la commune de Djougou a eu des effets positifs sur la vie socioéconomique de la population en général et la performance de l'administration communale en particulier.

Quant à la durabilité (pérennité ou viabilité) des effets/acquis de la mise en œuvre du PDC 3, il ressort de l'évaluation que ses effets sont visibles et touchent plusieurs secteurs de la vie des populations. La prise de conscience professionnelle pour améliorer l'assiduité au service en renforçant le caractère continu du service public, la facilité d'accès aux services publics de base, le relèvement du statut socioéconomique des femmes et des hommes, des usagers des marchés, le renforcement de la fourniture d'eau potable à la population et des soins de santé primaires et l'amélioration de la gouvernance au niveau de tous les secteurs dans le cadre de la gestion restent autant d'éléments pour assurer la durabilité, les impacts / effets produits par la mise en œuvre du PDC 3 de la commune. Ces différentes retombées entrent dans la culture d'organisation résiliente de la commune.

Par ailleurs, il urge de mettre en place un budget de reprofilage annuel des routes et pistes de la commune pour garantir l'accessibilité aux services publics de base. La mise en place d'une stratégie de mobilisation sans faille des ressources et la motivation du personnel administratif communal constituent un véritable facteur de performance de la commune. De même, dans le domaine de la planification locale, des expériences doivent être capitalisées en vue de la valorisation et du renforcement du capital humain.

La durabilité ou la pérennité des acquis induits par la mise en œuvre du PDC3 nécessite la prise des mesures de soutien et d'accompagnement. Comme moyens de pérennisation des acquis, on peut citer entre autres :

- le renforcement du partenariat avec les organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un cadre de collaboration avec la diaspora ;
- le recours par la commune à des financements innovants ;
- le renforcement de la mobilisation de la TDL et des impôts sur fonciers bâtis et non bâtis ;
- l'élaboration des rapports de capitalisation des acquis sur les initiatives mises en place par la Commune.

De son évaluation, plusieurs leçons apprises pourraient améliorer la mise en œuvre du PDC 4 dont les plus importantes sont :

- la prédominance des sources informelles dans l'appropriation du PDC au détriment des sources officielles ;
- la faible coordination des interventions des partenaires ;
- la faible capacité de la Commune à mobiliser les ressources propres pour accompagner le développement à la base.

A partir de ces leçons apprises, des recommandations ont été formulées pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre du PDC 4. Il s'agit entre autres de :

- mettre l'accent sur les canaux officiels pour la vulgarisation du PDC tels que les sessions du Conseil communal, les audiences publiques de reddition de compte et les émissions radio ;
- faire des efforts en matière de mobilisation des ressources propres en vue du financement des actions qui ont un impact sur la population ;
- mettre en place un dispositif de suivi-évaluation qui collecte les données et les archives pour pallier au manque de données.

4.2. Diagnostic des secteurs sociaux

4.2.1. Accès à l'eau potable

La fourniture d'eau potable est assurée par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) en milieu urbain selon les critères de l'INSAE et le relais est pris par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR). L'ensemble de ce dispositif institutionnel a permis de réaliser le taux de desserte présenté dans le tableau 8 ci-après :

Tableau 5: Desserte en eau potable

Arrondissement	Pop_Actuelle	Besoins	EPE	EPE_Fonct	EPE_panne	Taux_dess
BAREI	17 421	70	22	22	0%	32,37
BARIENOU	49 809	200	165	145	12%	64,525
BELLEFOUNGOU	8 409	33	35	33	6%	155,775
BOUGOU	12 888	52	21	20	5%	42,65
DJOUGOU I	44 381	177	35	27	23%	18,01
DJOUGOU II	38 346	153	26	21	19%	17,76
DJOUGOU III	37 401	148	11	10	9%	26,55
KOLOKONDE	38 764	154	79	79	0%	62,63
ONKLOU	32 747	131	63	61	3%	47,75
PATARGO	37 901	152	55	54	2%	50,3
PELEBINA	15 840	63	31	28	10%	39,27
SEROU	20 828	84	36	24	33%	29,02
Pop total	354 735	1 417	579	524	10%	49

Source : Consultants IPB, 2022

Le taux de desserte en milieu rural est de 49%, ce qui signifie que près de la moitié de la population de la commune de Djougou ne sont pas desservie en eau potable tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation est plus préoccupante dans les arrondissements de Bougou, Pélébina et de Sérrou. Le besoin à combler dans l'immédiat est donc de 939 EPE en milieu rural.

En ce qui concerne le réseau SONEB, seul le chef-lieu de la commune est couvert avec 394 abonnés en 2017 avec un linéaire de 106 129 m de canalisation. Selon la norme de la SONEB un abonnement dessert 02 ménages de 6 personnes. Ainsi, la population totale desservie par la SONEB peut être estimée à 4 728 Habitants. Ce qui représente un taux de desserte de 4% environ. Le besoin à couvrir est donc de 478 EPE en milieu urbain.

Cela traduit qu'il reste une frange importante de la population qui a difficilement accès à l'eau potable ou n'y a pas du tout accès. La situation devrait être améliorée avec la réalisation et la mise en service de nouvelles AEV multi-villages réalisées par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR). L'extension du réseau de la SONEB s'impose également aujourd'hui dans Djougou centre et les chefs-lieux des arrondissements qui s'urbanisent.

L'Etat à travers l'ANAEMPR doit poursuivre les efforts pour réaliser des ouvrages d'eau potable additionnels afin d'atteindre les ODD n°6 fixés à l'horizon 2030.

Au total, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** existence des infrastructures d'eau potable ; volonté manifeste des autorités communales à satisfaire les besoins en eau potable des populations ;
- **Faiblesses :** insuffisance et inégale répartition des infrastructures d'eau potable ;
- **Opportunités :** disponibilité de la SONEB et de l'ANAEPMR pour améliorer le taux de desserte en eau respectivement en milieu urbain et en milieu rural ;
- **Menaces :** prolifération des forages privés non autorisés assortie de la consommation d'eau de qualité douteuse.

La figure 7 illustre la couverture géographique des infrastructures hydrauliques dans la commune.

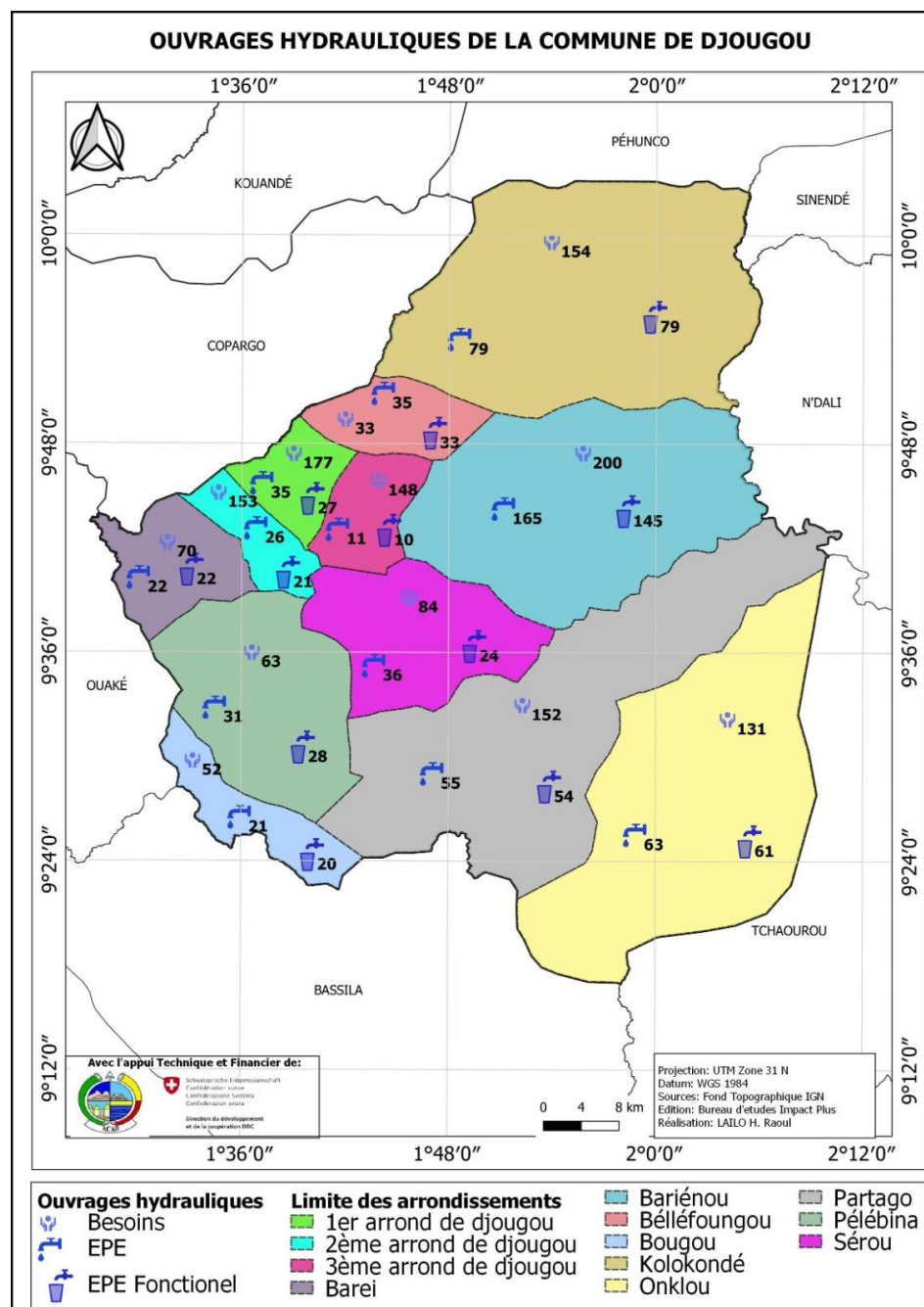


Figure 7 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Djougou

4.2.2. Etat des lieux du système éducatif

Le système éducatif de la commune de Djougou est caractérisé par trois ordres d'enseignements à savoir :

- le maternel et le primaire ;
- le secondaire, technique et professionnel ;
- le supérieur.

4.2.2.1. Enseignement maternel

En 2021, la commune de Djougou compte 106 écoles maternelles dont 10 privées, disposant la section 1 et 2. L'effectif des écoliers de l'ensemble des EM est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Effectifs des écoliers à la maternelle

		EFFECTIFS DES ELEVES								
		Section 1			Section 2			Section 1 et 2		
Commune		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
DJOUYOU	Public	2 615	2 708	5 323	126	120	246	5 103	5 221	10 324
	Privé	277	257	534	4	6	10	357	336	693
	Total	2 892	2 965	5 857	130	126	256	5 460	5 557	11 017

Source : Annuaire statistiques, MEMP, 2021

Sur 25 250 enfants de 2 à 4 ans à scolariser en 2022 seulement 11 017 sont effectivement préscolarisés, soit 43,63% de taux brut de pré scolarisation si on met ensemble les effectifs du public et du privé. C'est un faible taux qui appelle à mettre en place des infrastructures complémentaires et à sensibiliser davantage les populations sur la nécessité de pré scolariser les enfants où qu'ils se trouvent.

Tableau 7 : Nature et nombre de salles de classe au maternel

		SALLES DE CLASSE									
Commune	Eff. élève	Matériaux définitifs		Murs en matériaux provisoires et toitures en matériaux définitifs		Murs et toitures en matériaux provisoires		Total		Appâté	Sans mur
		En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover		
Djougou	10 324	69	16	7	8	8	12	84	36	4	1

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

Sur l'ensemble des 75 salles de classe disponibles 16 sont en mauvais état ou en matériaux précaires donc à construire afin d'offrir un cadre d'étude adéquat aux apprenants. En définitive, il est nécessaire de construire 161 salles de classe les années à venir avant de pouvoir couvrir l'effectif des enfants à préscolarisés. En ce qui concerne l'état des mobiliers, il se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 8 : Mobiliers des écoles maternelles de la commune (public)

Commune	Nombre d'écoles	Eff. élèves	MOBILIER								
			Bureaux	Chaises	Armoires et placards	Tableaux	Tables de jeu	Tables pour enfants	Tabourets pour enfants	Chaises pour enfants	Nattes
DJOUYOU	96	10 324	94	130	71	152	93	4063	233	3544	430

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

Les mobiliers disponibles sont insuffisants par rapport au nombre d'enfants à l'école. Si on devait préscolariser tous les enfants qui le méritent, il faut presque le double de ces équipements et matériels pour une éducation adéquate et confortable de tous les enfants scolarisables à la maternelle. Quant aux équipements d'accès à l'eau potable et d'hygiène, l'analyse est semblable.

Tableau 9 : Équipements des écoles maternelles publiques de la commune

			EQUIPEMENT			
	Nombre d'écoles	Effectif des élèves	Eau courante	Forage	Puits	Citerne
DJOUGOU	96	10 324	7	5	5	0

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

La couverture des écoles en équipements est très faible en eau potable et latrines, très indispensables pour l'hygiène corporelle et nutritionnelle des enfants. Il est donc impérieux de réaliser dans toutes les écoles des ouvrages d'AEP et de latrines afin de sauvegarder la santé des enfants à l'école.

Le nombre d'enseignant qualifié dans les EM est tout autant faible que les équipements. L'effectif du personnel disponible est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Répartition des APE et ACE, selon le genre (public)

Commune	Salles de Classe	Effectifs des élèves	APE			ACE			Autres		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
DJOUGOU	168	10 324	6	3	9	61	117	178	19	32	51

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

Le personnel enseignant est en nombre satisfaisant pour un bon encadrement des enfants. Cependant, il est important de les sédentariser à travers des mesures de motivation et d'encouragement pour leur maintien au poste. Nonobstant, il est important de prévoir un recrutement complémentaire pour les sections à ouvrir en vue de la préscolarisation des enfants en attente d'être et de la croissance de leur effectifs les années à venir.

4.2.2.2. Enseignement primaire

La commune de Djougou compte 258 écoles primaires publiques, 49 écoles primaires privées, et deux (02) centres d'éducation alternative, selon les Annuaire statistiques du MEMP, 2021. Mais la plupart des écoles sont confrontées aux problèmes de manque de salles de classe et d'équipements et matériels scolaires.

En ce qui concerne les infrastructures leur état est présenté ainsi qu'il suit :

Tableau 11 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées au primaire

Commune	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
2019 -2020							
DJOUGOU	Bon	1 087	3	79	1	1 170	75,6%
	Mauvais	63	3	188	13	267	
	Total	1 150	6	267	14	1 437	
	2020 - 2021						
	Bon	1 140	2	76	0	1 218	76,8%
	Mauvais	61	1	180	24	266	
	Total	1 201	3	256	24	1 484	

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

Les salles de classe demeurent insuffisantes et un grand nombre sont en mauvais état ou en matériaux précaires. En 2021, elles sont à près de 77% en matériaux définitifs, soit 23% en matériaux précaires, ce qui équivaut à un déficit de 280 salles de classes qu'il faut construire/réhabiliter afin d'offrir un cadre d'étude adéquat aux apprenants et au personnel enseignant. Ce déficit pourrait déteindre sur la performance de l'école.

En ce qui concerne le personnel enseignant, le diagnostic a montré une insuffisance tant au niveau de l'effectif que de la qualité comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 12 : Répartition des enseignants par qualification, selon le genre

Genre	Instituteurs	Instituteurs adjoints	Sans qualification	Non déclaré	Total	Pourcentage enseignants qualifiés
2019 - 2020						
Masculin	789	214	104	0	1 107	90,61%
Féminin	200	139	30	0	369	91,87%
Total	989	353	134	0	1 476	90,92%
2020 - 2021						
Masculin	805	204	124	0	1 133	89,06%
Féminin	192	133	35	0	360	90,28%
Total	997	337	159	0	1 493	89,35%

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

La répartition des enseignants par statut, selon le genre et par commune en 2019 – 2020 et 2020 – 2021 se présente comme suit dans le tableau 14 :

Tableau 13 : Répartition des enseignants par statut, selon le genre

Commune		Agents Permanents de l'Etat	Agents Contractuels de l'Etat	Enseignants Communautaires	Autres	Total	Pourcentage d'Agents de l'Etat
2019 – 2020							
Djougou	Masculin	273	487	16	331	1 107	68,65%
	Féminin	49	141	3	176	369	51,49%
	Total	322	628	19	507	1 476	64,36%
2020 – 2021							
Djougou	Masculin	258	499	11	365	1 133	66,81%
	Féminin	48	142	1	169	360	52,78%
	Total	306	641	12	534	1 493	63,43%

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2020, 2021

L'analyse des tableaux 15 et 16 montre une insuffisance de 10% d'enseignants qualifiés contre 36,57% d'enseignants dont les statuts sont précaires. Ces taux représentent respectivement 159 agents qualifiés et 546 sous contrat communautaires à combler afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et le statut du personnel.

En outre, les ratios au niveau de l'enseignement primaire exprimant le respect ou non de certaines normes EQF et la qualité du cadre d'apprentissage se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 14 : Ratios écoliers par maître, écolier par salle de classe et élèves par groupe pédagogique

Commune	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio Elèves par Groupe Pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
Djougou	258	51,0	49,7	49,5	1,03

Source : Annuaire statistiques scolaires, MEMP, 2021

Quant aux indicateurs de performance du système éducatif, le taux brut de scolarisation global est de 116,84% et 113,83% pour les filles contre 119,59% chez les garçons. C'est un taux élevé très encourageant, au-delà même des 100% attendus.

Malgré cet important taux brut de scolarisation, le taux d'achèvement global est de 41,44%, chez les garçons 43,44% contre 39,16% chez les filles. Ce taux est globalement très faible et particulièrement plus bas chez les filles, si on se réfère aux taux bruts de scolarisation. Les causes se trouvent dans l'exode rural, les grossesses et mariages précoces.

De façon générale, tous les arrondissements disposent d'équipements éducatifs de niveau maternel, et primaire. Cependant, la plupart des équipements existants souffrent d'un manque de salles de classes ou d'un besoin de réfection des salles existantes avec pour effet des salles surchargées notamment au primaire. Elles ne disposent pas toutes d'approvisionnement en eau potable, de latrines et d'énergie électrique. Il faut également souligner que la majorité des structures éducatives ne sont pas équipées pour accueillir des Personnes en Situation de Handicaps. Les seules actions réalisées à ce jour constituent la réalisation de rampes d'accès au niveau de certaines écoles.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : existence des infrastructures scolaires de la maternelle et du primaire ; volonté manifeste des autorités communales ; existence d'enseignants qualifiés ;**
- **Faiblesses : insuffisance notoire des salles de classe ; mauvais état des salles de classe ; existence de salles de classes en matériaux précaires ; insuffisance ou absence totale des ouvrages pour la sécurité sanitaire des usagers (eau, latrines et électricité) ;**
- **Opportunités : disponibilité de l'Etat à construire des salles de classe par son bras technique l'Agence de Construction des Infrastructures de l'Education ; existence de cantines scolaires ; existence de PTF intervenant dans l'éducation ;**
- **Menaces : abandon des classes ; orientation des enfants scolarisables vers d'autres activités ou formations sans avenir.**

4.2.2.3. Enseignement secondaire, technique et professionnel

La commune de Djougou compte 51 établissements secondaires dont 21 privés, 02 lycées techniques (Lycée Technique de Djougou et le lycée agricole de Bariénou), qui assurent la formation technique et agricole dans la commune et même à l'échelle régionale, et 02 U.P de 2^{ème} Chance. Tous les CEG des chefs-lieux de chaque arrondissement dispose d'un second cycle et toutes les séries. On dénombre dans l'ensemble des établissements des salles de classe en matériaux définitifs et en matériaux précaires. L'état et la proportion des salles de classe sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 15 : Nature et nombre de salles de classe par commune

Commune	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
Djougou	Bon	388	0	0	0	388	77,75%
	Mauvais	0	0	0	111	111	
	Total	388	0	0	111	499	

Source : DDESFT Donga, 2022

L'analyse dégage une proportion de 77,75% de salles de classes en matériaux définitifs, donc 22,25% sont délabrés ou en matériaux précaires, ce qui représente 111 salles de classe à construire dans les tout prochaines années afin soulager les peines des élèves et des enseignants.

Tableau 16 : Couverture en mobiliers et autres équipements par statut des établissements

COMMUNE	STATUT	EFF. ELEVES	1 PLACE	2 PLACES	NBRE PLACES ASSISES	RATIO ELEVES PLACES ASSISES
Djougou	Public	12818	39	9074	18187	0,7
	Privé	1566	9	1237	2483	0,6

Source : DDESFT Donga, 2022

L'analyse montre un nombre de places assises réelles de 9 113 disponibles pour 12 818 élèves, soit un déficit de 1 853 tables et bancs de 02 places à réaliser dans les tout prochaines années afin que tous les élèves aient une place assise.

Quant à la couverture en eau, électricité, infrastructures sportives, de laboratoires et de bibliothèques dans l'enseignement secondaire, le constat est le même comme l'illustrent les tableaux ci-après :

Tableau 17 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité

Commune	Nbre d'Etablissement	Nbre Etablissements ayant						
		Electricité	Solaire	Eau courante	Eau citerne	Eau puits	Eau forage	Electricité, Eau, Clôture, Latrines Filles
Djougou	42	13	2	5	0	13	6	5

Source : DDESFT Donga, 2022

Tableau 18 : Répartition des établissements selon les infrastructures sportives

Commune	Nbre d'Etablissement	Nbre Etablissements ayant des						
		Infrastructures sportives	Infrastructures Handball	Sautoir	Grimper	Relais	Infirmerie	Infirmeries fonctionnelles
Djougou	42	28	17	15	8	7	3	3

Source : DDESFT Donga, 2022

Tableau 19 : Nombre de salles de classe, laboratoires et bibliothèques

Commune	Nbre Etabl.	Nbre total Isoirs	Nbre Salles en Matériaux provisoires	Nbre Laboratoires	Nbre Laboratoires équipés utilisés	Bibliothèques matériaux définitifs	Nbre Bibliothèques pourvues en ouvrages
Djougou	42	241	111	11	8	6	6

Source : DDESFT Donga, 2022

Par rapport à certains équipements très fondamentaux pour la formation des apprenants, tels que les laboratoires, les infirmeries, l'électricité et les infrastructures sportives, on constate une insuffisance criarde dans tous les établissements. Par exemple il n'existe que 11 laboratoires sur 42 CEG, soit 31 qui n'en disposent pas où il est impérieux d'en construire, l'électricité n'est disponible que dans 13 établissements sur les 42 et l'infirmerie dans 03 CEG seulement.

Au niveau de l'enseignement technique et professionnelle la situation n'est pas non plus reluisante. La couverture en eau et électricité et la disponibilité d'infrastructures sportives et sanitaires et autres est insuffisante comme l'illustrent les tableaux ci-après :

Tableau 20 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité

Commune	Nbre d'Etablissement	Nbre Etablissements ayant						
		Electricité	Electricité Réseau	Electricité solaire	Eau courante	Eau puits	Eau forage	Electricité, Eau, Clôture, Latrines Filles
Djougou	3	1	1	0	1	1	0	1

Source : DDESFPPT Donga, 2022

Tableau 21 : Infrastructures de santé et de sport

Com.	Nbre d'Etablissement	Nbre Etablissements ayant des									
		Infrastructures sportives	Terrain de football	Terrain de Handball	Terrain de Basket	Terrain de volley	Sautoir	Grimper	Relais	Infirmierie	Infirmieries fonctionnelles
Djougou	3	2	2	1	1	1	1	1	0	1	1

Source : DDESFPPT Donga, 2022

Tableau 22 : Autres infrastructures

Commune	Nbre Etabl.	Nbre total Isoloirs	Nbre isoaloirs séparés filles	Nbre Salles en Matériaux définitifs	Nbre ateliers en matériaux définitifs
Djougou	1	12	4	11	2

Source : DDESFPPT Donga, 2022

Sur les 03 établissements le manque d'équipement est varié. L'analyse montre qu'il y a 02 à doter d'électricité et d'eau potable. Les ateliers de travail de la plupart des établissements sont sous équipés en matériels et équipements d'apprentissage. Il est indispensable pour une formation technique et professionnelle qu'une acquisition soit diligemment faite. Cependant les salles de classes sont totalement en matériaux définitifs étant donné que c'est un projet étatique qui est à la base de leur création.

En ce qui concerne le ratio des élèves par rapport à l'effectif des enseignants au poste et le nombre de salles de classe disponibles, il se présente comme suit :

Tableau 23 : Ratios élèves par enseignant, élève par salle de classe

Départements / Communes	Nombre CEG	Ratio Elèves par enseignant	Ratio Elèves par salle de classe
DJOUGOU	42	20	34

Source : DDESFPPT Donga, 2022

Le ratio élève enseignant ne correspond pas à l'idéal souhaité. Il est en deçà des normes requises qui est de 50 maximum. Il en est de même pour le ratio élèves par salle de classe. On peut alors dire que l'effectif du personnel enseignant est suffisant ainsi que le nombre de salles de classe. Toutefois, il faut signaler que 42,13% des enseignants sont des aspirants. Les détails par catégorie d'enseignant sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 24 : Nombre enseignant par catégorie et par sexe

	Agents Permanents de l'Etat	Agents Contractuels de l'Etat	Enseignants Aspirants	Autres	Total	Pourcentage d'Agents de l'Etat
DJOUGOU						
Masculin	18	237	233	4	492	51,82%
Féminin	0	10	49	2	61	16,39%
Total	18	247	282	6	553	47,92%

Source : DDESFPPT Donga, 2022

L'analyse montre une insuffisance des enseignants agents permanents de l'Etat. Ils font 48% environ tandis que les autres catégories d'agents ayant un statut précaire s'élève à près de 52%. C'est une

situation qui a d'impact sur la qualité de l'enseignement et la stabilité au poste. Il est alors nécessaire d'améliorer la qualité du personnel enseignant en recrutant davantage les plus qualifiés.

Somme toute, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : existence d'un potentiel d'enfants du primaire à poursuivre les études au secondaire ; disponibilité des parents à offrir une formation du secondaire à leurs enfants ; existence des salles de classes en matériaux définitifs ; existence d'enseignants ; volonté manifeste des autorités communales à satisfaire les besoins en formation des enfants au secondaire ;**
- **Faiblesses : insuffisance d'enseignants APE ; manque d'infrastructures adéquates au niveau de l'enseignement technique ;**
- **Opportunités : disponibilité de l'Etat à assurer la formation des enfants au secondaire et en technique ;**
- **Menaces : exode rural des enfants en âge de faire le secondaire ; orientation des enfants vers d'autres formations parascolaires ou activités ; abandon des classes.**

4.2.2.4. Enseignement supérieur

Djougou abrite un campus universitaire spécialisé en agronomie et autres filières connexes qui est rattaché à l'université de Parakou. Hormis ce centre universitaire, Djougou dispose du Centre Universitaire de Sérour et d'autres universités privées (HECM, ESM, IRGIB Africa) qui forment dans le domaine du management, de la gestion des projets, du suivi-évaluation et de la communication d'entreprise.

Mais, il faut dire que l'offre en matière de formation du supérieur est largement insuffisante dans la commune de Djougou. Ce qui oblige les parents à envoyer leurs enfants admis au BAC dans d'autres villes avec ses corollaires : charges élevées, perte du suivi et du contrôle des enfants devenus étudiants exposés à toutes les formes de délinquance ; etc.

Somme toute, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : disponibilité de centres universitaires, disponibilité d'un potentiel d'étudiants ; disponibilité de parents engagés à assurer la formation universitaire pour les enfants ;**
- **Faiblesses : insuffisance de centres universitaires ;**
- **Opportunités : disponibilité des promoteurs d'universités privées ;**
- **Menaces : exode rural ; orientation des enfants vers d'autres formations ou activités ; l'arrêt de la formation des enfants au secondaire.**

4.2.2.5. Structures d'alphabétisation

En ce qui concerne l'alphabétisation, Djougou fait partie des communes affichant les plus faibles taux d'alphabétisation, les centres n'existent que de nom. Ils ne sont pas construits ni équipés et les maîtres alphabétiseurs ne sont pas motivés. La situation de l'alphabétisation dans la commune est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 25 : Centres et équipements de l'alphabétisation

Centres	Equipements	Apprenants		Facilitateurs
		H	F	
Kilir	Néant	20	15	ADAMOU Rabiou 96 87 22 81
Zountori 1	Néant	20	00	
Zountori 2	Néant	21	09	ISSAKA Madjidou 97 93 73 40
Barei	Néant	09	16	A ouvrir à partir de janvier 2023
Bariénou	Néant	04	21	
Belléfoungou	Néant	05	20	
Bougou	Néant	06	19	
Djakpingou	Néant	00	26	
Foumbéa	Néant	01	24	
Onklou	Néant	09	16	
Partago	Néant	06	19	
Pélébina	Néant	07	18	
Paparapanga	Néant	10	15	
TOTAL		128	218	

Source : Coordonnateur Communal de l'Alphabétisation

Aujourd'hui, il existe très peu d'investissements dans ce secteur malgré le désir de la population jeune et adulte d'apprendre dans les langues locales ; de rares structures existent et certaines ne fonctionnent pas à cause du manque de ressources humaines et financières.

Au total, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** existence de population jeune et adulte désireuse de s'alphabétiser ; disponibilité de centre d'alphabétisation ;
- **Faiblesses :** centres d'alphabétisation existants non construits et non équipés ; peu d'investissements dans le secteur ;
- **Opportunités :** disponibilité de la commune à assurer l'alphabétisation ;
- **Menaces :** exode rural.

La carte ci-dessous présente la répartition des infrastructures scolaires pour tous les ordres d'enseignement dans la commune de Djougou.

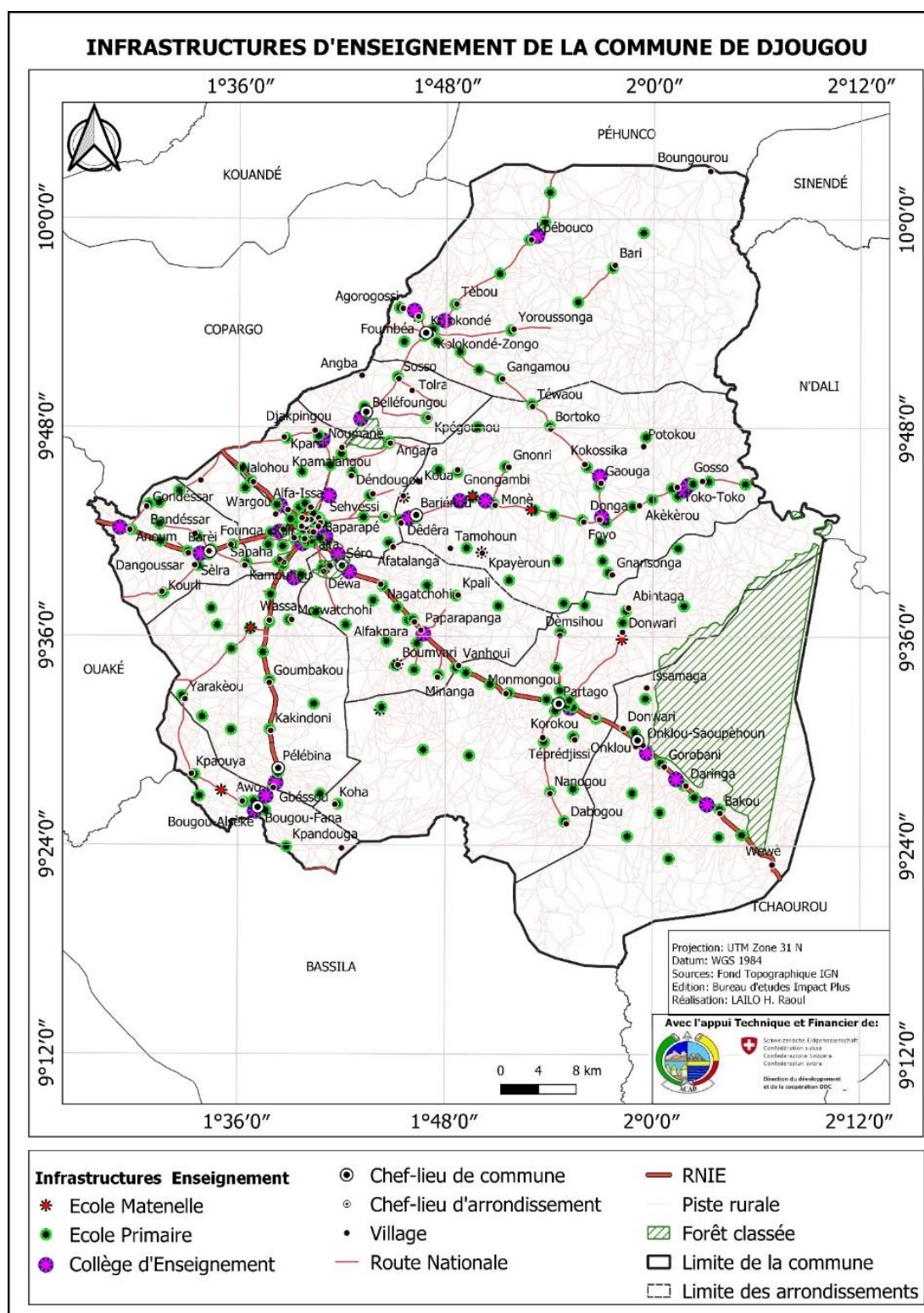


Figure 8 : Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Djougou

4.2.3. Secteur de la santé

Le système national de santé a une structure pyramidale calquée sur le découpage territorial et comprend trois différents niveaux :

- le niveau central ou national sous la tutelle directe du Ministère de la Santé ;
- le niveau intermédiaire ou départemental sous la tutelle directe de chaque Direction départementale de la santé ;
- le niveau périphérique organisé en zones sanitaires regroupant une ou plusieurs communes.

Djougou est dans la zone sanitaire Djougou – Ouaké - Copargo. La zone sanitaire est structurée autour des institutions sanitaires suivantes :

- HZ : Hôpital de Zone
- CSC : Centre de Santé Communale
- CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
- dispensaire ou maternité isolée.

Le centre de santé d'arrondissement est la plus petite formation sanitaire du public et est composé d'un dispensaire et d'une maternité. Les institutions sanitaires dans la commune de Djougou sont réparties comme suit :

Tableau 26 : Couverture en Centres de Santé

Commune	Arrond (1)	CHD	HZ	CS (Disp + Mat) (3)	Disp seul (4)	Mat seule (5)	CS privé (6)	Hôpital	Arrond couverts en CS (7)	Taux de couverture sanitaire (8)=(7)/(1)	Nb d'hbts/ CS = (2)/(3+4+5+6+7)
DJOUGOU	12	1	1	14	3	6	15	1	12	100%	8 620

Source : MS/BZ DCO 2021

Les données de ce tableau révèlent que la commune de Djougou dispose d'infrastructures sanitaires en nombre suffisant comme en témoigne le taux de couverture. Mieux, chaque arrondissement dispose d'un CSA. Mais, il faut souligner que les centres de santé connaissent d'une manière générale, une insuffisance de salles d'hospitalisation, de personnel soignant qualifié et d'un plateau technique peu relevé. En outre, l'eau potable et l'électricité n'y sont pas disponibles et certains centres ont des problèmes d'insécurité du fait de l'absence de clôture.

Par ailleurs, il est à signaler que certains villages /Hameaux sont très éloignés des centres de santé d'arrondissement ou même des dispensaires et maternités isolés au point où ils sont difficiles d'accès aux populations qui ne peuvent donc pas bénéficier de leurs prestations. Ces longues distances sont aggravées par l'état d'impraticabilité totale ou presque totale des pistes rurales qui relient les villages aux centres de santé.

La présence de relais communautaires dans les différents villages est effective mais, ceux-ci ne disposent pas des compétences et capacités nécessaires pour une prise en charge immédiate des populations de ces villages.

Le tableau ci-dessous présente la situation actuelle de la couverture en relais communautaires dans la commune de Djougou par Arrondissement :

Tableau 27 : Couverture de la commune en relais communautaires

Arrondissements	Nombre de Formations sanitaires	Nombre de RC fonctionnels
Barei	2	13
Bariénou	4	41
Béllefoungou	1	5
Bougou	1	7
Djougu1	3	26
Djougu2	2	28
Djougu3	1	23
Kolokondé	4	25
Onklou	3	12
Partago	2	30
Pélébina	1	19
Sèrou	2	23
Total	26	252

Source : SIAN'SON, 2021

NB : Il est à noter qu'avec la nouvelle politique de santé communautaire, d'autres nouveaux relais seront identifiés et deviendront promotionnels pour couvrir les ménages. Malgré la présence de ces acteurs, tous les ménages ne sont pas couverts contrairement à l'objectif de la nouvelle politique de santé communautaire dont l'approche est basée sur le « ONE Health » ; des cas de paludisme, de toux, de diarrhée et autres affections persistent dans les communautés comme l'indique les statistiques ci-dessous :

Tableau 28 : Paludisme et anémie chez les femmes enceintes en 2021

Commune	Paludisme simple détecté chez les femmes enceintes		Paludisme grave détecté chez les femmes enceintes	% des Femmes enceintes testées positive au paludisme $4 = (2)/(1+2)$	Nbre de femmes souffrant d'anémie 5
	Cas clinique 1	Cas confirmé 2			
	807	8 991		91,76	508
Djougu	807	8 991	256	91,76	508

Source : DPS/SPAF/DDS-D, 2021

Tableau 29 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021

Commune	Nbre d'enfants reçus pour corps chaud	Nbre d'enfants reçus pour corps chaud testés au TDR	% d'enfants reçus pour corps chaud testés au TDR	Nbre d'enfants ayant corps chaud testés + au TDR (ID6)	% d'enfants ayant corps chaud testés + au TDR (ID6)	Nbre d'enfants 6 à 59 mois corps chaud testés +et traités avec CTA	% d'enfants 6 à 59 mois corps chaud testés +et traités avec CTA
Djougu	11 699	11 226	96	10 345	88,4	10 345	100

Source : SIAN'SON, 2021

Tableau 30 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021

Commune	Nbre d'enfants reçus pour plainte de diarrhée	Nbre d'enfants 2 à 59 mois traités pour plainte Diarrhée simple avec SRO/Zinc	% d'enfants 2 à 59 mois traités pour plainte Diarrhée simple avec SRO/Zinc
Djougu	1 490	1 465	98,3

Source : SIAN'SON, 2021

Tableau 31 : Répartition des cas de prise en charge de la pneumonie par les RC en 2021

Commune	Nbre d'enfants reçus pour plainte Toux	Nbre d'enfants 2 à 59 mois traités pour pneumonie avec Amoxicilline 500mg	% d'enfants 2 à 59 mois traités pour pneumonie avec Amoxicilline 500mg
Djougu	2 316	2 224	96

Source : SIAN'SON, 2021

Dans le département de la Donga et plus particulièrement à Djougou, ces acteurs constituent un maillon important de la chaîne du système de santé reconnus par le gouvernement et appuyé par les PTF notamment : l'ONG SIA N'SON financé par l'USAID à travers les motivations trimestrielles. Avec les

Le personnel soignant du CHD Donga est insuffisant par rapport aux ratios de l'OMS. Leur effectif en 2021 est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 32 : Principaux ratios du personnel soignant par corps en 2021 au CHD Donga

Structure	Médecins		Infirmiers		Sages-femmes		Techniciens de Laboratoire		Technicien de Radiologie
	Nb	Nbre d'hab/Méd	Nb	Nbre d'hab/Inf	Nb	Nbre de FAP/SF	Nb	Nbre d'hab/TL	Nbre d'hab/TR
CHD Donga	6	-	21	-	0	-	9	-	1

Source : DGRH/SPAF/DDS-D, 2021

Tableau 33: Personnel médical au CHD Donga en 2021

Structure	Généraliste	Chirurgiens	Gynécologues	Pédiatres	Cardiologues	ORL	Dermatologues	Anesthésistes Réanimateurs	Radiologues	Autres	Total
CHD Donga	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1	6

Source : DGRH/SPAF/DDS-D, 2021

Tableau 34: Ratio personnel qualifié des centres de santé de la commune de Djougou

Personnel soignant				Ratio personnel soignant			
Méd	Infirmiers	Sages-femmes	Techniciens Labo	hbts/Méd	Hbts/infirmier	Hbts/Sage femme	Ratio personnel qualifié pour 10000 hbts
8	75	23	8	42023	4482	42023	11,9

Source : DGRH/SPAF/DDS-D, 2021

Selon les normes de l'OMS, le ratio est 01 médecin pour 10 000hbts, 01 infirmier et sage-femme pour 5 000hbts. Or, dans les centres de santé de la commune le ratio est en deçà de la norme pour les médecins et les sages-femmes.

En ce qui concerne la répartition des dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation dans l'ensemble de la population en 2021, le paludisme simple et grave vient en tête (34,9%) suivi des infections respiratoires aiguës (11,7%%). Chez les enfants de 0 à 11 mois, le taux est de 100,1% et chez les enfants de 1 à 4 ans de 88,5% pour le paludisme (simple et grave). Pour les infections respiratoires aiguës, le taux est de 54,1% chez les enfants de 0 à 11 mois et de 24,2% chez les enfants de 1 à 4 ans. L'incidence de la malnutrition pour 10 000 enfants de moins de cinq ans est de 412,55.

Par ailleurs, dans la commune de Djougou, les cas des maladies non transmissibles notamment le diabète, l'hypertension artérielle et autres dénommées « les tueurs silencieux » sont également constatés. Le taux pour l'hypertension artérielle est de 7,20% et le nombre de cas de diabète est de 313 en 2021.

La répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (AYANA PRESS) auprès des RC en 2021 est de présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 35 : Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (AYANA PRESS) auprès des RC en 2021

Commune	Nbre total de femmes ayant bénéficié de counseling PF	Nbre de clientes ayant adopté pour la 1 ^{ère} fois SAYANA PRESS	Nbre d'utilisatrices de PF ayant adopté nouvellement SAYANA PRESS	Nbre de clientes ayant renouvelé SAYANA PRESS
Djougou	5 546	305	46	316

Source : SIAN'SON, 2021

Dans la commune de Djougou, plusieurs programmes /projets sont mis en œuvre par les structures déconcentrées de l'Etat, le CPS, les partenaires techniques et financiers tels que CARE Benin Togo, SIAN'SON ONG dans le domaine de la SRAJ afin d'améliorer les indicateurs et réduire le taux de grossesses précoces ; malgré ces interventions, tous les jeunes et adolescents ne reçoivent pas des informations sur la thématique. A cet effet, des espaces sûrs sont créés dans certaines communautés pour combler ce vide. Il s'avère donc nécessaire d'intensifier les actions et accompagner les acteurs pour l'atteinte des objectifs ;

Le taux de séropositivité des personnes dépistées volontairement pour le VIH en 2021 est de 8,2% au niveau de la commune de Djougou (Source : DGRH/SPAF/DDS-D, 2021).

Par ailleurs, il importe de souligner que le Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) a réalisé des actions importantes dans la commune de Djougou qui méritent d'être mises en exergue. Il faut dire que 569 villages ont été touchés par les actions. Les résultats obtenus sont :

- Identification des personnes
 - Nombre de cartes reçues : 22045
 - Nbre de cartes distribuées : 21725
 - Cartes restantes et restituées : 320
- Validation
 - PE: 1474
 - PNE: 692

Les difficultés liées à ce projet sont :

- Panier de soins limite
- Mauvais accueil dans les centres de santé
- Non disponibilité de la base au CPS pour faciliter le suivi des bénéficiaires de carte

4.2.3.1. Etat de la nutrition

Dans la commune de Djougou, la variation alimentaire est rarement constatée dans les ménages ruraux. Dans les ménages ruraux, la pâte et l'igname pilée est l'aliment quotidiennement consommé dans la commune. Les ménages qui diversifient les repas sont surtout ceux des fonctionnaires qui achètent pratiquement tous les aliments. Les élèves émanant de ces ménages ruraux trouvent des occasions de diversification des aliments à l'école. Tout ceci s'explique par la méconnaissance des bonnes pratiques alimentaires et nutritives et leur faible pouvoir d'achat.

Les Orphelins et les Enfants Vulnérables (OEV) sont pris en charge par le Centre de Promotion Sociale (CPS) de la commune. Ce centre met des dons à la disposition des OEV pour leur nutrition. L'hôpital

« Ordre de Malte » a un centre dénommé « Maison Marigots » qui s'occupe de la malnutrition dans la commune avec l'appui des relais communautaires sous financement de SIA N'SON/USAID. Ce centre surveille la croissance pondérale des enfants et prend des mesures anthropométriques. Il prend en charge les malnutris avec l'existence d'un Centre de Nutrition Ambulatoire (CNA) et d'un Centre de Nutrition Thérapeutique (CNT). Il fabrique des laits F75 et F100 selon la formule de l'OMS. Il fournit également les compléments alimentaires aux malnutris à travers les trois groupes d'aliments (énergétique, constructeurs (soja, niébé, viande, etc.) et lest (fruits et légumes). Il fait également des communications sur le changement de comportement alimentaire. Les pratiques traditionnelles interdisant la consommation de la viande et des œufs aux enfants sont abandonnées par la population.

Par ailleurs, la population du Djougou consomme fortement le niébé et le fromage de soja, sources de protéines végétales. Ces produits sont contaminés par les pesticides lors de la production. Certains ménages ont de difficultés à consommer deux repas par jour. Rarement, les ménages arrivent à consommer trois repas par jour. Les femmes allaitantes n'arrivent pas à respecter l'allaitement maternel exclusif. Le lait maternel est suppléé par la bouillie au niveau des enfants de moins de six mois. Ces enfants sont soumis à des tisanes. Les mamans allaitantes ne sont pas bien nourries.

Dans l'arrondissement de Partago par exemple, l'étude menée par DEDRAS-ONG (2016) révèle que la bouillie simple est le premier (41,4%) complément alimentaire donné aux enfants de plus de six (06) mois. Elle est suivie de la pâte et du riz dans les proportions respectives de 24,2 % et 19,2%. Notons par ailleurs que la bouillie donnée en complément alimentaire préparée et donnée aux enfants est souvent faite d'une bouillie simple. Elle n'est pas enrichie. Dans la commune de Djougou, le taux d'insécurité alimentaire est compris entre 16 et 24% selon l'AGVSA (2014).

Il manque généralement de bonnes pratiques d'hygiène dans la commune. Le mécanisme de gestion des déchets solides ménagers n'est pas efficace. Des dépotoirs sauvages sont installés partout dans la commune. Les eaux de consommation sont potables à la source mais les matériels utilisés pour le transport et le stockage ne sont pas bien entretenus. Les puisettes utilisées sont sales. Par conséquent, la population développe des maladies diarrhéiques, de l'anémie, de la fièvre typhoïde, etc.

Selon l'étude menée par DEDRAS-ONG en 2016, la prévalence de la malnutrition globale dans les villages de l'arrondissement de Partago est de 4,2%. Toutefois, il existe des cas de malnutris et des efforts doivent être faits afin de le ramener au plus petit score. La prévalence de l'insuffisance pondérale dans les villages de l'arrondissement de Partago est de 12,3 % ; un score compris entre 10% et 20% qui est le seuil national. La prévalence de la malnutrition chronique dans les villages de l'arrondissement de Partago est de 32,4% ; un score grave de la malnutrition chronique compris entre 30% à 40% qui est le seuil national.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- ***Forces : existence d'infrastructures sanitaires en nombre suffisant ; existence de relais communautaires ; prise en charge immédiate en communauté des cas d'infections graves des enfants de moins de 5 ans (paludisme, diarrhée, toux, etc.), promotion de la PF ;***
- ***Faiblesses : existence de villages ou hameaux très éloignés des centres de santé ; inaccessibilité aux centres de santé du fait de l'état dégradé des routes d'accès ; plateau***

technique peu relevé ; non disponibilité d'eau et d'électricité dans les centres de santé ; insécurité dans les centres de santé non clôturés ; insuffisance de salles d'hospitalisation ; insuffisance de personnel qualifié ; faible couverture des ménages conformément à l'objectif de la nouvelle politique de santé communautaire basée sur l'approche « One health »

- ***Opportunités : existence du projet ARCH ; disponibilité de la commune à améliorer la sécurité sanitaire de la population ;***
- ***Menaces : abandon des centres de santé par les populations, recours à des soins de qualité douteuse.***

4.2.4. Politique communale de l'emploi de la commune de Djougou

De façon globale, l'environnement économique de Djougou est relativement peu favorable à la création d'emplois. Cette contrainte est la résultante de la faiblesse des investissements privés et publics, de l'insuffisance des partenariats public et privé, de la non valorisation de toutes les potentialités économiques dont la commune regorge, notamment celles liées à l'agriculture, à l'élevage, à l'artisanat et au tourisme, de l'insuffisance et du mauvais état des infrastructures.

La situation de l'emploi des jeunes constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics béninois et des élus locaux de la Commune de Djougou. On y observe une forte contrainte démographique et une population active très jeune. Djougou est une commune cosmopolite, avec une population de 267 812 habitants, dont 133 813 hommes (49,97%) et 133 999 femmes (50,03%). Celle active fait plus de 96,1% de la tranche d'âge 15-64 ans (RGPH4, 2013). Le secteur primaire, notamment l'agriculture, reste prédominant. En effet, il est occupé par 60% de la population active de 15-64 ans. Dans les secteurs secondaire et tertiaire, on retrouve respectivement 14,1% et 24,6% de la population active. Quant à la proportion des chômeurs, elle est estimée à 3,9% dans la commune de Djougou.

Le secteur informel a conquis, en milieu rural, péri-urbain et urbain, une place prépondérante et constitue l'une des causes principales de la faible maîtrise du marché de l'emploi. Il représente 96,1% de la population active de la commune de Djougou et est à l'origine du fort taux de sous-emploi observé.

En somme, La synthèse des forces, faiblesses, opportunités se présentent comme suit :

Forces : (i) la forte volonté politique affichée par les autorités communales ; (ii) l'existence d'un capital humain ; (iii) l'existence de centre de formation des artisans ; (iv) l'existence de l'Unité Locale pour la Promotion de l'Emploi (ULPE).

Faiblesses sont : (i) des insuffisances au niveau du cadre institutionnel ; (ii) des insuffisances du système éducatif en rapport avec l'emploi des jeunes ; (iii) forte migration des jeunes.

Opportunités : (i) l'accompagnement de l'ANPE et des partenaires techniques et financiers de promotion d'emplois ; (ii) l'existence d'opportunités diverses à saisir aussi bien sur le plan local, national, qu'international ; (ii) l'existence de ressources naturelles ; (iv) l'existence d'un partenariat public-privé ; les potentiels agricole, artisanal, culturel et touristique de Djougou. Ces opportunités sont des sources potentielles de création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes.

Les menaces portent sur : (i) la perception des partenaires et des investisseurs sur la stabilité politique ; (ii) la crise financière mondiale ; (iii) la mauvaise gouvernance ; (iv) le changement climatique, (v) l'inadéquation de la formation de l'école coranique avec la promotion à l'emploi.

Les grands défis à relever pour la promotion d'emplois décents pour les jeunes et les femmes de la commune de Djougou sont :

- le renforcement du partenariat public-privé ;
- la professionnalisation de l'agriculture ;
- la professionnalisation du secteur artisanal ;
- la professionnalisation du secteur touristique ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires au niveau local ;
- la mise en place de mécanismes d'information et de communication sur les opportunités d'emploi ;
- l'implication des groupes cibles et des différents acteurs (jeunes, secteur privé, OSC, PTF, etc.) dans le processus de conception, de mise en œuvre, de suivi-évaluation des initiatives locales de promotion de l'emploi ciblant les jeunes et les femmes de la commune ;
- l'opérationnalisation du dispositif communal de promotion de l'emploi (ULPE) ;
- l'amélioration de la planification des investissements de fonds FADeC affectés à agriculture pour des actions de promotion de l'emploi.

Sur la base des résultats d'analyses prospectives réalisées, la vision retenue pour la Politique Communale de l'Emploi de Djougou est : « La commune de Djougou est, à l'horizon 2028, une référence en matière de gouvernance concertée où tous les jeunes et les femmes, ainsi que les acteurs de soutien, s'appuient sur la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture, de la pisciculture, de l'élevage, de l'artisanat, du tourisme et des TIC, intégrée à la gestion durable de l'environnement pour accéder à un emploi décent ».

L'objectif général de la Politique Communale de l'Emploi de Djougou est de « Réduire d'au moins 50% le taux du chômage et de sous-emploi dans la commune d'ici 2028 ».

De façon spécifique, il s'agira de :

- Objectif spécifique 1 : Améliorer la productivité et la résilience des secteurs de la production pour la promotion de l'emploi décent ;
- Objectif spécifique 2 : Promouvoir les actions de renforcement de l'employabilité des jeunes et des femmes dans la commune ;
- Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités d'intervention des collectivités locales en matière de promotion de l'emploi.

4.2.5. Entrepreneuriat et insertion socioprofessionnelle

La commune dispose d'une Unité Locale de Promotion de l'Emploi (ULPE) au sein de la mairie. Cette unité est appuyée dans l'exercice de ces attributions par l'ANPE et les projets gouvernementaux de promotion de l'emploi des jeunes tels que ProDIJ et PSIE. Ainsi, le projet ProDIJ organise des renforcements de capacités en faveur des ULPE sur les outils d'accompagnement à l'emploi des jeunes Peu ou Pas Instruits (PPI) pour les rendre opérationnelles. Depuis la mise en place de l'ULPE de Djougou en 2020, elle a procédé à l'enregistrement des PPI dans 43 unités administratives dont

entièrement dans les arrondissements centres centraux (Djougou 1, 2,3), deux à Belléfoungou et une à Partago.

Au total, 870 jeunes ont été recensés. Après l'enregistrement, la phase suivante est celle de l'identification des structures potentiellement partenaires pouvant accueillir les bénéficiaires du projet. Actuellement, on peut dénombrer 27 structures prospectées dans la Commune de Djougou.

A travers ProDIJ plusieurs demandeurs d'emplois ont été impactés dans la Commune comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau 36 : Demandeurs d'emploi placés

Structure d'accueil	Domaine d'activités	Localisation	Nombre bénéficiaire		Total
			Homme	Femme	
ATC Bois	Menuiserie	Allada	2	00	2
JNP	Distribution de carburant/pompiste	Parakou	3	1	4
GDIZ	Industrie textile	Glo-Djigbé	5	0	5
Total			10	01	11

Source : ULPE mairie Djougou, 2022

Au total, onze (11) jeunes PPI ont été retenus pour l'entretien d'embauche dans les différentes structures énumérées ci-dessus.

Ensuite, quatre (04) entreprises ont été retenues par le ProDIJ comme partenaires de mise en stage apprentissage des futurs bénéficiaires PPI. Il s'agit des entreprises citées dans le tableau 39 ci-dessous comportant les besoins exprimés.

Tableau 37 : Offres d'emploi dans la commune de Djougou

Structures	Localisation	Poste /métier ou corps de métier à exercer	Profil demandé	Effectif
ETS LES MERVEILLES DE L'ETERNEL	DJOUGOU	Transformation agroalimentaire	Homme et femme PPI	10
		Pépinière		10
		Transformation agroalimentaire (jus de fruit)		05
		Pisciculture		05
		Culture vivrière		20
NASSARA SARL+	DJOUGOU			20
		Mécanicien industriel	PI qualifié	3
		Electricien industriel	PI qualifié	3
		Soudeur	PI qualifié	2
THERESA SHALOM	DJOUGOU	Plombier	PI qualifié	2
		Transformation agroalimentaire	Hommes et femmes PI	75
SCOOPS ISSOHANA	DJOUGOU	Production animale	Hommes et femmes PI	50
		Production végétale		50
		Apiculture		50
		Conduite et réparation de tracteurs		50

Source : ULPE mairie Djougou, 2022

A ce niveau, 158 jeunes ont été enregistrés et transmis au ProDIJ.

De façon générale, les besoins ou potentialités de création d'emploi existent dans la commune dans les filières telles que l'agroalimentaire, l'apiculture, réparation et entretien d'engins lourds, la production animale. Les contraintes qui se posent aux jeunes pour pouvoir saisir ces opportunités sont l'inadéquation entre leur formation et l'emploi d'une part et, le manque d'intérêt des jeunes pour certains

secteurs d'emploi (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire), le manque de volonté et de capacité de reconversion d'autre part.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- ***Forces : existence de structures de promotion de l'emploi ; existence de jeunes demandeurs d'emplois ; volonté manifeste des autorités communales de créer des emplois pour les jeunes ;***
- ***Faiblesses : méconnaissances des structures par les demandeurs d'emplois ; insuffisance des emplois créés ;***
- ***Opportunités : existence d'ONG et PTF de promotion de l'emploi ;***
- ***Menaces : exode rural, inadéquation entre les qualifications professionnelles et les offres d'emplois disponibles.***

4.2.6. Culture, sports et loisirs

La commune de Djougou dispose d'une diversité d'équipes de sport, culture et loisirs. Le sport le plus pratiqué dans la commune est le football de loin suivi par les disciplines telles que le handball, le basketball et le volleyball. La ville de Djougou compte à elle seule plus de deux cents (200) clubs de football. Mais, seulement une dizaine de ces clubs prennent part aux compétitions statutaires de la Fédération Béninoise de Football. « Panthères Football Club » et « Dynamique FC » participent au championnat professionnel. Les clubs comme Real, Guépard (équipe féminine), UNACOB, JSL, Dragon, Chipolopolo, centre kalala prennent part aux différents championnats amateurs. Les autres clubs de quartiers, de villages ou d'arrondissements compétissent au niveau des différents tournois organisés dans la commune.

Malgré ce nombre élevé d'équipes de football dans la commune, les infrastructures sportives ne sont pas développées. En dehors du stade omnisport, la ville de Djougou abrite aussi le stade Atchoukouma dont la clôture et les aires de jeu sont à refaire et qui est un stade qui respecte certaines normes internationales, la commune ne compte que des espaces de jeu de quartiers et de villages non aménagés.

Il faut tout de même signaler que depuis les indépendances, la commune de Djougou a été l'un des grands viviers qui a fourni des footballeurs de grands talents aux Ecureuils. Avec la création du Centre de Formation Sportive « Kalala » de Djougou, ce rôle de fournisseur de footballeurs pourrait s'accroître davantage.

En dehors du football, le handball, le volleyball, le basketball, la pétanque et la lutte se développent de plus en plus. Certains clubs au niveau de ces disciplines jouent les championnats nationaux.

Les loisirs tels que les jeux de tables (dames, belotte, domino) se pratiquent au Centre de Jeunes et Loisirs de Djougou. Cependant, en dehors du Centre de Jeunes et de Loisirs de Djougou, et Partago, les autres arrondissements n'ont pas de centres de loisirs. On peut également mentionner les jeux épiques qui se tiennent à l'occasion des grandes fêtes ou des événements heureux tels que les mariages et les baptêmes.

En ce qui concerne la culture, la commune regorge de groupes de danses traditionnelles tels que « Agamassosso de Founa », le Groupe Zo-laari de Sassirou, les groupes Djorossi (Siimoda de Kpayèroun, Mamatchi de Selrou, Souzai de Sagniha, Monda de Tahaaga, Abdou Gafarou de Baréi, le

groupe de "Djapkingou", de "Sosso"). On compte également des artistes tradi-modernes à savoir : (Nady Nady, Dyne Promo, Bari Tandari, Abass Tchelouk, SK Yokoula, Feiss malé). Des groupes de théâtre en herbe se font également remarquer (groupe Baba Guida, la trompète, Groupe Awali Yéyé, le Ballet communal).

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir quatre points :

- **Forces : existence d'une diversité d'équipes de sports, cultures et loisirs ; existence d'un stade dont la clôture et les aires de jeu sont à refaire ; existence d'un potentiel de joueurs ; existence d'un centre de formation sportive ; existence d'un centre de loisirs et de jeux ; existence de groupes de danses traditionnelles et de groupes de théâtres ;**
- **Faiblesses : infrastructures de sports non développées ; manque de formateurs ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat de promouvoir les sports, les cultures et les loisirs ;**
- **Menaces : exode rural.**

4.2.7. Accès à l'électricité

La production de l'énergie électrique de la commune de Djougou est essentiellement assurée par la CEB (Centrale Electrique du BENIN)

En ce qui concerne l'électricité, tous les douze (12) chefs-lieux d'arrondissements et certaines agglomérations de la commune bénéficient d'un réseau d'électrification de la SBEE. Quelques lampadaires solaires ont été placés dans certaines localités de la commune. On note également l'existence d'une centrale solaire INOVENT qui attend d'être utilisée par la SBEE ; ce qui va accroître l'offre d'énergie dans la Commune. Malgré le dispositif existant, plusieurs ménages demeurent sans énergie électrique, qui par insuffisance d'extension du réseau, qui par manque de moyens financiers pour s'abonner. Mais, il est à noter l'existence de programmes de promotion de l'énergie solaire dans les zones rurales.

La majorité des ménages qui s'éclairent au travers du réseau solaire sont le plus souvent en zones périphériques. Cependant, en zone rurale, faute de raccordement au réseau de la SBEE, la lampe à pétrole est la plus utilisée. Ainsi, plus du tiers de la population communale n'a pas un accès à l'énergie électrique. Le principal défi actuel de la SBEE reste sa capacité de couverture de la commune tant en qualité d'infrastructure (poteaux électriques) qu'en quantité de services pour assurer l'alimentation en énergie électrique et l'éclairage public afin de limiter la prolifération des installations dites "toile d'araignée" ayant pour conséquence la création :

- des zones sous alimentées ;
- des zones d'insécurité (risque d'électrocution, risque d'incendie, etc.).

En dehors de la densification du réseau à travers l'appui MCA II ces dernières années, le déficit de couverture est compensé par l'adoption d'une politique d'autonomisation tant au niveau des ménages au niveau local qu'au niveau central avec l'adoption des énergies solaires renouvelables ou des générateurs autonomes. Ceci à travers :

- l'installation électrique solaire domestique ou générateur électrique autonome surtout en zone rurale ;
- l'installation électrique solaire pour alimenter les ouvrages hydro-agricoles ;
- l'installation de poteaux électriques solaires pour l'éclairage public.

L'éclairage public solaire est de plus en plus adopté pour des raisons de suppression de charges fixes que constitue le paiement des factures SBEE. En revanche, les installations électriques solaires (poteaux électriques solaires) subissent des actes de vandalisme (destruction des poteaux, vol de câble).

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : présence de la SBEE ; existence de ménages abonnés à la SBEE ; densification du réseau électrique par le MCA ; utilisation des énergies solaires renouvelables par les populations ;**
- **Faiblesses : faible couverture de la commune par la SBEE ;**
- **Opportunités : existence de programmes de promotion de l'énergie solaire dans les zones rurales ;**
- **Menaces : coût élevé de l'énergie conventionnelle.**

4.2.8. Télécommunication et accès aux médias

Un accent particulier est mis au niveau central sur le développement du numérique à travers la création de la SBIN (SOCIETE BENINOISE D'INFRASTRUCTURE DU NUMERIQUE). Les activités de la SBIN se sont distinguées ces dernières années dans la commune de Djougou à travers l'extension du câble optique pour l'amélioration de l'accès à internet. A travers des Antennes centrales, la SBIN offre des prestations des réseaux GSM qui assure la couverture de la commune de Djougou en matière de télécommunication et accès à l'internet.

Malgré cette importante extension du réseau de télécommunication, toute la population dans la commune n'a pas accès à l'internet. Une grande majorité des localités en milieu rural ne bénéficient pas encore d'un accès à l'internet et à la téléphonie et pour ceux qui y ont accès, la connexion et la qualité sont très mauvaises.

On distingue aujourd'hui la présence de trois opérateurs GSM à savoir :

- MTN : Couvre tous les arrondissements ;
- Moov : Couvre tous les arrondissements ;
- Celtiis : Couvre tous les arrondissements.

La couverture du territoire communal par les GSM n'est pas intégrale. Elle se limite aux grandes agglomérations où la rentabilité est évidente. Les périphéries ne bénéficient que d'une très faible couverture. La qualité des prestations et des services offerts est en dessous du standard requis pour le confort des abonnés et le coût de la communication est trop élevé, malgré les efforts de l'Etat pour assurer aux populations une communication de qualité à un coût raisonnable.

Djougou bénéficie aussi des services de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) avec une antenne bien implantée à travers la couverture partielle de la commune par la radio et la télévision nationales. Pour cela, la plupart des ménages sont abonnés aux bouquets Canal+ et New World et autres accessibles par des antennes paraboliques payant ou non.

Le secteur de la télécommunication est confronté à des difficultés au nombre desquelles on peut citer :

- la mauvaise qualité de la couverture radio et télédiffusion ;
- la mauvaise qualité de la couverture des GSM ;

- le coût de communication des promoteurs GSM trop élevé.

4.2.9. Services sécuritaires

Avec la réforme du système sécuritaire du Bénin intervenue ces cinq dernières années, la carte sécuritaire de tout le pays a été redessinée. Ainsi, les infrastructures et les équipements sécuritaires ont été redéployés dans toutes les communes. Ainsi, dans chacun des arrondissements de Djougou, en dehors de Belléfoungou il a été érigé un commissariat de police.

Les infrastructures au niveau des commissariats sont pour la plupart des locations et ne répondent pas aux normes techniques (seulement le commissariat central est construit). Les commissariats sont caractérisés par :

- Un personnel en effectif insuffisant ;
- Les équipements (matériels et roulants) ;
- La vétusté des moyens roulants.

Les éléments de ces commissariats assurent la sécurité des populations à travers des patrouilles diurnes et nocturnes régulières et une assistance pour le règlement des conflits entre citoyens et les constations en cas d'accident de la route.

Dans la commune de Djougou, les infractions récurrentes sont les atteintes aux biens et aux personnes (vol, abus de confiance, escroquerie, mariage précoce). Ces infrastructures se sont accrues les cinq dernières années.

En janvier 2022, les données statistiques de la criminalité dans la commune se présentent comme suit :

- 01 cas de crime a été constaté ;
- 270 cas de délits ont été constatés et 204 cas ont été élucidés et 82 personnes ont été arrêtées dont un étranger.

En janvier 2023, les cas d'infractions et non infractions relatives aux atteintes aux biens, atteintes aux personnes et atteintes aux mœurs concernent 498 cas dont 272 cas élucidés. Ces cas ont impliqué 158 personnes interpellées dont 10 étrangers. Dans la même 443kg de drogues de tout genre (Cocaïne, cannabis, héroïne) ont été saisis impliquant des mises en causes jeunes dont les âges varient entre 20 et 30 ans de nationalité béninoise.

Cependant, la police républicaine à Djougou est confrontée à la faible collaboration avec la population et certains élus locaux, à l'inexistence de Comités Locaux de Sécurité (CLS), à la dénonciation de certains crimes etc. Cette situation ne permet pas aux forces de sécurité d'assurer efficacement leur rôle. La consommation de stupéfiants au niveau de la couche juvénile se développe de plus en plus au niveau de la commune. Cet état de choses s'observe dans les villages surtout au niveau des assemblées (site regroupement de personnes). Il a pour corollaire le développement certains vices tels que le viol, le vol à main armée etc.

De façon générale, la commune de Djougou connaît une insécurité qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs pour qu'elle soit endiguée à travers une coproduction de la sécurité.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- ***Forces : présence de commissariat dans tous les arrondissements hormis Belléfoungou ;***

- **Faiblesses : personnel en effectif insuffisant ; équipements (matériels et roulants) insuffisants ; vétusté des moyens roulants ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer la sécurité des biens et des personnes ;**
- **Menaces : faible occupation des jeunes, peur de règlement de compte en cas de dénonciation des malfrats ; remise en liberté des bandits arrêtés ; organisation des bandits en réseaux ; absence de mécanisme communautaire de suivi de la sécurité ; absence de cadre de dialogue sur la paix et la sécurité ; actes terroristes perpétrés à l'intérieur du pays et dans les pays voisins.**

4.3. Diagnostic des secteurs productifs

Ville carrefour à six entrées, Djougou porte une vocation économique très importante et ceci même à l'échelle du département de la Donga. Elle représente un grand carrefour des affaires et joue un rôle important de transit entre les pays limitrophes du Bénin à l'ouest et les autres communes de la Donga, de l'Atacora Nord et du Borgou. Ainsi, Djougou se retrouve au cœur de dynamiques commerciales, impulsées par sa position géographique.

4.3.1. Dynamiques externes

Les échanges économiques se font dans les quatre directions Nord, Sud, Est, Ouest et ceci grâce aux différentes voies structurantes. Ainsi, des échanges se font entre Djougou et les communes limitrophes (Copargo, Ouaké, et Bassila), mais également avec les communes voisines comme N'Dali et Péhunco. En outre, Djougou entretient des relations commerciales avec les pays voisins comme le Togo le Burkina-Faso et le Niger qui ravitaillent son marché respectivement en produits manufacturés et d'autres produits vivriers, tomate. Les échanges commerciaux sont aussi intenses entre les marchés de Djougou et le marché de Kassoua (Ouaké) qui sert de marché d'approvisionnement des produits manufacturés (ustensiles, habillement, maraîchers, etc.)

Au plan sous régional, la nature des échanges concerne généralement les produits agro-alimentaires, les produits vestimentaires et cosmétiques, les gros et petits ruminants, la volaille, etc. entre le Togo, le Birkina-Faso et le Niger et la commune de Djougou.

4.3.2. Dynamiques internes

Outre les dynamiques externes, des dynamiques économiques et échanges commerciaux s'observent également à l'intérieur du territoire communal entre les arrondissements. Les arrondissements ruraux alimentent les milieux urbains en produits agricoles (ignames, maïs, karité, produits maraîchers dont le chou) et bois énergie tandis que les marchés des arrondissements urbains notamment Djougou acheminent les produits de première nécessité ainsi que les produits manufacturés, les équipements électro-ménagers et les produits alimentaires importés (riz, huile végétale, boîtes de conserves), les pièces de rechanges, motos, les matériaux de construction, etc. vers les marchés des arrondissements ruraux.

Ces activités commerciales sont menées par de gros commerçants qui sont dans l'import-export et les détaillants qui animent les marchés principaux et secondaires.

La commune de Djougou offre des infrastructures marchandes qui abritent les commerçants pour leurs activités commerciales contre des paiements de taxes et frais de location des boutiques et de magasins de stockage des produits commerciaux.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** *ville carrefour à six entrées, échanges commerciaux intenses avec les pays voisins ; échanges commerciaux avec les communes voisines ; disponibilité de produits agricoles recherchés par les communes et pays voisins ; disponibilité d'infrastructures marchandes ; présence d'une population à la recherche de produits manufacturés, équipements électroménagers et produits alimentaires importés ; présence de gros commerçants actifs dans l'import-export ;*
- **Faiblesses :** *infrastructures marchandes insuffisantes ; infrastructures marchandes inégalement réparties sur le territoire de la commune ; non-paiement des taxes ; manque d'entretien des infrastructures marchandes ; vol ;*
- **Opportunités :** *volonté de l'Etat d'améliorer les infrastructures marchandes ;*
- **Menaces :** *extrémismes violents dans la zone.*

4.3.3. Activités du secteur primaire

4.3.3.1. Potentialités agricoles

La commune de Djougou dispose des terres et des bas-fonds de grandes superficies très appropriés à l'agriculture, qui représente la principale activité économique, et qui occupe plus de 70% de la population active. Cette agriculture s'exerce sur environ 35,70% de la superficie totale de la commune. Elle est pratiquée de façon extensive et itinérante sur brûlis à forte dépendance du climat. Plusieurs cultures caractérisent la production agricole dans la commune à savoir : les céréales (maïs, riz, sorgho) ; racines et tubercules (igname, manioc, patate) ; les légumineuses (arachide, soja, voandzou, niébé) ; le maraîchage (légumes, tomate et piment) ; les cultures de rente (anacarde, soja et coton). Ainsi :

- la commune de Djougou ravitaille les marchés de Parakou et d'autres localités en choux et carottes, en certaines périodes de l'année ;
- la commune de Djougou dispose d'une forte densité et peuplade de karité, ce qui a conduit à la mise en place des premières expériences de parcs à karité à travers l'approche « convention locale » avec le ProAgri/GIZ ;
- les acteurs directs des filières agricoles et les autorités locales (mairie, ATDA4 et DDAEP) ont identifié les filières stratégiques pour la commune (sur la base des critères du poids de production, de l'organisation des acteurs et de la participation à la mobilisation des ressources) à savoir : karité, anacarde, soja, maraîchage, viande et lait (élevage bovin) ;
- il existe, dans chacune de ces filières stratégiques, une organisation et une structuration en coopératives et faïtières de coopérative. Toutefois, l'organisation et la structuration des acteurs connaît une transformation depuis l'année 2022 avec la mise en place des coopératives communales, avec pour perspective l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des organisations. Sauf que, l'effectif (très limité) et l'éloignement des acteurs à la base posent le défi de la proximité et de la régularité des services d'affaires aux membres.
- la cellule communale de l'ATDA4 est très active dans l'accompagnement des acteurs des filières agricoles à travers les conseils agricoles donnés par les techniciens spécialisés (TS) et des conseillers filière ainsi que l'accompagnement des expériences pilotes telles que la pisciculture.

4.3.3.2. Infrastructures agricoles

Les infrastructures agricoles constituent l'un des piliers de soutien pour un réel développement du secteur agricole. Elles sont de plusieurs ordres et concernent les différents maillons du secteur à savoir : la production, la transformation et la commercialisation. La commune de Djougou a fait des efforts infrastructurels comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 38 : Investissements agricoles structurants

Type d'infrastructure	Nombre	PTF	Observation
Aire de séchage	2	PADA, FAIA	Pélébina, Bakou
Magasin de stockage	39	FAFA, FAIA, FI Agri, PADA, PAMRAD, PROFI	Bariénou , Bellefougou, Djougou I, Djougou II, Djougou III, Kolokonde, Onklou, Partago, Pelebina, Serou
Unité de transformation de karité	8		Bariénou (2), Monè, Bougou (2), Sosso , Awo, Djakpingou
Unité de transformation du riz	8	FAFA, FIACRE/PEA, PROFI, FNDA	Bariénou (2), Djougou I, Kolokonde, Partago (2), Serou, Founa
Unité de transformation de noix d'anacarde	4	Enabel, ProAgri, FNDA	Donga, Soubroukou (2), Founa
Unité de transformation de pomme d'anacarde	2	CTB DEDRAS	Founa, Yaloua
Retenue d'eau	4		Daringa, Kolokondé, Bellefougou ; Soubroukou
Aires de repos du bétail	1	UDOPER	Sérou
Marché à bétail	3	SNV, ANOPER	Partago, Bougou, Kolokondé
Abattoir	1		Soubroukou

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

4.3.3.3. Aménagements agropastoraux et hydro-agricoles

La commune de Djougou a aménagé des bas-fonds mis à la disposition des maraîchers et des riziculteurs. Plus de 269ha de bas-fonds favorables à la culture du riz et au maraîchage dont plus de 131ha sont aménagés. Les étangs piscicoles de Bellefougou sont empoissonnés et des cages flottantes installées (Rapport DET Djougou, 2014). Aussi, note-t-on dans l'arrondissement de Bariénou, une ferme agropastorale à Kounoudjessi.

On rencontre dans la commune de Djougou plusieurs fermes et entreprises agricoles dont la liste est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 39 : Liste des fermes et entreprises agricoles

N°	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	Domaine d'intervention	Localité d'implantation	Nom et Prénom du responsable	Nombre d'année d'expérience
1	ETABLISSEMENT THERESA SHALOM et Fils (TSF)	Transformation agroalimentaire	Gah	OROU ALI Thérèse	7 ans
2	AGRO BENIN "LE REPERE" DE DJOUGOU	Elevage de volaille	Sérou	DASSOUNDO Bénédicte	4 ans
3	FERME ISSOHANA DE KOUNANDJESI	Production animale et végétale	Kounandjesi (Bariénou)	MOUSSA Alimiyaou	6 ans
4	FERME AGROPASTORALE GOUREHOOGOO DE PELEBINA	Production animale et végétale	Djangadjangai (Bariénou)	ADAM Abib	7 ans
5	FERME AGOLIGAN Omer	Production animale et végétale	Kpayeroun (Bariénou)	AGOLIGAN Omer	11 ans
6	FERME BETEL	Production animale	Onklou/Soubroukou	ATALE	10 ans

N°	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	Domaine d'intervention	Localité d'implantation	Nom et Prénom du responsable	Nombre d'année d'expérience
		et végétale		Barthélie	
7	UCOOPMA / DJOUGOU	Maraîchage	Djougu	BA GOUMBI Loukmane	5 ans
8	Ferme S et K	Production végétale	Kpecoubo/Monmongou	FAGBOHOUN Moïse	3 ans
9	Ets Merveilles de l'éternel	Transformation agroalimentaire, Pépinière	Taïfa	KOROSI Hawaou	3 ans
10	Ets NJC Services	Pépinières, prestation de services agricoles	Sero Tago	OUNTIN Nicarté	2 ans
11	Ets ALODJI 1 et Fils	Pépinières, prestation de services agricoles	Sassirou	SOUNLIN Tohouinnou	5 ans
12	Sté Donga Treasure	Transformation agroalimentaire	Soubroukou	BIO TCHANE Omar	1 an
13	Ets SADJ AGRO	Elevage de volaille et lapin	Zountori	SANOU Olivier	3 ans
14	Ferme maraîchère Alfa Taaka	Production maraîchère	Pélébina		
15	Ferme avicole		Founga		
16	Ferme agropastorale de Onklou		Onklou		
17	Ferme agropastorale		Dewa		
18	Ferme agropastoral		Nalohou		
19	Ferme agropastoral		Nalohou		
20	Ferme avicole Alfa Taaka		Nalohou		
21	Ferme agropastoral		Bari		

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

Par ailleurs, la commune de Djougou dispose de nombreux barrages dont l'état est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 40 : Liste des barrages de la commune de Djougou

Arrondissement	Village	Localité Hameau	No_RE	Désignation	Nom de la RE	Longitude Est	Latitude Nord	Financement	Programme	Année réalisation	Observations
BAREI	DANGOUSSAR	Dangoussar	07-3-01-002	Barrage	RE de DANGOUSSAR	341579	1070765				Barrage en ruine
BAREI	GONDESSAR	Gondessar	07-3-01-001	Barrage	RE de GONDESSAR	336150	1075666				Barrage fortement ensablé. Les ouvrages en béton en ruine
BARIENOU	BARIENOU	Kounindjessi, Ferme ISSO HANA	07-3-02-001	Barrage	RE de BARIENOU	367925	1071572	Privé, Fonds propres	Ferme agropastorale	2012	Le barrage est ensablé. Les ouvrages en béton sont dégradés
BELLEFOUNGOU	BELLEFOUNGOU	Belléfoungou	07-3-03-001	Barrage	RE de BELLEFOUNGOU	359146	1085125	ETATS UNIS	Ambassade USA	1997	Barrage fortement ensablé, tous les ouvrages en béton sont en ruine
DJOUGOU I	SOUBROUKOU	Soubroukou	07-3-51-001	Barrage	RE de SOUBROUKOU	352495	1070842				Barrage en bon état, réhabilité en 2016
KOLOKONDE	FOUMBEA	Foumbéa	07-3-05-001	Barrage	RE de FOUMBEA	365628	1094484				La retenue d'eau est fortement ensablée, Elle est très fréquentée par les bœufs à cause du grand marché à bétail
ONKLOU	DARINGA	Daringa	07-3-06-001	Barrage	RE de DARINGA	397505	1046892	BOAD	PHPA (Projet Hydraulique Agro-Pastoral	2005	Barrage ensablé en amont, installation des cultures sur la rive droite du barrage
BAREI	BAREI-VAAHA		07-3-01-003	Surcreusement	RE de BAREI-VAAHA	343359	1069454	BOAD	Projet de route : Djougou-Ouaké-Frontière Togo	2011	Comblement très important

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

4.3.3.4. Intrants et matériels/équipements agricoles

La satisfaction en intrants agricoles est en partie assurée sur le territoire communal. L'Agence Territoriale de Développement Agricole 4 (ATDA4) approvisionne les producteurs en plants greffés d'anacarde. Pour ce faire, les producteurs de Djougou lancent leur commande auprès de l'ATDA4 à travers la Cellule Communale (CeC) de Djougou. Les pépiniéristes agréés livrent donc les plants aux producteurs. En 2019, l'ATDA4 a mis à la disposition des producteurs d'anacarde de Bariéno des plants greffés d'anacardier. Au total, 600 ha d'anciennes plantations d'anacardier ont été réhabilitées à travers l'élagage, les éclaircies et le fauchage. Le prix de vente d'un plan greffé d'anacarde est fixé à 100 FCFA grâce à la subvention de l'Etat.

D'abord, l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC) produit et approvisionne gratuitement les producteurs de coton à travers l'Union Communale des Coopératives Villageoises de Producteurs de Coton de Djougou (UCOM-CVPC Djougou) en semences de coton. Les intrants coton (Engrais et insecticides) sont mis à la disposition des producteurs de Djougou à travers l'agent de la SODECO. En effet, il distribue les bons de commande aux Coopératives productrices du coton Djougou qui les remplissent et les retournent à l'agent de la SODECO à travers le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou. Le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou, l'agent de la SODECO de Djougou et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Djougou se réunissent et valident les bons de commande. L'Agent Distributeur d'Intrants Coton livre les intrants et délivre un tableau carré portant la valeur du crédit. Ce tableau est validé par le gérant de l'UCOM-CVPC Djougou, l'agent de la SODECO de Djougou et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Djougou. Ce crédit est recouvré après la vente.

Ensuite, la Société pour le Développement du Coton (SODECO) approvisionne les producteurs de cultures vivrières (maïs et riz). Les engrais vendus pour la production du maïs sont le NPK (15-15-15) +5 Calcium ou le NPK (20-10-10) +4 Calcium et l'urée (46%N). Les engrais du riz sont l'urée et le NPK (15-15-15) +5. Les multiplicateurs de boutures approvisionnent les producteurs de manioc en boutures dans l'arrondissement de Kolokondé et Bariéno. Certaines boutiques privées satisfont aux besoins des maraichers en intrants de cultures maraîchères.

En outre, la GIZ a réalisé la cartographie de deux parcs à karité à travers le projet ProAgri-3. Le premier à Pélébina (village Kakindoni) d'une superficie de 35 ha 46a 71ca. Le deuxième à Kolokondé (village Tèbou) d'une superficie de 27 ha 01a 98ca. Ces parcs sont entretenus par les acteurs de la filière karité.

Une boutique de produits vétérinaires approvisionne les éleveurs en produits utilisés pour la santé des animaux. Néanmoins, les producteurs de la commune de Djougou fabriquent eux-mêmes les provendes dont leur élevage a besoin.

Enfin, la pisciculture n'est pas très développée dans la commune en raison du tarissement des cours et retenues d'eau en saison sèche. Cependant, quelques pisciculteurs sont installés à Djougou et produisent le Clarias et le Tilapia.

Le tableau ci-dessous présente les types d'intrants et leurs sources d'approvisionnement.

Tableau 41 : Types d'intrants agricoles (semences, engrais et pesticides)

Filières	Type d'intrant	Source d'approvisionnement	Partenaire d'appui
Anacarde	Plant greffé d'anacardier	Pépiniéristes locaux	ATDA 4 ; PACOFIDE ; DEDRAS ; Enabel; ProCashew; BéninCajù; (Subvention)
Mangue	Plant greffé de manguiier	Pépiniéristes locaux	ATDA 4
Soja	Semences certifiées de soja	Coopérative Communale des Producteurs Semenciers	ATDA 4; PAPAPE; (Subvention)
Céréales (Maïs, Riz)	Semences certifiées	Coopérative Communale des Producteurs Semenciers	ATDA 4; PAPAPE; (Subvention)
	Engrais	SODECO	
Coton	Semence	SODECO	AIC
	Engrais	SODECO	AIC
	Herbicide	SODECO	AIC
	Insecticide	SODECO	AIC

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

Le tableau suivant présente les acteurs des CVA de la commune de Djougou :

Tableau 42 : Acteurs des CVA de la commune de Djougou

Sous-Secteur	Filière	Nombre d'OPA		Observation
		Maillon		
		Production	Transformation	
Production végétale	Anacarde	46	9	1 faitière
	Coton	81		1 faitière
	Maïs	5		
	Mangue	1		1 faitière
	Manioc	4	1	
	Riz	18	10	2 faitières
	Soja	24	7	1 faitière
	Igname		2	
	Karité		44	1 cadre de concertation
	Maraîchage	17		1 faitière
Production animale	Aviculture	5		1 faitière
	Ruminant	2		1 faitière
Production halieutique	Poisson	5		2 faitières
Autre	Apiculture	8		

Source : Cellule Communale ATDA 4 Djougou, 2022

Le tableau ci-après présente les ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou :

Tableau 43 : ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou

Structures	Types de la structure Prestataires	Nombre de structures	Obtention de l'agrément	Siège
ALTERNATIVE	ENTREPRISE	03	Oui	Natitingou Tél : 95 78 05 09 / 97 24 06 29 Entreprisealternatives@gmail.com
CIFOR-CONSEIL			Oui	Djougou Tél : 64 58 63 77/60 07 07 72 Email : cifor.sarl@yahoo.fr
APIC			Oui	Parakou Tél : 229 97 77 90 63 Email : latchanaali@yahoo.fr
AKB	ONG	06	Oui	Parakou Tél : 96 15 26 31 Email : baineoy@yahoo.fr
CANAL DEVELOPPEMENT			Oui	Parakou Tél : 229 23 10 04 07/ 97 44 08 25 Email : canal-dev@yahoo.fr

Structures	Types de la structure Prestataires	Nombre de structures	Obtention de l'agrément	Siège
DEDRAS			Oui	Parakou Tél : 229 95 85 17 08 / 97 37 29 72 Email info@dedras.org
CARE BENIN/TOGO			Oui	Lot 51 Patte d'Oie, 06 BP1153 Cotonou - Bénin www.care.org ; www.care-international.org Office : (229) 21 30 90 09 / 21 30 44 00 Email: Alain.Troukou@care.org Skype: troukalain Cell: (229) 95 71 40 04 / 51 01 65 79
FENAPAB	OPA	03	Oui	Parakou Tél : 229 69 91 65 37/ 98 86 66 76 Email : secretariat@fenapab.org
CCR-B			Oui	Bohicon Tél : 229 21 36 32 90 Email : conseil.riziculteurs.benin2006@yahoo.fr
UDOPER			non	Djougou
Techno serve				Parakou
CRS				Natitingou
Enabel				Parakou
GIZ				Parakou

Source : Service Planification mairie Djougou, 2022

4.3.3.5. Performance de la production agricole

4.3.3.5.1. Production végétale

La production végétale et la transformation des produits agricoles sont les principales activités économiques de la commune de Djougou. L'évolution de la production et le niveau de rendement des principales cultures de la commune de Djougou sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 44 : Evolution de la production agricole 2018-2021

Cultures		2018-2019		2019-2020		2020-2021		Production moyenne	Rang/Catégorie
		Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)		
		Céréales							
Maïs		1 749	21 753	1 415	22 272	1 363	21 717	21 914	1 ^{er}
Riz		1 899	8 674	2 567	10 064	2 133	8 095	8 944	2 ^{ème}
Petit mil		725	724	596	623	654	213	520	4 ^{ème}
Sorgho		1 115	7 164	1 059	7 284	751	3 946	6 131	3 ^{ème}
Fonio		547	4	799	3	450	36	14	5 ^{ème}
		Racines et Tubercules							
Manioc		12 618	38 044	12 639	39 294	12 971	57 826	45 055	2 ^{ème}
Igname		16 648	147 142	15 350	121 477	16 001	108 710	125 776	1 ^{er}
		Légumineuses							
Niébé		1 012	4 000	1 192	4 397	852	2 548	3 648	3 ^{ème}
Arachide		1 317	3 842	1 404	4 067	1 251	3 650	3 853	2 ^{ème}
Soja		1 650	4 638	1 725	5 636	1 143	7 945	6 073	1 ^{er}
		Cultures maraîchères							
Tomate		9 244	3 462	8 066	3 487	5 084	1 881	2 943	1 ^{er}
Piment		1 487	393	1 234	320	1 284	335	349	3 ^{ème}
Gombo		4 750	804	4 582	786	1 788	320	637	2 ^{ème}
Gboma		6 032	120	5 811	107	9 056	326	184	4 ^{ème}
		Cultures industrielles							
Coton		1 197	10 676	1 143	14 205	1 115	14 421	13 101	1 ^{er}
Anacarde		326	4 084	415	5 898	425	6 244	5 409	2 ^{ème}

Source : DSA/MAEP, 2021

L'analyse du tableau ci-dessus montre que dans la commune de Djougou, l'igname occupe la première place en termes de production, suivie du manioc, du maïs, du coton et du riz. Le sorgho occupe la 6^{ème} place devant le soja (7^{ème}) qui est une culture émergente comme l'anacarde (8^{ème}). Les statistiques sur les produits forestiers non ligneux (karité, néré) sont inexistantes malgré qu'ils contribuent de façon substantielle aux revenus de la population.

4.3.3.5.2. Production animale

L'élevage et les activités connexes occupent à la suite de la production agricole une importante place dans le tissu économique de la commune de Djougou. Les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille constituent les principales espèces animales élevées. L'effectif du cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs de la commune se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 45 : Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs

Espèces	Total	Hommes	Femmes	Taux cheptel femme
Bovins	56 086	54 298	1 788	3
Caprins	82 762	70 718	12 044	15
Ovins	74 831	68 788	6 043	8
Porcins	8 796	7 815	981	11
Poulets locaux	301 520	263 774	37 746	13
Pintades	63 406	60 594	2 812	4

Source : RNA, 2021

L'élevage des poulets locaux est dominant et vient en tête des espèces animales élevées dans la commune. Il est suivi par les ovins, les caprins et les bovins. L'élevage est globalement traditionnel sans un effort de modernisation.

Deux pharmacies vétérinaires approvisionnent les éleveurs en produits utilisés pour la santé des animaux. Néanmoins, les éleveurs de la commune de Djougou fabriquent eux-mêmes les provendes dont leur élevage a besoin.

4.3.3.5.3. Production halieutique

La quasi-totalité des ressources halieutiques provient des importations et une faible quantité provient de la pêche artisanale. Les espèces pêchées sont le Tilapia et le Clarias. La production du sous-secteur pêche et pisciculture est quasiment nulle. Les cours d'eau de la commune de Djougou tarissent précocement en saison sèche (PCDA Djougou 2020).

La liste des pisciculteurs de Djougou se présente ainsi qu'il suit dans le tableau 49 :

Tableau 46 : Liste des pisciculteurs de Djougou

N°	Nom et Prénoms	Contact	Village	En Activité	Infrastructures								Espèce élevée
					Etangs	Superf.	BHS	Volume	Bassins	Volume	Écloserie	Capacité/an	
1	BOUKARI Wahabi	97585939	Djougou I	Oui	2	400 m²	3	32 m3	5	60 m3	x	12 alevins/an	clarias + Tilapia
2	SINAGAMA Salomon	97093971	Taïfa	Oui	0	0	0	0	2	3.12 m3			clarias
3	SALIFOU Mouhamed	98244298	Bariénou	Oui	2	210 m²	0	0	0	0			clarias
4	DARA Salim	97648534	Baparapé	Oui	0	0	0	0	12	220 m3			clarias
5	DJOURAM Ibrahim	97519045	Belléfoungou	Oui	1	200 m²	0	0	0	0			clarias

N°	Nom et Prénoms	Contact	Village	En Activité	Infrastructures								Espèce élevée
					Etangs	Superf.	BHS	Volume	Bassins	Volume	Écloserie	Capacité/an	
6	DAHA Abdoulaye		Belléfourou	Oui	1	201 m²	0	0	0	0			clarias
7	YAHA Idrissou	66193096	Belléfourou	Oui	1	202 m²	0	0	0	0			clarias
8	SARE Kaleb	97394218	Gnangri	Non	4	700 m²	0	0	0	0			clarias + Tilapia
9	BIO Issifou	66028971	Bandessar	Non	4	800 m²	0	0	0	0			Tilapia
10	ISSIFOU Soukhanen i (groupement)	96537971	Daringa	Non	4	600 m²	0	0	0	0			Tilapia
11	ADJAM Draman i (groupement)	96475909		Non	3	450 m²	0	0	0	0			Tilapia
12	MOUSSA Alimiyo	97337046	Bariénou	Non	0	0	21	25 m³	1	36 m³	x	40000 alevins/an	clarias + Tilapia

Source : Cellule Communale ATDA 4 et DDAEP Djougou, 2022

4.3.3.5.4. Production sylvicole

La production et l'exploitation sylvicole est une activité pratiquée au niveau de la commune de Djougou. La production forestière concerne essentiellement le teck, etc. Elle dispose de plusieurs forêts classées que sont : la portion de la forêt classée de l'Ouémé supérieur au Sud-Ouest (35 000 ha) et les forêts classées de Kilir (50 ha), de Sérou (408 ha), de la Donga (250 ha), de Belléfourou (1 300 ha) et de Soubroukou (84 ha). A ces forêts classées, s'ajoutent les forêts sacrées de Baréi, de Nalohou et de Kpatougou. Des poches non négligeables de forêts claires et de forêts denses sont observées par endroit.

Pour animer les marchés ruraux de bois de feu de Djougou, le Projet Bois de Feu Phase 2 (PBF 2) a également créé une (01) forêt communautaire Tfougou (30 000 ha) à Pélébina et le ProCGRN a créé une forêt à Koha (200 ha).

Les activités dans ces forêts sont réglementées par la Loi n° 93-009 du 02/07/1993, portant régime des forêts en République du Bénin, et du Décret n° 96-271 du 02/07/1996, portant modalités de son application. Des comités de gestion ont été créés au niveau des villages situés dans les forêts. Le Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains a appuyé les maraîchers, les femmes et les apiculteurs à mener des activités génératrices de revenus. Le Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) assure la protection de la forêt de Koha avec l'appui des communautés villageoises riveraines. Le Projet Bois de Feu, phase 2 (PBF2) appuie l'aménagement des forêts communautaires de Koha et de Tfougou pour l'approvisionnement des marchés en bois. Ces marchés sont situés au niveau des villages riverains de ces forêts et disposent chacun d'un gérant.

4.3.3.5.5. Mobilisation des ressources financières communales au profit de l'agriculture

Pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions de promotion agricole, la commune dispose des ressources propres, de celles provenant de l'intercommunalité et bénéficie de l'appui de l'Etat à travers les projets/programmes du ministère sectoriel via le FADeC Agriculture d'une part et de celles des Partenaires Techniques et Financiers (Enabel et la GIZ), des ONG nationales (DEDRAS) et étrangères (Direct Aid).

L'exigence majeure pour voir se réaliser les projets agricoles impose à la mairie de faire plus d'effort dans l'affectation des ressources au profit de l'agriculture dans son budget.

4.3.3.5.6. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

La commune de Djougou considérée comme le grenier de la Donga, a plusieurs atouts et potentialités agricoles : la fertilité de ses sols, la bonne pluviométrie, la richesse de ses bas-fonds et la jeunesse de sa population. La production des céréales (maïs, mil, sorgho) et des tubercules (igname, manioc) ne cesse d'augmenter ces trois dernières années rendant la disponibilité abondante sur le marché. Cependant, la commune n'est pas toujours à l'abri de l'insécurité alimentaire. Les aliments sont bien diversifiés dans la commune. En dehors des céréales et tubercules on rencontre abondamment les produits maraichers, les fruits et les produits de l'élevage (volaille, ruminants) cultivés sur place dans la commune. Le diagnostic a révélé quelques constats qu'il est nécessaire de mettre en relief pour y apporter des solutions appropriées afin d'éviter les risques d'insécurité alimentaire. Il s'agit notamment de :

- bradage en herbe des cultures ;
- les jeunes ruraux de la commune délaissent les activités champêtres et embrassent des activités de conducteurs de taxis motos, vendeurs d'essence frelatée, tenanciers de buvettes ou de vidéos clubs, ce qui fait peser une menace sur la stabilité de la production ;
- exportation anarchique des récoltes ;
- Le gain rapide et à moindre effort force les jeunes ruraux à quitter la terre pour d'autres activités ;
- l'exode rural et la migration des jeunes et des femmes ;
- l'absence d'une stratégie locale rigoureuse de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- l'appauvrissement des terres cultivables ainsi que les changements climatiques dont les effets impactent les rendements agricoles.

Ces facteurs sus-cités influent négativement sur la disponibilité et la stabilité des produits alimentaires locaux au point où les quatre dimensions ne sont pas réunies pour garantir une sécurité alimentaire. Selon les résultats de l'enquête ménages réalisée par le PAM en 2017 dans le cadre de l'étude intitulée « Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA), la proportion des ménages en insécurité alimentaire dans le département de la Donga est de 5% à 10% comme c'est le cas des départements du Borgou, de l'Alibori, du Plateau, de l'Ouémé, de l'Atlantique et du Mono. Ces départements sont suivis par ceux des Collines, du Zou et du Couffo avec une proportion comprise en 10% et 20%. Le département de l'Atacora se retrouve dans une proportion supérieure à 20%.

On peut déduire que la commune de Djougou appartenant à la Donga a une proportion comprise entre 5% et 10%. Des actions spécifiques sont nécessaires pour exploiter convenablement les potentialités agricoles de la commune pour rendre effective l'observance des quatre dimensions et créer de la valeur ajoutée au niveau local.

Quant à l'accessibilité des produits, les populations disposent de la nourriture issue de leurs récoltes en stock jusqu'au début de la période de soudure début mars. La plupart des ménages sont donc obligés d'acheter sur le marché les produits à consommer tant agricoles que manufacturés à partir de mars jusqu'aux nouvelles récoltes en juillet. Les revenus issus de la vente des cultures de rente comme le coton, le soja, les cultures maraîchères de contre saison, la transformation de certains produits agricoles et l'anacarde servent à cet effet. En matière de d'accessibilité et de stabilité des aliments la

situation n'est pas totalement reluisante. Pendant cette période, les producteurs souffrent après avoir bradé leurs produits agricoles et le stock alimentaire pour les cérémonies et les fêtes de fin d'année. Les enfants abandonnent les classes pour aller en migration, les femmes quittent leur foyer pour aller chercher de l'argent à Cotonou, au Nigeria, au Niger, etc.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : forte population active agricole ; disponibilité de potentialités agricoles (terres, bas-fonds, diversité des spéculations culturelles,) ; présence d'infrastructures agricoles structurantes ; existence de bas-fonds agro-pastoraux et hydro-agricoles aménagés ; existence de fermes et entreprises agricoles ; existence de barrages ; disponibilité d'intrants, de matériels et équipements agricoles ; présence d'associations/coopératives agricoles ; forte production agricole, forte production animale ; présence de forêts classées ;**
- **Faiblesses : faible rendement agricole ; agriculture peu mécanisée ; barrages en ruine inexploités ; pisciculture peu développée en raison du tarissement des cours et retenues d'eau ; diminution de la main d'œuvre agricole ; déforestation ; agriculture itinérante sur brûlis ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer la production agricole ; existence de PTFs intervenant dans l'agriculture ;**
- **Menaces : extrémismes violents dans la zone ; changements climatiques ; exode rural.**

4.3.4. Activités du secteur secondaire

4.3.4.1. Transformation agro-alimentaire

Les activités de transformations agro-alimentaires sont développées dans la commune de Djougou. Les principales activités de transformation se résument comme suit :

- transformation du riz paddy en riz étuvé ;
- transformation du manioc en ses produits dérivés. ;
- transformation de l'amande de karité en beurre ;
- transformation de soja en fromage et ses dérivés ;
- transformation des noix d'anacarde en amande torréfié et de la pomme en jus ;
- transformation de la mangue en jus de mangue ;
- Transformation de l'arachide en galettes et dérivées.

La transformation agro-alimentaire concerne essentiellement la transformation du riz paddy en riz étuvé, de manioc en ses produits dérivés à savoir gari et tapioca, de noix et pomme d'anacarde et de jus de fruits. Ainsi, il existe deux usines de transformation de noix brute d'anacarde (Soubroukou et Donga) et deux unités de transformation semi modernes de jus à Djougou (Yalwa et Founa). On note également dans la commune l'usine d'égrenage de coton en construction à Sérrou.

Aucune industrie d'exploitation minière n'a été recensée dans la commune de Djougou. Cependant, la commune regorge de ressources minières non négligeables faites de carrières de sable ou de gravillon, de latérite et d'or. Les carrières de sable et de latérite ou gravillon sont exploitées par des particuliers à l'insu de la mairie qui n'en tire pas assez de recettes. Une organisation de l'exploitation des mines s'impose pour permettre la mobilisation des ressources internes et amener les exploitants au respect

des normes environnementales. L'industrie agro-alimentaire reste à promouvoir dans la commune au regard de la prédominance des activités agricoles.

4.3.4.2. Artisanat

L'artisanat occupe 17% des actifs de la commune et est source de revenus pour les acteurs et de recettes pour la commune. Il demeure un secteur économiquement important pour la commune. Les activités artisanales sont majoritairement de « type informel » et s'organisent autour de :

- l'artisanat de service : bobine, coiffure, mécanique, couture, tissage, menuiserie, soudure, dépannage radio & TV, électricité, etc. ;
- L'artisanat d'art : la sculpture, la peinture, les tableaux d'art, l'art plastique et le dessin d'art ;
- l'artisanat de production : poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie, teinture.

L'artisanat contribue de façon significative à la croissance économique au Bénin en général et à Djougou en particulier à travers sa capacité à transformer et à valoriser les matières premières locales et d'importation, à contribuer au développement de la commune, à améliorer la balance commerciale, à occuper les femmes et hommes de métier, enfin, à former les jeunes garçons et les jeunes filles dans le cadre du système de formation par apprentissage. Les effectifs des artisans par corps de métier sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 47 : Effectifs des artisans par corps de métier (artisanat de service)

Arrondissement	Couture	Coiffure	Menuiserie	Mécanique auto	Mécanique Moto	Soudure	Plomberie	Réparateur télé	Carreleur	Meunier (moulin)	Ferrailleurs	Photographie	Maçonnerie	Frigoriste	Electricité Auto	Electricité Bâtiment
DJOUGOU1	405	105	120	80	105	180	12	06	15	20	12	20	120	05	11	21
DJOUGOU2	380	180	115	65	100	130	10	05	11	15	15	15	105	05	12	20
DJOUGOU3	265	70	90	90	75	105	03	04	10	21	10	05	100	3	10	10
BARIENOU	300	100	80	02	60	06	-	01	00	11	1	10	103	-	02	01
PARTAGO	260	105	80	15	82	62	01	02	01	10	3	7	90	-	08	04
ONKLOU	140	30	20	02	09	06	-	01	-	5	-	3	20	-	01	-
PELEBINA	60	10	10	00	07	04	-	01	-	5	-	3	15	-	-	-
BELLEFOUNGOU	65	09	10	00	08	02	-	01	-	4	-	2	16	-	-	-
BAREI	80	13	12	00	10	04	-	01	-	5	1	2	25	-	-	2
SEROU	70	02	10	4	01	01	-	00	-	3	-	2	10	-	-	-
KOLOKONDE	205	85	50	04	35	31	-	03	-	7	2	5	45	1	02	5
BOUGOU	170	65	25	2	25	20	01	03	1	5	2	5	35	1	02	2
Total	2400	774	712	264	517	551	27	28	38	124	55	79	684	15	48	65

Source : PDC 3, 2017

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** disponibilité de potentialités de récolte agricole ; présence de transformateurs/trices agro-alimentaires ; existence d'unités de transformation semi-moderne ; présence d'artisans actifs ;
- **Faiblesses :** faible technologie de transformation des produits agricoles ; faible culture de la consommation des produits issus de la transformation agro-alimentaire ;
- **Opportunités :** existence de PTFs intervenant dans la transformation agro-alimentaire ;
- **Menaces :** extrémismes violents dans la zone ; changements climatiques ; exode rural.

4.3.5. Activités du secteur tertiaire

4.3.5.1. Commerce et équipements marchands

Le commerce est une activité très développée dans la commune. Il est caractérisé par un système de marché périodique polarisé autour du marché central dont la vocation régionale et sous-régionale favorise et intensifie les échanges. Djougou de par sa position géographique et avec son marché central est un important carrefour d'échanges et de transactions commerciaux. L'existence d'autres marchés de capacités plus ou moins variées contribue à faire du commerce un secteur important dans l'économie de la commune.

Les échanges commerciaux portent sur une multitude de produits qui se répartissent en produits d'importation et d'exportation. Le plus important des produits échangés porte sur les produits vivriers et les produits de l'élevage. On trouve dans le circuit de distribution, des commerçants agréés et un secteur informel dominé par le petit commerce qui se pratique aux abords des principales voies de façon ambulatoire et aux alentours des différents marchés.

Le commerce reste un secteur pourvoyeur d'emploi et générateur de revenus. Cependant, il reste marqué par son caractère informel. Il est à noter que la mévente actuelle constatée dans les activités commerciales et la non modernisation des marchés demeurent les principales contraintes du secteur et rend difficile la mobilisation des ressources locales. Les équipements marchands de la commune sont présentés dans le tableau 52 ci-après :

Tableau 48 : Principaux équipements marchands de la commune de Djougou

Djougou centre	Axe Partago	Axe Bariénou	Axe Baréi	Axe Kolokondé	Axe Bougou
Grand marché : 15 hangars de 300 places	Paparapanga : 15 hangars de 104 places	Bariénou : 10 hangars de 60 places	Baréi : 12 hangars de 96 places	Belléfoungou : 13 hangars de 75 places	Pélébina : 00 hangars
Marché Taïfa : 09 hangars de 72 places et 24 boutiques	Partago : 11 hangars de 88 places, 01 marché de bétail	Foyo : 10 hangars de 60 places	Anoum : 07 hangars de 40 places	Kolokondé : 26 hangars de 160 places, 01 marché de bétail	Bougou : 21 hangars de 152 places
Marché Yara : appâtâmes et 08 boutiques	Onklou : 09 hangars de 60 places, 01 marché de bétail	Tokotoko : 18 hangars de 108 places			Kpaouya : 12 hangars de 78 places, 01 marché de bétail
Parking et gare routière : 05	Vanhoui : 01 hangar de 08 place	Gaounga : 08 hangars de 48 places			
	Daringa : 09 hangars de 56				

Djougou centre	Axe Partago	Axe Bariénou	Axe Baréi	Axe Kolokondé	Axe Bougou
	places				

Source : DST, 2023

La carte ci-dessous présente la répartition spatiale des équipements marchands et économiques de la commune de Djougou.

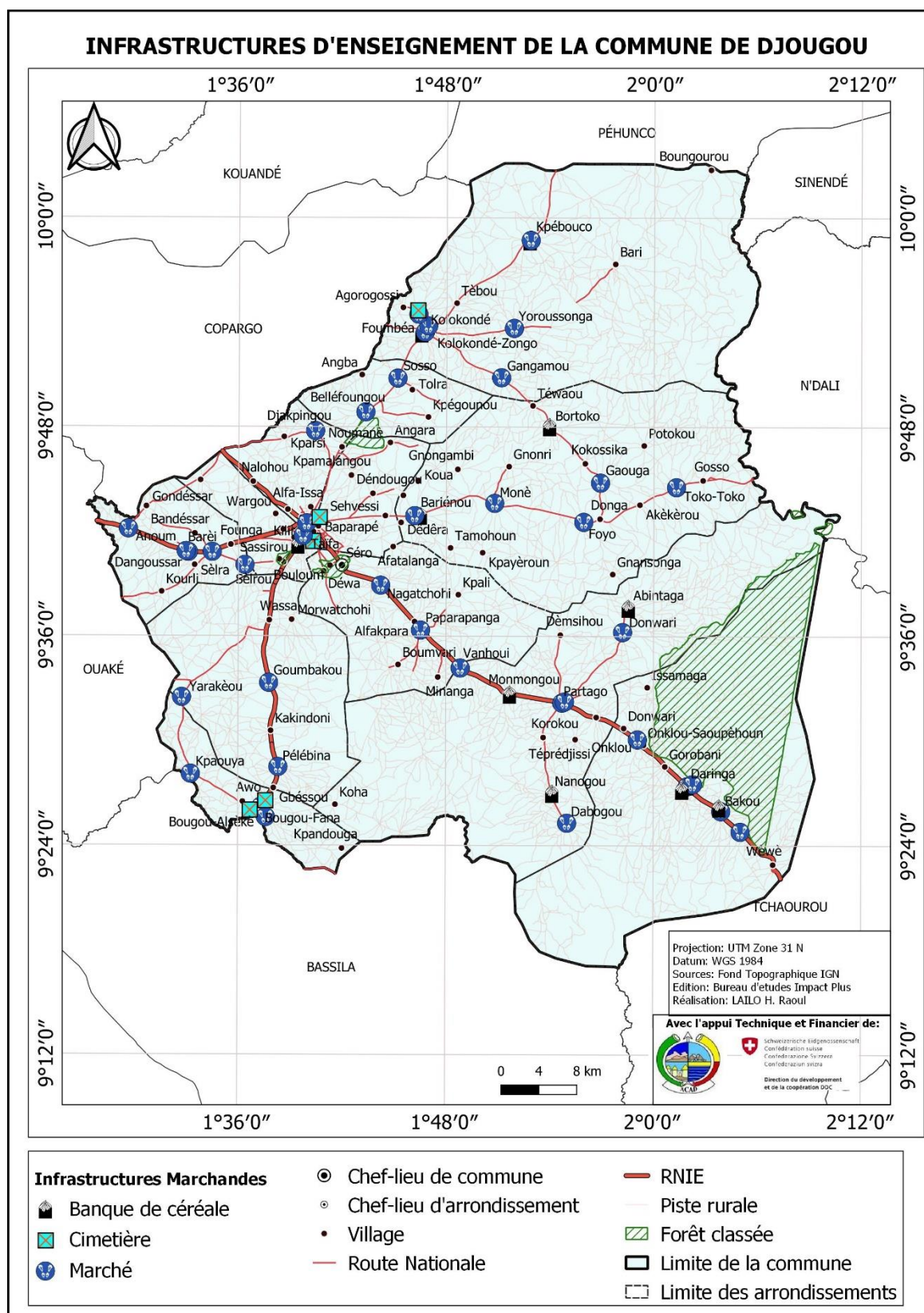


Figure 10 : Répartition des équipements marchands et économiques

4.3.5.2. Pistes de desserte rurale

Les pistes rurales desservent les villages et les zones de productions agricoles. Elles assurent l'évacuation des biens et des personnes vers les centres urbains de la commune de Djougou et les marchés. Les pistes de desserte rurale sont essentiellement des voies latéritiques le plus souvent très dégradées en raison de l'érosion pluviale. Certaines sont sans ouvrages de franchissement. Ce qui les rend impraticables en toute saison. Les principales pistes rurales de la commune sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 49 : Pistes rurales de la commune de Djougou

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
01	SOUBROUKOU-FOUNGA	10	DJOUGOU1	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
02	KOLOKONDE-DONGA	34	BARIENOU, KOLOKONDE	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
03	ONKLOU-DABOGOU	20	ONKLOU, PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
04	DJOUGOU-KAMDOUGOU	17	DJOUGOU1, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
05	FOYO-ABINTANGA	11	BARIENOU, PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
06	KOLOKONDE-AGROGOSSI	4	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
07	PELEBINA-BANIGRI	18	PELEBINA, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
08	DENDJINE -NANGATCHORI	11	BARIENOU, SEROU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
09	MONNE-BORTOKO	5	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
10	PARTAGO-DABOGOU	25	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
11	PARTAGO-SAKOUNA	22	PARTAGO	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
12	PARTAGO-TEPREDJISSI	12	PARTAGO	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
13	GANGAMOU-BARI	/	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
14	KOLOKONDE-YOROSSONGA	7	KOLOKONDE	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
15	WEWE-NANOUWE	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
16	ONKLOU-ADJANDJA	15	ONKLOU	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
17	DARINGA-KATABAM	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
18	ONKLOU-KOADORA	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
19	BAKOU-MASSI	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
20	GOROBANI-FOUBEOU	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
21	ONKLOU-ANGERE	/	ONKLOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
22	BARIENOU-GNONGAMBI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
23	FOYO-BIFORI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
24	TOKO-TOKO-DAGNON	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
25	BARIENOU-BIFORI	/	BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
26	BOUGOU-KOUTOUMALA	/	BOUGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
27	BANDESSAR-BANDETHORI	3	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
28	ATACOUSSAR-GONDESSAR	4	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
29	DANGOUSSAR-SAOUSSAR	4	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
30	DANGOUSSAR-SELRA	5	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
31	SELRA-MPTMANGOU	/	BAREI	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
32	PAPARAPANGA-BANIGRI	12	SEROU, PELEBINA	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
33	SAKOUNA-SANSON PEHOUN	/	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
34	ABINTAGA-GNANSONGA	7	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
35	KORFOSSI-GNANSONGA	10	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
36	TEPREDJISSI-GUESSOU	5	PARTAGO, BARIENOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
37	MONMONGOU-GOUMIYAKOU	/	PARTAGO	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
38	BELLEFOUNGOU-ANGBA	6	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
39	BELLEFOUNGOU-CAMP PEULH DJAKPETAMHA	4	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste,	Jamais aménagée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
				* Construction d'ouvrages	
40	SOSSO-TOLRA	7	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
41	TOLRA-GANGOUROU	/	BELLEFOUNGOU	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée
42	SEROU-DEWA-CIMETIERE TAIFA	3	SEROU, DJOUGOU 1	* Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Aménagée, mais très dégradée
43	ZOUNTORI-AFFATALANGA	7	DJOUGOU BARIENOU 3,	* Ouverture, * Aménagement de la piste, * Construction d'ouvrages	Jamais aménagée

Source : DST mairie Djougou, 2022

L'entretien et l'aménagement sont effectués une fois par an par le Ministère des Infrastructures Routières en collaboration avec l'AIC et le MAEP pour l'évacuation des produits agricoles. La mairie a priorisé en 2022 certaines pistes de la commune jugées prioritaires pour être aménagées. Il s'agit notamment de :

Tableau 50 : Pistes prioritaires à entretenir

N°	Arrondissement	ITINERAIRE	LONGUEUR PISTE (km)
Groupe 1 : Très Prioritaires			
1	Kolokondé	Kolokondé-Gaounga-Donga	29
2	Kolokondé	Bari-Sanni	23
3	Onklou	Kpèrè-Nanin-Dèrè-Goho	15
4	Onklou	Partago-Donwari	10
5	Pélébina	Daringa-Kinta- Katabam	10
6	Kolokondé	Partago-Démissirou-Korofossi	14
7	Partago	Bari-Nantéri-Daka	12
TOTAL G1			113
Groupe 2 : Prioritaires			
8	Kolokondé	Bakou-Massi	10
9	Bariénou	Gaounga-Dagnon	7
10	Partago	Kakindoni-Kokohou	4
TOTAL G2			21
Groupe 3 : Moyennement prioritaires			
11	Kolokondé	Kpébouco-Gnandaroum-Bakoukpéra	9
12	Bariénou	Gnongambi 1-Gontia-Nèkètè	8
13	Kolokondé	Yorossonga-Gorobani	4
14	Bougou	Kpaouya-Bida	3
15	Kolokondé	Tèwaou-Kpékpani	9
16	Bariénou	Ananiga-Bombonè	17
17	Belléfoungou	Belléfoungou-Kpégounou	8
18	Pélébina	Pélébina-Koutounga	5
19	Kolokondé	Kpébouco-Sèkènè	6
TOTAL G3			69
LINEAIRE TOTAL			203

Source : DST mairie Djougou, 2022

L'essentiel des entretiens des routes et pistes rurales se résume aux opérations de désensablement des chaussées revêtues, du curage des ouvrages d'assainissement et de reprofilage des pistes. Pour l'entretien courant de la chaussée revêtue, il n'existe pas de structure ou de prestataire pour des opérations courantes de désensablement ou de curage des ouvrages d'assainissement. Mais, il faut noter que des opérations d'entretien périodiques sectoriels se font au besoin sous la direction des services techniques de la mairie. Quant à l'entretien courant des pistes de desserte rurale, il consiste au reprofilage des pistes, à l'ouverture des fossés latéraux et divergents, au désherbage et à l'entretien des ouvrages de franchissement.

Mais depuis 2019, cette opération a connu une grande restriction et ne se résume qu'à la sélection et à l'entretien périodique des pistes d'évacuation du coton.

4.3.5.3. Tourisme et hôtellerie

4.3.5.3.1. Attractions touristiques

La commune de Djougou dispose d'un patrimoine culturel riche et diversifié qu'il s'agisse du patrimoine humain et ethnographique, du patrimoine historique, du patrimoine artisanal ou du patrimoine folklorique. Les raisons de ce fait remontent sans doute à l'histoire du peuplement qui a permis l'installation à Djougou d'une mosaïque de peuples qui l'enrichissent chacun de ses apports divers. Cependant, le patrimoine naturel et culturel est à l'étape primaire.

La valorisation touristique du territoire de la Commune doit donc consister dans un premier temps, à mettre en évidence et mieux évaluer les potentialités des ressources naturelles et culturelles dont regorge la Commune ; ensuite, à procéder à l'aménagement et à l'organisation de ces ressources pour en faire des pôles d'activités économiques, voire touristiques. Le tableau 55 met en relief les ressources touristiques de la commune.

Tableau 51 : Point des ressources touristiques de la commune

Ressources touristiques	Arrondissement Villages/Quartiers de ville	Importance	Aménagement	Mode d'exploitation	Difficultés majeures
La marre aux hippopotames	Bariénou/ Affon (espèces rares)	-Espèces rares -Observer les hippopotames en toute saison	Non aménagé/ Viabilisé	Non exploité	-Pas de voies Accès -pas de miradors ou belvédères
La marre Korongo	Barei/ Baréi	-chance -vertu thérapeutique -fertilité des femmes	Aménagement saisonnier	Non exploité	-Site culturel -Accès restreint
La marre de la noyade (Tcho-tcho Koha)	Djougou III /Servessi	Site historique national à la vie du royaume de djougou	Non aménagé	Non exploité	Accès difficile
La marre de Agamassosso	Djougou I / Founa	-Rituel -chance -vertu thérapeutique -fertilité des femmes	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
Les singes de la colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	-Biodiversité -Tourisme solidaire	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	La marre à pluie	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La colline de Tébou	Kolokondé/ Tébou	Vue sur une savane arborée	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
Colline de Bangana	Djougou1/Killir	Site historique	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La case ronde de Bouloum	Sérou/ Bouloum	-Rituel -Historique -Cultuel	Non aménagé	Non exploité	

Ressources touristiques	Arrondissement Villages/Quartiers de ville	Importance	Aménagement	Mode d'exploitation	Difficultés majeures
Le palais royal de kilir	Djougou I / Kilir	-Historique -Culturel -Cultuel	oui	Non exploité	
La place de la gaani	Djougou I / Kilir	-Manifestation -Culturel	oui	Non exploité	
La gaani	Djougou I / Kilir	-Richesse culturelle		Non exploité	
Le zo-laari et sortie de Gbangbéouré	Djougou	-Richesse culturelle		Non exploité	
La flagellation des Peulhs	Toute la commune	-Rite de passage		Non exploité	
La flagellation des Lokpa (Kamouhou)	Toute la commune	-Rite de passage		Non exploité	
Forêt de Soubroukou	Djougou I/Soubroukou	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Forêt Killir	Djougou I / Kilir	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Forêts de Bouloum et de Sérou	Sérou/Bouloum	-Protection des espèces menacées -Rituel	Non aménagé	Non exploité	
Le barrage de la rivière Téro à Soubroukou	Djougou 1 / Soubroukou				

Source : PDC 3, 2017

Les différents sites touristiques ne sont pas aménagés. Ils sont inexploités et ne génèrent aucune recette à la commune en dehors de l'artisanat.

Par ailleurs, il importe de signaler que la commune de Djougou constitue une destination touristique très importante comme en témoigne la diversité des sites pouvant susciter des curiosités et dont les principaux sont :

- la forêt sacrée classée de Kilir qui abrite le Palais Royal de Kilir, le fétiche "Gbangbawouré", la "panthère fétiche", la colline Banganagouré et l'entrée de la grotte qui relie le Palais Royal de Kilir à Tanéka-Béri ;
- la forêt sacrée de Kpatougou (Djougou 2) où sont guéries traditionnellement les fractures et les plaies incurables ;
- les autres forêts sacrées (Sérou, Barei, Namohou, Kimkim (Yarakèou), Kpagnim Serli (Goumbakou), Bourouloga (Djéou) ;
- les autres forêts classées avec la présence d'espèces ligneuses disparues ailleurs ;
- la pierre dans la forêt classée de Kilir portant encore les empreintes d'hommes et de pattes du cheval d'un des guerriers Bariba de Sinendé venus en guerre à Djougou ;
- la pierre mystérieuse de Makotokom (Djougou 2) qui aide à démasquer les coupables qui n'avouent pas volontairement les fautes commises ;
- les forêts fétiches ;
- les marres sacrées ;
- la marre aux hippopotames de Bariénou ;
- le fétiche « (protection) » adoré par toute la population de Baréi ;

- le Baobab sacré de Kparsi ;
- la colline de Tèbou (30 km de Djougou) qui permet d'observer de hauteur les villes de Djougou et de Copargo ;
- la colline de Djarmagouré « Colline des allemands » où sont venus s'installer les allemands après avoir perdu la guerre contre le royaume du Togo. Ils y ont implanté leur drapeau qui a dû être enlevé après avoir constaté la présence des français ;
- la diversité des couvents de fétiches (KORONGO, BOKPAOU, TANSATOU, AGUEOU, GNANWO, KPEROU, BOUHOUTANAOU, NIKI, SINATABE, GADE, TEBOU, KPOTOKOU, KODE, SONKPIAN, HOSSI, SANNI, TEBA, etc.) et autres lieux de cultes traditionnels.

Ces sites ne sont pas encore bien connus au point d'être valorisés pour le tourisme. Par ailleurs, ils sont affectés par les facteurs ci-après :

- l'insuffisance de surveillance et l'exploitation anarchique des espèces des forêts ;
- les feux de brousses incontrôlés ;
- l'ensablement des marres ;
- le recul des pratiques culturelles conservatrices des ressources naturelles au profit des religions importées (islam, christianisme, etc.) et des musiques dites modernes ;
- les difficultés d'accès et de circulation dans les sites touristiques.

La carte touristique de la commune de Djougou est ci-après présentée.

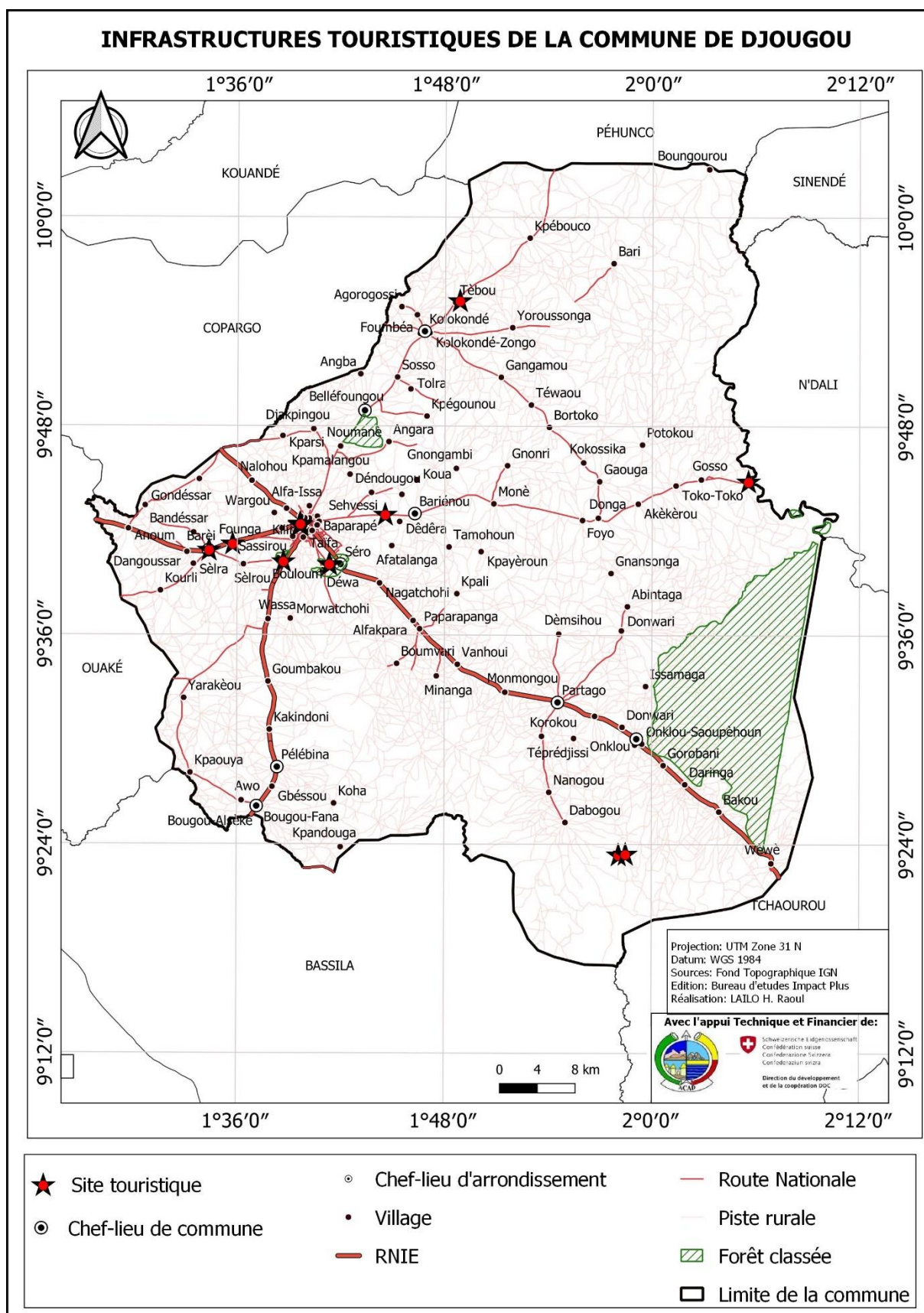


Figure 11 : Carte des infrastructures touristiques de la commune de Djougou

4.3.5.3.2. Infrastructures hôtelières

La commune de Djougou dispose des structures d'accueil qui contribuent à la vie socio-économique des populations autochtones et visiteurs qui y séjournent pour leurs diverses activités. La liste des structures d'accueil est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 52 : Réceptifs hôteliers, restaurants, bar et maquis

N°	Désignation	Quartier ou localité
HOTELS		
1	RAYGBAS Hotel chez Raymond	Yalwa Zountori
2	Sabou	Sassirou
3	Hotel de la Donga	Yalwa
4	La Fidélité	Barrage
5	Château vert	Séro Tago
6	Hotel HCD de la cité	Taïfa
7	Mosa hotel	Sassirou
8	Hotel Cathas	Séro Tago et Taïfa
MOTELS		
1	Motels de Djougou	Yalwa
2	Motel du Lac	Soubroukou
3	Motel APD	Sassirou
AUBERGES		
1	La Colombe	Sassirou
2	La Princesse	Taïfa
3	Mosa	Sassirou
4	Cœur Tranquille	Barrage
5	Quartier Latin	Gah
6	Espace tissage	Zountori
7	Le Quasar	Madina
8	La Forêt	Gah
9	Carrefour des Boukantières	Founga

Source : Service alphabétisation et tourisme, mairie Djougou, 2022

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces :** activités commerciales très développées ; présence de gros commerçants ; présence d'infrastructures marchandes ; présence de routes et de pistes rurales desservant les zones de production agricoles ; secteur informel développé ; existence d'infrastructures hôtelières ; fort potentiel touristique
- **Faiblesses :** mévente ; marchés non modernisés ; insuffisance d'infrastructures marchandes ; inégale répartition des infrastructures marchandes sur le territoire ; routes et pistes rurales dégradées ; faible entretien et aménagements des routes et pistes rurales ;
- **Opportunités :** volonté de l'Etat d'améliorer les activités commerciales ;
- **Menaces :** extrémismes violents dans la zone ; changements climatiques ; exode rural.

4.4. Diagnostic spatial et environnemental

4.4.1. Voirie urbaine

Le réseau de la voirie urbaine s'organise autour de la trame urbaine héritée du lotissement colonial caractérisé par un maillage régulier en forme de damier découpé par des pénétrantes en diagonale. La voirie urbaine est donc composée des voies primaires, des voies secondaires et des voies tertiaires qui structurent le réseau urbain et péri-urbain. En dehors des voies d'entrée et de sortie de la ville de

Djougou qui sont classées routes inter-Etats et qui sont donc bitumées, les voies secondaires et tertiaires qui relient les quartiers sont très dégradées et mal entretenues ainsi que les caniveaux existants. Ces derniers ne sont pas régulièrement curés et sont jonchés de déchets ménagers et autres qui bouchent la circulation de l'eau. Les ouvrages d'assainissement existants se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 53 : Rues et caniveaux existants

N°	Itinéraire de la rue	Longueur chaussée (mètres)	Longueur caniveaux (mètres)	Arrondissements Concernés
1	Mosquée Centrale-Route de Natitingou	573	1146	Djougou II
2	Route de Natitingou-Maison Imam central- Route de Ouaké	913	1 249	Djougou II
3	Ex SBEE-Route de Parakou	710	619	Djougou I
4	Buvette 2080-Station Socohou	748	1 056	Djougou I
5	Petit Marché-maison KBT-Route de Savalou	1 073	1 747	Djougou I
6	Pharmacie pour tous-Place Idi	1 517	2 206	Djougou III
7	Grand Marché-Maison Garba-Pharmacie Touré-Place Idi	1 804	2 859	Djougou III
8	CEG 1-Résidence Maire-Relais OPT	2 049	2 104	Djougou III
9	Buvette 2080-Maison Gatta-EPP Sabari	872	737	Djougou I
10	Carrefour Mairie-Route de la mosquée centrale	710	620	Djougou III
11	Carrefour Mairie-EPP Centre	600	931	Djougou I
12	Carrefour T - Maison Dangou	181	296	Djougou II
13	Carrefour T - Auto Gare	168,6	337,2	Djougou II
14	Carrefour T - Route de Nati (Mais Congacou)	194,6	389,2	Djougou II
15	Carrefour T - Route de Nati (MTN)	151	302	Djougou II
16	Auto-Gare -route de Kolokondé	330	660	Djougou III
17	Grand Marché - maison ABT	247	494	Djougou II
18	Mosquée Centrale -Stade Achoukouma	632,6	1265,2	Djougou III
19	Commissariat central Mosquée Alpha Taminou	0	60	Djougou I
	Total	13473,8	19077,6	

Source : DST mairie Djougou, 2022

En ce qui concerne l'assainissement pluvial, il est prévu dans le Plan Directeur d'Assainissement pluvial de Djougou 2020 la réalisation de canaux de drainage pour une longueur totale de 54 782 ml répartie comme suit :

- de type rectangulaire pour un linéaire de **47 090 ml** de section variant entre 1.00m x 1.00m et 3.00 m x 1.50 m ;
- de type trapézoïdal pour un linéaire de **7 692 ml** de largeur de fond variant entre **4.00 m** et 8.00 m pour une profondeur maximale de 1.80 m.

Les canalisations sont majoritairement de sections rectangulaires fermées avec des dalles et sont prévues le long des rues. Les canalisations de sections trapézoïdales sont à ciel ouvert et sont prévues pour le prolongement du collecteur principal existant et le long des thalwegs

En outre, il est prévu la réalisation de trois (03) bassins de rétention pour le stockage et l'infiltration des eaux.

La figure 12 présente l'occupation du sol dans la commune de Djougou.

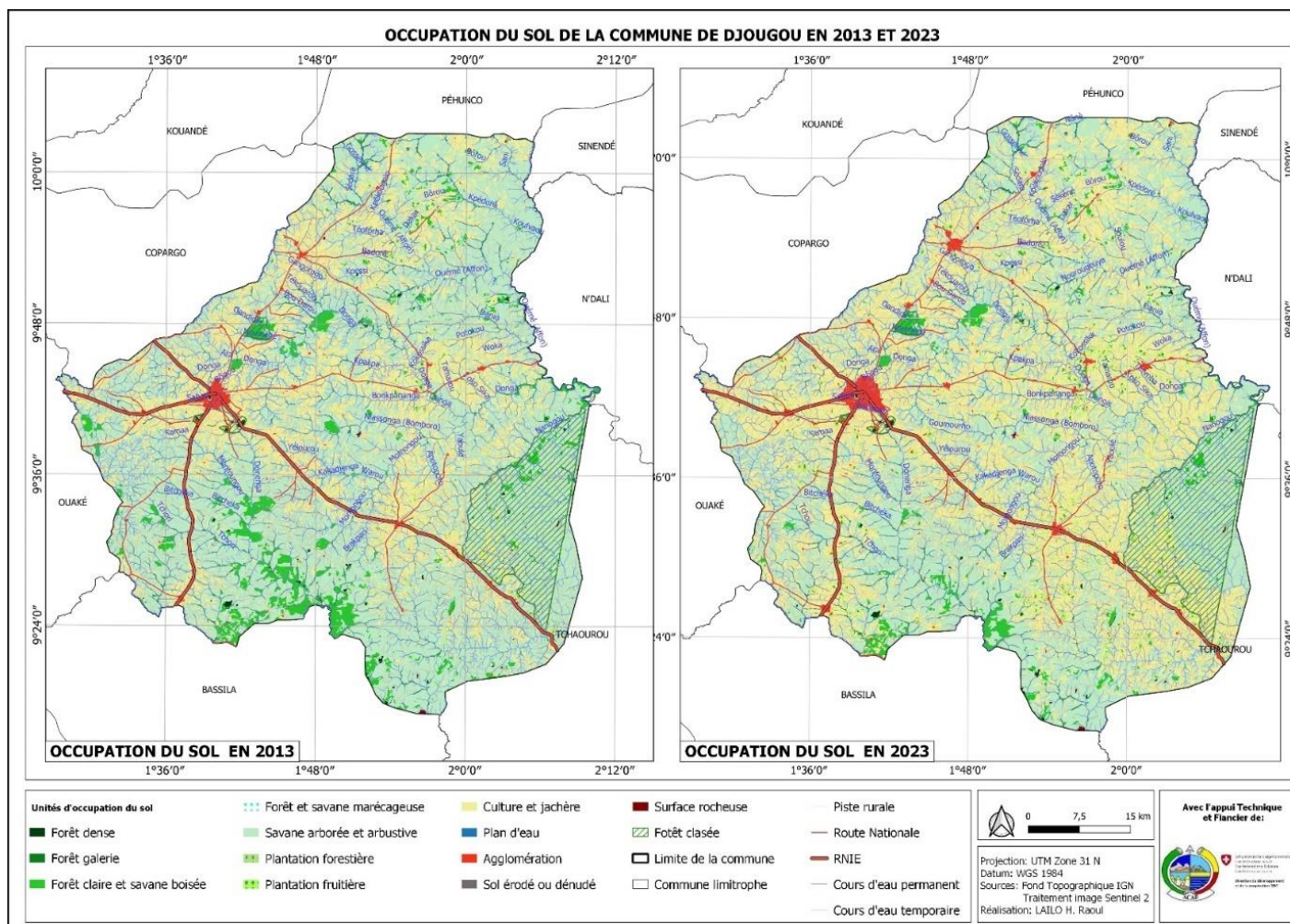


Figure 12 : Carte de l'occupation du sol de Djougou

4.4.2. Gestion des eaux usées et excréta

Du point de vue de la gestion des eaux usées et excréta, la commune Djougou est caractérisée par l'absence d'ouvrages collectifs d'assainissement. La plupart des pratiques sont décrites ainsi qu'il suit :

- les eaux ménagères (douches, lessives, vaisselle) sont déversées dans les cours, les arrières cours, dans les rues ou dans les ouvrages de drainage des eaux pluviales ;
- les latrines traditionnelles et familiales sont destinées pour les excréta ;
- certains ménages ne disposant pas de latrines, utilisent les latrines publiques, les latrines des établissements scolaires ou défèquent carrément dans la nature ;

En résumé, il faut retenir que selon le PHAC Djougou 2011-2015, le taux de couverture de la commune en ouvrages de gestion des excréta est de 13,79% puis de 4,80% pour la gestion des eaux usées. Le taux d'accès aux ouvrages de gestion des excréta est de 39,85% pour le milieu urbain 4,84% pour la périphérie et 17,08% pour toute la commune.

En ce qui concerne le mode de vidange des latrines, les vidanges manuelles sont fréquentes tant en milieu urbain que rural. En milieu rural ou péri-urbain où le problème d'espace ne se pose pas, les fosses sont fermées systématiquement et une nouvelle est creusée. La vidange motorisée est observée chez les ménages disposant de fosses septiques et ayant un revenu minimum.

4.4.3. Gestion des déchets solides ménagers

Il n'existe pas de structure formelle de gestion des déchets à Djougou. Mais, consciente des méfaits de l'insalubrité grandissante dans la commune, la Mairie a réorganisé tout le sous-secteur de gestion des déchets solides. Le système de gestion des déchets mis en place comporte la pré-collecte, la collecte et la mise en décharge. Le volet traitement et/ou valorisation peut être envisagé pour accompagner l'ensemble des actions.

La pré-collecte a été confiée aux ONG et GIE qui assurent cette activité par zonage et porte à porte. Les ordures sont collectées par des charretiers qui doivent les déverser aux points de regroupement aménagés à cet effet dans la ville. L'enlèvement des ordures des points de regroupement vers la décharge finale est assuré directement par les services compétents de la Mairie. Cette dernière effectue cette opération à l'aide de deux camions benne qui acheminent les ordures sur les sites de décharge finale situés hors de la ville. Mais, l'enlèvement des ordures des quais n'est pas régulier et serait dû à la non-disponibilité de carburant à des moments donnés. Il faut ajouter aussi que le retard dans l'enlèvement régulier des déchets est lié au fait que le seul camion benne n'arrive pas à couvrir toutes les zones en dans les délais courts.

4.4.4. Gestion des déchets bio médicaux

Les déchets biomédicaux sont des déchets d'origine biologique ou non, résultant des activités médicales ou paramédicales. La gestion des déchets biomédicaux concerne la collecte séparée des différents types de déchets biomédicaux dans des récipients adaptés à chaque catégorie et leur destruction impérative et sécurisée. Pour éviter le mélange entre les différentes catégories de DBM, le décret N°2002-484 du 15 novembre 2002 portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu en son article 18 une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS.

La plupart des agents enquêtés reconnaissent sans hésitation que les déchets tels que gérés ne respectent aucune norme. La collecte séparative est quasi-absente. La plupart des poubelles rencontrées sont mixtes.

On peut remarquer dans bon nombre de formations sanitaires, un empilement des boîtes de sécurité pleines et prêtes à l'incinération. Celles-ci sont parfois stockées dans les paillottes à la portée des enfants. Des verreries entreposées un peu partout deviennent de plus en plus encombrantes. Le point des incinérateurs existants et fonctionnels dans les formations sanitaires de la commune de Djougou est présenté dans le tableau 58 suivant :

Tableau 54 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021

Communes	Nombre de FS publiques	Nombre d'incinérateurs existants	Nombre d'incinérateurs fonctionnels	% de FS disposant d'incinérateurs fonctionnels
DJOUGOU	24	11	09	38%

Source : BZ DCO, 2021

Le plan d'incinération des déchets biomédicaux de la commune de Djougou se présente comme ci-après :

Tableau 55 : Plan d'incinération de déchets biomédicaux de Djougou

Commune	Centre de santé disposant d'incinérateur fonctionnel	Aires sanitaires
Djougou	KOLOKONDE	- BARI - GANGAMOU - KOLOKONDE - YAROSSONGA - BELLEFOUNGOU
	ONKLOU	- DARINGA - BAKOU - ONKLOU
	PARTAGO	- DABOGO - PARTAGO
	BOUGOU	- PELEBINA - BOUGOU - YARAKEOU
	BAREI	- ANOUM - FOUNGA - BAREI
	DJOUGOU 1	- DJAKPINGOU - DJOUGOU 2 - DJOUGOU 1
	ALFA-KPARA	- ALFA-KPARA
	BARIENOU	- BARIENOU - FOYO
	GAOUNGA	- TOKOTOKO
	DJOUGOU 3	- AL-AMAL - BOUNVARI - DJOUGOU 3

Source : Point focal santé mairie de Djougou, 2022

Sur les vingt-quatre formations sanitaires publiques que compte la commune de Djougou seulement onze centres de santé possèdent d'incinérateur, soit un taux de 38%. Et sur les 11 incinérateurs existants, 09 sont fonctionnels, soit un taux de 81,81%.

Les incinérations se font parfois à ciel ouvert diminuant ainsi la performance des ouvrages. Dans tous les centres où le personnel s'efforce à faire l'incinération, la combustion est toujours faite à moitié, on

peut même voir des cendres contenant les ampoules buvables qui se retrouvent à l'entrée des fosses à cendres. Parfois, ces objets piquants (aiguilles et seringues) et tranchants sont regroupés dans un coin de la maison et incinérés comme les ordures ménagères avec une combustion assez incomplète.

Les déchets anatomiques humains constitués de parties du corps, de tissus ou d'organes provenant de soins chirurgicaux ou des produits de la conception provenant des soins obstétricaux sont le plus souvent emportés par les patients. Nombreux sont ceux qui jettent ces organes dans des brousses en plein cœur de la ville.

Au niveau des formations sanitaires privées, la situation n'est guère meilleure. Les ouvrages et équipements de gestion des déchets biomédicaux sont quasi-absents à l'exception de l'hôpital de l'Ordre de MALTE. On remarque que certains centres ne disposent même pas de boîtes de sécurité. Tous les déchets sont directement mélangés et brûlés par la suite. Parfois, c'est une fosse à ciel ouvert qui reçoit tous ces déchets et représente de ce fait un danger public pour les enfants à la recherche de petits rats.

Or, les déchets biomédicaux sont qualifiés de déchets spécifiques et dangereux de par leur origine et leur capacité à créer un état de morbidité à un individu qui les manipule ce type de déchets ou reçoit une petite blessure à partir de ce dernier. Pour ce faire, des dispositions spécifiques sont recommandées concernant leur gestion sur les lieux de production et leur élimination. En son article 28, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS. Les contenants des déchets anatomiques doivent être de couleur rouge et ceux des déchets non anatomiques infectieux de couleur jaune. En dehors de l'hôpital de l'Ordre de Malte où ces types de poubelles ont été rencontrés mais hors des salles de soins, la différenciation des poubelles par leur couleur est absente. Ce qui est commun à toutes les formations sanitaires est l'utilisation des contenants à ciel ouvert pour servir de poubelles en dehors des piquants. Ce qui montre que les formations sanitaires ne respectent pas cette disposition.

De façon générale, les formations sanitaires de la commune ne disposent pas des équipements prévus par le décret ci-dessus cité.

- Les pannes répétitives des incinérateurs : le personnel chargé de la gestion des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires peut y trouver une excuse valable dans le mode de traitement de ces déchets. En effet, du fait des pannes des équipements, il n'a plus d'autres choix, estime-t-il, que de procéder à une destruction à ciel ouvert dans des incinérateurs défectueux ou mettre en tas et les brûler comme les ordures ménagères. Mais en réalité, dans cette façon de procéder, il est totalement oublié le caractère dangereux de ces déchets dont le reliquat de combustion est laissé à la portée de tout passant.
- Une ignorance des normes d'utilisation des équipements de destruction des déchets : on a tendance à croire que le personnel ne maîtrise pas toujours le type de déchets qu'il faut pour chaque type d'ouvrage. Un type d'ouvrage donné est parfois utilisé pour le traitement de toutes sortes de déchets biomédicaux.
- Une ignorance des dangers d'une mauvaise gestion des déchets biomédicaux : les déchets biomédicaux sont traités de la même manière que les déchets généraux. Cela ne dérange personne que des boîtes de sécurité remplies soient exposées à côté des poubelles de déchets

généraux ou à l'entrée d'une salle de soins ou d'observations ; pire, que des aiguilles traînent sur les planchers bas des salles (observations, soins, etc.). Lorsqu'on sait que l'accès à ces formations sanitaires n'est pas du tout contrôlé et que parfois ces centres sont visités aussi bien par des enfants malades que par des enfants non malades, il y a des raisons de s'inquiéter et de se poser beaucoup de questions sur ce qu'il faut faire pour améliorer la situation.

- Une négligence dans la gestion des DBM : on se préoccupe très peu de ce que ces déchets peuvent entraîner comme nuisances au niveau de ces centres. Tout porte à croire que la collecte séparative des déchets constitue une charge additionnelle de travail : se rapprocher des poubelles de déchets généraux pour y jeter les ordures est trop tracassant ou prendre soins de ces déchets comme il se doit, constitue peut-être le dernier des soucis.

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : voirie urbaine diversifiée en voies ; existence de stratégies de gestion des eaux usées et excréta ; existence de structures formelles de gestion des déchets solides ménagers ; existence de stratégies de gestion des déchets biomédicaux ;**
- **Faiblesses : voies secondaires et tertiaires dégradées et mal entretenues ; caniveaux existants non curés ; absence d'ouvrages collectifs d'assainissement ; mauvaise gestion des eaux usées et excréta ; mauvaise gestion des déchets solides ménagers ; insuffisance des équipements de gestion des déchets biomédicaux ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer la gestion des déchets solides ménagers ;**
- **Menaces : incivisme des populations ; non-respect des règles de gestion des déchets biomédicaux par les agents de santé.**

4.4.5. Risques environnementaux et impacts du changement climatique

4.4.5.1. Identification des risques climatiques

La matrice d'identification des risques climatiques a permis d'identifier les risques et de les prioriser suivant les paramètres climatiques (température, pluviométrie, vent et autres), d'identifier les localités touchées et la récurrence desdits risques dans la commune de Djougou comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 56 : Identification et priorisation des risques climatiques

N°	Risques/phénomènes climatiques	Manifestations	Zone d'occurrence	Récurrence
01	Pluviométrie fluctuante	Chaleur excessive ; Fraîcheur excessive ; Poche de sécheresse de longue durée ; Mauvaise répartition des pluies ; Flétrissement des plants ; Baisse des rendements agricoles ; Inondations ; Pertes de cultures	Tous les Arrondissements	Périodique
02	Vents violents	Dévastation des cultures ; Déracinement des arbres ; Décoiffement des habitations	Tous les Arrondissements	Périodique
03	Déforestation poussée (forte émission de gaz à effet de serre)	Exploitation abusive des arbres ; Agriculture sur brûlis ; Installation des fermes dans les forêts	Tous les Arrondissements	

Source : Atelier diagnostic PDC 4 Djougou, 2022

4.4.5.2. Evaluation de la vulnérabilité de la commune au changement climatique

Les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 57 : Évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés

Risques climatiques priorités	Unités d'exposition	Impacts		Niveau de vulnérabilité	Nécessité d'agir
		Biophysiques	Socio-économiques		
Pluviométrie fluctuante	- Cultures vivrières et fruitières	- Pénurie d'eau - Flétrissement des plantes, - Appauvrissement des sols - Re-semis - Phénomènes plus accentués sur les terres dégradées et nues	- Calendrier cultural non maîtrisé - Perte de bétails - Assèchement des puits et points d'eau - Disette/famine - Transhumance - Insécurité des revenus - Inflation des prix des denrées alimentaires - Insécurité alimentaire	- Très Vulnérable	- - Intervention en urgence - -
Vents violents	- Habitations, infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé) - Infrastructures marchandes (hangars, boutiques magasins) - Bâtiments administratifs (bureaux d'arrondissement) -	- Destruction des habitats - Enlèvement de toiture de bâtiments - Perturbation des activités de pêche - Erosion éolienne	- Mort d'hommes, perturbation du calendrier scolaire, perturbation des services sanitaires, cessation de certaines activités économiques des ménages	- Peu vulnérable	- Intervention mineure
Déforestation poussée	- Végétation	- Forte émission des gaz à effet de serre - Perte de la biodiversité	-	- Très vulnérable	- Intervention en urgence
Incendies	- Habitations - Champs	- Maisons détruites, investissements perdus, récoltes détruites	- Mort d'hommes, destruction des biens et des capitaux,	- Moyen	-

Source : Atelier diagnostic PDC 4 Djougou, 2022

4.4.5.3. Options d'adaptation et d'atténuation pour les priorités de développement de la commune

Les options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 58 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune (Options d'adaptation réalistes et réalisables dans l'horizon temporel du PDC 4)

Secteur	Risques climatiques	Option d'adaptation / atténuation retenue	Mesure d'adaptation / atténuation	Zones de mise en œuvre	Acteurs/parties prenantes à impliquer
Agriculture	Baisse de la pluviométrie	-Développement de systèmes de production adaptés au changement climatique	-Intensification de la vulgarisation et de la recherche de variétés améliorées de cultures -Facilitation de l'accès aux intrants agricoles adéquats -Mise au point et vulgarisation des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Commune
		-Maîtrise de l'eau dans les systèmes agricoles	-Aménagement des bas-fonds et des périmètres irrigués -Construction et protection des ouvrages de rétention d'eau à des fins agro-pastorales		
Foresterie	-Forte émission des gaz à effet de serre -Perte de la biodiversité	-Renforcement du système de suivi écologique de la flore, de la faune et des écosystèmes forestiers	-Mise en place d'un mécanisme d'incitation à la recherche sur la dynamique de la population des espèces, la phénologie de la flore et la pathologie de la faune -Création et gestion d'une base de données sur les principales espèces de faune et de flore	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Commune
		-Promotion des plantations Domaniales et communales -à grande envergure	-Mise en place de programme durable de création de plantation de grande envergure -Mobilisation de capital foncier à allouer à la plantation forestière	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts, Communes
		-Renforcement de la Législation et du dispositif de réglementation en matière de foresterie	-Intégration de la problématique des changements climatiques dans les textes de loi relatifs à la foresterie -Adaptation de la réglementation forestière aux nouvelles tendances et réalités relatives à l'exploitation des ressources forestières -Développement des capacités des collectivités locales pour la promotion	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts

Secteur	Risques climatiques	Option d'adaptation / atténuation retenue	Mesure d'adaptation / atténuation	Zones de mise en œuvre	Acteurs/parties prenantes à impliquer
			et la gestion durable des ressources forestières		
Ressources en eau	-Forte température	-Amélioration de l'offre	-Réalisation de forages -Réalisation de barrages ou autre retenue d'eau de surface -Protection des sources d'eau et réservoir d'eau	Tous les Arrondissements	PTF, Ministère de l'Eau
		-Conservation des ressources en eau	-Promotion des techniques endogènes de conservation de l'eau -Reboisement des berges des plans d'eau -Restauration et la sauvegarde des forêts galeries	Tous les Arrondissements	PTF, Eaux et forêts

Source : Atelier diagnostic PDC 4 Djougou, 2022

4.5. Diagnostic de la gouvernance locale

L'organisation et le fonctionnement des communes au Bénin sont régis par la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin. Elle a défini de nouveaux organes politiques, administratifs et techniques, avec une redistribution des pouvoirs et des attributions.

Ainsi, la commune de Djougou à l'instar des autres communes du Bénin est administrée par des **organes politiques** et des **organes techniques et administratifs**.

4.5.1. Organes politiques

Le **conseil communal** : Il définit les orientations politiques de développement de la commune. Il est l'organe délibérant de la commune. Le conseil communal de Djougou est constitué de trente-trois (33) membres.

Le **Conseil de Supervision** :

- adopte le plan de travail annuel proposé par le secrétaire exécutif ;
- assure le contrôle de la gestion du secrétaire exécutif ;
- examine les rapports d'activité du secrétaire exécutif ainsi que les rapports annuels de performance ;
- soumet au conseil communal un rapport trimestriel d'activité auquel sont annexés les rapports mensuels du secrétaire exécutif de la commune.

Le **maire** : Il est la première autorité politico-administrative de la commune, exerce dans les cas prévus par les lois et règlements, le pouvoir réglementaire dans les domaines de compétences de la commune. Il veille à la bonne gestion de l'administration de la commune par le secrétaire exécutif et concourt à l'exécution des décisions de justice. Dans le cadre de la coopération décentralisée, sous réserve des attributions propres du secrétaire exécutif, le maire représente la commune devant les autorités centrales et départementales. Il veille à la préparation du budget de la commune par ce dernier, sur la base des orientations du conseil de supervision et des documents de planification de la commune. Il est le supérieur hiérarchique du chef d'arrondissement qui préside le Conseil d'arrondissement et du chef de village qui pilote le Conseil de village.

4.5.2.Organes techniques et administratifs

Le/La **Secrétaire Exécutif/Exécutive** de la mairie (SE) : la fonction de secrétaire exécutif est la plus haute fonction administrative et technique au sein des mairies. L'administration de la commune s'entend de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles affectées à l'exécution des activités relevant des projets et programmes de la commune ainsi que celles de gestion courante. Ces activités incluent la communication au nom de la commune. Le/La Secrétaire Exécutif/Exécutive, responsable de l'administration de la commune, est le principal animateur des services administratifs et techniques communaux dont elle veille au bon fonctionnement. Il/Elle signe avec le maire un contrat de travail d'une durée de cinq (05) ans avant sa prise de fonction ; ce contrat est renouvelable une seule fois pour la même commune. Il/Elle a sous son autorité :

- Le Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF)
- La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- Le Directeur des Services Techniques (DST) ;
- Le Directeur du Développement Local et de la Planification (DDLp) ;
- Le Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales (DADE) ;
- Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) ;
- Les Secrétaires Administratifs d'Arrondissement (SAA).

4.5.3.Dispositif institutionnel

4.5.3.1. Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra-communaux

La commune de Djougou est classée parmi les communes à statut intermédiaire suite aux réformes de l'administration territoriale entrées en vigueur en 2021. Le conseil communal actuel compte 33 conseillers communaux dont une femme. L'organe exécutif est composé du Maire et de ses deux adjoints. Les arrondissements sont dirigés par des Chefs d'Arrondissement élus au sein des conseillers communaux. En dehors du conseil communal, quatre commissions permanentes thématiques ayant chacune à sa tête un président sont installées pour l'examen de certains dossiers avant d'être programmés aux sessions communales.

Le conseil d'arrondissement réunit tous les chefs villages ou quartiers de ville de l'arrondissement et est présidé par le CA. Il tient ses sessions une fois par mois, mais à Djougou les sessions ne se tiennent pas faute de moyens financiers selon les statistiques obtenues au secrétariat exécutif de la mairie.

Au niveau local le plus bas, chaque quartier/village est administré par un conseil de quartier. Parmi les conseillers il est élu un chef qui dirige le village ou quartier de ville. Le conseil se réunit en session ordinaire une fois par trimestre sur convocation du chef de village ou de quartier de ville ; la durée de la session ne peut excéder une journée.

Sous l'impulsion du chef de village ou de quartier de ville, le Conseil de quartier ou de villages met tout en œuvre pour éveiller, encourager et soutenir les initiatives des populations et favoriser la mise en œuvre des programmes de développement communal au profit du village ou du quartier de ville. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est sollicité par le conseil communal. Le conseil de village ou de quartier de ville :

- assiste le chef de village ou de quartier de ville pour l'application des lois et règlements, le maintien de l'ordre public, la protection des biens publics et des droits des citoyens ;
- suit l'activité des services administratifs, chantiers et projets de l'Etat sur le territoire du village ou du quartier de ville ; désigne en son sein un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance sur proposition du chef de village ou de quartier de ville.

Malheureusement, l'insuffisance des moyens et l'inexistence d'infrastructures adéquates pour la tenue des réunions de quartier affectent la gouvernance des quartiers et la qualité des services rendus à la population. Le tableau ci-dessous rend compte de l'état de la gouvernance locale à Djougou.

Tableau 59 : Performance de la gouvernance locale

Activités	Année			
	2020	2021	2022	Observations
Nombre sessions ordinaires du conseil communal tenu	04	04	03	
Nombre sessions extraordinaires du conseil communal tenu	02	01	02	
Nombre réunion de municipalité tenu	02	12	06	
Nombre de conseil de supervision tenu	-	-	04	Septembre-Décembre 2022
Fonctionnement des conseils d'arrondissement (nombre tenu)	23	10	-	Année 2020 : Bariénou 09 ; Belléfoungou 04 ; Kolokondé 01 ; Partago 03 ; Djougou III 04 ; Sérou 02. Année 2021 : Djougou II 01 ; Belléfoungou 01 ; Bariénou 03 ; Partago 05 Année 2022 : Néant
Nombre séance de réédition de compte organisée	01	01	02	

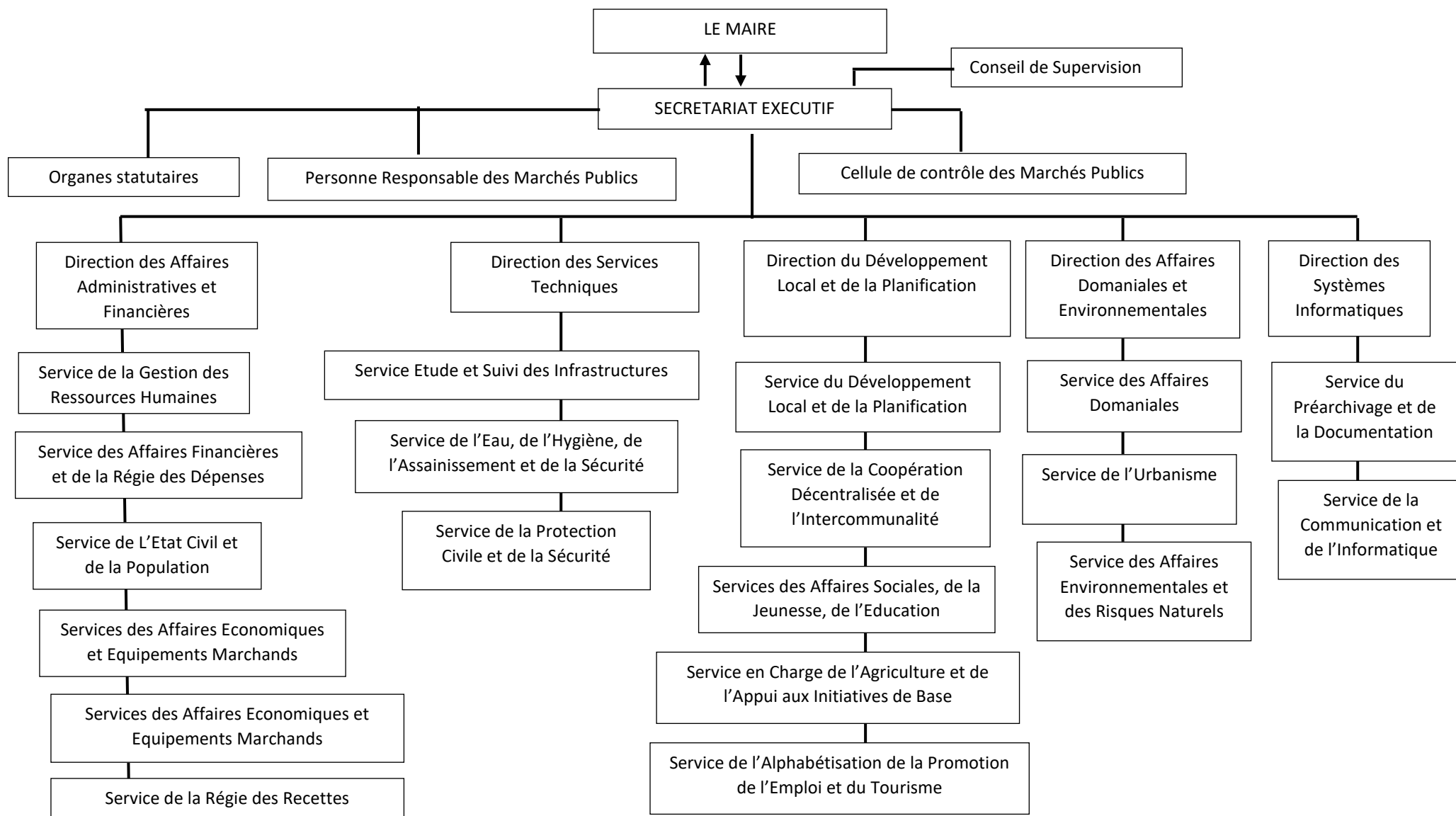
Source : Secrétariat Exécutif mairie Djougou, 2023

4.5.3.2. Organisation et fonctionnement de l'administration communale

L'administration communale est dirigée par un/une Secrétaire Exécutif (ve) qui coordonne les activités de tous les services y compris les arrondissements. Les directions et les services existants fonctionnent régulièrement. Les actions menées dans ces services cadrent bien avec l'ensemble des attributions à eux définies dans l'arrêté communal de création des services. Elles intègrent les trois (3) enjeux fondamentaux de la décentralisation et du développement local que sont la démocratie locale, le développement économique et social et le rayonnement politique et culturel. Cependant, toutes les attributions ne sont pas encore suffisamment exercées et traduites en actions concrètes au niveau de tous les services. Les attributions faiblement exercées sont relatives à la promotion de l'économie locale, au lotissement, à la gestion des ressources naturelles et des infrastructures sociocommunautaires, à l'aménagement du territoire, à l'emploi et la transformation digitale, et l'hygiène et assainissement.

Pour la promotion de l'économie locale, il n'existe pas un plan sectoriel de mobilisation des ressources propres de la commune. La base de la matière imposable n'est pas actualisée surtout le registre foncier urbain (RFU). A cela s'ajoute une absence d'une véritable politique de gestion durable de ressources naturelles. L'aménagement du territoire n'est pas contrôlé et particulièrement l'affectation des sols. Quant à l'état civil, les conditions de gestion des archives ne sont pas optimales ; ce qui non seulement accélère la dégradation des archives mais aussi rend difficile leur recherche engendrant d'énormes

perte de temps aux usagers. Le projet d'organigramme de la mairie tel que décliné par les acteurs présentés ci-dessous renseigne sur les services existants.



Source : SRH mairie Djougou, 2022

Après analyse de l'organigramme, on constate que toutes les directions et services en place couvrent l'ensemble des compétences dévolues aux communes par le Code de l'administration territoriale et ils sont pourvus en personnel, donc fonctionnels. L'état du personnel se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 60 : Personnel par catégorie et par sexe

Catégorie	Homme	Femme	Total
A	7	2	9
B	10	4	14
C	11	3	14
D	15	2	17
E	6	0	6
Total	49	11	60

Source : SRH mairie Djougou, 2023

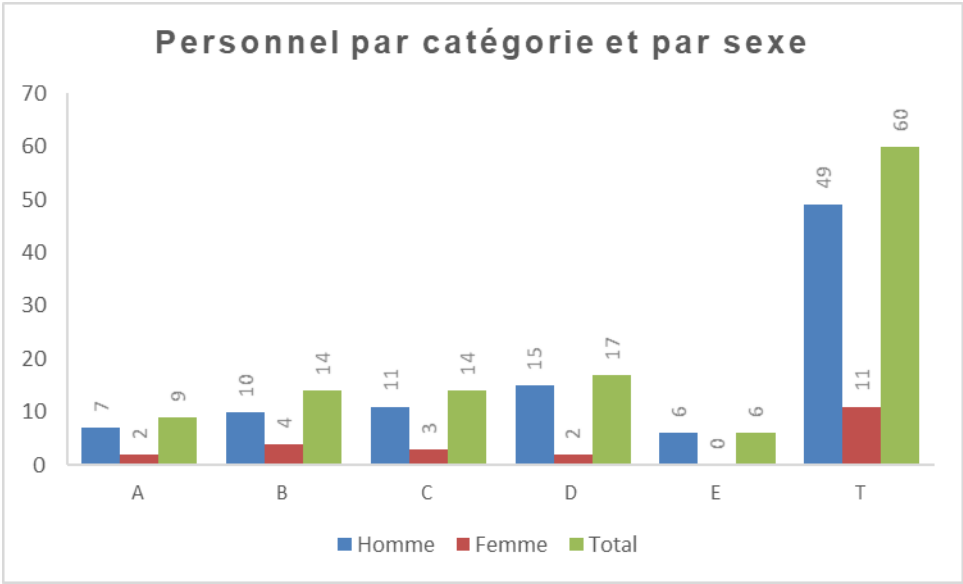


Figure 13 : Personnel par catégorie et par sexe

Source : SRH mairie Djougou, 2023

L'effectif du personnel est suffisant et qualifié pour offrir aux populations les services administratifs. Toutefois, le taux d'encadrement technique de l'équipe de la Mairie est encore faible et est à améliorer. Pour un encadrement efficace il faut trois agents pour un cadre A. Or, à la mairie de Djougou, le ratio est de cinq agents en moyenne pour un cadre de conception. Quant à la représentativité genre, seulement 18,33% du personnel toutes catégories confondues est féminine et sur les sept cadres A, deux sont de sexe féminin. Un effort doit être fait pour plus d'intégration genre au sein de l'administration communale.

Par ailleurs, la mairie ne dispose pas d'un manuel de procédures actualisé et de tous les services requis pour l'exercice total des nouvelles compétences liés à son nouveau statut passant de commune à statut ordinaire à commune à statut intermédiaire. Par conséquent, toutes les fonctions de développement de la commune ne sont pas encore accomplies de façon optimale.

4.5.4.Transformation digitale de l'administration communale

En matière de transformation digitale amorcée par le gouvernement, les efforts sont faits au niveau de la commune pour la dématérialisation de ses services et la connectivité de la mairie. L'analyse diagnostique du secteur se présente ainsi qu'il suit dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 61 : Transformation digitale

Profil transformation digitale	Analyse diagnostique
Situation de la transformation digitale, de la dématérialisation et de la connectivité de la mairie ou de l'arrondissement	
Interconnexion des services de mairie y compris les arrondissements	Inexistant
Equipements numériques de la mairie ou de l'arrondissement	Insuffisants et mal entretenus
Niveau de dématérialisation des services offerts ou actes administratifs de la mairie ou de l'arrondissement	- Gestion administrative : néant - Mobilisation de ressources : insuffisant - Etat civil : néant si ce n'est ANIP - Affaire domaniale : néant - Gestion du patrimoine : inexploité - Suivi des travaux : néant
Disponibilité d'un système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Besoins de digitalisation des services de la mairie ou de l'arrondissement	Oui pour faciliter l'accès aux services à tout le monde où qu'il soit
Services de la mairie ou de l'arrondissement susceptibles d'être digitalisés	- Gestion administrative : néant - Mobilisation de ressources : insuffisant - Etat civil : néant si ce n'est ANIP - Affaire domaniale : néant - Gestion du patrimoine : inexploité - Suivi des travaux : néant
Existence de système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Existence de compétences numériques à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Qualité de l'accès à l'internet et le téléphone dans le village ou l'arrondissement	Inexistant
Stratégies à développer pour la transformation digitale, la dématérialisation et la connectivité de la mairie ou de l'arrondissement	
Actions à mettre en œuvre pour assurer l'interconnexion des services de mairie y compris les arrondissements	- Disposer de l'internet dans les bureaux d'arrondissement - Assurer une connexion haut débit à l'hôtel de ville - Faire le câble des bureaux de l'arrondissement - Régulariser le câblage au niveau de l'hôtel de ville - Sécuriser les accès - Se référer au SDI pour le reste
Actions à mettre en œuvre pour renforcer les équipements numériques de la mairie ou de l'arrondissement	- Acquisition de serveur au niveau de l'hôtel de ville - Acquisition d'équipements de connexion (switch, router, firewall...) - Acquisition d'un système de sauvegarde - Abonnement au data center national pour la sauvegarde - Mettre à disposition des collaborateurs les machines - Se référer au SDI pour le reste
Stratégies pour développer pour la dématérialisation des services offerts de la mairie ou de l'arrondissement	Réaliser le Schéma Directeur Informatique de la commune
Actions à mener pour la digitalisation des services de la mairie ou de l'arrondissement	Mettre en œuvre les recommandations du SDI
Actions à mener pour la mise en place d'un système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Réaliser le Schéma Directeur Informatique et réaliser les projets ciblés
Actions à mener pour assurer de compétences numériques à la mairie ou à l'arrondissement	- Classifier les agents de la mairie selon leur niveau de maîtrise de l'outil informatique - Mettre à niveau les compétences par la formation - Se référer au Schéma Directeur Informatique
Actions à mener pour améliorer la qualité de l'internet et de la téléphonie mobile au niveau des village et de l'arrondissement	- Installer des centres numériques communautaires dans les arrondissements

Profil transformation digitale	Analyse diagnostique
	- Se référer au SDI pour le reste

Source : Diagnostic PDC 4 Djougou, 2022

Tableau 62 : Analyse FFOM de la digitalisation

Axes	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Juridique et réglementaire	▪ Autonomie de gestion de la commune. ▪ Existence de service informatique dans l'organigramme de la Mairie	▪ Existence d'un code du numérique au plan national. ▪ Volonté politique de dématérialisation de l'administration.	▪ Absence dans les AOF d'un service dédié au numérique ▪ Manque de schéma directeur informatique	Non affectation de ressources
Equipements et outils informatiques	▪ Existence d'équipements informatiques ▪ Efforts de budgétisation	▪ Volonté politique de dématérialisation de l'administration.	▪ Insuffisance des matériels informatiques	▪ Obsolescence des outils informatiques disponibles ▪ Non affectation de ressources financières
Infrastructures réseaux et connexion	▪ Présence de la fibre optique dans les communes	▪ Déploiement d'une infrastructure nationale pour l'extension du réseau en fibre optique ▪ Déploiement d'une infrastructure nationale pour la mise en place de la TNT	▪ Faible débit de la connexion internet ▪ Faible couverture du réseau internet	▪ Non affectation de ressources financières
Ressources humaines et formation	▪ Existence de ressources humaines	▪ Disponibilité de ressources humaines qualifiées au plan national	▪ Manque de ressources humaines qualifiées et de formation des agents communaux à l'utilisation des outils	▪ Gel de recrutement ▪ Non affectation de ressources financières
Dématérialisation	▪ Gestion électronique de l'état civil dans certaines communes ▪ Existence de logiciel de gestion du guichet unique dans la majorité des communes ▪ Existence du logiciel Logisepac dans certaines communes	▪ Projet de dématérialisation de l'état civil du gouvernement ▪ Existence d'Agences chargées du numérique (ABSU-CEP, ADN, ASSI...) ▪ Existence d'un ministère du numérique et de la digitalisation ▪ Existence de partenaires devant financer des projets de dématérialisation	▪ Le manque d'initiatives propres des communes pour la dématérialisation des services de l'administration communale. ▪ Non généralisation de l'utilisation du Logisepac dans toutes les communes	▪ Etat de dégradation des archives ▪ Utilisation manuelle des actes d'état civil ▪ Retard dans la mise à disposition des actes numérisés aux communes ▪ Non affectation de ressources financières

Source : Diagnostic PDC 4 Djougou, 2022

4.6. Analyse des finances locales

L'analyse des ressources financières de la commune de Djougou est axée sur le descriptif des différentes sources de recettes et la nature des dépenses, d'une part et, sur le degré de mobilisation et la capacité d'auto-financement de la commune d'autre part. L'analyse a porté sur les exercices 2019 à 2021.

4.6.1. Evolution du budget communal

L'évolution du budget au cours des trois dernières années se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 63 : Evolution des budgets communaux de 2019 à 2021 (en FCFA)

Années	Budget de Fonctionnement			Budget d'investissement		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2019	831 274 916	347 481 865	41,80%	2 241 857 894	754 196 099	33,64%
2020	458 419 313	370 555 726	80,83%	899 483 542	865 016 034	96,17%
2021	590 284 891	591 839 542	100,26%	966 770 952	269 106 461	27,83%

Source : Comptes administratifs 2019 à 2021, mairie Djougou

L'analyse du tableau révèle que les taux de réalisation des budgets de fonctionnement sur les trois années ont connu une augmentation très sensible allant de 41,80% à 101,26% pendant que ceux d'investissement ont évolué en dents de scie ; le meilleur taux étant atteint en 2020 (96,17%) et le plus faible en 2021 (27,83%). La commune doit faire des efforts pour améliorer ses capacités de mobilisation des ressources pour les investissements.

4.6.2. Capacité autonome de fonctionnement de la commune

La Capacité Autonome de Financement (CAF) ou épargne courante brute mesure les efforts d'exploitation fournis par la commune. Elle constitue un élément essentiel de mesure du potentiel de croissance de la commune et représente une source permanente de financement. De manière courante, la CAF se traduit par la différence entre les recettes totales de fonctionnement et les dépenses totales de fonctionnement.

Tableau 64 : Evolution de l'autonomie de fonctionnement de la commune de 2019 à 2021

Années	Dépense de Fonctionnement		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2019	831 274 916	347 481 865	41,80%
2020	458 419 313	370 555 726	80,83%
2021	590 284 891	418 633 923	70,92%

Source : Collectifs budgétaires, Comptes administratifs 2019 à 2021, Mairie Djougou

Sur les trois années étudiées, les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement sont passés de 41,80% à plus de 70,92% (en 2021) avec un pic de 80,83% en 2020. Il en découle que le taux est très faible en 2019 ; mais, la commune de Djougou a fait des efforts pour un taux de réalisation satisfaisant. Cet autofinancement pourrait évoluer positivement si la stratégie actuelle de mobilisation des ressources propres s'améliore davantage.

4.6.3. Capacité d'investissement de la commune

La détermination de la capacité d'investissement de la commune permet d'évaluer son potentiel à investir dans les infrastructures socio-économiques, les équipements, les grands travaux d'aménagement, etc. La capacité d'investissement est constituée de l'épargne brute (CAF) à laquelle s'ajoutent les dépenses réelles d'investissement.

Tableau 65 : Capacité d'investissement de la commune de 2019 à 2021

Années	Dépenses d'investissement		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2019	2 241 857 894	754 196 099	33,64%
2020	899 483 542	680 696 770	75,67%
2021	966 770 952	841 495 504	87,04%

Source : Calculs consultants IPB, 2023

Les taux de réalisation des dépenses d'investissement ont évolué considérablement entre 2019 et 2020 passant de 33,64% en 2019 à 87,04% en 2021. Cette tendance d'évolution montre que face aux nombreux défis liés à l'aménagement et aux besoins d'investissement, la commune pourrait disposer de ressources quoique visiblement insuffisantes au regard des nombreux défis de développement auxquels elle doit faire face.

4.6.4. Quelques indicateurs de performance financière de la commune

Tableau 66 : Quelques indicateurs de performance financière de la commune

Indicateurs	Valeur obtenue	Observations
Taux d'accroissement des recettes propres entre 2020 et 2021 : $(380\,616\,628 - 21\,800\,593) / 21\,800\,593 * 100$	45,38%	
Taux d'accroissement moyen annuel des recettes propres sur les 5 dernières années - 2017 – 2018-17% - 2018 -2019.....-4% - 2019 – 2020.....-3,83% - 2020 -2021.....45,38%	+5,13%	
Dépenses totales d'entretien du patrimoine/dépenses totales de fonctionnement : 113 908 270 / 418 633 923	27,2%	Réalisé effectivement
Dépenses d'entretien/financement propre (ressources propres consacrée à l'entretien/Entretien du Patrimoine) (113 908 270 - 67 238 944)/380 616 628	12,26%	Réalisé effectivement
Taux d'épargne (épargne de gestion/recettes totales de fonctionnement) : 36 837 240 / 410 041 449	8,98%	Réalisé effectivement

Source : Comptes administratifs 2021, mairie Djougou

Au regard des statistiques affichées ci-dessus, il urge que le cap soit maintenu, ce qui permettra d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources propres qui influencera positivement l'épargne de gestion.

4.6.5. Mobilisation des ressources financières

Chaque année le budget de la commune est élaboré par le Secrétaire Exécutif de la mairie avec les orientations du Conseil de Supervision, adopté en conseil communal et transmis dans les meilleurs délais à la Préfecture pour approbation. Le recouvrement des ressources internes est géré par le Trésorier Communal (TC) de la Commune. Quant aux ressources externes, la commune peut élaborer des microprojets pour rechercher de financement auprès de ses partenaires.

4.6.6. Limites de la mobilisation des ressources communales

De l'analyse dans les grandes masses des comptes administratifs de la commune de Djougou et de l'exploitation de la documentation, il ressort principalement que la faiblesse dans la mobilisation des ressources financières est liée à la morosité de l'activité économique accentuée ces dernières années par la crise sanitaire, à l'incivisme fiscal et à la faiblesse des ressources humaines.

Dans le contexte actuel, il est nécessaire de mettre à jour de façon régulière le fichier des contribuables afin d'élargir l'assiette fiscale et d'optimiser la mobilisation des ressources propres.

La commune souffre également du manque de ressources humaines dont le problème réside principalement dans leur organisation administrative. La mobilisation des ressources est partagée entre la collectivité et la structure déconcentrée chargée des impôts. D'abord, il se pose le problème de coordination et de responsabilisation dans la collecte des impôts et taxes locaux. Ensuite, la question de motivation des agents collecteurs reste également posée. Ainsi, l'amélioration des stratégies de mobilisation des ressources en vue du financement des investissements locaux nécessite d'engager des actions qui passeront nécessairement par l'évaluation judicieuse et optimale des dépenses budgétaires, une connaissance parfaite des ressources en tenant compte des réalités économiques et des opportunités, une meilleure identification du potentiel fiscal et de nouveaux impôts et taxes.

La situation géographique de la commune sur le plan des infrastructures marchandes devrait favoriser le développement des activités commerciales et artisanales. Ces secteurs bien organisés et mieux exploités peuvent être des sources de recettes pour la commune. Les secteurs du petit commerce et de l'informel, du tourisme et de l'hôtellerie peuvent constituer des sources de recettes non encore exploitées ou du moins faiblement valorisées. Il faut aussi réactualiser le registre foncier urbain et doter les services de moyens roulants.

4.7. Coopération décentralisée et intercommunale

Du point de vue de la participation aux instances intercommunales, la commune est membre de l'ACAD et de l'ANCB. Elle participe de façon significative aux différentes activités de ces institutions qui lui apportent des appuis non négligeables dans l'exercice de ses compétences.

En matière de coopération décentralisée Nord-Sud, la commune avait entretenu un partenariat fructueux avec la ville d'Evreux en France dans les domaines de l'assainissement et de l'agriculture. Elle a aussi depuis 2015, une convention de partenariat avec la ville d'Al Wakrah (Qatar) qui s'est matérialisée par deux visites d'échanges au plus haut niveau entre les deux villes. Ces partenaires accompagnent la commune de Djougou dans le domaine infrastructurel, organisationnel et administratif.

4.8. Participation des citoyens à la gestion des affaires communales

La participation citoyenne est un outil de développement qui vise à améliorer la performance des acteurs publics à travers une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités. L'accès à l'information est assuré par le service chargé de la communication et celui de la documentation et, une salle de la documentation adéquate quelque peu équipée et aménagée pour permettre au public de disposer des documents de gestion utiles à consulter est disponible.

Il faut signaler que les citoyens de la commune de Djougou s'intéressent à la gestion des affaires communales à laquelle ils participent d'ailleurs à travers le paiement des taxes, la participation aux réunions d'informations et de reddition de compte organisées par les autorités communales, et l'expression de leurs besoins et attentes pour leur prise en compte dans les documents de planification. Les citoyens sont en contact permanent avec leurs élus locaux (chefs de villages et de quartiers de ville, chefs d'arrondissements et maire et ses adjoints) avec qui ils partagent leur point de vue et préoccupations par rapport à la gestion des affaires communales.

Ceci constitue un atout pour le développement intégré de la commune qui prend en compte toutes les couches socio-professionnelles.

4.9. Planification/Programmation du développement communal

La planification du développement local est réalisée à travers le Plan de Développement Communal (PDC). Le PDC est un outil d'orientation et d'investissement communal, un document de planification opérationnel sur une période de 5 ans. Le plan de développement communal est un guide d'action pour assurer un engagement effectif et permanent du Conseil Communal et des citoyens dans la mise en œuvre des politiques durables de développement.

Le PDC représente le principal document de la commune qui fait office de programme de développement pour une vision de 5 ans. La commune est à son troisième PDC, arrivé à terme en fin 2021. Ainsi, elle s'est lancée dans un processus d'élaboration de son quatrième PDC pour la période 2023 – 2027.

Le PDC 4^{ème} génération, tout comme l'élaboration du premier PDC est faite de manière participative. Il s'agit d'un processus itératif incluant toutes les catégories d'acteurs.

Quant au budget, il est par excellence l'instrument financier privilégié de la commune pour non seulement assurer le fonctionnement courant de l'administration communale, mais également pour réaliser les investissements publics nécessaires en vue de promouvoir les actions de développement et garantir les services sociaux de base à la population. Mieux, avec la mise en œuvre du « **budget participatif** », la commune implique les communautés dans la prévision des produits et leur localisation.

4.10. Projets, ONG et Associations

Au même titre que les services déconcentrés de l'Etat (SDE), les projets, ONG et associations apportent leurs assistances technique et financière à la commune et des appuis aux populations à travers les renforcements des capacités, la réalisation d'infrastructures et la dotation en équipement.

Toutefois, leurs principales faiblesses sont liées au manque de moyens matériels, au faible niveau de technicité, de professionnalisme et d'organisation en vue d'une synergie d'actions. Autrement, la mise en place d'un cadre de concertation au niveau communal et l'institutionnalisation du principe de reddition des comptes contribueront à améliorer la gouvernance locale. La liste des ONG et Associations est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 67 : Listing des ONG et Associations de Développement intervenants dans la commune

N°	Nom de la structure	Domaines d'intervention	Contacts & E-mail
1	AJED ONG	Hygiène/Assainissement, Environnement	64 41 39 47
2	PIED ONG	Droit de l'enfant, Santé communautaire, VIH/SIDA	Ong-pied@yahoo.fr 96 52 71 82
3	DESOVID ONG	Santé, Environnement, Education	97 64 84 80 64 05 28 97
4	Association Béninoise pour la promotion de la famille (ABPF)	Santé communautaire	
5	Donga Women Micro Finance (DWMF)	Micro finance, Formation	yaymariame@yahoo.fr 23 80 10 01 97 58 45 75
6	SIA N'SON-ONG	Santé communautaire	Djougou

N°	Nom de la structure	Domaines d'intervention	Contacts & E-mail
			96911944
7	Organisation Non Gouvernementale pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures Communautaires (DEDRAS-ONG)	Environnement, Santé, Education, Agriculture,	Awo_sam@yahoo.fr 97 77 09 26 Madina
8	Sud-Nord Action (SNA-ONG)	Culture traditionnelle et tourisme solidaire, Santé communautaire, Education, Eau, hygiène et assainissement	Snaong2000@yahoo.fr 97 64 41 57
9	CIPCRE ONG	Protection des droits humains, Protection de l'environnement	Sidisouradjou567@gmail.com 96 63 75 78
10	P-MaREDeI	Micro-finance, Eau, Hygiène/Assainissement Autonomisation des Femmes	Djougou 97 48 28 25/97 96 18 13
11	AFAVIP-ONG	Hygiène et Assainissement	Djougou 97 11 22 61
12	Association Nakayo	Entrepreneuriat, Santé, Environnement, Education Culture, Sport	Djougou 97 35 18 45/ 95 79 01 01
13	Collectif des Artisans	Culture	97 77 68 41
14	ANPE	Emploi des Jeunes	Djougou 97725964
15	CARITAS	Protection des droits humains, Education et protection de l'enfant, Développement communautaire, Assistance sociale	secretariat@caritasbenin.org 21141452/21240080/ 96 81 75 15
16	CARE BENIN-TOGO	Protection, droit de l'enfant et de la femme, Développement communautaire	Tél : 95369010 Email : carebenintogo@Care.org
17	ORGANISATION INTERNATIOALE POUR LA MIGRATION	Migration –Immigration	Tél : 66021443 Email : Nafagnon@iom.Int
18	HEBDO SPORT CLUB (HSC)	Sport, Santé	64 30 21 02
19	GAProFEB-ONG	Entrepreneuriat	Sannibio504@gmail.com
20	CAEEF-ONG	Protection et défense des droits de l'enfant et de la femme	66 33 47 32
21	SEPROSEC-ONG	Agriculture, Santé communautaire	67 07 78 87
22	Bénin Consortium 2030	Education, Autonomisation des femmes	salouabou@yahoo.fr
23	UP ONG	Sport, Santé	97 05 76 27/ 65 87 22 39
24	Alouguedoo-ONG	Education, Autonomisation, Sécurité Routière	67 63 68 59
25	Alpha et Omega Env	Environnement, Hygiène Assainissement	ayim02@yahoo.fr 97 07 51 04
26	Vies Actions Durables-ONG	Santé communautaire	96 14 03 64
27	SOSADE-ONG	Santé, Hygiène, Sport	Djobodarou1@gmail.com
28	PVD-ONG	Migration	97 66 38 41
29	AFDD-ONG	Eau, Hygiène, Assainissement	97 37 69 46
30	COCARI-ONG	Hygiène, Assainissement, Agriculture, Protection de l'environnement	91 62 95 03/ 94 59 77 62
31	ASI-ONG	Eau, Hygiène, Assainissement, Santé	97 02 44 86
32	CRS Bénin caju	Production anacarde	69 84 29 11
33	ADEEL'H-ONG	Affaires sociales	96 09 83 17
34	AGRODEV-ONG	Changement climatique, Ressource naturelle, Environnement	98 74 73 04/ 67 96 10 96
35	UNACREP-Microfinance	Microfinance	96 67 12 52
36	Cœur Sensible-ONG	Hygiène, Assainissement	97 58 03 66
37	ADH-ONG	Santé	97 42 93 13/ 64 60 84 92

N°	Nom de la structure	Domaines d'intervention	Contacts & E-mail
38	MET-Bénin-ONG	Education	95 98 20 95
39	JPAD-ONG	Agriculture	97 44 21 01
40	FAPI	Agriculture, Elevage	97 98 22 75
41	ACP2E-ONG	Protection enfants et environnement	95 78 62 92
42	AMAEDCO	Alphabétisation, Education, Littérature en langue	97 21 04 10 93 01 28 72
43	APIC ONG	Agriculture, Développement communautaire	hthchani@yahoo.fr 23 80 15 12 97 13 14 44
44	ABISEC ONG	Education	97 47 67 68 Kakabounoubéri(Djougou II)
45	GO-SPORT ONG	Sport, Santé, Environnement et civisme	93 13 37 67 97 01 47 92
46	ADBS	Santé de la femme et de l'enfant	théodong@yahoo.fr 97 57 84 22
47	CCD	Santé, Prise en charge des enfants	97 31 80 81
48	Association pour le Développement et la Solidarité en Milieu Rural (ADSMR-ONG)	Développement, Solidarité	96 14 17 54 93 69 17 18
49	Option Féminine de l'Atacora (OFA-ONG)	Eau, Santé communautaire	97 64 94 73 23 80 00 49
50	ADAGE- ONG	Agriculture, Environnement	97 48 96 97
51	ICA-BENIN	Culture, Education, Environnement	97 72 71 65 97 77 10 57
52	ASL-ONG	Soin de santé primaire, Environnement sanitaire, Planning familial	Djougou 97609921/95695098
53	PEBCO-BETHESDA	Microfinance	Djougou 96504233
54	UNICEF	Protection de l'enfance, Education, Développement communautaire, Santé	bagri@ unicef.org 97 37 99 39/95 33 83 10
55	AIDE ET ACTION INTERNATIONNALE	Education, Développement Communautaire, Accompagnement, Politique Nationale, Education, Accompagnement collectivité	berte.tehou@ aide-et-action.org 97 58 05 11

Source : Service Planification mairie Djougou, 2022

En somme, de cette analyse diagnostique, il faut retenir comme :

- **Forces : fonctionnement des organes politiques, administratifs et techniques de la commune ; effort de mobilisation de ressources financières en général et propres en particulier ; autonomie financière de la commune relative ; capacité d'investissement de la commune relative ; participation citoyenne relative à la gestion des affaires de la commune ; présence d'ONG, Associations et PTFs ;**
- **Faiblesses : personnel technique insuffisant ; absence de coordination et de responsabilisation dans la collecte des impôts et taxes locaux ; ONGs et Associations dépourvues de moyens matériels, de technicité, de professionnalisme et d'organisation pour une synergie d'actions ;**
- **Opportunités : volonté de l'Etat d'améliorer la gouvernance locale ;**
- **Menaces : extrémisme violent.**

Tableau 68 : Analyse FFOM par secteur

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
Agriculture	- Disponibilité de terres cultivables - Population à Majorité jeune - Diversification des cultures - Existence d'OPA dans certaines filières - Aménagement de certains bas-fonds - Existence de magasin de stockage - Existence d'un Plan Communal de Développement Agricole	- Accès difficile au foncier sécurisé pour les jeunes et les femmes - Appauvrissement des terres cultivables - Exode rural - Faible mécanisation de l'agriculture - Difficultés des producteurs à satisfaire aux conditions d'accès au financement - Difficulté d'accès aux intrants agricoles - Faible organisation des acteurs - Mauvaise gestion (utilisation, entretien) des infrastructures et aménagements agricoles existants - Insuffisance d'infrastructures	- Existence d'un code foncier et domanial et ses décrets d'application - Existence des structures d'encadrement et de conseil agricole (ATDA, DDAEP, ONG etc...) - Subvention des équipements agricoles par la SONAMA - FNDA, projets/programmes d'appui aux agriculteurs, - Existence de plusieurs SFD - Divers appuis apportés par les Programmes Nationaux de Développement des Filières Agricoles - Existence d'un Lycée agricole et d'un centre universitaire	- Extrémisme violent - Aléas climatiques - Transhumance - Changements climatiques, - Crédits non adaptés à l'agriculture,
Elevage	- Existence d'OPA dans certaines filières animales - Existence d'un comité de gestion de la transhumance et des conflits entre agriculteurs et éleveurs - Existence du marché de bétails	- Transhumance des troupeaux de ruminants - Divagation des animaux - Insuffisance de pâturage - Insuffisance de pharmacie vétérinaire - Faible capacité des boutiques de vente de provende existantes - Inexistence de provenderies - Insuffisance d'aménagement d'aire de pâturage et de point d'abreuvement des animaux - Manque d'information et de pièces d'identité, - Cherté et rareté de pâturage	- Intervention du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants - Existence d'un code pastoral - Organisation des campagnes de vaccination - Possibilité de prêt auprès des institutions de microfinance - Formation	- Absence de couloir de passage - Epizooties - Conflits agriculteurs et éleveurs - Extrémisme violent
Pêche	- Existence de quelques cours d'eau - Existence d'une faïtière communale des pisciculteurs - Existence de barrage hydraulique	- Faible capacité des infrastructures d'élevage de poisson - Accès difficile des pisciculteurs au crédit - Inexistence de provenderie pour poisson	- Forte demande en produits halieutiques	- Absence de moyens d'installation des jeunes techniciens
Finances locales	- Existence de plusieurs marchés - Existence de Marchés à bétail - Existence d'OPA dans certaines filières agricoles - Développement progressif de la vente groupée par les OPA Coton, soja et Anacarde et Riz - Existence d'unités de transformation des produits agricoles - Existence de deux usines de transformation de noix de cajou	- Faible développement de la vente groupée - Faible recouvrement de la CDL et des autres taxes - Forte dégradation des pistes - Faible développement des ouvrages de franchissement - Non déclaration intégrale des recettes collectées par les agents	- Commune carrefour	- Grande fluctuation des prix des produits agricoles - Exercice en informel de plusieurs acteurs de l'économie locale - Incivisme fiscale

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
	- Existence de plusieurs fermes agropastorales - Paiement de la CDL par les OPA de certaines filières agricoles - Existence des infrastructures marchandes - Existence de plusieurs ateliers d'artisans qui paient les taxes			
Tourisme et hôtellerie	- Existence de sites touristiques - Existence de quelques structures hôtelières dans les arrondissements urbains	- Faible aménagement des sites touristiques existants - Faible qualité des prestations des structures hôtelières existantes	- Existences d'opérateurs capables de construire les hôtels	- Extrémisme violent
Artisanat	- Existence des associations de maîtres artisans - Existence du collectif des artisans - Payements réguliers des taxes	-	- Existence de microfinance - Formation et appui technique de l'Etat et des PTF	- Instabilité de l'électricité - Flambée des prix des matières - Taxe élevée
Culture	- Existence d'une association des jeunes	- Absence de maison des jeunes - Absence de terrain de football - Absence de terrain de sports	-	- Absence de maison des jeunes - Absence d'opportunités de marché avec les structures de l'Etat
Commerce	- Existence de petits capitaux	- Absence de moulins et de machines de transformation - Insuffisance de capitaux - Cherté des produits de premières nécessités - Absence d'associations de revendeuses	- Présence d'institutions de microfinance.	- Cherté de la vie - Retard de mise à disposition des fonds
Environnement et protection de la nature	- Existence de la flore et de la faune - Existence des cours d'eau - Bonne pluviométrie - Existence des textes et lois en vigueur sur l'environnement - Présence des institutions étatiques forestières (IF)	- Changement climatique - Déforestation - Mauvaises pratiques culturelles - Dégradation des sols - Non-respect de la réglementation de la chasse - Mauvaise pratique de la transhumance - Pression démographique - Non-respect des normes en matière de lotissement - Feux de végétation tardifs - Agriculture sur brulis - Destruction anarchique des habitats de la faune - Incendies - Risques liés aux catastrophes naturelles - Utilisation abusive des intrants chimiques - Utilisation des pesticides chimiques pour la pêche et dans les zones humides - Apparition des insectes ravageurs	- Existence des zones humides - Présence des projets/programmes sur l'environnement - Existence des espaces cultivables	- Changement climatique

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	- Présence de la SONEB - Présence des AEV, PEA, FPM, - Présence des poches d'eau souterraine - Nappe phréatique peu profonde - Existence des eaux de surface	- Faible taux de desserte en infrastructures hydrauliques et d'électricité ; - Difficulté en matière de mobilisation de la ressource en eau souterraine ; baisse de niveau de la nappe phréatique, faible couverture des poteaux d'incendie	- Présence des ACEP, - Présence des ONG confessionnelles, - Présence de l'ANAEP-MR, - Existence des textes et lois, - Présence de la DGEAU	- Absence de point d'eau dans certaines localités - Manque de nappe phréatique dans certains hameaux
Energie, mines	- Présence de la SBEE, - Existence des textes et lois régissant le secteur minier - Disponibilité de l'énergie solaire - Présence de réserve minière - Présence de carrière de sable et de graviers - Présence d'argile pour la poterie, - Présence de cours d'eau pour la construction des barrages hydroélectriques	- Faible taux de couverture en énergie électrique - Absence de lotissement dans certaines localités - Existence de carrière illégale - Faible taux d'éclairage public	- Présence des PTFs et des travaux en cours - Existence de l'énergie solaire,	- Manque de recasement ou d'ouverture des VONS - Insécurité due à l'absence d'énergie dans les autres villages
Assainissement et urbanisme	- Présence des CoViS (Comité Villageois de Santé), - Présence du PHAC - Présence d'un plan stratégique de gestion des déchets solides et ménagers - Présence des ONGs de pré collecte - Présence d'une équipe de la voirie de la mairie - Présence d'un plan d'urbanisme - Présence d'un comité communal d'urbanisme - Disponibilité de matériels roulants pour la voirie	- Insuffisance de matériels pour la collecte des déchets - Inexistence des quais de regroupement des déchets - Voie d'accès à la décharge dégradée - Inexistence de station de traitement des boues de vidange, - Non aménagement de la décharge finale, - Absence de structures pour la valorisation des déchets ménagers, PHAC non actualisé,	- Existence des PTF et des ONGs, - Existence des voies et des caniveaux, - Existence des comités de gestion des ordures dans les quartiers de villes,	
Alphabétisation	- Présence des maîtres alphabétiseurs, - Volonté d'apprendre - Existence de documents en langues	- Manque de salle, - Manque de bibliothèque - Manque de renforcement des capacités des maîtres alphabétiseurs - Absence d'un document de politique communal d'alphabétisation	- Présence des PTF	- Usage des langues étrangères à la place des langues maternelles - Suprématie des langues commerciales
Sports et loisirs	- Présence d'associations sportives - Fort engagement de la population, - Présence des différents groupes folkloriques	- Manque d'infrastructures sportives' - Manque de matériels sportifs - Manque des formateurs/encadreurs sportifs - Manque d'une maison des jeunes	- Présence des talents dans la commune	- Non valorisation des jeunes talentueux - Dépravation des jeunes.
Emploi	- Présence des jeunes diplômé et les jeunes entrepreneurs (élevage, pêche, sports, agriculture.)	- Manque d'accompagnement - Manque d'aménagement des marchés (construction des boutiques) ... - Absence/insuffisance des structures d'accueil des demandeurs d'emploi - Absence d'une politique communale d'emploi	- Présence des PTF et des politiques gouvernementales d'accompagnement - Présence des terres cultivables - Fréquentation du marché dans la sous-région	- Exode rural - Bradage et appauvrissement des terres cultivables

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
Education	- Disponibilité des modules de classes - Implication des parents d'élèves - Présence des enseignants - Présence des membres du corps d'encadrement,	- Absence d'un document de politique communal de l'Education - Fort taux de déperdition scolaire - Inadéquation entre l'école formelle et l'école non formelle et informelle - Inadéquation du système scolaire avec les us et coutumes de la commune - Fuite de responsabilité parentale - Faible taux de réussite scolaire - Insuffisance de personnel enseignants, d'infrastructures, de mobiliers et de matériels pédagogiques - Faible promotion de l'éducation alternative - Insuffisance des salles de classe - Manque de sensibilisation dans certaines localités - Fort taux d'analphabétisme - Absentéisme des enseignants au poste	- Présence des cantines scolaires dans les écoles - Existence de PTF pour le financement du secteur de l'éducation - Existence des documents de politique nationale de l'éducation	- Exode rural - Déscolarisation des jeunes, - Délinquance juvénile - Influence des pesanteurs socio culturelles sur l'éducation
Santé	- Existence d'un centre de santé - Bonne couverture de la commune en centre de santé - Présence du laboratoire - Présence de personnel soignant - Existence des relais communautaire	- Manque/insuffisance d'infrastructures sanitaire - Insuffisance du personnel soignant - Manque des centres de santé,		- Manque d'équipement sanitaire
Sécurité	- Existence d'un commissariat	- Insuffisance d'énergie électrique	- Présence d'un commissaire	- Insécurité - Inaccessibilité à certains villages
Gouvernance administrative	- Existence de local bien entretenu au niveau de la mairie - Rapidité dans les prestations - Existence des annexes de certains services déconcentrés au niveau de la préfecture - Veille sur les questions éducatives - Ponctualité des agents au service - Existence des CV et CQ par quartier	- Non suivi des ONG chargées du ramassage des ordures - Insuffisance de moyens financiers au profit des CV, CQ pour exécuter les tâches administratives - Non mise à disposition des informations à temps - Manque d'espaces pour certains services de la mairie - Manque de formation des élus locaux sur leurs tâches - Absence de prise en compte du point de vue des CV et CQ - Non maîtrise des mouvements de la population - Inexistence d'un réseautage des services de la Mairie - Inexistence d'un site Web de la Commune - Inexistence d'un compte Facebook - Insuffisance des matériels informatiques	- L'Etat et ses partenaires	- Instabilité politique - Non Maîtrise des mouvements de la population - Terrorisme - Pandémie

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
		- Faible débit de la connexion internet - Faible couverture du réseau internet ; - Manque de ressources humaines qualifiées et de formation des agents communaux à l'utilisation des outils ; - Le manque d'initiatives propres des communes pour la dématérialisation des services de l'administration communale. - Non généralisation de l'utilisation du Logiciel SEPAC dans l'administration		
Gouvernance politique	- Existence des lois règlementant la vie politique - Promotion des compétences locales et des acteurs politiques - Stabilité politique locale	- L'intolérance, la corruption, le détournement, les fausses promesses, - Conflits de leadership entre acteurs politiques ; - Analphabétisme des certains acteurs ;		
Gouvernance économique	- Existence de quelques infrastructures routières - Existence de la sécurité sur les routes - Existence des espaces marchands	- Absence de structuration des filières commerciales sur le plan local - Non aménagement des pistes de desserte - Occupation partielle du marché de Taïfa - Absence de marché thématique où l'on vend les produits tropicaux et les céréales - Absence de formation à l'entrepreneuriat à l'endroit des jeunes		- Instabilité - Immigration - Insécurité - Extrémisme violent, - Changement climatique - Inflation - Conflit entre commerçants et douaniers sur la voie de Kassoua (Marché de Ouaké)

Source :

Diagnostic

du

PDC

4

Djougou,

2022

V. PROBLEME MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

5.1. Problèmes majeurs

Les problèmes majeurs qui se dégagent de l'analyse diagnostique de l'état du développement de la commune de Djougou sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 69 : Problèmes majeurs par secteur

Secteurs	Problèmes prioritaires
ECONOMIQUE	- Conflits agriculteurs et éleveurs - Difficulté d'accès sécurisé à la terre - Difficulté d'accès aux intrants agricoles - Faible mécanisation de l'agriculture - Faible transformation des produits agricoles - Faible accès aux marchés - Infrastructures inadaptées - Non professionnalisation des acteurs - Développement du secteur informel
SOCIAL	- Persistance des cabinets de soins clandestins - Insuffisance d'infrastructures sanitaires - Insuffisance d'infrastructures scolaires - Faible contrôle des écoles franco-arabes - Faible accès à l'eau potable - Insuffisance d'ouvrage d'assainissement - Mauvaise gestion des ordures ménagères et des eaux usées - Développement de la migration clandestine et incontrôlée
ENVIRONNEMENT/CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	- Inexistence des outils d'aménagement du territoire (SDAC, PDU) - Faible résilience de la population face aux effets du changement climatique - Litiges domaniaux - Disparition du couvert végétal
GOVERNANCE LOCALE	- Non actualisation du RFU - Incivisme fiscal - Faible reddition de compte - Faible participation citoyenne - Faible mobilisation des ressources - Faible capacité d'investissement sur fonds propres

5.2. Défis et enjeux de développement de la commune

5.2.1. Défis

Au nombre des grands défis de développement de la Commune de Djougou, il convient de rappeler :

- Aménagement et le renforcement de la gouvernance foncière et la gestion rationnelle des ressources naturelles
- Promotion de l'économie locale
- Renforcement de la connectivité de la population et la réalisation des équipements sociocommunautaires
- Amélioration de la gouvernance locale, de la performance de l'administration et du renforcement de la participation des couches vulnérables

5.2.2 : Enjeux

Les principaux enjeux qui découlent du diagnostic sont :

- Améliorer la productivité agricole pour assurer une autosuffisance alimentaire ;

- Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (eau, hygiène et assainissement, santé, éducation...) pour un développement humain durable.
- Assurer à la population croissante surtout à la jeunesse, un accès équitable aux activités économiques et à l'emploi décent ;
- Accélérer la réalisation des infrastructures socio-communautaires de base fonctionnelles (eau, hygiène et assainissement, santé, éducation...) pour un développement humain durable ;
- Maîtriser la migration incontrôlée des jeunes et des femmes ;
- Améliorer sensiblement la capacité d'autofinancement de la commune ;
- Assurer la transformation digitale de l'administration communale ;

VI. CADRE STRATEGIQUE DU PDC 4

6.1. Fondements, Principes et Valeurs du PDC 4

La planification locale est une prescription légale. Elle opère un ancrage sur les outils de planification nationaux et internationaux dont elle se nourrit des orientations. A cet effet, la planification est réalisée avec un arrimage et une cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD), à l'agenda 2063 et autres instruments internationaux. Au Plan National, le Plan National de Développement (PND), le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG2), profil pays du Dividende Démographique (2019), les Actes de l'Atelier national sur le DD. La planification s'insère également dans leurs horizons temporels. Dans cette préoccupation d'arrimage, la commune de Djougou affiche ses priorités sur une économie prospère et résiliente, la réalisation des infrastructures et ouvrages et de qualité dans un environnement sain et sécurisé.

Le processus de planification a respecté les principes qui régissent cet exercice. Le processus s'est nourri des résultats de l'évaluation du plan précédent (PDC 3) et s'est inspiré des autres outils de planification sectorielle au niveau de la commune (SDAC, PCDA, PCC et le PHAC). Conformément au guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies, le processus a obéi aux principes fondamentaux de participation, d'appropriation, d'alignement, de gestion axée sur les résultats de développement et de redevabilité ainsi que la prise en compte des thématiques transversales (l'environnement, la digitalisation, le dividende démographique, l'inclusion sociale, l'équité genre...). Le processus est global, mais avec un esprit de priorisation qui met en exergue les défis et enjeux majeurs de développement de la commune. Enfin, la mise en œuvre du plan doit créer les conditions favorables à la participation citoyenne et à l'implication active des populations aux actions communales.

6.2. Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4

6.2.1. Raison d'être du PDC 4

La raison d'être de l'élaboration du PDC4 est la nécessité de faire de Djougou, une commune bien gouvernée, inclusive résiliente et attractive.

L'élaboration du PDC constitue une composante importante de la planification locale. Elle répond aux exigences de la loi portant code de l'administration territoriale. Le plan de développement communal est un outil de négociation, de politique de développement, de bonne gouvernance et d'aide à la décision, qui encadre et oriente l'action publique communale. C'est l'outil de référence en matière d'intervention dans la commune pour tous les acteurs de développement communal afin d'assurer un développement méthodique, équilibré de l'espace communal durant son horizon temporel. Il mobilise tous les intervenants pour sa mise en œuvre sous le leadership conseil communal et de supervision ainsi que

des cadres techniques de l'administration communale. Il est l'expression des aspirations de toutes les couches socio-professionnelles de la commune.

L'élaboration d'un plan de développement constitue une composante clé de la planification. Elle permet de définir une vision réaliste concernant l'avenir de la Commune et peut maximiser le potentiel de croissance de la commune. En effet, depuis juin 2022, le PDC3 de la commune est arrivé à échéance et compte tenu de la nécessité de combler ce vide face aux nouveaux enjeux de développement, la commune a lancé le processus d'élaboration d'un nouveau document de planification pour les cinq prochaines années. De même, l'évaluation du PDC3 a montré que malgré les performances des efforts restent à fournir dans tous les secteurs pour améliorer le niveau de vie des populations de la commune.

6.2.2. Rappel de la vision et des orientations nationales de développement

La vision du Bénin est définie dans le document Bénin Alafia 2025 et s'intitule : **« Le Bénin est en 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social »**. Cette vision repose sur cinq (05) principaux objectifs à savoir :

- La bonne gouvernance ;
- L'unité et la paix ;
- Une économie prospère et compétitive ;
- Une culture convergente et rayonnante ;
- Le bien-être social.

6.2.3. Vision du PDC 4 de la commune de Djougou

La vision de la commune de Djougou a été formulée à l'horizon 2028 en cohérence avec la vision nationale de développement sur la base des résultats diagnostics. Elle s'intitule : **« Djougou en 2028 est une commune bien gouvernée, inclusive, résiliente et attractive »**.

6.3. Théorie de changement

6.3.1. Descriptif narratif de la théorie de changement

Les changements attendus de la mise en œuvre du plan sont à trois niveaux : (i) les changements à court terme ; (ii) les changements à moyen terme et (iii) les changements à long terme.

A court terme : les actions priorisées dans le PDC 4 sont popularisées, la recherche de financement lancée, puis les conditions de sa mise en œuvre avec succès réunies conformément au code de l'administration territoriale en vigueur et les politiques sectorielles du gouvernement.

A moyen terme : les réalisations s'observent dans la commune, contribuant à l'amélioration progressive des conditions de vie des populations. Le suivi des actions est fait et l'évaluation périodiques du plan est réalisée. Les populations exercent leur droit à la participation citoyenne et sont satisfaites par rapport à la facilité d'accès aux services publics clés (éducation, eau, santé, infrastructures marchandes, pistes rurales, électricité, cadre de vie) présents sur le territoire communal.

A long terme : le bien-être socio-économique de la population est amélioré, la sécurité maîtrisée et la gestion durable de l'environnement est plus efficace

La synthèse des résultats et des impacts attendus du PDC 4 de la commune de Djougou est présentée dans le tableau ci-dessous :

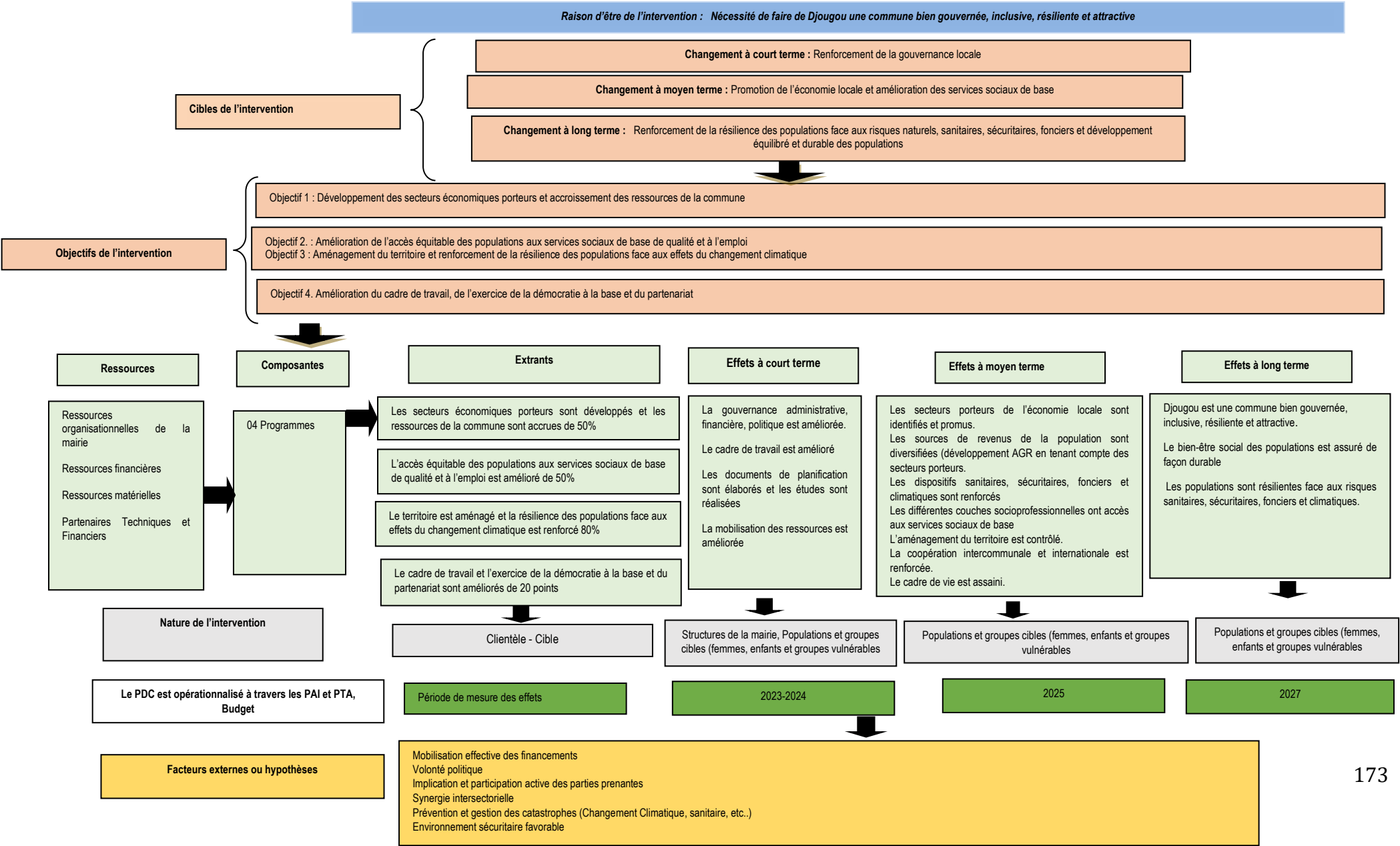
Tableau 70 : Récapitulatif des changements attendus

Périodes	Changements attendus
A court terme (2024-2025)	Le PDC 4 approuvé est popularisé Un plan de contingence de la commune est élaboré Les documents de travail sont élaborés (stratégie de mobilisation des ressources, manuel de procédures administratives et financières) Des partenariats sont noués pour la mise en œuvre des projets du PDC 4 Les conditions de travail des acteurs communaux sont améliorées Le dispositif de sécurisation des espaces pastoraux et frontaliers est disponible Les revenus des femmes et des personnes vulnérables sont améliorés Le système du suivi évaluation et d'archivage est disponible La gouvernance administrative, financière, politique est améliorée. Les documents de planification sont élaborés et les études sont réalisées L'emploi des jeunes et des femmes est promu La sécurité est renforcée
A moyen terme (2026)	Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés La Sécurité alimentaire et Nutritionnelle est garantie Les sites touristiques sont valorisés La mobilisation des ressources est améliorée Les infrastructures socio-communautaires modernes sont réalisées Toutes les activités du PDC 4 sont exécutées à 50% Les services sociaux de base sont fréquentés Le cadre de vie de la commune est assaini et résilient Les terres agricoles sont sécurisées de façon durable Des forêts communautaires sont mises en place Les chefs-lieux d'arrondissement et les gros villages sont lotis Les secteurs porteurs de l'économie locale sont identifiés et promus. Les sources de revenus de la population sont diversifiées (développement d'AGR en tenant compte des secteurs porteurs) Les dispositifs sanitaires, sécuritaires, fonciers et climatiques sont renforcés Les différentes couches socioprofessionnelles ont accès aux services sociaux de base L'aménagement du territoire est contrôlé La coopération intercommunale et le partenariat sont renforcés Le cadre de vie est assaini
A long terme (Impact du PDC 4 en 2028)	L'économie locale est modernisée et résiliente aux chocs exogènes, ses indicateurs améliorés Le bien-être social des populations est assuré de façon durable et inclusive Les populations sont résilientes face aux risques sanitaires, sécuritaires, fonciers et climatiques et bénéficient des services sociaux de base de qualité

6.3.2. Schéma de la théorie de changement

Le schéma qui retrace les impacts périodiques de la mise en œuvre du PDC 4 est présenté ci-dessous :

Figure 14 : Théorie de changement du PDC 4



6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes du PDC

6.4.1. Orientations stratégiques nationales

Les orientations stratégiques nationales sont :

- Reconstruire une administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé ;
- Assainir la cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ;
- Promouvoir le renouveau économique ;
- Développer les infrastructures économiques et sociales ;
- Renforcer le capital humain ;
- Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base.

6.4.2. Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG 2021 - 2026

Le Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) deuxième génération se fonde sur le diagnostic institutionnel, économique et social du Bénin, les défis, les atouts et les opportunités du pays, mais également les réflexions sur l'Agenda 2030 pour le développement (ODD) ainsi que les conclusions et recommandations de l'accord de Paris sur les changements climatiques (COP21). Il offre plusieurs opportunités de modernisation de l'économie et de dynamisation des bases productives au Bénin. Il vise à « Relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin ». Le PAG2 repose sur (3) trois piliers et (7) sept axes stratégiques.

Tableau 71 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026

PILIER 1 Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance	PILIER 2 Poursuivre la transformation structurelle de l'économie	PILIER 3 Accroître durablement le bien être sociale des populations
Axe stratégique 1 : Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit	Axe stratégique 3 : Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité	Axe stratégique 6 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Axe stratégique 2 : Consolidation de la bonne gouvernance	Axe stratégique 4 : Accélération de la croissance économique	Axe stratégique 7 : Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
	Axe stratégique 5 : Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP	

Source : PAG 2021 – 2026

A partir de la problématique majeure de développement établie, quatre (04) orientations stratégiques de développement ont été formulées. Il s'agit de :

- ❖ **Orientation Stratégique 1 (OS1) :** Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune
- ❖ **Orientation Stratégique 2 (OS2) :** Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi
- ❖ **Orientation Stratégique 3 (OS3) :** Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique
- ❖ **Orientation Stratégique 4 (OS4) :** Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.

6.4.3. Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2

Ce tableau présente l'arrimage des orientations stratégiques du PDC avec Bénin Alafia 2025, le PND, et le PAG 2.

Tableau 72 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux

Orientations Stratégiques du PDC 4	Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG 2 2021 - 2026
Orientation Stratégique 1 (OS1) : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	• Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie • Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	• Objectif stratégique 2 : accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise	• Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité • Accélération de la croissance économique
Orientation Stratégique 2 (OS2) : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	• Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	• Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain, compétent et compétitif	• Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP • Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Orientation Stratégique 3 (OS3) : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique	• Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	• Objectif stratégique 3 : assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement	• Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
Orientation Stratégique 4 (OS4) : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.	• Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance • Promotion d'une culture de développement	• Objectif stratégique 4 : consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	• Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit • Consolidation de la bonne gouvernance

6.4.4. Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD

Tableau 73 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales / ODD
Orientation Stratégique 1 (OS1) : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	Programme I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	Développer les secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune Renforcer les infrastructures et équipements économiques Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes Améliorer l'offre territoriale Améliorer la gestion durable des terres	ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales 1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales / ODD
				développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
Orientation Stratégique 2 (OS2) : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Programme II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale Encadrer la migration des jeunes Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables	• ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées • ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes vulnérables. • ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales / ODD
				énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
Orientation Stratégique 3 (OS3) : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique	Orientation Stratégique 3 (OS3) : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique		Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire Assainir le cadre de vie des populations Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles	ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
Orientation Stratégique 4 (OS4) : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat	Orientation Stratégique 4 (OS4) : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat		Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité	

6.4.5. Matrice du cadre stratégique

Ce tableau présente la vision du PDC 4, les orientations et les axes stratégiques du PDC ainsi que les programmes.

Tableau 74 : Matrice des Orientations stratégiques et objectifs de développement

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes d'interventions	Programmes
« Djougou en 2028 est une commune bien gouvernée, inclusive, résiliente et attractive ».	Orientation Stratégique 1 (OS1) : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	Développer les secteurs économiques porteurs et accroître les ressources de la commune	Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune	PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune
			Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune	
			Renforcer les infrastructures et équipements économiques	
			Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local	
			Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes	
			Améliorer l'offre territoriale	
			Améliorer la gestion durable des terres	
	Orientation Stratégique 2 (OS2) : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi
			Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel	
			Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé	
			Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer	
			Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune	
			Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture	

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes d'interventions	Programmes
			Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale	
			Encadrer la migration des jeunes	
			Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables	
	Orientation Stratégique 3 (OS3) : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique	Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique	PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique
			Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire	
			Assainir le cadre de vie des populations	
			Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles	
	Orientation Stratégique 4 (OS4) : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.	Améliorer le cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.	Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.	PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat
			Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.	
			Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	
			Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale	
			Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité	

VII. CADRE PROGRAMMATIQUE

7.1. Matrice du cadre programmatique

Tableau 75 : Matrice du Cadre programmatique

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX/OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES/PROJETS
PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	Développer les secteurs économiques porteurs et accroître les ressources de la commune	1- Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune 2- Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune 3- Renforcer les infrastructures et équipements économiques 4- Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local 5- Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes 6- Améliorer l'offre territoriale 7- Améliorer la gestion durable des terres	1- Accroissement de la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune 2- Amélioration de la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune 3- Renforcement des infrastructures et équipements économiques 4- Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local 5- Amélioration de l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes 6- Amélioration de l'offre territoriale 7- Amélioration de la gestion durable des terres
PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	1- Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires 2- Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel 3- Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé 4- Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer 5- Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune 6- Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture 7- Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale	1- Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires 2- Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel 3- Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé 4- Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer 5- Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune 6- Promotion de l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture 7- Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX/OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES/PROJETS
		8- Encadrer la migration des jeunes 9- Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables	8- Encadrement de la migration des jeunes 9- Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables
PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique	1- Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique 2- Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire 3- Assainir le cadre de vie des populations 4- Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles	1- Renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique 2- Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire 3- Assainissement du cadre de vie des populations 4- Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles
PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat	Améliorer le cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat	1- Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes 2- Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux 3- Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 4- Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale 5- Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité	1- Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes 2- Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux 3- Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 4- Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale 5- Dynamisation de la coopération décentralisée et l'intercommunalité

7.2. Cadre logique du PDC 4 de Djougou

Le cadre logique du PDC 4 de la commune de Djougou se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 76 : Cadre logique du PDC 4 de Djougou

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
I	PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune		
OG 1	Développer les secteurs économiques porteurs et accroître les ressources de la commune		
P1.1	Accroissement de la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune		
OS 1	Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune		
R.1.1.1	La production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune est accrue		
A.1.1.1.1	Mobiliser et sécuriser les terres pour les investissements dans le secteur agricole	Au moins 1500 hectares de terres sécurisés pour les investissements dans le secteur agricole	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.2	Subventionner les intrants au profit des acteurs des filières agricoles	Nbre de subventions accordées au profit des filières agricoles	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.3	Renforcer les capacités techniques de production et de gestion des organisations professionnelles agricoles	Nbre d'OPA formées sur les techniques de production et de gestion de leur organisation	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.4	Lever des financements au profit des producteurs et des entrepreneurs agricoles et des clusters	Nbre de financement mobilisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.5	Réaliser des aménagements agropastoraux pour sédentariser les troupeaux de ruminants	Nbre de sites agropastoraux aménagés,	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.6	Réaliser des aménagements hydroagricoles pour la production maraichère, rizicole, etc.	Nbre de sites agropastoraux aménagés,	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.7	Réaliser les étangs piscicoles	Nbre d'étang réalisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.8	Faciliter l'installation des pharmacies vétérinaires	Nbre de pharmacies vétérinaires installées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.9	Faciliter l'installation d'une provenderie moderne	Nbre de pharmacies installées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.10	Créer une base de données des entreprises agricoles de la commune	Au moins une base de données créée et disponible	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.1.1.11	Renforcer le fonctionnement du cadre de concertation et d'orientation du secteur de l'agriculture (CCoS)	Ressources mobilisées pour le fonctionnement du CCOS	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.2	Amélioration de la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses		

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
	de la commune		
OS 2	Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune		
R.1.2.1	La compétitivité des CVA des filières porteuses de la commune est améliorée		
A.1.2.1.1	Créer une base de données relatives aux informations liées à la promotion de l'agriculture au niveau de la commune	Au moins une base de données créée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.2	Formaliser les relations entre les acteurs pour le développement des clusters dans les CVA des filières porteuses de la commune ;	Nbre de contrats/accords de vente signés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.3	Lever des financements au profit des clusters dans la chaîne CVA des filières porteuses de la commune	Nbre de financement mobilisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.4	Organiser les foires des produits agricoles du terroir	Nbre de foires organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.5	Organiser les trophées de l'agriculture	Au moins trois trophées organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.6	Installer une unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée	L'unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée effectivement installée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.7	Labéliser les Galettes sucrées de Djougou	Document de certification de qualité ou d'autorisation	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.2.1.8	Construire un abattoir et des boucheries modernes	Un abattoir et une boucherie construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.3	Renforcement des infrastructures et équipements économiques		
OS 3	Renforcer les infrastructures et équipements économiques		
R1.3.1	Les infrastructures et équipements économiques sont renforcés		
A.1.3.1.1	Construire une gare sous-régionale dénommée "la Gare du Nord"	Nombre de gares d'envergure construites	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.2	Réalisation des études d'impact environnemental et social du projet de la Gare du Nord	Au moins deux études d'impact environnemental et social réalisée d'ici 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.3	Réfectionner les magasins délabrés dans la commune et construire de nouveaux magasins au profit des filières agricoles	Au moins 80% des magasins délabrés réfectionnés et au moins cinq nouveaux magasins construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.4	Construire les marchés secondaires de la commune	Au moins cinq marchés secondaires construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.5	Construire des marchés spécialisés (Igne et dérivé, marché à bétail, etc.)	Au moins trois marchés spécialisés construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.6	Réaliser les pistes d'accès aux marchés à bétail de la commune	Nbre de km de pistes linéaires réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.7	Entretien des pistes d'accès aux marchés et de desserte des zones de fortes production	Nombre de km linéaires de pistes entretenus	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.8	Construire les gares routières secondaires	05 gares routières secondaires construites	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A.1.3.1.9	Construire des blocs de boutiques dans les marchés (+ latrines)	Nbre de bloc de boutiques construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.10	Faciliter l'implantation des unités économiques innovantes autour des infrastructures structurantes	Nombre d'unités économique innovantes implantées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.11	Réaliser une étude des déterminants de mise en œuvre des projets d'infrastructures et équipements économiques	Nbre d'études réalisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.12	Etude de faisabilité économique, financière, technique du projet d'aménagement des pistes rurales	01 étude réalisée d'ici 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.13	Entretien des infrastructures et les équipements économiques existants	Entretien d'au moins 50% des infrastructures et équipements économiques existants	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.14	Aménager l'intérieur et réaliser la clôture du marché Yara	Nbre de types d'aménagement réalisés Mètre linéaire de clôture réalisée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.3.1.15	Installation des guichets uniques au niveau des arrondissements	07 guichets uniques installés dans les arrondissements ruraux d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.4	Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local		
OS 4	Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local		
R1.4.1	Le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local est renforcé		
A.1.4.1.1	Actualiser la stratégie de mobilisation des ressources propres	Nbre d'ateliers organisé pour le renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.2	Elaborer un plan de communication propre à la mobilisation des ressources	Nbr de documents de stratégies élaborés et de dispositifs mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.3	Acquérir des logiciels de digitalisation des recettes	Nbre et type de logiciels de digitalisation des recettes	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.4	Acquisition des équipements pour la dynamisation du guichet unique	Acquisition des équipements pour la dynamisation du guichet unique	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.5	Réalisation des études pour l'affermage de certains marchés	Réalisation des études pour l'affermage de certains marchés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.6	Elaborer les projets sociaux de cofinancement avec les PTF/Diaspora	Nbre de projets sociaux de cofinancement élaborés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.7	Signer les conventions avec le CIPE et la TC	Nbre de conventions signés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.8	Organiser les réunions du cadre de concertation des acteurs de mobilisation des ressources	Nbre de réunions organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.4.1.9	Organiser des enquêtes fiscales	Nbre d'enquêtes fiscales organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.5	Amélioration de l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes		
OS 5	Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes		
R.1.5.1	L'offre économique est améliorée		
A.1.5.1.1	Renforcer les capacités des acteurs économiques	Nbre de session de renforcement de capacités organisées	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A.1.5.1.2	Former et équiper les artisans/acteurs touristiques pour leur professionnalisation	Nbre de session de formations organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.5.1.3	Organiser les visites d'échanges au profit des artisans	Nbre de visites d'échanges organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.5.1.4	Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes	Nbre de jeunes entrepreneurs accompagnés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.5.1.5	Subventionner l'installation de jeunes professionnels	Nbre de jeunes subventionnés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.5.1.6	Former les jeunes à l'entrepreneuriat	Nbre de jeunes formés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.6	Amélioration de l'offre territoriale		
OS 6	Améliorer l'offre territoriale		
R.1.6.1	L'offre territoriale est améliorée		
A.1.6.1.1	Mobiliser et mettre en bail les terres agricoles	Nbre d'hectares mobilisés et mis en bail	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.2	Organiser les foires économiques	Nbre de foires	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.3	Réaliser un documentaire sur les opportunités économiques de la commune	Documentaire réalisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.4	Identifier les sites touristiques de la commune	Sites touristiques identifiés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.5	Aménager et valoriser les sites touristiques déjà identifiés	100% de site identifiés aménagés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.6	Elaborer le circuit touristique de la commune	Nbre de circuit touristique élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.1.6.1.7	Créer le cadre de dialogue public privé	Au moins un cadre de dialogue public privé créé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P1.7	Amélioration de la gestion durable des terres		
OS 1.7	Améliorer la gestion durable des terres		
R1.7.1	La gestion durable des terres est améliorée		
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	100% des terres agricoles sécurisées d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiens, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 3 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
	Total Programme I		
II	PROGRAMME II : Renforcement de l'accessibilité de toutes les couches de la population aux infrastructures socio de base de qualité et à l'emploi		
OG 2	Renforcer l'accessibilité de toutes les couches de la population aux infrastructures socio de base de qualité et à l'emploi		
P2.1	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires		
OS 2.1	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires		
R2.1.1	La couverture des infrastructures et équipements scolaires est améliorée		
A.2.1.1.1	Réhabiliter et réfectionner des écoles maternelles et primaires de la commune	Nombre d'écoles maternelles et primaires réhabilitées en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.2	Entretenir les modules de salles de classes	Au moins 75% des modules de classes sont entretenus	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.3	Créer une bibliothèque virtuelle pour le niveau secondaire	Une plateforme virtuelle est créée au secondaire	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.4	Construire et équiper deux bibliothèques dans les lycées et collèges publics de la commune	02 bibliothèques construites et équipées dans les lycées et collèges de Djougou d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.5	Réaliser l'électrification solaire dans les écoles en milieu rural	Nbre d'écoles alimenté en énergie solaire	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.6	Réaliser la clôture des écoles primaires et maternelles	Nbre de clôtures des écoles maternelles réalisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.7	Construire des modules de classes + latrines au profit des écoles maternelles et primaires	30 modules de 3 classes construits au primaire d'ici 2028 06 modules de 2 classes construits à la maternelle d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.8	Acquérir des tables-bancs au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou	6000 tables-bancs acquis au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.9	Equiper les écoles maternelles en jeux ludiques	Nbre de jeux éducatifs acquis au profit des EM	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.10	Equiper les écoles maternelles (tablettes, chaisettes)	Au moins 60% des écoles maternelles sont équipées (tablettes, chaisettes, jeux ludiques)	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.2.1.1.11	Aménagement et équipement des aires de jeux dans les écoles maternelles	100% des écoles maternelles dotées d'aires de jeux d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.2	Assurance du maintien des enfants dans le système éducatif formel		
OS 2.2	Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel		
R2.2.1.	Le maintien des enfants dans le système éducatif formel est assuré		
A2.2.1.1	Maintenir les enfants dans le système éducatif formel	Nbre d'enfants maintenus dans le système éducatif formel	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.2	Construire les cuisines, réfectoires et magasins dans les écoles à cantines	Au moins 30% des cuisines, réfectoires et magasins sont réalisés dans les écoles à cantines	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.3	Doter les écoles à cantines d'une subvention annuelle	Nbre d'écoles bénéficiaires	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.4	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.5	Organiser des journées de réflexions sur le maintien des élèves dans le système éducatif formel	Au moins 10 séances organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.6	Construire et équiper les centres PCA de Djougou	Au moins deux centres sont construits et équipés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.7	Initier et mettre en œuvre des mesures incitatives pour le maintien des enfants dans le système éducatif formel	Une mesure incitative est initiée et mise en œuvre	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.2.1.8	Animer des journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisés	Au moins cinq (05) journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisées sont animées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.3	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé		
OS 2.3	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé		
R.2.3.1	La couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé sont améliorés		
A2.3.1.1	Construire des douches et latrines dans les centres de santé de la commune	Nbre de douches et de latrines construites	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A2.3.1.2	Construire des paillottes au niveau des centres de santé de la commune	Nbre de paillottes de vaccination construites	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.3	Construire des logements pour le personnel soignant	Nbre de logements construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.4	Faire le plaidoyer pour la mise à disposition de personnel de santé qualifié et en nombre suffisant	Nbre de plaidoyers effectué	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.5	Faire le plaidoyer pour l'amélioration du plateau technique	Nbre de plaidoyers effectué	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.6	Réaliser des points d'eau dans les centres de santé de la commune	Nbre de points d'eau réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.7	Electrifier les centres de santé et maternités de la commune	Nbre de centres de santé électrifiés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.8	Achever et réaliser la clôture des centres de santé de la commune	Nbre de clôtures achevées/réalisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.9	Réhabiliter les formations sanitaires publiques de la Commune	05 formations sanitaires publiques de la Commune réhabilités d'ici 2028	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.10	Poursuivre l'équipement des centres de santé d'arrondissement, les maternités et dispensaires isolés existants	Nbre de lits mis à la disposition des centres de santé et des maternités/dispensaires isolés de la commune	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.11	Organiser périodiquement des campagnes de masse sur la planification familiale	Nbre de campagnes organisées sur la PF	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.12	Mettre en place un mécanisme local de plainte des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires en collaboration avec les PNUSS	Nbre de mécanisme local de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires mis en place en collaboration avec les PNUSS	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.13	Sensibiliser et informer la population sur le mécanisme de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.14	Sensibiliser les populations sur la fréquentation des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.15	Sensibiliser les populations sur l'utilisation de MILD	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.16	Doter les services d'hygiène d'intrants (chlore...) pour les campagnes de traitement des puits traditionnels et modernes	Nbre de puits traditionnels et modernes traités au Chlore	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.17	Mettre en place des acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire (Agents de Santé Communautaire Qualifiés, Relais Communautaires, Composantes Locales des Système de Santé)	Pourcentage d'acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.18	Superviser la mise en œuvre de la santé communautaire	Nbre de supervisions organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.19	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des spots sur les Pratiques familiales essentielles	Nbre d'émissions radios organisées	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
	(PFE) au niveau des radios locales		disponibilité des ressources financières
A2.3.1.20	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Nbre de mécanisme mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.21	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nbre de séances organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.22	Evaluer les performances des Relais Communautaires	Au moins une évaluation organisée par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.23	Mettre en œuvre la stratégie de promotion des Droits de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes (DSSR)	Nombre de personnes touchées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.24	Acquérir les médicaments essentiels génériques SONU et les produits contraceptifs pour les maternités	100% de médicaments essentiels génériques SONU et les produits contraceptifs acquis	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.25	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de mise en place accompagné par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.26	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.27	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.28	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.29	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.30	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.31	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.32	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	02 évaluations réalisées par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.33	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.3.1.34	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.4	Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer		
OS 2.4	Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer		
R2.4.1	Le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer est amélioré		
A2.4.1.1	Mettre en œuvre le Cadre Commun des Résultats (CCR)	Au moins 70% des activités du CCR sont réalisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.4.1.2	Doter les centres de santé en kit de dépistage de la malnutrition	Nbre de kits mis à la disposition des centres de santé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A2.4.1.3	Organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nbre de campagnes organisées sur le dépistage de la malnutrition	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.4.1.4	Renforcer les capacités des membres du Cadre de Concertation Communal (CCC) sur la planification et le suivi des stratégies et outils sectoriels pour la mise en œuvre des actions de l'alimentation, de la santé et de nutrition	Nbre de séances de renforcement des capacités des membres CCC/ASN organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.4.1.5	Sensibiliser les populations sur les méfaits de la malnutrition	Nbre de sensibilisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.4.1.6	Construire de nouveaux centres nutritionnels	Nbre de centres nutritionnels construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.4.1.7	Organiser des séances éducatives sur les pratiques nutritives dans les CS, les CPS, les écoles maternelles et primaires et les communautés	Nbre de séances organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.5	Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune		
OS 2.5	Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune		
R.2.5.1	La couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune est améliorée		
A2.5.1.1	Densifier le réseau d'éclairage public de la commune	Nbre de transformateurs installés pour la densification du réseau	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.2	Réaliser des mini centrales solaires dans les localités	Au moins trois mini centrales construites	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.3	Former des techniciens en énergie photovoltaïques pour l'entretien des mini centrales	Nbre de techniciens formés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.4	Mettre en place des comités de gestion des mini centrales solaires	Au moins quatre comités de gestion des centrales solaires mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.5	Réaliser des points d'eau potable en milieu rural	Nbre de points d'eau réalisés en milieu rural	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.6	Réhabiliter les points d'eau potable en panne	Nbre de points d'eau en panne réhabilité	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.7	Faire le plaidoyer auprès de la SONEB pour l'extension du réseau urbain d'eau potable	Au moins deux plaidoyers organisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.8	Organiser périodiquement les contrôles de qualité de l'eau fournie aux populations par les opérateurs privés	Nbre de contrôle qualité effectué	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.9	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.5.1.10	Acquisition de lampadaires solaires	Acquisition de lampadaires solaires	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.6	Promotion de l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture		
OS 2.6	Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture		

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
R.2.6.1	L'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture sont promus		
A2.6.1.1	Aménager l'extérieur de la maison des jeunes de Djougou	Surface aménagée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.2	Mettre en œuvre le projet d'alphabétisation au profit de dix groupements socioprofessionnels	Nbre de groupements socioprofessionnels renforcés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.3	Traduire en langues locales des décisions prises au sein de l'administration et des organes politiques	Nbre de documents traduits en Yom, Lokpa et Dendi	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.4	Mettre en place un fonds documentaire accessible et spécifique au besoin des néo alphabètes	Au moins une bibliothèque installée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.5	Recruter les OPA pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation	Nbre d'OPA recrutées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.6	Elaborer les projets à soumettre au financement du FADEC alphabétisation	Au moins cinq projets élaborés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.7	Organiser des campagnes d'alphabétisation de masse	Au moins cinq campagnes organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.8	Célébrer la Journée Nationale de l'Alphabétisation et des Langues Maternelles	Au moins cinq journées célébrées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.9	Mettre en place et rendre fonctionnelles des bibliothèques fixes et itinérantes en langues locales	Au moins une bibliothèque fixe et deux itinérantes mises en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.10	Former des maîtres alphabétiseurs	Nbre de maîtres alphabétiseurs formés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.11	Construire/réhabiliter et équiper des centres d'alphabétisation	Nbre de centres construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	04 suivi réalisés par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.12	Organiser les événements culturels et solliciter la participation des artistes et artisans de la commune à des rendez-vous culturels	Au moins cinq événements culturels organisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.13	Former les acteurs culturels	Nbre d'acteurs culturels formés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.14	Organiser un festival des arts et cultures de la commune	Nbre de festivals organisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.15	Réhabiliter et équiper les maisons des jeunes de la commune	Au moins une maison des jeunes réhabilitée et équipée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.16	Construire des maisons des jeunes d'arrondissement	Nbre de maison de jeunes d'arrondissements construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.17	Subventionner les associations sportives	Nbre d'associations subventionnées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.6.1.18	Accompagner les centres de formation sportive de la commune	Au moins deux centres de formations subventionnées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A2.6.1.19	Aménager des aires de jeux dans les arrondissements	Nbre d'aires de jeux aménagés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.7	Renforcement de la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale		
OS 2.7	Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale		
R.2.7.1	La coproduction de la sécurité et la cohésion sociale sont renforcées		
A2.7.1.1	Créer un Comité Local de Sécurité (CLS)	Nbre de comité local installé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.2	Elaborer le Plan Local de Sécurité (PLS)	Au moins un plan de sécurité élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.3	Sensibiliser les populations sur la nécessité de collaborer avec la police républicaine	Nbre de séances de sensibilisations organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.4	Renseigner les mouvements de la population au niveau des chefs villages	Nbre de registres mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.5	Renforcer les capacités du comité de lutte contre la transhumance	Nbre de séances de formations organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.6	Créer des cadres de dialogues entre éleveurs et agriculteurs	Nbre de cadres de dialogues créés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.7.1.7	Créer un cadre communal de dialogue interreligieux	Nbre de cadres de dialogues interreligieux mis en place	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.8	Encadrement de la migration des jeunes		
OS 2.8	Encadrer la migration des jeunes		
R.2.8.1	La migration des jeunes est encadrée		
A2.8.1.1	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale	Nombre de sensibilisations faites	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.8.1.2	Accompagner la reconversion professionnelle des jeunes	Nbre de jeunes sensibilisés et reconvertis aux nouvelles filières	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.8.1.3	Réaliser une étude sur l'impact socioéconomique de la migration des jeunes	Au moins une étude réalisée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.8.1.4	Elaborer un plan de gestion et de suivi de la migration	Au moins un plan de gestion et de suivi de la migration est élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.8.1.5	Développer et mettre en œuvre une communication positive sur la migration	Au moins une communication positive sur la migration est élaborée et développée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P2.9	Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables		
OS 2.9	Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables		
R.2.9.1	La protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables est assurée		
A2.9.1.1	Elaborer et mettre en œuvre la politique communale de protection des enfants	Au moins une politique communale de protection des enfants est élaborée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.2	Sensibiliser les populations sur les droits et devoirs des enfants	Nbre de séances de sensibilisations sur les droits et devoirs des enfants	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A2.9.1.3	Sensibiliser les ménages sur le dialogue parent-enfant	Nbre de sensibilisation des ménages	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.4	Mettre à la disposition des OEV/ESD des kits scolaires	Nbre de kits mis à la disposition des OEV/ESD	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.5	Accompagner les OEV/ESD par des transferts monétaires en vue de leur maintien dans le système scolaire	Nbre de transferts monétaires mis à la disposition des OEV/ESD	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.6	Réaliser l'activité d'Information Education et Communication en faveur des populations sur les thématiques transversales	Nombre de personnes touchées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.7	Reprise de la clôture séparant le centre de santé et le centre de promotion sociale	Mètre linéaire de clôture réalisé en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A2.9.1.8	Réhabilitation du bâtiment du centre de promotion sociale	Taux d'exécution des travaux en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
	TOTAL PROGRAMME II		
III	PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique		
OG 3	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique		
P3.1	Renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique		
OS 3.1	Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique		
R.3.1.1	Les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique sont renforcées		
A.3.1.1.1	Sensibiliser les populations sur les mesures d'adaptation au changement climatique et sur les risques et catastrophes	Nbre d'émissions radio réalisées pour sensibiliser la population sur les mesures d'adaptation au CC et les risques liés et catastrophes	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.2	Former les producteurs pour la mise en œuvre des mesures de Gestion Durable des Terres agricoles/Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC) et l'Agriculture Intelligente au Climat (AIC)	Nbre de producteurs formés par an sur les mesures GDT agricoles/adaptation au CC l'Agriculture Intelligente	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.3	Subventionner l'acquisition des variétés de semences améliorées à cycle court et résilientes	Nbre de tonnes de semences améliorées à cycle court sont subventionnées par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.4	Reboiser les ilots urbains, places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Nbre de plants ayant servi à reboiser les ilots urbains, les places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.5	Regarnir et enrichir les forêts et plantations communautaires et sacrées dégradées	Nbre de plantations et de forêts sacrées reboisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.6	Réaliser les brise-vent pour protéger les infrastructures publiques	Nbre de brise- vents réalisés pour protéger les infrastructures publiques	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.7	Elaborer le plan de contingence de la commune	01 plan de contingence élaboré d'ici 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.8	Recenser et caractériser les ressources naturelles	Nbre de carrières recensées et caractérisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.9	Mettre en place un dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles	Au moins un dispositif de surveillance et de contrôle de	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
		l'exploitation mis en place	disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.10	Matérialiser les limites des forêts sacrées de la commune	Nbre de forêts sacrées matérialisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.11	Réorganiser la gestion des marchés ruraux de bois	Nbre de marchés ruraux de bois réorganisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.12	Créer et entretenir des plantations communautaires	Nbre de plantations communautaires créées et entretenues	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.13	Sauvegarder les parcs à Karité existants	Nbre de parcs à karité protégés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.14	Installer de nouveaux parcs à Karité	Nbre de parcs à karité à nouveaux installés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.1.1.15	Protéger et aménager la forêt classée de Kilir	Nombre de mesures de protection et d'aménagement prises	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P3.2	Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire		
OS 3.2	Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire		
R.3.2.1	L'aménagement contrôlé du territoire est renforcé		
A.3.2.1.1	Réaliser des collecteurs, le pavage et l'assainissement de rues	Réaliser des collecteurs, le pavage et l'assainissement de rues	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.2	Aménager la place de l'indépendance	01 place aménagée (place de l'indépendance)	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.3	Réhabiliter la place Quasar	01 place publique (Quasar) réhabilitée d'ici 2025	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.4	Réhabiliter la place publique de l'annexe de la mairie à côté du CEG1	01 place publique (de l'annexe de la mairie à côté du CEG1) réhabilitée d'ici 2025	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.5	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC)	01 SDAC est élaboré d'ici 2025	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.6	Organiser des campagnes de vulgarisation du SDAC et ses règlements	Nbre de campagnes de vulgarisation du SDAC organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.7	Renforcer les capacités de l'administration communale sur la mise en œuvre du SDAC	Nbre de séances de renforcement de capacité organisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.8	Actualiser les lotissements de la ville de Djougou	100 % de lotissement de la ville est actualisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.9	Elaborer et mettre en œuvre le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	1 PDU élaboré d'ici 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.10	Vulgariser le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	Nbre de séances de vulgarisation organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.12	Réaliser l'adressage de la ville de Djougou	Pourcentage de de réalisation de l'adressage de la ville en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.13	Réaliser le cadastre de la commune de Djougou	Pourcentage de réalisation du cadastre de la commune en 5	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
		ans	disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.14	Poursuivre l'aménagement des espaces verts dans la ville de Djougou	Nbre d'espaces verts de la ville aménagés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.15	Aménager et protéger les berges des rivières et cours d'eau	Nbre de berges et de cours d'eau aménagés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.16	Planter les arbres d'alignement aux cinq entrées de la ville	Au moins cinq entrées de la ville sont aménagées avec des plantations d'arbres d'alignement	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.17	Sensibiliser sur le permis de construire et de démolir	Nbre de séances de sensibilisations organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.18	Sécuriser les domaines des infrastructures socio communautaires et les réserves foncières de la commune	Nbre de domaines sécurisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.19	Poursuivre les ouvertures des voies dans la commune de Djougou	Au moins 20 km de voies sont ouverts chaque année	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.20	Asphalter certaines rues de la commune	Au moins 7 km de rue sont asphaltés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.22	Réaliser/Réhabiliter les feux tricolores de la ville de Djougou	Au moins deux feux tricolores sont réhabilités/deux feux tricolores sont réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.23	Réaliser des panneaux de signalisation routière	Nbre de panneaux de signalisation routière réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.24	Eriger des panneaux publicitaires électroniques	Nbre de panneaux publicitaires électroniques réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.25	Entretien des espaces publics	Au moins 10 espaces publics sont entretenus	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.26	Réaliser la clôture de l'annexe de la mairie	Au moins une clôture de l'annexe de la mairie est réalisée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.2.1.27	Aménager le cimetière de Taïfa	01 cimetière aménagé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P3.3	Assainissement du cadre de vie des populations		
OS 3.3	Assainir le cadre de vie des populations		
R.3.3.1	Le cadre de vie des populations est assaini		
A.3.3.1.6	Réaliser des ouvrages de franchissement	Au moins 50 ouvrages de franchissement sont réalisés en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.7	Réorganiser le dispositif de collecte des déchets solides ménagers	Le dispositif de collecte des déchets ménagers est réorganisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.8	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune	Le PHAC est élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.9	Elaborer le Plan de Gestion des Déchets de la commune	Un Plan de Gestion des Déchets de la commune disponible	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.10	Organiser le pré collecte des ordures ménagères	Un système de pré collecte des ordures ménagères mis en	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
		place	disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.11	Mettre en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés	Au moins cinq villages expérimentent l'approche ATPC	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.12	Réaliser une étude pour la construction du site de décharge finale des DSM en intercommunalité	Au moins une étude est réalisée	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.13	Réaliser des latrines publiques modernes sur les gares routières et les marchés	Nbre de blocs de latrines publiques modernes réalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.14	Construire les incinérateurs de déchets biomédicaux	Nbre d'incinérateurs de déchets biomédicaux construits	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.15	Elaborer le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) des eaux usées domestiques et boues de vidange de la ville de Djougou	Un PDA Eaux usées/boues de vidange de Djougou est réalisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.16	Aménager des sites de valorisation des déchets solides ménagers	Au moins 3 sites de valorisation des déchets solides ménagers sont aménagés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.3.1.17	Acquisition des équipements de la voirie	Nombre d'équipements acquis pour la voirie en 5 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P3.4	Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles		
OS3.4	Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles		
R.3.4.1	Les carrières sont exploitées de façon durable		
A.3.4.1.1	Sauvegarder les berges de la rivière Sabari pour améliorer la culture maraîchère	Mètre linéaire de berge aménagée Nombre de maraîchers installés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.4.1.2	Organiser des opérations de fermeture systématique des carrières ouvertes de façon anarchique	Au moins 5 opérations de fermeture systématique des carrières anarchiques sont organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.3.4.1.3	Restaurer les sites des carrières	Nbre de sites de carrières restaurés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
	Total Programme III		
IV	PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat		
OG 4	Améliorer le cadre de travail, l'exercice de la démocratie à la base et le partenariat		
P4.1	Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes		
OS 4.1	Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes		
R4.1.1	La participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes sont renforcés		
A.4.1.1.1	Formaliser et accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nbre de sessions du cadre Intégrateur ;	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.1.1.2	Tenir les sessions des organes communaux et infracommunaux	Nbre de sessions des organes communaux et infracommunaux tenues	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.1.1.3	Elaborer un plan communal de redevabilité	Au moins un plan communal de redevabilité élaboré	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A.4.1.1.4	Organiser les séances de reddition de compte	Au moins 10 séances organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.1.1.5	Organiser des séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne et la participation des femmes aux instances de prise de décision (conseils de village/quartier de ville, conseils d'arrondissement, conseil communal)	Nbre de séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.1.1.6	Former les femmes sur le trajet du leadership féminin	5 formations organisées et 100 femmes formées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P4.2	Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux.		
OS 4.2	Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.		
R4.2.1	Le cadre de travail des agents techniques et élus locaux est amélioré		
A.4.2.1.1	Mise aux normes des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes)	100% des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes) mise aux normes	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.2	Construire l'hôtel de ville de Djougou	01 Hôtel de ville construit	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.3	Equiper l'hôtel de ville de Djougou	Au moins l'hôtel de ville est équipé à 100%	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.4	Réhabiliter et équiper les bureaux d'arrondissement	Nbre de bureaux d'arrondissement réhabilités et équipés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.5	Elaborer un plan de communication de la commune	1 plan communal de communication élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.6	Créer et animer le site web de la commune	1 site créé et animé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.7	Etablir une connexion intranet entre les bureaux de la mairie	Nbre de bureaux disposant de connexion intranet	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.8	Fournir une connexion internet par fibre optique par raccordement des services de la Mairie à la chambre optique de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN) plus redéploiement.	Nbre de bureau mis en réseau	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.10	Elaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information	Au moins un SDI élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.11	Mise en place d'un système d'Archivage et de gestion de courrier (GEC et GED)	Implémentation des logiciels de GEC et de GED	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.12	Installer les équipements de Control d'Acces	Au moins 80% des équipements contrôle d'accès	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.13	Installer un Système de Vidéo surveillance	Au moins 5 Caméras installés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.14	Elaborer la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information Communale (PPSSIC)	Nbre d'ateliers organisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.15	Elaborer le Manuel de Procédure Informatique	Nbre de séances de cadrage	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.16	Elaborer la Charte des Systèmes d'Information	Nbre de séances organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.17	Implémenter du logiciel de gestion des Ressources humaines (Gestion des retards, absences, et congés)	Implémentation du logiciel	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.18	Elaboration d'un système de Gestion des Incidents Informatiques de la Mairie	Logiciel des gestions des incidents	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.19	Installation d'un système d'interphone au sein des bureaux de la Mairie	Au moins un système d'interphone installé au sein des bureaux de la Mairie	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.21	Dématérialiser les procédures d'obtention des actes	02 actes dématérialisés (actes domaniaux et autorisation de manifestation)	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.22	Acquérir le matériel informatique et bureautique	25 ordinateurs de bureau, 15 ordinateurs portatifs, 20 imprimantes, serveurs, photocopieur, disques durs externes, scanners, etc.	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.24	Acquérir des matériels roulants (Pick-up, motos) au profit de l'administration communale	01 Pick-up acquis en 2024 07 motos acquises en 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.25	Installation d'un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires à la mairie	Un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires installé à la mairie d'ici 2025	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.27	Elaborer un plan d'assistance conseil de la commune	Au moins 1 plan élaboré	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.28	Digitaliser des outils de collecte des données	2 outils digitalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.29	Former les acteurs à l'utilisation des outils de collecte des données	Au moins 2 formations organisées	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.30	Mise en place de la régie autonome	Mise en place de la régie autonome	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.2.1.31	Elaboration du tableau bord social (TBS)	Elaboration du tableau bord social (TBS)	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P4.3	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale		
OS 4.3	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale		
R4.3.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée		
A.4.3.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel et des élus	Nombre de modules de formations	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	Volonté politique, extrémisme violent,

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
			disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.6	Renforcer l'effectif du personnel de l'administration communale	02 agents niveau BEPC recrutés sur 04 ans 06 agents niveau BAC+3 recrutés sur 04 ans 2 ingénieurs (1 génie civil + 1 environnementaliste) recrutés sur 4 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.7	Assurer la formation continue des agents de la Mairie	02 formations continues des agents de la Mairie organisées sur 04 ans	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.3.1.8	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P4.4	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale		
OS 4.4	Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale		
R4.4.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé		
A.4.4.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC4	Un (01) rapport d'évaluation finale	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.3	Planifier et évaluer les PTA	01 PTA validé par an ; 01 PTA évalué par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.4	Planifier et évaluer les PAI	2 PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.5	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document du DCPBP	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.8	Acquisition d'un logiciel de suivi évaluation	01 logiciel de suivi évaluation acquis d'ici 2024	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.9	Organiser le DOB	Rapports de séance	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.10	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	La maquette des indicateurs	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.11	Elaborer le PDC5	Le rapport du PDC	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.12	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
P4.5	Dynamisation de la coopération décentralisée et l'intercommunalité		
OS 4.5	Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité		
R4.5.1	La coopération décentralisée et l'intercommunalité sont dynamisées		

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Hypothèses ou Risques
A.4.4.1.1	Payer régulièrement les cotisations au niveau des structures intercommunales dont la commune est membre (ACAD, ANCB, etc.)	Au moins 10 paiements effectués pour les cotisations de la commune	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.2	Participer aux activités des structures intercommunales au niveau régional et national	10 participations aux activités des associations nationales et régionales	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.3	Négocier de nouvelles coopérations Nord-Sud, Sud-Sud	10 partenariats conclus	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.4	Mettre en place un cadre de partenariat et de dialogue entre la diaspora, les PTF, les associations de développement et la commune	Un cadre de partenariat formalisé	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières
A.4.4.1.5	Formaliser le partenariat avec les PTF, diaspora et associations	Au moins 5 partenariats formalisés	Volonté politique, extrémisme violent, disponibilité des ressources financières

7.3.Cadre des résultats

L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de développement a été déterminé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 77 : Cadre des résultats

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
I	PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune								
OG 1	Développer les secteurs économiques porteurs et accroître les ressources de la commune								
P1.1	Accroissement de la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune								
OS 1	Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune								
R.1.1.1	La production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune est accrue								
A.1.1.1.1	Mobiliser et sécuriser les terres pour les investissements dans le secteur agricole	Nombre d'hectares de terres sécurisés pour les investissements dans le secteur agricole	0	300	600	900	1200	Au moins 1500 hectares de terres sécurisés pour les investissements dans le secteur agricole	Titres de propriété, ADC réalisés
A.1.1.1.2	Subventionner les intrants au profit des acteurs des filières agricoles	Nbre de subventions accordées au profit des filières agricoles	2	1	2	4	0	05 subventions accordées au profit des filières agricoles	Nbre de subventions accordées au profit des filières agricoles
A.1.1.1.3	Renforcer les capacités techniques de production et de gestion des organisations professionnelles agricoles	Nbre d'OPA formées sur les techniques de production et de gestion de leur organisation	3	2	4	6	8	10 OPA formées sur les techniques de production et de gestion de leur organisation	Liste des bénéficiaires, Rapport de formation, organisation
A.1.1.1.4	Lever des financements au profit des producteurs et des entrepreneurs agricoles et des clusters	Nbre de financement mobilisé	8	5	15	30	40	50 financements mobilisés	Budget, compte administratif, rapport d'activités
A.1.1.1.5	Réaliser des aménagements agropastoraux pour sédentariser les troupeaux de ruminants	Nbre de sites agropastoraux aménagés	1	1	2	0	0	03 sites agropastoraux aménagés	Les sites aménagés

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.1.1.1.6	Réaliser des aménagements hydroagricoles pour la production maraîchère, rizicole, etc.	Nbre de sites agropastoraux aménagés	3	1	2	3	4	05 sites agropastoraux aménagés pour 100ha	Les sites aménagés
A.1.1.1.7	Réaliser les étangs piscicoles	Nbre d'étang réalisé	2	0	1	2	0	03 étangs réalisés	Etang aménagé
A.1.1.1.8	Faciliter l'installation des pharmacies vétérinaires	Nbre de pharmacies vétérinaires installées	0	1	2	3	4	05 pharmacies vétérinaires installées	Pharmacie installée
A.1.1.1.9	Faciliter l'installation d'une provenderie moderne	Nbre de pharmacies installées	0	1	2	3	4	05 pharmacies installées	Pharmacie installée
A.1.1.1.10	Créer une base de données des entreprises agricoles de la commune	Nombre de base de données créée et disponible	0	1	0	0	0	Au moins une base de données créée et disponible	La base créée
A.1.1.1.11	Renforcer le fonctionnement du cadre de concertation et d'orientation du secteur de l'agriculture (CCoS)	Ressources mobilisées pour le fonctionnement du CCOS	0	500000	500000	500000	500000	Ressources mobilisées pour le fonctionnement du CCOS : 2 millions FCFA	Budget communal, compte administratif, Rapport
P1.2	Amélioration de la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune								
OS 2	Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune								
R.1.2.1	La compétitivité des CVA des filières porteuses de la commune est améliorée								
A.1.2.1.1	Créer une base de données relatives aux informations liées à la promotion de l'agriculture au niveau de la commune	Nombre de base de données créée	0	1	0	0	1	Au moins une base de données créée	Base de données fonctionnelle
A.1.2.1.2	Formaliser les relations entre les acteurs pour le développement des clusters dans les CVA des filières porteuses de la commune ;	Nbre de contrats/accords de vente signés	0	1	4	7	8	10 contrats/accords de vente signés	Acte officiel de formalisation
A.1.2.1.3	Lever des financements au profit des clusters dans la chaîne CVA des filières porteuses de la commune	Nbre de financement mobilisé	3	1	4	7	9	10 financements mobilisés	Clusters dynamiques et fonctionnels
A.1.2.1.4	Organiser les foires des produits agricoles du terroir	Nbre de foires organisées	0	2	4	5	5	05 foires organisées	TDR du Comité d'organisation, Rapports, images de l'événement

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.1.2.1.5	Organiser les trophées de l'agriculture	Nombre de trophées organisées	0	0	1	3	5	05 trophées organisées	Liste des nominés, rapport d'activités
A.1.2.1.6	Installer une unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée	Nombre d'unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée effectivement installée	0	0	0	1	0	01 unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée effectivement installée	Visite de l'unité de transformation
A.1.2.1.7	Labéliser les Galettes sucrées de Djougou	Nombre de Document de certification de qualité ou d'autorisation	0	1	0	0	0	01 document de certification de qualité ou d'autorisation obtenu	Document de certification de qualité ou d'autorisation
A.1.2.1.8	Construire un abattoir et des boucheries modernes	Nombre d'abattoir et de boucherie construits	1	0	1	2	4	02 abattoirs et 02 boucheries construits	Visite de l'infrastructure, rapport d'activités,
P1.3	Renforcement des infrastructures et équipements économiques								
OS 3	Renforcer les infrastructures et équipements économiques								
R1.3.1	Les infrastructures et équipements économiques sont renforcés								
A.1.3.1.1	Construire une gare sous-régionale dénommée "la Gare du Nord"	Nombre de gares d'envergure construites	0	0	0	0	1	01 gare d'envergure construite	PV de chantier, PV de réception
A.1.3.1.2	Réalisation des études d'impact environnemental et social du projet de la Gare du Nord	Nombre d'études d'impact environnemental et social réalisée d'ici 2024	0	0	1	2	0	Au moins deux études d'impact environnemental et social réalisée d'ici 2024	Rapport d'EIES
A.1.3.1.3	Réfectionner les magasins délabrés dans la commune et construire de nouveaux magasins au profit des filières agricoles	Nombre de magasins délabrés réfectionnés et de nouveaux magasins construits	0	0	3	7	10	05 magasins délabrés réfectionnés et 10 nouveaux magasins construits	Visite de sites et rapport
A.1.3.1.4	Construire les marchés secondaires de la commune	Nombre de marchés secondaires construits	0	0	2	4	5	Au moins cinq marchés secondaires construits	Visite de sites, rapport d'activités
A.1.3.1.5	Construire des marchés spécialisés (l'igname et dérivé, marché à bétail, etc.)	Nombre de marchés spécialisés construits	0	0	1	2	3	Au moins trois marchés spécialisés construits	Visite de site, rapport
A.1.3.1.6	Réaliser les pistes d'accès aux marchés à bétail de la commune	Nbre de km de pistes linéaires réalisés	0	5	15	25	30	35 km de pistes linéaires réalisés	Visite de site, rapport

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.1.3.1.7	Entretien des pistes d'accès aux marchés et de desserte des zones de fortes production	Nombre de km linéaires de pistes entretenus	50	150	300	500	500	1300 km linéaires de pistes entretenus	Visite de site, rapport
A.1.3.1.8	Construire les gares routières secondaires	Nombre de gares routières secondaires construites	0	1	2	3	4	05 gares routières secondaires construites	Visite de site et rapport
A.1.3.1.9	Construire des blocs de boutiques dans les marchés (+ latrines)	Nbre de bloc de boutiques construits	0	0	2	4	10	10 blocs de boutiques construits	Visite de site et rapport
A.1.3.1.10	Faciliter l'implantation des unités économiques innovantes autour des infrastructures structurantes	Nombre d'unités économique innovantes implantées	0	1	2	3	5	05 unités économique innovantes implantées	Visite des infrastructures et rapport d'activités
A.1.3.1.11	Réaliser une étude des déterminants de mise en œuvre des projets d'infrastructures et équipements économiques	Nbre d'études réalisées	0	1	2	3	4	05 études réalisées	Rapport d'étude
A.1.3.1.12	Étude de faisabilité économique, financière, technique du projet d'aménagement des pistes rurales	Nombre d'étude réalisée d'ici 2024	0	0	0	1	0	01 étude réalisée d'ici 2024	Rapport d'étude
A.1.3.1.13	Entretien des infrastructures et les équipements économiques existants	Nombre d'infrastructures et équipements économiques existants entretenus	0	5	10	15	20	20 infrastructures et équipements économiques existants sont entretenus	Visite des infrastructures et rapport d'activités
A.1.3.1.14	Aménager l'intérieur et réaliser la clôture du marché Yara	Nbre de types d'aménagement réalisés Mètre linéaire de clôture réalisée	0	0	70	70	70	Nbre de hangars réalisés Mètre linéaire de clôture et de caniveaux réalisée	Visite des infrastructures et rapport d'activités
A.1.3.1.15	Installation des guichets uniques au niveau des arrondissements	Nombre de guichets uniques installés dans les arrondissements ruraux d'ici 2028	0	0	2	4	6	07 guichets uniques installés dans les arrondissements ruraux d'ici 2028	Rapport d'activités
P1.4	Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local								
OS 4	Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local								
R1.4.1	Le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local est renforcé								
A.1.4.1.1	Actualiser la stratégie de mobilisation des ressources propres	Nbre d'ateliers organisé pour le renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources	0	1	2	3	4	05 ateliers organisés pour le renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources	TDR, Liste de présence, rapport d'activités

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.1.4.1.2	Elaborer un plan de communication propre à la mobilisation des ressources	Nbre de documents de stratégies élaborés et de dispositifs mis en place	0	0	1	2	3	03 documents de stratégies élaborés et de dispositifs mis en place	Rapport, liste de présence
A.1.4.1.3	Acquérir des logiciels de digitalisation des recettes	Nbre et type de logiciels de digitalisation des recettes	0	0	1	0	0	01 logiciel de digitalisation des recettes	Logiciel
A.1.4.1.4	Acquisition des équipements pour la dynamisation du guichet unique	Nombre d'équipements acquis pour la dynamisation du guichet unique	0	0	0	0	0	Des équipements pour la dynamisation du guichet unique acquis	Bordereau de livraison
A.1.4.1.5	Réalisation des études pour l'affermage de certains marchés	Nombre d'études réalisées pour l'affermage de certains marchés	0	0	0	0	0	Des études réalisées pour l'affermage de certains marchés	Rapport d'études
A.1.4.1.6	Elaborer les projets sociaux de cofinancement avec les PTF/Diaspora	Nbre de projets sociaux de cofinancement élaborés	0	2	17	37	47	50 projets sociaux de cofinancement élaborés	Document de projets disponibles avec preuves de soumission aux PTF
A.1.4.1.7	Signer les conventions avec le CIPE et la TC	Nbre de conventions signés	0	2	4	6	8	10 conventions signées	Conventions signées disponibles
A.1.4.1.8	Organiser les réunions du cadre de concertation des acteurs de mobilisation des ressources	Nbre de réunions organisées	0	2	4	6	8	10 réunions organisées	Liste de présence, rapport
A.1.4.1.9	Organiser des enquêtes fiscales	Nbre d'enquêtes fiscales organisées	0	1	2	3	4	05 enquêtes fiscales organisées	
P1.5	Amélioration de l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes								
OS 5	Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes								
R.1.5.1	L'offre économique est améliorée								
A.1.5.1.1	Renforcer les capacités des acteurs économiques	Nbre de session de renforcement de capacités organisées	0	0	0	1	2	02 sessions de renforcement de capacités organisées	Liste de présence, Rapports
A.1.5.1.2	Former et équiper les artisans/acteurs touristiques pour leur professionnalisation	Nbre de session de formations organisées	0	1	2	3	4	05 sessions de formations organisées	Liste de présence, rapport de formation
A.1.5.1.3	Organiser les visites d'échanges au profit des artisans	Nbre de visites d'échanges organisées	0	0	1	2	0	02 visites d'échanges organisées	Rapport

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.1.5.1.4	Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes	Nbre de jeunes entrepreneurs accompagnés	0	10	20	30	40	50 jeunes entrepreneurs accompagnés	Liste de présence, rapport d'activités
A.1.5.1.5	Subventionner l'installation de jeunes professionnels	Nbre de jeunes subventionnés	0	10	20	30	40	50 jeunes subventionnés	Liste de présence, rapport d'activités
A.1.5.1.6	Former les jeunes à l'entrepreneuriat	Nbre de jeunes formés	0	10	20	30	40	50 jeunes formés	Liste de présence, rapport de formation
P1.6	Amélioration de l'offre territoriale								
OS 6	Améliorer l'offre territoriale								
R.1.6.1	L'offre territoriale est améliorée								
A.1.6.1.1	Mobiliser et mettre en bail les terres agricoles	Nbre d'hectares mobilisés et mis en bail	0	10	30	50	70	100 hectares mobilisés et mis en bail	Rapport d'activités
A.1.6.1.2	Organiser les foires économiques	Nbre de foires	0	2	4	0	6	Nbre de foires	Rapport d'activités
A.1.6.1.3	Réaliser un documentaire sur les opportunités économiques de la commune	Nombre de documentaire réalisé	0	0	1	0	0	01 Documentaire réalisé	Documentaire
A.1.6.1.4	Identifier les sites touristiques de la commune	Nombre de Sites touristiques identifiés	5	5	5	5	5	Sites touristiques identifiés	Rapport d'études
A.1.6.1.5	Aménager et valoriser les sites touristiques déjà identifiés	Proportion de sites identifiés aménagés	0	0	0	0	0	100% de site identifiés aménagés	Rapport d'activités
A.1.6.1.6	Elaborer le circuit touristique de la commune	Nbre de circuit touristique élaboré	0	1	0	0	0	01 circuit touristique élaboré	Rapport d'activités
A.1.6.1.7	Créer le cadre de dialogue public privé	Nombre de cadre de dialogue public privé créé	0	1	0	0	0	Au moins un cadre de dialogue public privé créé	Rapport d'activités
P1.7	Amélioration de la gestion durable des terres								
OS 1.7	Améliorer la gestion durable des terres								
R1.7.1	La gestion durable des terres est améliorée								
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	Proportion des terres agricoles sécurisées d'ici 2028	0	20%	40%	60%	80%	100% des terres agricoles sécurisées d'ici 2028	Nombre d'ADC délivré
									Nombre d'hectare sécurisé
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité
									Bon d'achat
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité
		Nombre d'hectare couvert		20	40	60	80	100 hectares couverts	
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiens, orangers, manguiers, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parage rotatif	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	Nombre de jeunes formés en 3 ans	0	50	150	200	250	300 jeunes en 3 ans	Rapport de formation
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	ND	500	1000	1500	2000	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activités
II	PROGRAMME II : Renforcement de l'accessibilité de toutes les couches de la population aux infrastructures socio de base de qualité et à l'emploi								
OG 2	Renforcer l'accessibilité de toutes les couches de la population aux infrastructures socio de base de qualité et à l'emploi								
P2.1	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires								
OS 2.1	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires								
R2.1.1	La couverture des infrastructures et équipements scolaires est améliorée								
A.2.1.1.1	Réhabiliter et réfectionner des écoles maternelles et primaires de la commune	Nombre d'écoles maternelles et primaires réhabilitées en 5 ans	0	5	10	15	20	25 modules de classe réhabilités en 5 ans	PV de réception des travaux
A.2.1.1.2	Entretenir les modules de salles de classes	Nombre de modules de classes entretenus	0	10	20	30	40	50 modules de classes sont entretenus	PV de réception des modules de classes entretenues
A.2.1.1.3	Créer une bibliothèque virtuelle pour le niveau secondaire	Nombre de plateforme virtuelle créée au secondaire	0	1	0	0	0	Une plateforme virtuelle est créée au secondaire	Bibliothèque virtuelle
A.2.1.1.4	Construire et équiper deux bibliothèques dans les lycées et collèges publics de la commune	Nombre de bibliothèques construites et équipées dans les lycées et collèges de Djougou d'ici 2028	0	0	0	1	2	02 bibliothèques construites et équipées dans les lycées et collèges de Djougou d'ici 2028	PV de réception

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.2.1.1.5	Réaliser l'électrification solaire dans les écoles en milieu rural	Nbre d'écoles alimenté en énergie solaire	0	0	3	7	10	10 écoles alimenté en énergie solaire	PV de réception
A.2.1.1.6	Réaliser la clôture des écoles primaires et maternelles	Nbre de clôtures des écoles maternelles réalisées	0	1	2	4	5	06 clôtures des écoles maternelles réalisées	PV de réception
A.2.1.1.7	Construire des modules de classes + latrines au profit des écoles maternelles et primaires	Nombre de modules de 3 classes construits au primaire d'ici 2028	0	5	10	15	20	30 modules de 3 classes construits au primaire d'ici 2028	PV de réception
		Nombre de modules de 2 classes construits à la maternelle d'ici 2028		1	2	3	4	06 modules de 2 classes construits à la maternelle d'ici 2028	
A.2.1.1.8	Acquérir des tables-bancs au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou	6000 tables-bancs acquis au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou d'ici 2028	0	2000	3000	4500	5000	6000 tables-bancs acquis au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou d'ici 2028	PV de réception
A.2.1.1.9	Équiper les écoles maternelles en jeux ludiques	Nbre de jeux éducatifs acquis au profit des EM	0	0	0	0	0	Nbre de jeux éducatifs acquis au profit des EM	Bordereau de livraison
A.2.1.1.10	Équiper les écoles maternelles (tablettes, chaisettes)	Proportion d'écoles maternelles sont équipées (tablettes, chaisettes, jeux ludiques)	0	20%	30%	40%	50%	Au moins 60% des écoles maternelles sont équipées (tablettes, chaisettes, jeux ludiques)	PV de réception
A.2.1.1.11	Aménagement et équipement des aires de jeux dans les écoles maternelles	Proportion d'écoles maternelles dotées d'aires de jeux d'ici 2028	0	20%	40%	60%	80%	100% des écoles maternelles dotées d'aires de jeux d'ici 2028	PV de réception
P2.2	Assurance du maintien des enfants dans le système éducatif formel								
OS 2.2	Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel								
R2.2.1.	Le maintien des enfants dans le système éducatif formel est assuré								
A2.2.1.1	Maintenir les enfants dans le système éducatif formel	Nbre d'enfants maintenus dans le système éducatif formel	0	20%	40%	60%	80%	Nbre d'enfants maintenus dans le système éducatif formel	Taux de réussite par rapport aux années précédentes
A2.2.1.2	Construire les cuisines, réfectoires et magasins dans les écoles à cantines	Au moins 30% des cuisines, réfectoires et magasins sont réalisés dans les écoles à cantines	0	3%	6%	15%	25%	Au moins 30% des cuisines, réfectoires et magasins sont réalisés dans les écoles à cantines	PV de réception

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.2.1.3	Doter les écoles à cantines d'une subvention annuelle	Nbre d'écoles bénéficiaires	0	20%	40%	60%	80%	Nbre d'écoles bénéficiaires	Factures, chèques, bordereau de réception
A2.2.1.4	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale	Nbre de séances de sensibilisation organisées	0	2	4	6	8	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Rapport de séances, liste de présence
A2.2.1.5	Organiser des journées de réflexions sur le maintien des élèves dans le système éducatif formel	Au moins 10 séances organisées	0	2	4	6	8	Au moins 10 séances organisées	Rapport d'activités
A2.2.1.6	Construire et équiper les centres PCA de Djougou	Au moins deux centres sont construits et équipés	0	0	1	2	0	Au moins deux centres sont construits et équipés	PV de réception
A2.2.1.7	Initier et mettre en œuvre des mesures incitatives pour le maintien des enfants dans le système éducatif formel	Une mesure incitative est initiée et mise en œuvre	0	0	1	0	0	Une mesure incitative est initiée et mise en œuvre	PV de délibération du conseil communal
A2.2.1.8	Animer des journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisés	Au moins cinq (05) journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisées sont animées	0	1	2	3	4	Au moins cinq (05) journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisées sont animées	Rapport de séances, liste de présence
P2.3	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé								
OS 2.3	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé								
R.2.3.1	La couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé sont améliorés								
A2.3.1.1	Construire des douches et latrines dans les centres de santé de la commune	Nbre de douches et de latrines construites	0	1	2	3	4	05 douches et de latrines construites	PV de réception des travaux
A2.3.1.2	Construire des paillottes au niveau des centres de santé de la commune	Nbre de paillottes de vaccination construites	0	0	1	2	0	02 paillottes de vaccination construites	PV de réception des travaux
A2.3.1.3	Construire des logements pour le personnel soignant	Nbre de logements construits	0	1	2	3	4	04 blocs de logements construits	PV de réception des travaux
A2.3.1.4	Faire le plaidoyer pour la mise à disposition de personnel de santé qualifié et en nombre suffisant	Nbre de plaidoyers effectué	0	0	1	2	0	02 plaidoyers effectué	Correspondances, liste de présence, document de plaidoirie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.3.1.5	Faire le plaidoyer pour l'amélioration du plateau technique	Nbre de plaidoyers effectué	0	1	2	3	4	05 plaidoyers effectué	Correspondances, liste de présence, document de plaidoirie
A2.3.1.6	Réaliser des points d'eau dans les centres de santé de la commune	Nbre de points d'eau réalisés	0	1	2	3	4	05 points d'eau réalisés	PV de réception des travaux
A2.3.1.7	Electrifier les centres de santé et maternités de la commune	Nbre de centres de santé électrifiés	0	1	2	3	4	05 centres de santé électrifiés	PV de réception des travaux
A2.3.1.8	Achever et réaliser la clôture des centres de santé de la commune	Nbre de clôtures achevées/réalisées	0	0	2	4	6	07 clôtures achevées/réalisées	PV de réception des travaux
A2.3.1.9	Réhabiliter les formations sanitaires publiques de la Commune	Nombre de formations sanitaires publiques de la Commune réhabilitées d'ici 2028	0	1	2	3	4	05 formations sanitaires publiques de la Commune réhabilitées d'ici 2028	PV de réception des travaux
A2.3.1.10	Poursuivre l'équipement des centres de santé d'arrondissement, les maternités et dispensaires isolés existants	Nbre de lits mis à la disposition des centres de santé et des maternités/dispensaires isolés de la commune	0	0	50	150	275	300 lits mis à la disposition des centres de santé et des maternités/dispensaires isolés de la commune	PV de réception des travaux
A2.3.1.11	Organiser périodiquement des campagnes de masse sur la planification familiale	Nbre de campagnes organisées sur la PF	0	1	2	3	4	05 campagnes organisées sur la PF	Listes de présences, images
A2.3.1.12	Mettre en place un mécanisme local de plainte des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires en collaboration avec les PNUSS	Nbre de mécanisme local de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires mis en place en collaboration avec les PNUSS	0	0	1	0	0	01 mécanisme local de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires mis en place en collaboration avec les PNUSS	Recueil de témoignages, dispositif
A2.3.1.13	Sensibiliser et informer la population sur le mécanisme de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	0	2	4	6	8	10 séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.3.1.14	Sensibiliser les populations sur la fréquentation des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	0	1	2	3	4	05 séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.3.1.15	Sensibiliser les populations sur l'utilisation de MILD	Nbre de séances de sensibilisation organisées	0	1	2	3	4	05 séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.3.1.16	Doter les services d'hygiène d'intrants (chlore...) pour les campagnes de traitement des puits traditionnels et modernes	Quantité de Chlore mis à la disposition des services d'hygiène	0	50 kg	100kg	150kg	200kg	250 kg de Chlore	Répertoire du niveau de traitement des puits
A2.3.1.17	Mettre en place des acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire (Agents de Santé Communautaire Qualifiés, Relais Communautaires, Composantes Locales des Système de Santé)	Pourcentage d'acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire mis en place	0	25%	35%	45%	55%	70% acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire mis en place	PV de mise en place
A2.3.1.18	Superviser la mise en œuvre de la santé communautaire	Nbre de supervisions organisées	0	1	2	3	4	05 supervisions organisées	Liste de présence, rapports
A2.3.1.19	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des spots sur les Pratiques familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nbre d'émissions radios organisées	0	1	2	3	4	05 émissions radios organisées	Liste de présence, rapports
A2.3.1.20	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Nbre de mécanisme mis en place	0	0	1	0	0	01 mécanisme mis en place	Rapports d'activités
A2.3.1.21	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nbre de séances organisées	0	0	0	1	2	02 séances organisées	Liste de présence, rapports
A2.3.1.22	Évaluer les performances des Relais Communautaires	Nombre d'évaluation organisée par an	0	1	2	3	4	Au moins une évaluation organisée par an	Liste de présence, rapports
A2.3.1.23	Mettre en œuvre la stratégie de promotion des Droits de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes (DSSR)	Nombre de personnes touchées	0	200	400	600	800	1000 personnes touchées	Rapports d'activités

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.3.1.24	Acquérir les médicaments essentiels génériques SONU et les produits contraceptifs pour les maternités	Proportion de médicaments essentiels génériques SONU et produits contraceptifs acquis	0	20	40	60	80	100% de médicaments essentiels génériques SONU et de produits contraceptifs acquis	PV de remise, Pièces d'achat
A2.3.1.25	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de mise en place accompagné par an ;	0	0	1	0	0	01 Mise en place accompagné par an ;	Rapports d'activités
		Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an						Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	
A2.3.1.26	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux d'amélioration de couverture en PF de la commune en 5 ans	0	2%	4%	6%	8%	10% de couverture en PF de la commune est amélioré en 5%	Rapports d'activités
A2.3.1.27	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	0	2	4	6	8	02 supervisions réalisées par an	Rapport de supervision
A2.3.1.28	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	ND	ND	ND	ND	ND	Équipements fournis	Pièces d'achat
									PV de réception et constat de terrain
A2.3.1.29	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	0	2	4	6	8	02 émissions et diffusions réalisées par an	Rapports
A2.3.1.30	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	0	0	0	1	0	01 Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapport
A2.3.1.31	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ;	0	2	4	6	8	02 sessions organisées par an ;	Rapports de formations
		Nombre de personnes touchées par an		200	400	600	800	1000 personnes touchées par an	
A2.3.1.32	Evaluer périodiquement les RC selon leur	Nombre d'évaluations réalisées	0	2	4	6	8	02 évaluations réalisées par	Base des RC/Grille

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
	performance	par an						an	d'évaluation
A2.3.1.33	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	0	100%	100%	100%	100%	Tous les RC de la commune motivés/mois	Etat de paiement/documents comptables
A2.3.1.34	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	0	5	10	15	20	20 séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités
P2.4	Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer								
OS 2.4	Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer								
R2.4.1	Le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer est amélioré								
A2.4.1.1	Mettre en œuvre le Cadre Commun des Résultats (CCR)	Proportion des activités du CCR sont réalisées	10	20%	30%	50%	60%	Au moins 70% des activités du CCR sont réalisées	Rapport d'évaluation du CCR, Liste de présence
A2.4.1.2	Doter les centres de santé en kit de dépistage de la malnutrition	Nbre de kits mis à la disposition des centres de santé	ND	2	4	6	8	10 kits mis à la disposition des centres de santé	PV de remise, Pièces d'achat
A2.4.1.3	Organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nbre de campagnes organisées sur le dépistage de la malnutrition	0	2	4	6	8	10 campagnes organisées sur le dépistage de la malnutrition	Rapports, liste de présences, images
A2.4.1.4	Renforcer les capacités des membres du Cadre de Concertation Communal (CCC) sur la planification et le suivi des stratégies et outils sectoriels pour la mise en œuvre des actions de l'alimentation, de la santé et de nutrition	Nbre de séances de renforcement des capacités des membres CCC/ASN organisées	0	1	2	3	4	05 séances de renforcement des capacités des membres CCC/ASN organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.4.1.5	Sensibiliser les populations sur les méfaits de la malnutrition	Nbre de sensibilisation organisées	2	0	1	0	2	02 sensibilisation organisées	Liste de présence, rapports
A2.4.1.6	Construire de nouveaux centres nutritionnels	Nbre de centres nutritionnels construits	0	0	1	0	2	02 centres nutritionnels construits	PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.4.1.7	Organiser des séances éducatives sur les pratiques nutritives dans les CS, les CPS, les écoles maternelles et primaires et les communautés	Nbre de séances organisées	5	2	7	12	17	20 séances organisées	Rapports, liste de présences, images
P2.5	Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune								
OS 2.5	Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune								
R.2.5.1	La couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune est améliorée								
A2.5.1.1	Densifier le réseau d'éclairage public de la commune	Nbre de transformateurs installés pour la densification du réseau	10	2	5	12	17	20 transformateurs installés pour la densification du réseau	PV de réception des travaux
A2.5.1.2	Réaliser des mini centrales solaires dans les localités	Nombre de mini centrales construites	3	0	1	2	4	Au moins trois mini centrales construites	PV de réception des travaux
A2.5.1.3	Former des techniciens en énergie photovoltaïques pour l'entretien des mini centrales	Nbre de techniciens formés	ND	2	4	6	8	10 techniciens formés	Rapport, Certificats
A2.5.1.4	Mettre en place des comités de gestion des mini centrales solaires	Nombre de comités de gestion des centrales solaires mis en place	3	1	2	3	4	Au moins quatre comités de gestion des centrales solaires mis en place	PV de mise en place
A2.5.1.5	Réaliser des points d'eau potable en milieu rural	Nbre de points d'eau réalisés en milieu rural	4	8	16	24	32	40 points d'eau réalisés en milieu rural	PV de réception des travaux, images
A2.5.1.6	Réhabiliter les points d'eau potable en panne	Nbre de points d'eau en panne réhabilité	3	4	8	12	16	20 points d'eau en panne réhabilité	PV de réception des travaux, images
A2.5.1.7	Faire le plaidoyer auprès de la SONEB pour l'extension du réseau urbain d'eau potable	Nombre de plaidoyers organisés	0	1	1	1	2	02 plaidoyers organisés	Rapports, Document de plaidoirie
A2.5.1.8	Organiser périodiquement les contrôles de qualité de l'eau fournie aux populations par les opérateurs privés	Nbre de contrôle qualité effectué	2	1	2	3	4	05 contrôles qualité effectués	Rapport, liste de présence

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.5.1.9	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	30%	30%	40%	70%	80%	Tous les besoins en pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	PV de réception
A2.5.1.10	Acquisition de lampadaires solaires	Acquisition de lampadaires solaires	50	20	40	0	80	100 lampadaires solaires	PV de réception
P2.6	Promotion de l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture								
OS 2.6	Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture								
R.2.6.1	L'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture sont promus								
A2.6.1.1	Aménager l'extérieur de la maison des jeunes de Djougou	Surface aménagée	0%	0%	100%	100%	100%	Surface aménagée	PV de réception des travaux
A2.6.1.2	Mettre en œuvre le projet d'alphabétisation au profit de dix groupements socioprofessionnels	Nbre de groupements socioprofessionnels renforcés	20	30	40	50	60	10 groupements socioprofessionnels renforcés	Rapports, liste de présences, images
A2.6.1.3	Traduire en langues locales des décisions prises au sein de l'administration et des organes politiques	Nbre de documents traduits en Yom, Lokpa et Dendi	0	40	60	80	100	120 documents traduits en Yom, Lokpa et Dendi	Disponibilités des documents traduits en langues locales
A2.6.1.4	Mettre en place un fonds documentaire accessible et spécifique au besoin des néo alphabètes	Nombre de bibliothèque installée	0	1	1	0	2	Au moins une bibliothèque installée	Rapport de mise en place du fond
A2.6.1.5	Recruter les OPA pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation	Nbre d'OPA recrutées	1	1	2	3	4	05 OPA recrutées	Rapport de recrutement
A2.6.1.6	Elaborer les projets à soumettre au financement du FADEC alphabétisation	Nombre de projets élaborés	1	1	2	3	4	Au moins cinq projets élaborés	Documents de projets
A2.6.1.7	Organiser des campagnes d'alphabétisation de masse	Nombre de campagnes organisées	1	1	2	3	4	05 campagnes organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.6.1.8	Célébrer la Journée Nationale de l'Alphabétisation et des Langues Maternelles	Nombre de journées célébrées	1	1	2	3	4	05 journées célébrées	Compte rendu, Liste de présence, images

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.6.1.9	Mettre en place et rendre fonctionnelles des bibliothèques fixes et itinérantes en langues locales	Nombre de bibliothèque fixe et d'itinérantes mises en place	0	1	2	3	4	01 bibliothèque fixe et 02 itinérantes mises en place	PV de mise en place, visite de terrain
A2.6.1.10	Former des maîtres alphabétiseurs	Nbre de maîtres alphabétiseurs formés	15	17	19	21	23	25 maîtres alphabétiseurs formés	Rapport de formation
A2.6.1.11	Construire/réhabiliter et équiper des centres d'alphabétisation	Nbre de centres construits	0	0	1	2	3	04 centres construits	PV de réception des travaux
	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	Nombre de suivis réalisés par an	4	4	8	12	16	04 suivis réalisés par an	Rapport d'activité
A2.6.1.12	Organiser les événements culturels et solliciter la participation des artistes et artisans de la commune à des rendez-vous culturels	Nombre d'événements culturels organisés	3	2	4	6	8	05 événements culturels organisés	Compte rendu, Liste de présence, images
A2.6.1.13	Former les acteurs culturels	Nbre d'acteurs culturels formés	1	5	10	15	20	25 acteurs culturels formés	Rapport, liste de présence
A2.6.1.14	Organiser un festival des arts et cultures de la commune	Nbre de festivals organisés	1	1	2	3	4	05 festivals organisés	Compte rendu, Liste de présence, images
A2.6.1.15	Réhabiliter et équiper les maisons des jeunes de la commune	Nombre de maison des jeunes réhabilitée et équipée	0	2	2	2	2	01 maison des jeunes réhabilitée et équipée	PV de réception des travaux
A2.6.1.16	Construire des maisons des jeunes d'arrondissement	Nbre de maison de jeunes d'arrondissements construits	0	0	3	6	8	03 maisons de jeunes d'arrondissements construits	PV de réception des travaux
A2.6.1.17	Subventionner les associations sportives	Nbre d'associations subventionnées	3	3	4			04 associations subventionnées	Budget communal, compte administratif, Rapport
A2.6.1.18	Accompagner les centres de formation sportive de la commune	Nombre de centres de formations subventionnées	2	2	4	6	8	02 centres de formations subventionnées	PV de réception des travaux
A2.6.1.19	Aménager des aires de jeux dans les arrondissements	Nbre d'aires de jeux aménagés	0	0	5	10	12	12 aires de jeux aménagées	PV de réception des travaux
P2.7	Renforcement de la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale								
OS 2.7	Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale								
R.2.7.1	La coproduction de la sécurité et la cohésion sociale sont renforcées								

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.7.1.1	Créer un Comité Local de Sécurité (CLS)	Nbre de comité local installé	0	0	1	1	1	01 comité local installé	Comité installé
A2.7.1.2	Elaborer le Plan Local de Sécurité (PLS)	Nombre de plan de sécurité élaboré	0	0	1	1	1	01 plan de sécurité élaboré	Plan de sécurité élaboré
A2.7.1.3	Sensibiliser les populations sur la nécessité de collaborer avec la police républicaine	Nbre de séances de sensibilisations organisées	0	1	3	4	7	10 séances de sensibilisations organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.7.1.4	Renseigner les mouvements de la population au niveau des chefs villages	Nbre de registres mis en place	1	1	1	1	1	01 registre mis en place dans chaque village	Disponibilités des registres
A2.7.1.5	Renforcer les capacités du comité de lutte contre la transhumance	Nbre de séances de formations organisées	5	1	2	3	4	05 séances de formations organisées	Rapports, liste de présences, images
A2.7.1.6	Créer des cadres de dialogues entre éleveurs et agriculteurs	Nbre de cadres de dialogues créés	1	1	1	1	1	01 cadre de dialogue créé	Rapports, liste de présences, images
A2.7.1.7	Créer un cadre communal de dialogue interreligieux	Nbre de cadres de dialogues interreligieux mis en place	0	0	1	2	3	Cadres de dialogues interreligieux mis en place	Compte rendu, Liste de présence, images
P2.8	Encadrement de la migration des jeunes								
OS 2.8	Encadrer la migration des jeunes								
R.2.8.1	La migration des jeunes est encadrée								
A2.8.1.1	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale	Nombre de sensibilisations faites	0	5	8	10	10	10 sensibilisations faites	Rapports
A2.8.1.2	Accompagner la reconversion professionnelle des jeunes	Nbre de jeunes sensibilisés et reconvertis aux nouvelles filières	50	50	100	150	200	250 jeunes sensibilisés et reconvertis aux nouvelles filières	Rapports, liste de présences, images
A2.8.1.3	Réaliser une étude sur l'impact socioéconomique de la migration des jeunes	Nombre d'étude réalisée	1	1	1	1	1	Au moins une étude réalisée	Rapport d'étude
A2.8.1.4	Elaborer un plan de gestion et de suivi de la migration	Nombre de plan de gestion et de suivi de la migration élaboré	0	1	1	1	1	Au moins un plan de gestion et de suivi de la migration est élaboré	

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A2.8.1.5	Développer et mettre en œuvre une communication positive sur la migration	Nombre de communication positive sur la migration élaborée et développée	1	1	2	3	3	Au moins une communication positive sur la migration est élaborée et développée	Communication
P2.9	Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables								
OS 2.9	Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables								
R.2.9.1	La protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables est assurée								
A2.9.1.1	Élaborer et mettre en œuvre la politique communale de protection des enfants	Nombre de politique communale de protection des enfants élaboré	0	1	1	1	1	01 politique communale de protection des enfants est élaborée	Politique communale de protection des enfants élaborée
A2.9.1.2	Sensibiliser les populations sur les droits et devoirs des enfants	Nbre de séances de sensibilisations sur les droits et devoirs des enfants	3	2	4	6	8	10 séances de sensibilisations sur les droits et devoirs des enfants	Rapports, liste de présences, images
A2.9.1.3	Sensibiliser les ménages sur le dialogue parent-enfant	Nbre de ménages sensibilisés	50	100	200	300	400	500 ménages sensibilisés	Rapport d'activités
A2.9.1.4	Mettre à la disposition des OEV/ESD des kits scolaires	Nbre de kits mis à la disposition des OEV/ESD	50	50	150	200	250	250 kits mis à la disposition des OEV/ESD	PV de réception
A2.9.1.5	Accompagner les OEV/ESD par des transferts monétaires en vue de leur maintien dans le système scolaire	Nbre de transferts monétaires mis à la disposition des OEV/ESD	50	50	150	200	250	250 transferts monétaires mis à la disposition des OEV/ESD	Preuve des virements
A2.9.1.6	Réaliser l'activité d'Information Éducation et Communication en faveur des populations sur les thématiques transversales	Nombre de personnes touchées	200	200	400	600	800	1000 personnes touchées	Rapports des activités IEC
A2.9.1.7	Reprise de la clôture séparant le centre de santé et le centre de promotion sociale	Mètre linéaire de clôture réalisé en 5 ans	0	0	2	4	5	Mètre linéaire de clôture réalisé en 5 ans	PV de réception
A2.9.1.8	Réhabilitation du bâtiment du centre de promotion sociale	Taux d'exécution des travaux en 5 ans	0	0	50%	100%	100%	100% de Taux d'exécution des travaux en 5 ans	PC de réception
III	PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique								
OG 3	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique								

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
P3.1	Renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique								
OS 3.1	Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique								
R.3.1.1	Les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique sont renforcées								
A.3.1.1.1	Sensibiliser les populations sur les mesures d'adaptation au changement climatique et sur les risques et catastrophes	Nbre d'émissions radio réalisées pour sensibiliser la population sur les mesures d'adaptation au CC et les risques liés et catastrophes	5	5	10	15	20	20 émissions radio réalisées pour sensibiliser la population sur les mesures d'adaptation au CC et les risques liés et catastrophes	Fil conducteurs, Liste de présences, enregistrements radiophoniques
A.3.1.1.2	Former les producteurs pour la mise en œuvre des mesures de Gestion Durable des Terres agricoles/Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC) et l'Agriculture Intelligente au Climat (AIC)	Nbre de producteurs formés par an sur les mesures GDT agricoles/adaptation au CC l'Agriculture Intelligente	50	200	300	400	500	600 producteurs formés par an sur les mesures GDT agricoles/adaptation au CC l'Agriculture Intelligente	Rapport de formation, liste de présence
A.3.1.1.3	Subventionner l'acquisition des variétés de semences améliorées à cycle court et résilientes	Nbre de tonnes de semences améliorées à cycle court sont subventionnées par an	0					20 tonnes de semences améliorées à cycle court sont subventionnées par an	Budget communal, compte administratif, Rapport
A.3.1.1.4	Reboiser les ilots urbains, places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Nbre de plants ayant servi à reboiser les ilots urbains, les places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	0					12 000 plants ayant servi à reboiser les ilots urbains, les places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Rapports d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.5	Regarnir et enrichir les forêts et plantations communautaires et sacrées dégradées	Nbre de plantations et de forêts sacrées reboisées	0					04 plantations communautaires et 02 forêts sacrées reboisées	Rapports d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.6	Réaliser les brise-vent pour protéger les infrastructures publiques	Nbre de brise- vents réalisés pour protéger les infrastructures publiques	0					10 brise-vents réalisés pour protéger les infrastructures publiques	Rapports d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.7	Élaborer le plan de contingence de la commune	Nombre de plan de contingence élaboré d'ici 2024	0					01 plan de contingence élaboré d'ici 2024	Le document finalisé
A.3.1.1.8	Recenser et caractériser les ressources naturelles	Nbre de carrières recensées et caractérisées	0					10 carrières recensées et caractérisées	La base créée

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.3.1.1.9	Mettre en place un dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles	Nombre de dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation mis en place	0	0	1	1	1	Au moins un dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation mis en place	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.10	Matérialiser les limites des forêts sacrées de la commune	Nbre de forêts sacrées matérialisées	0	0	1	2	3	05 forêts sacrées matérialisées	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.11	Réorganiser la gestion des marchés ruraux de bois	Nbre de marchés ruraux de bois réorganisés	0	0	2	2	4	05 marchés ruraux de bois réorganisés	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.12	Créer et entretenir des plantations communautaires	Nbre de plantations communautaires créées et entretenues	0	0	1	1	4	05 plantations communautaires créées et entretenues	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.13	Sauvegarder les parcs à Karité existants	Nbre de parcs à karité protégés	0	1	2	3	4	04 parcs à karité protégés	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.14	Installer de nouveaux parcs à Karité	Nbre de parcs à karité à nouveaux installés	ND	0	0	0	2	02 parcs à karité à nouveaux installés	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.1.1.15	Protéger et aménager la forêt classée de Kilir	Nombre de mesures de protection et d'aménagement prises	ND	0	0	0	1	Mesures de protection et d'aménagement prises	Rapport d'activités, visite de terrain
P3.2	Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire								
OS 3.2	Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire								
R.3.2.1	L'aménagement contrôlé du territoire est renforcé								
A.3.2.1.1	Réaliser des collecteurs, le pavage et l'assainissement de rues	Nombre de collecteurs réalisés	0	0	1	2	3	03 collecteurs et 1000 mètres linéaires de pavage et d'assainissement de rues	PV de réception des travaux, visite de terrain
		Mètres linéaires de pavage et d'assainissement de rues							
A.3.2.1.2	Aménager la place de l'indépendance	Nombre de place aménagée (place de l'indépendance)	0	0	1	1	1	01 place aménagée (place de l'indépendance)	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.2.1.3	Réhabiliter la place Quasar	Nombre de place publique (Quasar) réhabilitée d'ici 2025	0	0	1	1	1	01 place publique (Quasar) réhabilitée d'ici 2025	PV de réception des travaux, visite de terrain

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.3.2.1.4	Réhabiliter la place publique de l'annexe de la mairie à côté du CEG1	Nombre de place publique (de l'annexe de la mairie à côté du CEG1) réhabilitée d'ici 2025	0	0	1	1	1	01 place publique (de l'annexe de la mairie à côté du CEG1) réhabilitée d'ici 2025	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.2.1.5	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC)	Nombre de SDAC élaboré d'ici 2025	0	1	1	1	1	01 SDAC est élaboré d'ici 2025	Le document finalisé
A.3.2.1.6	Organiser des campagnes de vulgarisation du SDAC et ses règlements	Nbre de campagnes de vulgarisation du SDAC organisées	0	0	3	6	9	10 campagnes de vulgarisation du SDAC organisées	Rapports, liste de présences, images
A.3.2.1.7	Renforcer les capacités de l'administration communale sur la mise en œuvre du SDAC	Nbre de séances de renforcement de capacité organisé	ND	0	3	6	9	10 séances de renforcement de capacité organisées	Rapports, liste de présences, images
A.3.2.1.8	Actualiser les lotissements de la ville de Djougou	Taux d'actualisation du lotissement de la ville	ND	10%	40%	60%	80%	100 % de lotissement de la ville est actualisé	Les plans de lotissement
A.3.2.1.9	Elaborer et mettre en œuvre le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	Nombre de PDU élaboré d'ici 2024	ND	1	1	1	1	1 PDU élaboré d'ici 2024	Le document finalisé
A.3.2.1.10	Vulgariser le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	Nbre de séances de vulgarisation organisées	0	1	2	3	3	03 séances de vulgarisation organisées	Rapports, liste de présences, images
A.3.2.1.12	Réaliser l'adressage de la ville de Djougou	Pourcentage de de réalisation de l'adressage de la ville en 5 ans	0	10%	40%	60%	80%	50% d'adressage de la ville en 5 ans	Le document finalisé
A.3.2.1.13	Réaliser le cadastre de la commune de Djougou	Pourcentage de réalisation du cadastre de la commune en 5 ans	0	10%	40%	60%	80%	50% de cadastre de la commune en 5 ans	Le document finalisé
A.3.2.1.14	Poursuivre l'aménagement des espaces verts dans la ville de Djougou	Nbre d'espaces verts de la ville aménagés	0	0	2	4	5	05 espaces verts de la ville aménagés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.15	Aménager et protéger les berges des rivières et cours d'eau	Nbre de berges et de cours d'eau aménagés	0	1	3	3	3	03 berges et de cours d'eau aménagés	PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.3.2.1.16	Planter les arbres d'alignement aux cinq entrées de la ville	Nombre d'entrées de la ville aménagées avec des plantations d'arbres d'alignement	0	1	2	3	4	05 entrées de la ville sont aménagées avec des plantations d'arbres d'alignement	PV de réception des travaux
A.3.2.1.17	Sensibiliser sur le permis de construire et de démolir	Nbre de séances de sensibilisations organisées	0	2	4	6	8	10 séances de sensibilisations organisées	Rapports, liste de présences, images
A.3.2.1.18	Sécuriser les domaines des infrastructures socio communautaires et les réserves foncières de la commune	Nbre de domaines sécurisés	0	200	600	800	1000	1200 domaines sécurisés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.19	Poursuivre les ouvertures des voies dans la commune de Djougou	Nombre de mètres linéaires de voies ouverts chaque année	0	1000	5000	12000	18000	Au moins 20 000 mètres linéaires de voies sont ouverts chaque année	PV de réception des travaux
A.3.2.1.20	Asphalter certaines rues de la commune	Nombre de km de rue asphaltés	0	2	4	6	7	Au moins 7 km de rue sont asphaltés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.22	Réaliser/Réhabiliter les feux tricolores de la ville de Djougou	Nombre de feux tricolores réhabilités/de feux tricolores réalisés	0	1	2	0	0	Au moins deux feux tricolores sont réhabilités/deux feux tricolores sont réalisés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.23	Réaliser des panneaux de signalisation routière	Nbre de panneaux de signalisation routière réalisés	ND	0	30	60	90	100 panneaux de signalisation routière réalisés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.24	Eriger des panneaux publicitaires électroniques	Nbre de panneaux publicitaires électroniques réalisés	0	1	2	3	4	05 panneaux publicitaires électroniques réalisés	PV de réception des travaux
A.3.2.1.25	Entretenir les espaces publics	Nombre d'espaces publics entretenus	5	10	20	30	40	Au moins 10 espaces publics sont entretenus	PV de réception des travaux
A.3.2.1.26	Réaliser la clôture de l'annexe de la mairie	Nombre de clôture de l'annexe de la mairie est réalisée	0	1	1	1	1	Au moins une clôture de l'annexe de la mairie est réalisée	PV de réception des travaux
A.3.2.1.27	Aménager le cimetière de Taïfa	Nombre de cimetière aménagé	0	0	1	1	1	01 cimetière aménagé	PV de réception des travaux
P3.3	Assainissement du cadre de vie des populations								

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
OS 3.3	Assainir le cadre de vie des populations								
R.3.3.1	Le cadre de vie des populations est assaini								
A.3.3.1.6	Réaliser des ouvrages de franchissement	Nombre d'ouvrages de franchissement réalisés en 5 ans	3	10	20	30	40	Au moins 50 ouvrages de franchissement sont réalisés en 5 ans	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.3.1.7	Réorganiser le dispositif de collecte des déchets solides ménagers	Nombre de dispositif de collecte des déchets ménagers réorganisé	0	0	0	0	1	01 dispositif de collecte des déchets ménagers est réorganisé	Témoignages, visite de terrain
A.3.3.1.8	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune	Nombre de PHAC élaboré	0	1	1	1	1	01 PHAC est élaboré	Le document finalisé
A.3.3.1.9	Elaborer le Plan de Gestion des Déchets de la commune	Nombre de Plan de Gestion des Déchets de la commune disponible	0	0	1	1	1	Un Plan de Gestion des Déchets de la commune disponible	Le document finalisé
A.3.3.1.10	Organiser le pré collecte des ordures ménagères	Nombre de système de pré collecte des ordures ménagères mis en place	0	0	1	1	1	Un système de pré collecte des ordures ménagères mis en place	La base de données des acteurs, visite de terrain
A.3.3.1.11	Mettre en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés	Nombre de villages expérimentant l'approche ATPC	0	0	2	4	6	Au moins cinq villages expérimentent l'approche ATPC	La base de données des acteurs, visite de terrain
A.3.3.1.12	Réaliser une étude pour la construction du site de décharge finale des DSM en intercommunalité	Nombre d'étude réalisée	0	0	1	1	1	Au moins une étude est réalisée	Le rapport de l'étude
A.3.3.1.13	Réaliser des latrines publiques modernes sur les gares routières et les marchés	Nbre de blocs de latrines publiques modernes réalisés	0	10	20	30	40	50 blocs de latrines publiques modernes réalisés	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.3.1.14	Construire les incinérateurs de déchets biomédicaux	Nbre d'incinérateurs de déchets biomédicaux construits	0	1	2	3	4	05 incinérateurs de déchets biomédicaux construits	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.3.1.15	Elaborer le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) des eaux usées domestiques et boues de vidange de la ville de Djougou	Nombre de PDA Eaux usées/boues de vidange de Djougou est réalisé	1	1	1	1	1	Un PDA Eaux usées/boues de vidange de Djougou est réalisé	PV de réception des travaux, visite de terrain

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.3.3.1.16	Aménager des sites de valorisation des déchets solides ménagers	Nombre de sites de valorisation des déchets solides ménagers aménagés	0	0	1	2	3	Au moins 3 sites de valorisation des déchets solides ménagers sont aménagés	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.3.3.1.17	Acquisition des équipements de la voirie	Nombre d'équipements acquis pour la voirie en 5 ans	0	0	50	100	150	150 équipements acquis pour la voirie en 5 ans (brouettes, tricycles, pelles, EPI etc)	PV de réception
P3.4	Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles								
OS3.4	Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles								
R.3.4.1	Les carrières sont exploitées de façon durable								
A.3.4.1.1	Sauvegarder les berges de la rivière Sabari pour améliorer la culture maraîchère	Mètre linéaire de berge aménagée	0	0	150	300	450	Mètre linéaire de berge aménagé	Rapport d'activités, visite de terrain
		Nombre de maraîchers installés		0	50	100	150	Nombre de maraîchers installés	
A.3.4.1.2	Organiser des opérations de fermeture systématique des carrières ouvertes de façon anarchique	Nombre d'opérations de fermeture systématique des carrières anarchiques sont organisées	0	0	3	6	9	10 opérations de fermeture systématique des carrières anarchiques sont organisées	Rapport d'activités, visite de terrain
A.3.4.1.3	Restaurer les sites des carrières	Nbre de sites de carrières restaurés	0	1	2	3	4	05 sites de carrières restaurés	Rapport d'activités, visite de terrain
IV	PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat								
OG 4	Améliorer le cadre de travail, l'exercice de la démocratie à la base et le partenariat								
P4.1	Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes								
OS 4.1	Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes								
R4.1.1	La participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes sont renforcés								
A.4.1.1.1	Formaliser et accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nbre de sessions du cadre Intégrateur ;	0	2	6	8	16	Nbre de sessions du cadre Intégrateur ;	Rapports, liste de présences, images

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.1.1.2	Tenir les sessions des organes communaux et infracommunaux	Nbre de sessions des organes communaux et infracommunaux tenues	16	16	504	1008	1512	Au moins 2016 sessions des organes communaux (Conseil communal 04 et conseil de supervisions 12) et infracommunaux (conseil des 122 villages et quartiers de villes) tenues	Rapports, liste de présences, images
A.4.1.1.3	Elaborer un plan communal de redevabilité	Au moins un plan communal de redevabilité élaboré	0	0	1	1	1	Au moins un plan communal de redevabilité élaboré	Le document finalisé
A.4.1.1.4	Organiser les séances de reddition de compte	Au moins 10 séances organisées	0	2	4	6	8	Au moins 10 séances organisées	Rapports, liste de présences, images
A.4.1.1.5	Organiser des séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne et la participation des femmes aux instances de prise de décision (conseils de village/quartier de ville, conseils d'arrondissement, conseil communal)	Nbre de séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne organisées	2	5	10	15	20	Au moins 25 séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne organisées	Rapports, liste de présences, images
A.4.1.1.6	Former les femmes sur le trajet du leadership féminin	5 formations organisées et 100 femmes formées	0	1	2	3	4	5 formations organisées et 100 femmes formées (gestion de temps, prise de paroles en public, mobilisation communautaire, parcours du leadership)	Rapports, liste de présences, images
P4.2	Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux.								
OS 4.2	Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.								
R4.2.1	Le cadre de travail des agents techniques et élus locaux est amélioré								
A.4.2.1.1	Mise aux normes des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes)	Proportion des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes) mise aux normes	0	0%	0%	25%	50%	100% des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes) mise aux normes	PV de réception des travaux, visite de terrain

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.2.1.2	Construire l'hôtel de ville de Djougou	Nombre d'Hôtel de ville construit	0	0	0	0	1	01 Hôtel de ville construit	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.4.2.1.3	Equiper l'hôtel de ville de Djougou	Nombre d'hôtel de ville équipé à 100%	0	0	0	0	1	Au moins l'hôtel de ville est équipé à 100%	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.4.2.1.4	Réhabiliter et équiper les bureaux d'arrondissement	Nbre de bureaux d'arrondissement réhabilités et équipés	3	3	6	9	9	Tous les Bureaux d'arrondissement réhabilités et équipés	PV de réception des travaux, visite de terrain
A.4.2.1.5	Elaborer un plan de communication de la commune	Nombre de plan communal de communication élaboré	1	1	1	1	1	1 plan communal de communication élaboré	Version physique et électronique dudit Plan
A.4.2.1.6	Créer et animer le site web de la commune	Nombre de site web créé et animé	1	1	1	1	1	1 site web créé et animé	L'adresse du site, visite du site
A.4.2.1.7	Etablir une connexion intranet entre les bureaux de la mairie	Nbre de bureaux disposant de connexion intranet	0	50%	100%	100%	100%	Tous les bureaux disposant de connexion intranet	PV de réception
A.4.2.1.8	Fournir une connexion internet par fibre optique par raccordement des services de la Mairie à la chambre optique de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN) plus redéploiement.	Nbre de bureau mis en réseau	0	50%	100%	100%	100%	Tous les bureaux mis en réseau	PV de réception
A.4.2.1.10	Elaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information	Nombre de SDI élaboré	0	1	1	1	1	Au moins un SDI élaboré	Document du Schéma directeur des Systèmes d'Information
A.4.2.1.11	Mise en place d'un système d'Archivage et de gestion de courrier (GEC et GED)	Implémentation des logiciels de GEC et de GED	0	1	1	1	1	Implémentation des logiciels de GEC et de GED	PV de réception
A.4.2.1.12	Installer les équipements de Control d'Acces	Proportion des équipements contrôle d'accès	0	15%	30%	45%	50%	Au moins 80% des équipements contrôle d'accès	PV de réception d'installation des équipements
A.4.2.1.13	Installer un Système de Vidéo surveillance	Nombre de Caméras installés	0	1	2	3	4	Au moins 5 Caméras installés	PV de réception

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.2.1.14	Elaborer la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information Communale (PPSSIC)	Nbre d'ateliers organisés	0	0	1	2	3	03 ateliers organisés	Compte rendu, liste de présence, Document de PPSSIC
A.4.2.1.15	Elaborer le Manuel de Procédure Informatique	Nbre de séances de cadrage	0	0	1	2	2	02 séances de cadrage	Rapport, Liste de présence Document du Manuel de Procédures
A.4.2.1.16	Elaborer la Charte des Systèmes d'Information	Nbre de séances organisées	0	0	1	2	2	02 séances organisées	Document de la Charte Informatique
A.4.2.1.17	Implémenter du logiciel de gestion des Ressources humaines (Gestion des retards, absences, et congés)	Implémentation du logiciel	0	0	1	1	1	01 logiciel implémenté	Bon d'acquisition du logiciel visite de terrain aux RH
A.4.2.1.18	Elaboration d'un système de Gestion des Incidents Informatiques de la Mairie	Logiciel des gestions des incidents	0	0	1	1	1	01 Logiciel de gestion des incidents	Bon d'acquisition du logiciel visite de terrain aux RH
A.4.2.1.19	Installation d'un système d'interphone au sein des bureaux de la Mairie	Nombre de système d'interphone installé au sein des bureaux de la Mairie	0	0	1	1	1	Au moins un système d'interphone installé au sein des bureaux de la Mairie	Visite des bureaux de la Mairie
A.4.2.1.21	Dématérialiser les procédures d'obtention des actes	Nombre d'actes dématérialisés (actes domaniaux et autorisation de manifestation)	0	0	2	2	2	02 actes dématérialisés (actes domaniaux et autorisation de manifestation)	Visite des bureaux de la Mairie (DADE)
A.4.2.1.22	Acquérir le matériel informatique et bureautique	Nombre d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portatifs, d'imprimantes, serveurs, photocopieur, disques durs externes, scanners, etc. acquis	3	10 Ordinateurs portatifs et 15 ordinateurs de bureau et 10 imprimantes, serveurs, photocopieurs, disques durs externes, scanners etc	25 Ordinateurs portatifs et 15 ordinateurs de bureau et 10 imprimantes, serveurs, photocopieurs, disques durs externes, scanners etc	25 Ordinateurs portatifs et 15 ordinateurs de bureau et 10 imprimantes, serveurs, photocopieurs, disques durs externes, scanners etc	25 Ordinateurs portatifs et 15 ordinateurs de bureau et 10 imprimantes, serveurs, photocopieurs, disques durs externes, scanners etc	25 ordinateurs de bureau, 15 ordinateurs portatifs, 20 imprimantes, serveurs, photocopieur, disques durs externes, scanners, etc. sont acquis	PV de réception des matériels

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.2.1.24	Acquérir des matériels roulants (Pick-up, motos) au profit de l'administration communale	Nombre de Pick-up acquis en 2024	0	1	1	1	1	01 Pick-up acquis en 2024	PV de réception des matériels
		Nombre de motos acquises en 2024		7	7	7	7	07 motos acquises en 2024	
A.4.2.1.25	Installation d'un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires à la mairie	Nombre de système d'alimentation électrique de type panneaux solaires installé à la mairie d'ici 2025	0	1	1	1	1	Un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires installé à la mairie d'ici 2025	PV de réception des travaux PV de réception du Kit solaire
A.4.2.1.27	Elaborer un plan d'assistance conseil de la commune	Nombre de plan élaboré	0	1	1	1	1	Au moins 1 plan élaboré	Le document finalisé
A.4.2.1.28	Digitaliser des outils de collecte des données	Nombre d'outils digitalisés	0	1	2	2	2	2 outils digitalisés	Nature des outils de collecte
A.4.2.1.29	Former les acteurs à l'utilisation des outils de collecte des données	Nombre de formations organisées	0	1	1	1	1	Au moins 2 formations organisées	Rapports, liste de présences, images
A.4.2.1.30	Mise en place de la régie autonome	Nombre de régie autonome mis en place	0	0	1	1	1	Mise en place de la régie autonome	Régie autonome fonctionnelle
A.4.2.1.31	Elaboration du tableau bord social (TBS)	Nombre de tableau bord social (TBS) élaboré	0	1	1	1	1	01 tableau de bord social (TBS) élaboré	Tableau de bord social
P4.3	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale								
OS 4.3	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale								
R4.3.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée								
A.4.3.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	0	1	1	1	1	01 rapport des emplois et compétence	Rapports d'activités du DAAF
A.4.3.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	0	0	1	1	1	Un rapport de cadre organique	Rapports d'activités du DAAF
A.4.3.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel et des élus	Nombre de modules de formations	0	0	1	1	1	03 modules de formations	Rapports d'activités du DAAF
A.4.3.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre de plan de recrutement	0	0	1	1	1	01 plan de recrutement	Rapports d'activités du DAAF

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.3.1.6	Renforcer l'effectif du personnel de l'administration communale	Nombre d'agents niveau BEPC recrutés sur 04 ans	0	0	1	2	2	02 agents niveau BEPC recrutés sur 04 ans	Rapport du recrutement Acte de prise de service
		Nombre d'agents niveau BAC+3 recrutés sur 04 ans		0	1	2	3	06 agents niveau BAC+3 recrutés sur 04 ans	
		Nombre d'ingénieurs (1 génie civil + 1 environnementaliste) recrutés sur 4 ans		0	1	1	0	2 ingénieurs (1 génie civil + 1 environnementaliste) recrutés sur 4 ans	
A.4.3.1.7	Assurer la formation continue des agents de la Mairie	Nombre de formations continues des agents de la Mairie organisées sur 04 ans	0	0	1	2	2	02 formations continues des agents de la Mairie organisées sur 04 ans	Rapport de formation
A.4.3.1.8	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	Nombre de manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	0	0	1	1	1	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	DAAF, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières
P4.4	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale								
OS 4.4	Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale								
R4.4.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé								
A.4.4.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Nombre de rapport de revue à mi-parcours	0	0	0	1	1	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	Rapport d'évaluation
A.4.4.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC4	Nombre de rapport d'évaluation finale	0	0	0	0	1	Un (01) rapport d'évaluation finale	Rapport d'évaluation
A.4.4.1.3	Planifier et évaluer les PTA	Nombre de PTA validé par an	1	1	1	1	1	01 PTA validé par an	Document du PTA ; Rapport d'évaluation du PTA
		Nombre de PTA évalué par an		1	1	1	1	01 PTA évalué par an	
A.4.4.1.4	Planifier et évaluer les PAI	Nombre de PAI validé par an	1	2	2	2	2	2 PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	Document du PAI ; Rapport d'évaluation du PAI
		Nombre de PAI évalué par an		1	1	1	1		
A.4.4.1.5	Elaborer le TBS de la commune	Nombre de maquette du TBS	1	1	1	1	1	01 maquette du TBS	Le document du TBS
A.4.4.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Nombre de Document du DCPBP	1	1	2	3	4	05 Documents du DCPBP	Le document du TBS

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)							Source de vérification
		Libellé	Valeur de référence 2023	Valeur cible 2024	Valeur cible 2025	Valeur cible 2026	Valeur cible 2027	Valeur cible 2028	
A.4.4.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Nombre de rapport d'évaluation	1	1	1	1	1	04 rapports d'évaluation	Rapports d'évaluation
A.4.4.1.8	Acquisition d'un logiciel de suivi évaluation	Nombre de logiciel de suivi évaluation acquis d'ici 2024	0	1	1	1	1	01 logiciel de suivi évaluation acquis d'ici 2024	Logiciel
A.4.4.1.9	Organiser le DOB	Rapports de séance	1	1	1	1	1	Rapports de séance	Le document du TBS
A.4.4.1.10	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	Nombre de rapports de suivis	1	1	2	3	4	05 rapports de suivis	Le document du TBS
A.4.4.1.11	Elaborer le PDC5	Le rapport du PDC	0	0	0	0	1	Le rapport du PDC	PDC 5
A.4.4.1.12	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	1	1	1	1	1	Toutes décisions issues du cadre	Rapport de session
P4.5	Dynamisation de la coopération décentralisée et l'intercommunalité								
OS 4.5	Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité								
R4.5.1	La coopération décentralisée et l'intercommunalité sont dynamisées								
A.4.4.1.1	Payer régulièrement les cotisations au niveau des structures intercommunales dont la commune est membre (ACAD, ANCB, etc.)	Nombre de paiements effectués pour les cotisations de la commune	2	2	4	6	8	Au moins 10 paiements effectués pour les cotisations de la commune	Budget communal, compte administratif, Rapport
A.4.4.1.2	Participer aux activités des structures intercommunales au niveau régional et national	Nombre de participations aux activités des associations nationales et régionales	2	2	4	6	8	10 participations aux activités des associations nationales et régionales	Rapports de participation
A.4.4.1.3	Négocier de nouvelles coopérations Nord-Sud, Sud-Sud	Nombre de partenariats conclus	0	1	2	3	3	03 partenariats conclus	Les conventions
A.4.4.1.4	Mettre en place un cadre de partenariat et de dialogue entre la diaspora, les PTF, les associations de développement et la commune	Nombre de cadre de partenariat formalisé	0	1	1	1	1	Un cadre de partenariat formalisé	Rapports d'activités
A.4.4.1.5	Formaliser le partenariat avec les PTF, diaspora et associations	Nombre de partenariats formalisés	0	1	2	3	3	Au moins 3 partenariats formalisés	Rapports d'activités, Accords

7.4.Cadre de performance et du suivi des cibles spatialisées communales des ODD

Le L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de développement a été déterminé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 78 : Matrice de performance et suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				2023	2024	2025	2026	2027	2028	
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	Mise en place d'un fond communal pour assister les enfants issus des ménages pauvres et extrême pauvre en kits scolaires	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	30%	30%	40%	50%	60%	70%	DDL
			1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	ND	1%	2%	3%	5%	7%	DDL
1	1.3: Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Elaborer et mettre en œuvre la politique communale de protection des enfants	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	0	0	01	0	0	01	DDL
		Mettre à la disposition des OEI/ESD des kits scolaires		ND	300	300	300	300	1500	DDL
		Accompagner les OEI/ESD par des transferts monétaires en vue de leur maintien dans le système scolaire		ND	300	300	300	300	1500	DDL
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Mobiliser et sécuriser les terres pour les investissements dans le secteur agricole	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	1005ha	1005ha	2500 ha	5000 ha	7500 ha	20000ha	DAE
		Subventionner les intrants au profit des acteurs des filières agricoles	2.1.2 Incidences de la pauvreté alimentaire	0	1	1	2	1	6	DAF
		Réaliser des aménagements agropastoraux pour sédentariser les troupeaux de ruminants		ND	1	1	2	2	6	DST
		Lever des financements au profit des producteurs et des entrepreneurs agricoles et des clusters		ND	1	1	1	1	5	DAF
		Réaliser des aménagements agropastoraux pour sédentariser les troupeaux de ruminants		ND	0	1	3	5	12	DST
		Réaliser des aménagements hydroagricoles pour la production maraichère, rizicole, etc.		ND	1	3	5	2	12	DST

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE	VALEURS CIBLES					Services Responsables
					2023	2024	2025	2026	2027	2028
		Réaliser les étangs piscicoles		ND	1	3	2	3	12	DST
2	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Doter les centres de santé en kit de dépistage de la malnutrition	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	ND	200	200	200	200	1000	DDL
		Organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans	ND	30	30	30	30	150	DDL
		Renforcer les capacités des membres du Cadre de Concertation Communal (CCC) sur la planification et le suivi des stratégies et outils sectoriels pour la mise en œuvre des actions de l'alimentation, de la santé et de nutrition		0	1	1	1	1	5	DDL
		Construire de nouveaux centres nutritionnels		ND	1	2	3	3	12	DST
		Organiser des séances éducatives sur les pratiques nutritives dans les CS, les CPS, les écoles maternelles et primaires et les communautés		ND	1	1	1	1	5	DDL
6	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Réaliser des points d'eau potable en milieu rural	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	524	20	50	75	100	260	DST, DDL
		Réhabiliter les points d'eau potable en panne	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	55	10	15	15	15	55	DST, DDL
		Faire le plaidoyer auprès de la SONEB pour l'extension du réseau urbain d'eau potable	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	106 129	18 874	18 874	18 874	18 874	200 500	DST, DDL
6	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Réaliser des ouvrages de franchissement	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	ND	5	10	15	12	50	DST, DDL

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE	VALEURS CIBLES					Services Responsables
					2023	2024	2025	2026	2027	2028
		Réorganiser le dispositif de collecte des déchets solides ménagers		0	1	0	0	0	1	DST, DDLP
		Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune		0	0	1	0	0	1	DST, DDLP
		Elaborer le Plan de Gestion des Déchets de la commune		0	1	0	0	0	1	DST, DDLP
		Mettre en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés		ND	2	2	2	2	10	DST, DDLP
		Réaliser des latrines publiques modernes sur les gares routières et les marchés		ND	10	10	10	10	50	DST, DDLP
		Construire les incinérateurs de déchets biomédicaux			2	2	2	2	10	DST, DDLP
		Elaborer le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) des eaux usées domestiques et boues de vidange de la ville de Djougou		0	1	0	0	0	1	DDLP
7	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Densifier le réseau d'éclairage public de la commune	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	ND	200	200	200	200	1000	DST
		Réaliser des mini centrales solaires dans les localités	7.1.2 Taux d'électrification	1	1	01	0	01	03 mini centrales	DST
		Acquisition de lampadaires solaires	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	ND	60	60	60	60	333 lampadaires solaires	DST
8	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Elaboration de politiques de promotion de l'agriculture et de l'emploi	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	ND	300	300	300	300	1500	DDLP
		Organiser les foires des produits agricoles du terroir	8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	0	1	1	1	1	05	DAAF, DDLP
		Installer une unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée		0	0	1	0	1	3	DST, DAAF, DDLP
		Construire un abattoir et des boucheries modernes		0	0	1	1	1	4	DST, DAAF, DDLP
		Construire la gare dénommée "la Gare du Nord"		0	0	0	1	0	1	DST, DAAF, DDLP
		Construire les marchés secondaires de la commune		ND	2	2	2	2	10	DST, DAAF, DDLP
		Construire des marchés spécialisés (Igne et dérivé, marché à bétail, etc.)		ND	0	1	1	1	4	DST, DAAF, DDLP
		Réaliser les pistes d'accès aux marchés à bétail de la commune		ND	50	70	80	90	350km	DST, DAAF, DDLP
		Faciliter l'implantation des unités économiques innovantes		0	1	1	1	1	5	DST, DAAF,

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				2023	2024	2025	2026	2027	2028	
		autour des infrastructures structurantes								DDL P
		Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes		ND	10	10	10	10	50	DDL P, DAAF
13 & 15	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	Sensibiliser les populations sur les mesures d'adaptation au changement climatique et sur les risques et catastrophes	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	0	4	4	4	4	20	DADE
		Former les producteurs pour la mise en œuvre des mesures de Gestion Durable des Terres agricoles/Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC) et l'Agriculture Intelligente au Climat (AIC)	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	500	500	500	500	5000	DADE
		Subventionner l'acquisition des variétés de semences améliorées à cycle court et résilientes	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	20	20	20	20	100	DADE
		Regarnir et enrichir les forêts et plantations communautaires et sacrées dégradées	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	2	2	2	2	10	DADE
		Réaliser les brise-vent pour protéger les infrastructures publiques	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	0	20	30	50	70	200	DADE
		Elaborer le plan de contingence de la commune	15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	0	1	0	0	0	1	DADE
		Matérialiser les limites des forêts sacrées de la commune	15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	0	1	2	3	4	12	DADE
		Créer et entretenir des plantations communautaires		0	3	3	3	3	15	DADE
		Protéger et aménager la forêt classée de Kilir		0	0	1	1	0	1	DADE
		Matérialiser les limites des forêts sacrées de la commune		0	4	4	4	4	20	DADE
		Sauvegarder les berges de la rivière Sabari pour améliorer la culture maraichère		0	50	100	200	300	800	DADE
		Organiser des opérations de fermeture systématique des carrières ouvertes de façon anarchique		ND	2	2	2	2	10	DADE
		Restaurer les sites des carrières		0	4	4	4	4	20	DADE

7.5. Plan quinquennal du PDC 4 de Djougou

Le plan opérationnel qui va orienter la mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Djougou se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 79 : Plan quinquennal du PDC 4 de la commune de Djougou

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
I	PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune															
OG 1	Développer les secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune															
P1.1	Accroissement de la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune															
OS1.1	Accroître la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune															
R.1.1.1	La production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune est accrue															
A.1.1.1.1	Mobiliser et sécuriser les terres pour les investissements dans le secteur agricole	Au moins 5000 hectares de terres sécurisés pour les investissements dans le secteur agricole	Titres de propriété, ADC réalisés	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	100	9 900	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA, Propriétaires terriens	Toute la commune
A.1.1.1.2	Subventionner les intrants au profit des acteurs des filières agricoles	Nbre de subventions accordées au profit des filières agricoles	Nbre de subventions accordées au profit des filières agricoles	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	200	19 800	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.3	Renforcer les capacités techniques de production et de gestion des organisations professionnelles agricoles	Nbre d'OPA formées sur les techniques de production et de gestion de leur organisation	Liste des bénéficiaires, Rapport de formation,	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	50	4 950	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.4	Lever des financements au profit des producteurs et des entrepreneurs agricoles et des clusters	Nbre de financement mobilisé	Budget, compte administratif, rapport d'activités	400	400	400	400	400	2 000	-	-	-	2 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.5	Réaliser des aménagements agropastoraux pour sédentariser les troupeaux de ruminants	Nbre de sites agropastoraux aménagés,	Les sites aménagés	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	16 000	-	4 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
A.1.1.1.6	Réaliser des aménagements hydroagricoles pour la production maraichère, rizicole, etc.	Nbre de sites agropastoraux aménagés,	Les sites aménagés	24 024	24 024	24 024	24 024	24 024	120 120	-	96 096	-	24 024	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.7	Réaliser les étangs piscicoles	Nbre d'étang réalisé	Etang aménagé	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	16 000	-	4 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.8	Faciliter l'installation des pharmacies vétérinaires	Nbre de pharmacies vétérinaires installées	Pharmacie installée	100	100	100	100	100	500	25	400	-	75	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.9	Faciliter l'installation d'une provenderie moderne	Nbre de pharmacies installées	Pharmacie installée	100	100	100	100	100	500	25	400	-	75	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.10	Créer une base de données des entreprises agricoles de la commune	Au moins une base de données créée et disponible	La base créée	100	100	100	100	100	500	-	500	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.1.1.11	Renforcer le fonctionnement du cadre de concertation et d'orientation du secteur de l'agriculture (CCoS)	Ressources mobilisées pour le fonctionnement du CCOS	Budget communal, compte administratif, Rapport	400	400	400	400	400	2 000	200	-	-	1 800	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
	Total P1.1			40 124	40 124	40 124	40 124	40 124	200 620	600	164 046	-	35 974			
P1.2	Amélioration de la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune															
OS 1.2	Améliorer la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune															
R.1.2.1	La compétitivité des CVA des filières porteuses de la commune est améliorée															
A.1.2.1.1	Créer une base de données relatives aux informations liées à la promotion de l'agriculture au niveau de la commune	Au moins une base de données créée	Base de données fonctionnelle	300	300	300	300	300	1 500	75	1 275	-	150	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.2	Formaliser les relations entre les acteurs pour le développement des clusters dans les CVA des filières porteuses de la commune ;	Nbre de contrats/accords de vente signés	Acte officiel de formalisation	300	300	300	300	300	1 500	75	1 275	-	150	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.3	Lever des financements au profit des clusters dans la chaîne CVA des filières porteuses de la commune	Nbre de financement mobilisé	Clusters dynamiques et fonctionnels	400	400	400	400	400	2 000	20	-	-	1 980	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.4	Organiser les foires des produits agricoles du terroir	Nbre de foires organisées	TDR du Comité d'organisation, Rapports, images de l'événement	5000	5000	5000	5000	5000	25 000	5 000	-	-	20 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.5	Organiser les trophées de l'agriculture	Au moins trois trophées organisées	Liste des nominés, rapport d'activités	400	400	400	400	400	2 000	2 000	-	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.6	Installer une unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée	L'unité moderne de transformation de l'arachide en galette sucrée effectivement installée	Visite de l'unité de transformation	20000	20000	20000	20000	20000	100 000	10 000	-	-	90 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
A.1.2.1.7	Labéliser les Galettes sucrées de Djougou	Document de certification de qualité ou d'autorisation	Document de certification de qualité ou d'autorisation	600	600	600	600	600	3 000	3 000	-	-	-	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
A.1.2.1.8	Construire un abattoir et des boucheries modernes	Un abattoir et une boucherie construits	Visite de l'infrastructure, rapport d'activités,	20000	20000	20000	20000	20000	100 000	10 000	-	-	90 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA	Toute la commune
	Total P1.2			47 000	47 000	47 000	47 000	47 000	235 000	30 170	2 550	-	202 280			
P1.3	Renforcement des infrastructures et équipements économiques.															
OS1.3	Renforcer les infrastructures et équipements économiques.															
R1.3.1	Les infrastructures et équipements économiques sont renforcés															
A.1.3.1.1	Construire une gare sous-régionale dénommée "la Gare du Nord"	Nombre de gares d'envergure construites	PV de chantier, PV de réception	152 374	152 374	152 374	152 374	152 374	761 870	-	-	-	761 870	SE, DST	DADE, BRIC, MCVT	Djougou
A.1.3.1.2	Réalisation des études d'impact environnemental et social du projet de la Gare du Nord	Au moins deux études d'impact environnemental et social réalisée d'ici 2024	Le rapport de l'étude	16 500	16 500				33 000	-	-	-	33 000	SE, DST	DADE, BRIC, MCVT	Djougou
A.1.3.1.3	Réfectionner les magasins délabrés dans la commune et construire de nouveaux magasins au profit des filières agricoles	Au moins 80% des magasins délabrés réfectionnés et au moins cinq nouveaux magasins construits	Visite de sites et rapport	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	24 000	-	6 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.4	Construire les marchés secondaires de la commune	Au moins cinq marchés secondaires construits	Visite de sites, rapport d'activités	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	160 000	-	40 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.5	Construire des marchés spécialisés (lgname et dérivé, marché à bétail, etc.)	Au moins trois marchés spécialisés construits	Visite de site, rapport	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	24 000	-	6 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.6	Réaliser les pistes d'accès aux marchés à bétail de la commune	Nbre de km de pistes linéaires réalisés	Visite de site, rapport	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	80 000	-	20 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.7	Entretien des pistes d'accès aux marchés et de desserte des zones de fortes production	Nombre de km linéaires de pistes entretenus	Visite de site et rapport	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000	-	200 000	-	50 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.8	Construire les gares routières secondaires	05 gares routières secondaires construites	Visite de site et rapport	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	-	400 000	-	100 000	DST	RADE, MIC, PTfs	Kolokondé, Partago, Tokotoko et Bougou
A.1.3.1.9	Construire des blocs de boutiques dans les marchés (+ latrines)	Nbre de bloc de boutiques construits	Visite de site et rapport	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	90 000	-	-	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.10	Faciliter l'implantation des unités économiques innovantes autour des infrastructures structurantes	Nombre d'unités économique innovantes implantées	Visite des infrastructures et rapport d'activités	100	100	100	100	100	500	500	-	-	-	DDL	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.11	Réaliser une étude des déterminants de mise en œuvre des projets d'infrastructures et équipements économiques	Nbre d'études réalisées	Preuve de la réalisation desdites études disponibles	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	65 000	-	-	65 000	-	SE, DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.12	Etude de faisabilité économique, financière, technique du projet d'aménagement des pistes rurales	01 étude réalisée d'ici 2024	Le rapport de l'étude	15 000	15 000				30 000	-	-	30 000	-	SE, DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune
A.1.3.1.13	Entretien des infrastructures et les équipements économiques existants	Entretien d'au moins 50% des infrastructures et	Visite des infrastructures, rapport	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	10 000	-	-	DST	RADE, MIC, PTfs	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
		équipements économiques existants														
A.1.3.1.14	Aménager l'intérieur et réaliser la clôture du marché Yara	Nbre de types d'aménagement réalisés Mètre linéaire de clôture réalisée	PV de réception des travaux	26 432	26 432	26 432	26 432	26 432	132 160	0	0	0	132 160	DST	BRIC, MCVT	Toute la commune
A.1.3.1.15	Installation des guichets uniques au niveau des arrondissements	07 guichets uniques installés dans les arrondissements ruraux d'ici 2028	PV de réception des travaux	15 664	15 664	15 664	15 664	15 664	78 320	0	0	0	78 320	SE, DST	BRIC, MCVT	Toute la commune
	Total P1.3			483 070	483 070	451 570	451 570	451 570	2 320 850	10 500	988 000	95 000	1 227 350			
P1.4	Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local															
OS1.4	Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local															
R1.4.1	Le mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local est renforcé															
A.1.4.1.1	Actualiser la stratégie de mobilisation des ressources propres	Nbre d'ateliers organisé pour le renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources	TDR, Liste de présence, rapport d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	10 000	-			
A.1.4.1.2	Elaborer un plan de communication propre à la mobilisation des ressources	Nbr de documents de stratégies élaborés et de dispositifs mis en place	Rapport, liste de présence	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	10 000	-			
A.1.4.1.3	Acquérir des logiciels de digitalisation des recettes	Nbre et type de logiciels de digitalisation des recettes	Logiciel	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-	-	15 000	-	DSI	SBIN, MEN	Mairie
A.1.4.1.4	Acquisition des équipements pour la dynamisation du guichet unique	Acquisition des équipements pour la dynamisation du guichet unique	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	10 000	-	SE, DAAF	Rl, impôts	Mairie
A.1.4.1.5	Réalisation des études pour l'affermage de certains marchés	Réalisation des études pour l'affermage de certains marchés	Le rapport de l'étude	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	-	5 000	-	SE, DAAF	Rl, impôts	Toute la commune
A.1.4.1.6	Elaborer les projets sociaux de cofinancement avec les PTF/Diaspora	Nbre de projets sociaux de cofinancement élaborés	Document de projets disponibles avec preuves de soumission aux PTF	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DDL P	DST, DSI, SE, PTFs; DDAEP, DDS, DDASM, DDEMP, DDETSP	Mairie
A.1.4.1.7	Signer les conventions avec le CIPE et la TC	Nbre de conventions signés	Conventions signées disponibles	100	100	100	100	100	500	-	-	-	-	DDL P	DST, DSI, SE, CIPE, TC	Mairie
A.1.4.1.8	Organiser les réunions du cadre de concertation des acteurs de mobilisation des ressources	Nbre de réunions organisées	Liste de présence, rapport	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	5 000	-	-	-	SE	DDL P, DSI, DADE, Toutes les	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
															structures déconcentrées	
A.1.4.1.9	Organiser des enquêtes fiscales	Nbre d'enquêtes fiscales organisées	Rapport,	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	10 000	-	SE	DDL, DSI, DADE, Toutes les structures déconcentrées	Mairie
	Total P1.4			15 100	15 100	15 100	15 100	15 100	75 500	6 000	-	69 000	-			
P1.5	Amélioration de l'offre économique et de l'auto-emploi des jeunes															
OS1.5	Améliorer l'offre économique et l'auto-emploi des jeunes															
R.1.5.1	L'offre économique est améliorée															
A.1.5.1.1	Renforcer les capacités des acteurs économiques	Nbre de session de renforcement de capacités organisées	Liste de présence, Rapports	600	600	600	600	600	3 000	-	-	3 000	-	DDL	DST, DSI, SE, CIPE, TC	Mairie
A.1.5.1.2	Former et équiper les artisans/acteurs touristiques pour leur professionnalisation	Nbre de session de formations organisées	Liste de présence, rapport de formation	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	10 000	-	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A.1.5.1.3	Organiser les visites d'échanges au profit des artisans	Nbre de visites d'échanges organisées	Rapport	200	200	200	200	200	1 000	-	-	1 000	-	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A.1.5.1.4	Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes	Nbre de jeunes entrepreneurs accompagnés	Liste de présence, rapport	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	9 000	15 000	6 000	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A.1.5.1.5	Subventionner l'installation de jeunes professionnels	Nbre de jeunes subventionnés		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	40 000	5 000	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
A.1.5.1.6	Former les jeunes à l'entrepreneuriat	Nbre de jeunes formés	Rapports, liste de présences, images	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
	Total P1.5			22 800	22 800	22 800	22 800	22 800	114 000	7 000	9 000	85 000	13 000			
P1.6	Amélioration de l'offre territoriale															
OS1.6	Améliorer l'offre territoriale															
R.1.6.1	L'offre territoriale est améliorée															
A.1.6.1.1	Mobiliser et mettre en bail les terres agricoles	Nbre d'hectares mobilisés et mis en bail	Visite de site, registres foncier	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	2 500	1 000	DADE	PTFs, DDAEP, ATDA, Propriétaires terriens	Toute la commune
A.1.6.1.2	Organiser les foires économiques	Nbre de foires	Rapport d'activités	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	-	40 000	10 000	DDL	SE, PTFs	Toute la commune
A.1.6.1.3	Réaliser un documentaire sur les opportunités économiques de la commune	Documentaire réalisé	Support numérique	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	4 000	-	DDL	SE, PTFs, DSI, DADE, DDAEP, DDASM, DDS	Toute la commune
A.1.6.1.4	Identifier les sites touristiques de la commune	Sites touristiques identifiés	Visite de sites, rapport d'activités	100	100	100	100	100	500	-	-	500	-	DDL	DDCAT	Toute la commune
A.1.6.1.5	Aménager et valoriser les sites touristiques déjà identifiés	100% de site identifiés aménagés	Viste de sites, rapport	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	120 000	-	36 000	60 000	24 000	DDL	DDCAT	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
A.1.6.1.6	Elaborer le circuit touristique de la commune	Nbre de circuit touristique élaboré	Support détaillant le projet	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-	-	12 000	3 000	DDL	DDCAT	Toute la commune
A.1.6.1.7	Créer le cadre de dialogue public privé	Au moins un cadre de dialogue public privé créé	Rapport d'activité du cadre, acte de formalisation	500	500	500	500	500	2 500	2 500	-	-	-	DDL	SE, PTFs, Opérateurs économiques	Toute la commune
	Total P1.6			39 600	39 600	39 600	39 600	39 600	198 000	2 500	39 000	119 000	38 000			
P1.7	Promotion de la gestion durable des terres															
PS1.7	Promouvoir la gestion durable des terres															
R1.7.1	La gestion durable des terres est promue															
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	100% des terres agricoles sécurisées d'ici 2028	Nombre d'ADC délivré Nombre d'hectare sécurisé	6000	6000	6000	6000	6000	30000	0	24000	0	6000	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité Bon d'achat	1000	1000	1000	1000	1000	5000	0	4000	0	1000	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	niveau, demi-lune)														ACMA3	
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiens, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	1200	1200	1200	1200	1200	6000	0	4800	0	1200	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2500	0	2000	0	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 3 ans	Rapport de formation	4000	4000	4000			12000	0	9600	0	2400	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	600	600	600	600	600	3000	0	2400	0	600	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
	Total P1.7			17 800	17 800	17 800	13 800	13 800	81 000	-	64 800	-	16 200			
	Total Programme I			665 494	665 494	633 994	629 994	629 994	3 224 970	56 770	1 267 396	368 000	1 532 804			
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi															
OG2	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi															
P2.1	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires															
OS2.1	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires															
R2.1.1	La couverture des infrastructures et équipements scolaires est améliorée															
A.2.1.1.1	Réhabiliter et réfectionner des écoles maternelles et primaires de la commune	Nombre d'écoles maternelles et primaires	PV de réception des travaux	58 150	58 150	58 150	58 150	58 150	290 752	-	-	-	290 752	DST, SE	DDL, DDEMP,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
		réhabilitées en 5 ans													BRIC	
A.2.1.1.2	Entretenir les modules de salles de classes	Au moins 75% des modules de classes sont entretenues	PV de réception des modules de classes entretenues	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	-	25 000	-	-	DST	DDL, SE, DDEMP, DDESTP	Toute la commune
A.2.1.1.3	Créer une bibliothèque virtuelle pour le niveau secondaire	Une plateforme virtuelle est créée au secondaire	Bibliothèque virtuelle	100	100	100	100	100	500	-	500	-	-	DDL	DSI, DDESTP	Toute la commune
A.2.1.1.4	Construire et équiper deux bibliothèques dans les lycées et collèges publics de la commune	02 bibliothèques construites et équipées dans les lycées et collèges de Djougou d'ici 2028	PV de réception	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	120 000	-	96 000	-	24 000	DST	DDL, DDESTP	Toute la commune
A.2.1.1.5	Réaliser l'électrification solaire dans les écoles en milieu rural	Nbre d'écoles alimenté en énergie solaire	PV de réception	400	400	400	400	400	2 000	-	2 000	-	-	DST	DDL, DDESTP	Toute la commune
A.2.1.1.6	Réaliser la clôture des écoles primaires et maternelles	Nbre de clôtures des écoles maternelles réalisées	PV de réception, liste de présence, images, témoignages	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	180 000	-	180 000	-	-	DST, SE	DDL, DDESTP	Toute la commune
A.2.1.1.7	Construire des modules de classes + latrines au profit des écoles maternelles et primaires	30 modules de trois classes construits au primaire d'ici 2028 06 modules de deux classes construits à la maternelle d'ici 2028	PV de réception des travaux	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 200 000	-	1 200 000	-	-	DST, SE	DDEMP, PTFs	Toute la commune
A.2.1.1.8	Acquérir des tables-bancs au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou	6000 tables-bancs acquis au profit des écoles primaires publiques de la commune de Djougou d'ici 2028	PV de réception des travaux	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000	-	450 000	-	-	DST, SE	DDEMP, PTFs	Toute la commune
A.2.1.1.9	Equiper les écoles maternelles en jeux ludiques	Nbre de jeux éducatifs acquis au profit des EM	PV d'acquisition	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	5 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A.2.1.1.10	Equiper les écoles maternelles (tablettes, chaisettes)	Au moins 60% des écoles maternelles sont équipées (tablettes, chaisettes, jeux ludiques)	PV de réception des travaux	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	52 500	-	52 500	-	-	DST, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A.2.1.1.11	Aménagement et équipement des aires de jeux dans les écoles maternelles	100% des écoles maternelles dotées d'aires de jeux d'ici 2028	PV de réception des travaux	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	90 000	-	90 000	-	-	DST, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
	Total P2.1			483 150	483 150	483 150	483 150	483 150	2 415 752	-	2 101 000	-	314 752			
P2.2	Assurance du maintien des enfants dans le système éducatif formel															
OS 2.2	Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel															
R2.2.1.	Le maintien des enfants dans le système éducatif formel est assuré															
A2.2.1.1	Maintenir les enfants dans le système éducatif formel	Nbre d'enfants maintenus dans le système éducatif formel	Taux de réussite par rapport aux années précédentes	400	400	400	400	400	2 000	-	2 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.2	Construire les cuisines, réfectoires et magasins dans les écoles à cantines	Au moins 30% des cuisines, réfectoires et magasins sont réalisés	PV de réception	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	105 000	-	105 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
		dans les écoles à cantines														
A2.2.1.3	Doter les écoles à cantines d'une subvention annuelle	Nbre d'écoles bénéficiaires	Factures, chèques, bordereau de réception	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	20 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.4	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Rapport de séances, liste de présence	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	10 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.5	Organiser des journées de réflexions sur le maintien des élèves dans le système éducatif formel	Au moins 10 séances organisées	Rapport d'activités	200	200	200	200	200	1 000	-	1 000	-	-	DDL, SE, DST	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.6	Construire et équiper les centres PCA de Djougou	Au moins deux centres sont construits et équipés	PV de réception	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	10 000	-	-	DDL, SE, DST	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.7	Initier et mettre en œuvre des mesures incitatives pour le maintien des enfants dans le système éducatif formel	Une mesure incitative est initiée et mise en œuvre	PV de délibération du conseil communal	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	20 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
A2.2.1.8	Animer des journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisés	Au moins cinq (05) journées d'orientation professionnelle des jeunes déscolarisés sont animées	Rapport de séances, liste de présence	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	5 000	-	-	DDL, SE	PTFs, DDEMP	Toute la commune
	Total P2.2			34 600	34 600	34 600	34 600	34 600	173 000	-	173 000	-	-			
P2.3	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé															
OS 2.3	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé															
R.2.3.1	La couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé sont améliorés															
A2.3.1.1	Construire des douches et latrines dans les centres de santé de la commune	Nbre de douches et de latrines construites	PV de réception des travaux	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	80 000	-	80 000	-	-	DST, SE	DDS, PTFs, BRIC	Toute la commune
A2.3.1.2	Construire des paillettes au niveau des centres de santé de la commune	Nbre de paillettes de vaccination construites	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	50 000	-	-	DST, SE	DDS, PTFs, BRIC	Toute la commune
A2.3.1.3	Construire des logements pour le personnel soignant	Nbre de logements construits	PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	80 000	-	20 000	DST, SE	DDS, PTFs, BRIC	Toute la commune
A2.3.1.4	Faire le plaidoyer pour la mise à disposition de personnel de santé qualifié et en nombre suffisant	Nbre de plaidoyers effectué	Correspondances, liste de présence, document de plaidoirie	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5000	5 000	-	-	-	DDL, SE	Maire, DDS	Cotonou
A2.3.1.5	Faire le plaidoyer pour l'amélioration du plateau technique	Nbre de plaidoyers effectué	Correspondances, liste de présence, document de plaidoirie	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5000	5 000	-	-	-	DDL, SE	Maire, DDS	Cotonou
A2.3.1.6	Réaliser des points d'eau dans les	Nbre de points d'eau	PV de réception des	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000	-	75 000	-	-	DDL, SE	Maire, DDS,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	centres de santé de la commune	réalisés	travaux												BRIC, PTFs	
A2.3.1.7	Electrifier les centres de santé et maternités de la commune	Nbre de centres de santé électrifiés	PV	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	50 000	-	-	DDL, SE	Maire, DDS, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.3.1.8	Achever et réaliser la clôture des centres de santé de la commune	Nbre de clôtures achevées/réalisées	PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	80 000	-	20 000	DDL, DST	Maire, DDS, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.3.1.9	Réhabiliter les formations sanitaires publiques de la Commune	05 formations sanitaires publiques de la Commune réhabilités d'ici 2028	PV de réception des travaux	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000		60 000	0	140 000	DDL, DST	Maire, DDS, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.3.1.10	Poursuivre l'équipement des centres de santé d'arrondissement, les maternités et dispensaires isolés existants	Nbre de lits mis à la disposition des centres de santé et des maternités/dispensaires isolés de la commune	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	10 000	-	40 000	DDL, SE	Maire, DDS, DCO, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.3.1.11	Organiser périodiquement des campagnes de masse sur la planification familiale	Nbre de campagnes organisées sur la PF	Listes de présences, images	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	10 000	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.12	Mettre en place un mécanisme local de plainte des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires en collaboration avec les PNUSS	Nbre de mécanisme local de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires mis en place en collaboration avec les PNUSS	Recueil de témoignages, dispositif	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.13	Sensibiliser et informer la population sur le mécanisme de plaintes des usagers des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	5 000	-	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.14	Sensibiliser les populations sur la fréquentation des centres de santé et centres socio-sanitaires	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images	100	100	100	100	100	500	500	-	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.15	Sensibiliser les populations sur l'utilisation de MILD	Nbre de séances de sensibilisation organisées	Rapports, liste de présences, images	100	100	100	100	100	500	500	-	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.16	Doter les services d'hygiène d'intrants (chlore...) pour les campagnes de traitement des puits traditionnels et modernes	Nbre de puits traditionnels et modernes traités au Chlore	Répertoire du niveau de traitement des puits	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	20 000	-	-	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.17	Mettre en place des acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire (Agents de Santé Communautaire Qualifiés, Relais Communautaires, Composantes Locales des Système de Santé)	Pourcentage d'acteurs de mise en œuvre des interventions de santé communautaire mis en place	PV de mise en place	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.18	Superviser la mise en œuvre de la santé communautaire	Nbre de supervisions organisées	Liste de présence, rapports	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.19	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des spots sur les Pratiques familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nbre d'émissions radios organisées	Liste de présence, rapports	500	500	500	500	500	2 500	-	1 250	-	1 250	DDL, SE	DDS, DCO, ONG	Djouguou
A2.3.1.20	Mettre en place un mécanisme de	Nbre de mécanisme mis en	PV de mise en place	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	DDL, SE	DDS, DCO,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	place													ONG	
A2.3.1.21	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nbre de séances organisées	Liste de présence, rapports	100	100	100	100	100	500	-	250	-	250	DDL P	DDS, DCO, ONG	Mairie
A2.3.1.22	Evaluer les performances des Relais Communautaires	Au moins une évaluation organisée par an	Liste de présence, rapports	500	500	500	500	500	2 500	-	1 250	-	1 250	DDL P	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.23	Mettre en œuvre la stratégie de promotion des Droits de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes (DSSR)	Nombre de personnes touchées	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	DDL P	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.24	Acquérir les médicaments essentiels génériques SONU et les produits contraceptifs pour les maternités	100% de médicaments essentiels génériques SONU et les produits contraceptifs acquis	PV de remise, Pièces d'achat	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	25 000	-	25 000	DDL P	DDS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.25	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de mise en place accompagné par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.26	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.27	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Rapport de supervision	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.28	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	2 274	2 274	2 274	2 274	2 274	11 371	-	5 686	-	5 686	SE, RAAF	CS, ZS, DCO, ONG, TC	Toute la commune
A2.3.1.29	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Rapports	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.30	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapport	1 000					1 000	-	500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.31	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Rapports de formations	1 000					1 000	-	500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Mairie
A2.3.1.32	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance		Base des RC/Grille d'évaluation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune
A2.3.1.33	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Etat de paiement/documents	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	-	12 500	-	12 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
			comptables													
A2.3.1.34	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DCO, ONG	Mairie
	Total P2.3			184 774	182 774	182 774	182 774	182 774	915 871	17 000	596 936	-	301 936			
P2.4	Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer															
OS 2.4	Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer															
R2.4.1	Le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer est amélioré															
A2.4.1.1	Mettre en œuvre le Cadre Commun des Résultats (CCR)	Au moins 70% des activités du CCR sont réalisées	Rapport d'évaluation du CCR, Liste de présence	500	500	500	500	500	2 500	-	1 250	-	1 250	SE, DDLP	Maire, DCO, ONG	Mairie
A2.4.1.2	Doter les centres de santé en kit de dépistage de la malnutrition	Nbre de kits mis à la disposition des centres de santé	PV de remise, Pièces d'achat	200	200	200	200	200	1 000	-	500	-	500	SE, DDLP	Maire, DCO, ONG	Toute la commune
A2.4.1.3	Organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nbre de campagnes organisées sur le dépistage de la malnutrition	Rapports, liste de présences, images	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	SE, DDLP	DCO, ONG	Toute la commune
A2.4.1.4	Renforcer les capacités des membres du Cadre de Concertation Communale (CCC) sur la planification et le suivi des stratégies et outils sectoriels pour la mise en œuvre des actions de l'alimentation, de la santé et de nutrition	Nbre de séances de renforcement des capacités des membres CCC/ASN organisées	Rapports, liste de présences, images	200	200	200	200	200	1 000	-	500	-	500	SE, DDLP	DCO, ONG	Toute la commune
A2.4.1.5	Sensibiliser les populations sur les méfaits de la malnutrition	Nbre de sensibilisation organisées	Liste de présence, rapports	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	SE, DDLP	DCO, ONG	Toute la commune
A2.4.1.6	Construire de nouveaux centres nutritionnels	Nbre de centres nutritionnels construits	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	25 000	-	25 000	SE, DDLP	DCO, ONG	Toute la commune
A2.4.1.7	Organiser des séances éducatives sur les pratiques nutritives dans les CS, les CPS, les écoles maternelles et primaires et les communautés	Nbre de séances organisées	Rapports, liste de présences, images	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	SE, DDLP	DCO, ONG	Toute la commune
	Total P2.4			16 900	16 900	16 900	16 900	16 900	84 500	-	42 250	-	42 250			
P2.5	Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie renouvelable dans la commune															
OS 2.5	Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie renouvelable dans la commune															
R2.5.1	La couverture en eau potable, en															

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune est améliorée															
A2.5.1.1	Densifier le réseau d'éclairage public de la commune	Nbre de transformateurs installés pour la densification du réseau	PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	50 000	-	50 000	DST	DDL, DADE, SE	Toute la commune
A2.5.1.2	Réaliser des mini centrales solaires dans les localités	Au moins trois mini centrales construites	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	-	75 000	-	75 000	DST	DDL, DADE, SE	Toute la commune
A2.5.1.3	Former des techniciens en énergie photovoltaïques pour l'entretien des mini centrales	Nbre de techniciens formés	Rapport, Certificats	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	5 000	-	5 000	DDL	SE, DST, DSI	Toute la commune
A2.5.1.4	Mettre en place des comités de gestion des mini centrales solaires	Au moins quatre comités de gestion des centrales solaires mis en place	PV de mise en place	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	2 500	-	2 500	DDL	SE, DST, DSI	Toute la commune
A2.5.1.5	Réaliser des points d'eau potable en milieu rural	Nbre de points d'eau réalisés en milieu rural	PV de réception des travaux, images	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	350 000	-	175 000	-	175 000	SE, DST	DDL, PTFs	Toute la commune
A2.5.1.6	Réhabiliter les points d'eau potable en panne	Nbre de points d'eau en panne réhabilités	PV de réception des travaux, images	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	-	75 000	-	75 000	SE, DST	DDL, PTFs	Toute la commune
A2.5.1.7	Faire le plaidoyer auprès de la SONEB pour l'extension du réseau urbain d'eau potable	Au moins deux plaidoyers organisés	Rapports, Document de plaidoirie	300	300	300	300	300	1 500	1 500	-	-	-	Maire	DDL, PTFs	Cotonou
A2.5.1.8	Organiser périodiquement les contrôles de qualité de l'eau fournie aux populations par les opérateurs privés	Nbre de contrôle qualité effectué	Rapport, liste de présence	500	500	500	500	500	2 500	-	-	2 500	-	SE, DST	DDL, DDCV, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.5.1.9	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	Acquisition de pièces de rechange pour la réparation des lampadaires conventionnels	PV de réception des pièces	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	80 000	-	-	80 000	-	SE, DST	DDL, DDCV, BRIC, PTFs	Toute la commune
A2.5.1.10	Acquisition de lampadaires solaires	333 lampadaires solaires acquis	PV de réception des lampadaires et des travaux d'installation	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	-	100 000	-	SE, DST	DDL, DDCV, BRIC, PTFs	Toute la commune
	Total P2.5			189 800	189 800	189 800	189 800	189 800	949 000	1 500	382 500	182 500	382 500			
P2.6	Promotion de l'alphabétisation, des loisirs, du sport et de la culture															
OS 2.6	Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture															
R.2.6.1	L'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture sont promus															
A2.6.1.1	Aménager l'extérieur de la maison des jeunes de Djougou	Surface aménagée	PV de réception des travaux	26 432	26 432	26 432	26 432	26 432	132 160	-	-	-	132 160	DST	DDL, SE, DDCAT, BRIC	Djougou
A2.6.1.2	Mettre en œuvre le projet d'alphabétisation au profit de dix groupements socioprofessionnels	Nbre de groupements socioprofessionnels renforcés	Rapports, liste de présences, images	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	9 000	-	21 000	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.3	Traduire en langues locales des décisions prises au sein de l'administration et des organes politiques	Nbre de documents traduits en Yom, Lokpa et Dendi	Disponibilités des documents traduits en langues locales	600	600	600	600	600	3 000	-	900	-	2 100	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.4	Mettre en place un fond documentaire accessible et spécifique au besoin des	Au moins une bibliothèque installée	Rapport de mise en place du fond	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	-	7 500	-	17 500	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	néo alphabètes														ONG	
A2.6.1.5	Recruter les OPA pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation	Nbre d'OPA recrutées	Rapport de recrutement	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	6 000	-	14 000	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.6	Elaborer les projets à soumettre au financement du FADEC alphabétisation	Au moins cinq projets élaborés	Documents de projets	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	-	3 500	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.7	Organiser des campagnes d'alphabétisation de masse	Au moins cinq campagnes organisées	Rapports, liste de présences, images	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	3 000	-	7 000	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.8	Célébrer la Journée Nationale de l'Alphabétisation et des Langues Maternelles	Au moins cinq journées célébrées	Compte rendu, Liste de présence, images	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	-	3 500	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.9	Mettre en place et rendre fonctionnelles des bibliothèques fixes et itinérantes en langues locales	Au moins une bibliothèque fixe et deux itinérantes mises en place	PV de mise en place, visite de terrain	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	3 000	-	7 000	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.10	Former des maîtres alphabétiseurs	Nbre de maîtres alphabétiseurs formés	Rapports de formation	300	300	300	300	300	1 500	-	450	-	1 050	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.11	Construire/réhabiliter et équiper des centres d'alphabétisation	Nbre de centres construits	PV de réception des travaux	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	80 000	-	24 000	-	56 000	DST	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	04 suivis réalisés par an	Rapport d'activité	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	3 000	-	7 000	DDL	SE, DDCAT, PAGEDA, ONG	Toute la commune
A2.6.1.12	Organiser les événements culturels et solliciter la participation des artistes et artisans de la commune à des rendez-vous culturels	Au moins cinq événements culturels organisés	Compte rendu, Liste de présence, images	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	10 000	15 000	25 000	-	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A2.6.1.13	Former les acteurs culturels	Nbre d'acteurs culturels formés	Rapport, liste de présence	500	500	500	500	500	2 500	500	750	1 250	-	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A2.6.1.14	Organiser un festival des arts et cultures de la commune	Nbre de festivals organisés	Compte rendu, Liste de présence, images	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	2 000	3 000	5 000	-	DDL	SE, DDCAT	Toute la commune
A2.6.1.15	Réhabiliter et équiper les maisons des jeunes de la commune	Au moins une maison des jeunes réhabilitée et équipée	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	15 000	-	35 000	DST	DDL, DDCAT, PTFs	Toute la commune
A2.6.1.16	Construire des maisons des jeunes d'arrondissement	Nbre de maison de jeunes d'arrondissements construits	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	-	45 000	-	105 000	DST	DDL, DDCAT, PTFs	Toute la commune
A2.6.1.17	Subventionner les associations sportives	Nbre d'associations subventionnées	Budget communal, compte administratif, Rapport	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	15 000	-	35 000	DDL	SE, DDSL	Toute la commune
A2.6.1.18	Accompagner les centres de formation sportive de la commune	Au moins deux centres de formation subventionnées	Budget communal, compte administratif, Rapport	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	15 000	-	35 000	DDL	SE, DDSL	Toute la commune
A2.6.1.19	Aménager des aires de jeux dans les arrondissements	Nbre d'aires de jeu aménagés	PV de réception des travaux	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	60 000	-	140 000	DDL	SE, DDSL	Toute la commune
	Total P2.6			178 832	178 832	178 832	178 832	178 832	894 160	12 500	228 600	31 250	621 810			

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
P2.7	Renforcement de la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale															
OS 2.7	Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale															
R.2.7.1	La coproduction de la sécurité et la cohésion sociale sont renforcées															
A2.7.1.1	Créer un Comité Local de Sécurité (CLS)	Nbre de comité local installé	Rapport d'installation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	1 000	-	4 000	-	Maire	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.2	Elaborer le Plan Local de Sécurité (PLS)	Au moins un plan de sécurité élaboré	Le document finalisé	10 000	10 000				20 000	2 000	-	18 000	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.3	Sensibiliser les populations sur la nécessité de collaborer avec la police républicaine	Nbre de séances de sensibilisations organisées	Rapports, liste de présences, images	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	1 000	-	4 000	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.4	Renseigner les mouvements de la population au niveau des chefs villages	Nbre de registres mis en place	Disponibilités des registres	500	500	500	500	500	2 500	500	-	2 000	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.5	Renforcer les capacités du comité de lutte contre la transhumance	Nbre de séances de formations organisées	Rapports, liste de présences, images	300	300	300	300	300	1 500	300	-	1 200	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.6	Créer des cadres de dialogues entre éleveurs et agriculteurs	Nbre de cadres de dialogues créés	Rapports, liste de présences, images	400	400	400	400	400	2 000	400	-	1 600	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
A2.7.1.7	Créer un cadre communal de dialogue interreligieux	Nbre de cadres de dialogues interreligieux mis en place	Compte rendu, Liste de présence, images	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	1 000	-	4 000	-	SE, DDLP	Police, Autorités locales, personnes ressources	Toute la commune
	Total P2.7			14 200	14 200	4 200	4 200	4 200	41 000	6 200	-	34 800	-			
P2.8	Encadrement de la migration des jeunes															
OS 2.8	Encadrer la migration des jeunes															
R.2.8.1	La migration des jeunes est encadrée															
A2.8.1.1	Sensibiliser les parents sur le contenu de la stratégie de l'Enseignement	Nombre de sensibilisations faites	Rapports	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 000	500	DDLP, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	Secondaire Générale relatif à l'école fondamentale															
A2.8.1.2	Accompagner la reconversion professionnelle des jeunes	Nbre de jeunes sensibilisés et reconvertis aux nouvelles filières	Rapports, liste de présences, images	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
A2.8.1.3	Réaliser une étude sur l'impact socioéconomique de la migration des jeunes	Au moins une étude réalisée	Rapport d'étude	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	2 500	-	20 000	2 500	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
A2.8.1.4	Elaborer un plan de gestion et de suivi de la migration	Au moins un plan de gestion et de suivi de la migration est élaboré	Le document finalisé	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	-	12 000	1 500	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
A2.8.1.5	Développer et mettre en œuvre une communication positive sur la migration	Au moins une communication positive sur la migration est élaborée et développée	Témoignages	500	500	500	500	500	2500	250	-	2 000	250	DDL, SE	OIM, ONG et Associations	Toute la commune
	Total P2.8			13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	67 500	6 750	0	54 000	6 750			
P2.9	Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables															
OS 2.9	Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables															
R.2.9.1	La protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables est assurée															
A2.9.1.1	Elaborer et mettre en œuvre la politique communale de protection des enfants	Au moins une politique communale de protection des enfants est élaborée	Le document finalisé	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 000	500	SE, DDL	DDASM, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.2	Sensibiliser les populations sur les droits et devoirs des enfants	Nbre de séances de sensibilisations sur les droits et devoirs des enfants	Rapports, liste de présences, images	500	500	500	500	500	2 500	250	-	2 000	250	SE, DDL	DDASM, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.3	Sensibiliser les ménages sur le dialogue parent-enfant	Nbre de sensibilisation des ménages	Rapport d'activités	500	500	500	500	500	2 500	250	-	2 000	250	SE, DDL	DDASM, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.4	Mettre à la disposition des OEI/ESD des kits scolaires	Nbre de kits mis à la disposition des OEI/ESD	PV de réception	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DAAF	DDASM, CRP, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.5	Accompagner les OEI/ESD par des transferts monétaires en vue de leur maintien dans le système scolaire	Nbre de transferts monétaires mis à la disposition des OEI/ESD	Preuve des virements	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DAAF	DDASM, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.6	Réaliser l'activité d'Information Education et Communication en faveur des populations sur les thématiques transversales	Nombre de personnes touchées	Rapports des activités IEC	58 004	58 004	58 004	58 004	58 004	290 022	-	-	-	290 022	SE, DDL	DDASM, ONG, Associations	Toute la commune
A2.9.1.7	Reprise de la clôture séparant le centre de santé et le centre de promotion sociale	Mètre linéaire de clôture réalisé en 5 ans	PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	-	30 000	-	SE, DST	DDASM	Djougou
A2.9.1.8	Réhabilitation du bâtiment du centre de	Taux d'exécution des	PV de réception des	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	-	30 000	-		DDASM	Djougou

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	promotion sociale	travaux en 5 ans	travaux													
	Total P2.9			80 004	80 004	80 004	80 004	80 004	400 022	5 000	0	100 000	295 022			
	Total Programme II			1 195 761	1 193 761	1 183 761	1 183 761	1 183 761	5 940 805	48 950	3 524 286	402 550	1 965 020			
III	PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique															
OG 3	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique															
P3.1	Renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique															
OS 3.1	Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique															
R.3.1.1	Les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique sont renforcées															
A.3.1.1.1	Sensibiliser les populations sur les mesures d'adaptation au changement climatique et sur les risques et catastrophes	Nbre d'émissions radio réalisées pour sensibiliser la population sur les mesures d'adaptation au CC et les risques liés et catastrophes	Fil conducteurs, Liste de présences, enregistrements radiophoniques	500	500	500	500	500	2 500	250	-	2 000	250	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.2	Former les producteurs pour la mise en œuvre des mesures de Gestion Durable des Terres agricoles/Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC) et l'Agriculture Intelligente au Climat (AIC)	Nbre de producteurs formés par an sur les mesures GDT agricoles/adaptation au CC l'Agriculture Intelligente	Rapport de formation, liste de présence	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	8 000	1 000	SE, DADE	DDAEP, ATDA, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.3	Subventionner l'acquisition des variétés de semences améliorées à cycle court et résilientes	Nbre de tonnes de semences améliorées à cycle court sont subventionnées par an	Budget communal, compte administratif, Rapport	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.4	Reboiser les ilots urbains, places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Nbre de plants ayant servi à reboiser les ilots urbains, les places publiques, artères, axes routiers et les berges et servitudes des cours d'eau	Rapports d'activités, visite de terrain	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	8 000	1 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.5	Regarnir et enrichir les forêts et plantations communautaires et sacrées dégradées	Nbre de plantations et de forêts sacrées reboisées	Rapports d'activités, visite de terrain	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	24 000	3 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.6	Réaliser les brise-vent pour protéger les infrastructures publiques	Nbre de brise- vents réalisés pour protéger les infrastructures publiques	Rapports d'activités, visite de terrain	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	40 000	5 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.7	Elaborer le plan de contingence de la	01 plan de contingence	Le document finalisé	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DADE	DDAEP,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	commune	élaboré d'ici 2024													BRIC, Eaux et Forêts, PTFs	
A.3.1.1.8	Recenser et caractériser les ressources naturelles	Nbre de carrières recensées et caractérisées	La base créée	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.9	Mettre en place un dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles	Au moins un dispositif de surveillance et de contrôle de l'exploitation mis en place	Rapport d'activités, visite de terrain	500	500	500	500	500	2500	250	-	2 000	250	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.10	Matérialiser les limites des forêts sacrées de la commune	Nbre de forêts sacrées matérialisées	Rapport d'activités, visite de terrain	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	-	16 000	2 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.11	Réorganiser la gestion des marchés ruraux de bois	Nbre de marchés ruraux de bois réorganisés	Rapport d'activités, visite de terrain	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	8 000	1 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.12	Créer et entretenir des plantations communautaires	Nbre de plantations communautaires créées et entretenues	Rapport d'activités, visite de terrain	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	24 000	3 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.13	Sauvegarder les parcs à Karité existants	Nbre de parcs à karité protégés	Rapport d'activités, visite de terrain	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	40 000	5 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.14	Installer de nouveaux parcs à Karité	Nbre de parcs à karité à nouveaux installés	Rapport d'activités, visite de terrain	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	-	80 000	10 000	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Toute la commune
A.3.1.1.15	Protéger et aménager la forêt classée de Kilir	Nombre de mesure de protection et d'aménagement prises	Rapport d'activités	19 824	19 824	19 824	19 824	19 824	99 120	4 956	-	79 296	14 868	SE, DADE	DDAEP, Eaux et Forêts, PTFs	Djougou
	Total P.3.1			94 824	94 824	94 824	94 824	94 824	474 120	42 456	0	379 296	52 368			
P3.2	Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire															
OS 3.2	Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire															
R.3.2.1	L'aménagement contrôlé du territoire est renforcé															
A.3.2.1.1	Réaliser des collecteurs, le pavage et l'assainissement de rues	Réaliser des collecteurs, le pavage et l'assainissement de rues	PV de reception des travaux, visite de terrain	1 006 305	1 006 305	1 006 305	1 006 305	1 006 305	5 031 523	-	-	-	5 031 523	DST, SE	PTFs, DDCVT, BRIC	Djougou
A.3.2.1.2	Aménager la place de l'indépendance	01 place aménagée (place de l'indépendance)	PV de reception des travaux, visite de terrain	85 904	85 904	85 904	85 904	85 904	429 520	-	-	-	429 520	DST, SE	PTFs, DDCVT, BRIC	Djougou
A.3.2.1.3	Réhabiliter la place Quasar	01 place publique (Quasar) réhabilitée d'ici 2025	PV de reception des travaux, visite de terrain		26 432	26 432			52 864	-	-	-	52 864	DST, SE	PTFs, DDCVT, BRIC	Djougou
A.3.2.1.4	Réhabiliter la place publique de l'annexe de la mairie à côté du CEG1	01 place publique (de l'annexe de la mairie à côté du CEG1) réhabilitée d'ici 2025	PV de reception des travaux, visite de terrain		39 648	39 648			79 296	-	-	-	79 296	DST, SE	PTFs, DDCVT, BRIC	Djougou

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
A.3.2.1.5	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC)	01 SDAC est élaboré d'ici 2025	Le document finalisé		30 000	30 000			60 000	-	-	-	60 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT, BRIC	Toute la commune
A.3.2.1.6	Organiser des campagnes de vulgarisation du SDAC et ses règlements	Nbre de campagnes de vulgarisation du SDAC organisées	Rapports, liste de présences, images		625	625	625	625	2 500	250	-	2 250	-	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT, BRIC	Toute la commune
A.3.2.1.7	Renforcer les capacités de l'administration communale sur la mise en œuvre du SDAC	Nbre de séances de renforcement de capacité organisé	Rapports, liste de présences, images		625	625	625	625	2 500	250	-	2 250	-	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT, BRIC	Mairie
A.3.2.1.8	Actualiser les lotissements de la ville de Djougou	100 % de lotissement de la ville est actualisé	Les plans de lotissement	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	-	90 000	-	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.9	Elaborer et mettre en œuvre le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	1 PDU élaboré d'ici 2024	Le document finalisé	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	110 000	-	-	-	110 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT, BRIC	Djougou
A.3.2.1.10	Vulgariser le Plan Directeur d'Urbanisme de Djougou	Nbre de séances de vulgarisation organisées	Rapports, liste de présences, images	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.12	Réaliser l'adressage de la ville de Djougou	Pourcentage de de réalisation de l'adressage de la ville en 5 ans	Le document finalisé		25 000	25 000	25 000	25 000	100 000	10 000	-	50 000	40 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.13	Réaliser le cadastre de la commune de Djougou	Pourcentage de réalisation du cadastre de la commune en 5 ans	Le document finalisé	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	-	20 000	70 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.14	Poursuivre l'aménagement des espaces verts dans la ville de Djougou	Nbre d'espaces verts de la ville aménagés	PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	6 000	21 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.15	Aménager et protéger les berges des rivières et cours d'eau	Nbre de berges et de cours d'eau aménagés	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	10 000	35 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Toute la commune
A.3.2.1.16	Planter les arbres d'alignement aux cinq entrées de la ville	Au moins cinq entrées de la ville sont aménagées avec des plantations d'arbres d'alignement	PV de réception des travaux	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	7 000	2 000	DADE, DDLP	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.17	Sensibiliser sur le permis de construire et de démolir	Nbre de séances de sensibilisations organisées	Rapports, liste de présences, images	500	500	500	500	500	2 500	250	-	1 750	500	DST	PTFs, DDCVT	Toute la commune
A.3.2.1.18	Sécuriser les domaines des infrastructures socio communautaires et les réserves foncières de la commune	Nbre de domaines sécurisés	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	35 000	10 000	DST	PTFs, DDCVT	Toute la commune
A.3.2.1.19	Poursuivre les ouvertures des voies dans la commune de Djougou	Au moins 20 km de voies sont ouverts chaque année	PV de réception des travaux	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000	30 000	-	210 000	60 000	DST	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.20	Asphalter certaines rues de la commune	Au moins 7 km de rue sont asphaltés	PV de réception des travaux	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	35 000	-	-	-	35 000	DST, DADE	PTFs, DDCVT, BRIC	Toute la commune
A.3.2.1.22	Réaliser/Réhabiliter les feux tricolores de la ville de Djougou	Au moins deux feux tricolores sont réhabilités/deux feux tricolores sont réalisés	PV de réception des travaux	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	3 500	1 000	DST	PTFs, DDCVT	Djougou
A.3.2.1.23	Réaliser des panneaux de signalisation routière	Nbre de panneaux de signalisation routière réalisés	PV de réception des travaux	400	400	400	400	400	2 000	200	-	1 400	400	DST	PTFs, DDCVT	Toute la commune
A.3.2.1.24	Eriger des panneaux publicitaires	Nbre de panneaux	PV de réception des	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	3 500	1 000	DST	PTFs,	Djougou

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	électroniques	publicitaires électroniques réalisés	travaux												DDCVT	
A.3.2.1.25	Entretien des espaces publics	Au moins 10 espaces publics sont entretenus	PV de réception des travaux	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	-	10 500	3 000	DST	PTFs, DDCVT	Toute la commune
A.3.2.1.26	Réaliser la clôture de l'annexe de la mairie	Au moins une clôture de l'annexe de la mairie est réalisée	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	35 000	10 000	DST	PTFs, DDCVT	Djoujou
A.3.2.1.27	Aménager le cimetière de Taïfa	01 cimetière aménagé	PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	21 000	6 000	DST	PTFs, DDCVT	Djoujou
	Total P3.2			1 271 309	1 393 639	1 393 639	1 297 559	1 297 559	6 653 703	86 450	0	509 150	6 058 103			
P3.3	Assainissement du cadre de vie des populations															
OS 3.3	Assainir le cadre de vie des populations															
R.3.3.1	Le cadre de vie des populations est assaini															
A.3.3.1.6	Réaliser des ouvrages de franchissement	Au moins 50 ouvrages de franchissement sont réalisés en 5 ans	PV de réception des travaux, visite de terrain	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000	30 000	-	210 000	60 000	DST	DADE, DDLP, SE	Toute la commune
A.3.3.1.7	Réorganiser le dispositif de collecte des déchets solides ménagers	Le dispositif de collecte des déchets ménagers est réorganisé	Témoignages, visite de terrain	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	DST	DADE, SE, DDCAVT, BRIC	Toute la commune
A.3.3.1.8	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune	Le PHAC est élaboré	Le document finalisé	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	21 000	6 000	DDLP	DADE, DST, SE, DDCVDDT	Toute la commune
A.3.3.1.9	Elaborer le Plan de Gestion des Déchets de la commune	Un Plan de Gestion des Déchets de la commune disponible	Le document finalisé	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	-	-	-	25 000	DDLP	DADE, SE, DDCAVT, BRIC	Toute la commune
A.3.3.1.10	Organiser la pré collecte des ordures ménagères	Un système de pré collecte des ordures ménagères mis en place	La base de données des acteurs, visite de terrain	111 014	111 014	111 014	111 014	111 014	555 072	-	-	-	555 072	DDLP	DADE, SE, DDCAVT, BRIC	Toute la commune
A.3.3.1.11	Mettre en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés	Au moins cinq villages expérimentent l'approche ATPC	La base de données des acteurs, visite de terrain	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	21 000	6 000	DDLP	DADE, SE, DDCAVT, BRIC	Toute la commune
A.3.3.1.12	Réaliser une étude pour la construction du site de décharge finale des DSM en intercommunalité	Au moins une étude est réalisée	PV de réception des travaux, visite de terrain	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	-	21 000	6 000	DDLP	DADE, DST, SE, DDCVDDT	Toute la commune
A.3.3.1.13	Réaliser des latrines publiques modernes sur les gares routières et les marchés	Nbre de blocs de latrines publiques modernes réalisés	PV de réception des travaux, visite de terrain	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	-	42 000	12 000	DST	DADE, DDLP, SE, DDCVDDT	Toute la commune
A.3.3.1.14	Construire les incinérateurs de déchets biomédicaux	Nbre d'incinérateurs de déchets biomédicaux construits	PV de réception des travaux, visite de terrain	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	37 500	3 750	-	26 250	7 500	DST	DADE, DDLP, SE, DDCVDDT	Toute la commune
A.3.3.1.15	Elaborer le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) des eaux usées domestiques et boues de vidange de la ville de Djougou	Un PDA Eaux usées/boues de vidange de Djougou est réalisé	PV de réception des travaux, visite de terrain	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	-	45 000	DST	DADE, DDLP, SE, DDCVDDT	Toute la commune
A.3.3.1.16	Aménager des sites de valorisation des	Au moins 3 sites de	PV de réception des	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	-	-	45 000	DST	DADE,	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	déchets solides ménagers	valorisation des déchets solides ménagers sont aménagés	travaux, visite de terrain												DDL, SE, DDCVDDT	
A.3.3.1.17	Acquisition des équipements de la voirie	Nombre d'équipements acquis pour la voirie en 5 ans	PV de réception des équipements	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	-	-	90 000	SE, DST	DADE, DDL, DDCVDDT, BRIC	Djougou
	Total P3.3			253 714	253 714	253 714	253 714	253 714	1 268 572	69 750	0	341 250	857 572			
P3.4	Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles															
OS 3.4	Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles															
R.3.4.1	Les carrières sont exploitées de façon durable															
A.3.4.1.1	Sauvegarder les berges de la rivière Sabari pour améliorer la culture maraichère	Mètre linéaire de berge aménagée Nombre de maraichers installés	Rapport d'activités, visite de terrain	19 824	19 824	19 824	19 824	19 824	99 120	-	-	-	99 120	DADE	DDCVDDT, Eaux et Forêts	Djougou
A.3.4.1.2	Organiser des opérations de fermeture systématique des carrières ouvertes de façon anarchique	Au moins 5 opérations de fermeture systématique des carrières anarchiques sont organisées	Rapport d'activités, visite de terrain	500	500	500	500	500	2 500	-	-	2 500	-	DADE	DDL, DST, SE, DDEM	Toute la commune
A.3.4.1.3	Restaurer les sites des carrières	Nbre de sites de carrières restaurés	Rapport d'activités, visite de terrain	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	-	5 000	-	DADE	DDL, DST, SE, DDEM	Toute la commune
	Total P3.4			21 324	21 324	21 324	21 324	21 324	106 620	0	0	7 500	99 120			
	Total Programme III			1 641 171	1 763 501	1 763 501	1 667 421	1 667 421	8 503 015	198 656	-	1 237 196	7 067 163			
IV	PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat															
OG 4	Améliorer le cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat															
P4.1	Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.															
OS 4.1	Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.															
R4.1.1	La participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes sont renforcés															
A.4.1.1.1	Formaliser et accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nbre de sessions du cadre intégrateur	Rapports, liste de présences, images	500	500	500	500	500	2500	2 500	-	-	-	Maire, SE	Tutelle	Mairie
A.4.1.1.2	Tenir les sessions des organes communaux et infracommunaux	Nbre de sessions des organes communaux et	Rapports, liste de présences, images	4000	4000	4000	4000	4000	20 000	20 000	-	-	-	Maire, SE	Tutelle	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
		infracommunaux tenues														
A.4.1.1.3	Elaborer un plan communal de redevabilité	Au moins un plan communal de redevabilité élaboré	Le document finalisé	1000	1000	1000	1000	1000	5 000	5 000	-	-	-	Maire, SE	Tutelle	Mairie
A.4.1.1.4	Organiser les séances de reddition de compte	Au moins 10 séances organisées	Rapports, liste de présences, images	1000	1000	1000	1000	1000	5 000	5 000	-	-	-	Maire, SE	Tutelle	Mairie
A.4.1.1.5	Organiser des séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne et la participation des femmes aux instances de prise de décision (conseils de village/quartier de ville, conseils d'arrondissement, conseil communal)	Nbre de séances de communication sociale et de changement de comportement sur la participation citoyenne organisées	Rapports, liste de présences, images	100	100	100	100	100	500	500	-	-	-	Maire, SE	Tutelle	Toute la commune
A.4.1.1.6	Former les femmes sur le trajet du leadership féminin	5 formations organisées et 100 femmes formées	Rapports, liste de présences, images	100	100	100	100	100	500	50	-	-	450	Maire, SE	DDMASM, INF, ONG	Toute la commune
	Total P4.1			6 700	6 700	6 700	6 700	6 700	33 500	33 050	0	0	450			
P4.2	Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux.															
OS 4.2	Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.															
R4.2.1	R4.2. : Le cadre de travail des agents techniques et élus locaux est amélioré															
A.4.2.1.1	Mise aux normes des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes)	100% des installations électriques des bâtiments administratifs urbains (mairie, arrondissements, maison de jeunes) mise aux normes	PV de réception des travaux, visite de terrain	21 146	21 146	21 146	21 146	21 146	105 728	-	-	-	105 728	DST	SBEE, BRIC	Mairie
A.4.2.1.2	Construire l'hôtel de ville de Djougou	01 Hôtel de ville construit	PV de réception des travaux, visite de terrain	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	-	200 000	-	DST	DDL, SE, DAAF	Mairie
A.4.2.1.3	Equiper l'hôtel de ville de Djougou	Au moins l'hôtel de ville est équipé à 100%	PV de réception des travaux, visite de terrain	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	-	100 000	-	DST	DDL, SE, DAAF	Mairie
A.4.2.1.4	Réhabiliter et équiper les bureaux d'arrondissement	Nbre de bureaux d'arrondissement réhabilités et équipés	PV de réception des travaux, visite de terrain	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	-	100 000	-	DST	DDL, SE, DAAF	Mairie
A.4.2.1.5	Elaborer un plan de communication de la commune	1 plan communal de communication élaboré	Version physique et électronique dudit Plan	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DSI, SE	DDL	Mairie
A.4.2.1.6	Créer et animer le site web de la commune	1 site créé et animé	L'adresse du site, visite du site	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	DSI	Tous les Directeurs techniques de la mairie	Mairie
A.4.2.1.7	Etablir une connexion intranet entre les bureaux de la mairie	Nbre de bureaux disposant de connexion intranet	PV de réception	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	DSI	Tous les Directeurs techniques de la mairie	Mairie
A.4.2.1.8	Fournir une connexion internet par fibre optique par raccordement des services de	Nbre de bureau mis en réseau	PV de réception	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DSI	SBIN, MEN	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	la Mairie à la chambre optique de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN) plus redéploiement.															
A.4.2.1.10	Elaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information	Au moins un SDI élaboré	Document du Schéma directeur des Systèmes d'Information	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.11	Mise en place d'un système d'Archivage et de gestion de courrier (GEC et GED)	Implémentation des logiciels de GEC et de GED	PV de réception	500	500	500	500	500	2 500	250	-	2 250	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.12	Installer les équipements de Control d'Acces	Au moins 80% des équipements contrôle d'accès	PV de réception d'installation des équipements	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.13	Installer un Système de Vidéo surveillance	Au moins 5 Caméras installés	PV de réception	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.14	Elaborer la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information Communale (PPSSIC)	Nbre d'ateliers organisés	Compte rendu, liste de présence, Document de PPSSIC	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	-	13 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.15	Elaborer le Manuel de Procédure Informatique	Nbre de séances de cadrage	Rapport, Liste de présence Document du Manuel de Procédures	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.16	Elaborer la Charte des Systèmes d'Information	Nbre de séances organisées	Document de la Charte Informatique	600	600	600	600	600	3 000	300	-	2 700	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.17	Implémenter du logiciel de gestion des Ressources humaines (Gestion des retards, absences, et congés)	Implémentation du logiciel	Bon d'acquisition du logiciel visite de terrain aux RH	300	300	300	300	300	1 500	150	-	1 350	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.18	Elaboration d'un système de Gestion des Incidents Informatiques de la Mairie	Logiciel des gestions des incidents	Bon d'acquisition du logiciel visite de terrain aux RH	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.19	Installation d'un système d'interphone au sein des bureaux de la Mairie	Au moins un système d'interphone installé au sein des bureaux de la Mairie	Visite des bureaux de la Mairie	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	-	13 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.21	Dématérialiser les procédures d'obtention des actes	02 actes dématérialisés (actes domaniaux et autorisation de manifestation)	Visite des bureaux de la Mairie (DADE)	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	4 500	-	DSI	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.22	Acquérir le matériel informatique et bureautique	25 ordinateurs de bureau, 15 ordinateurs portatifs, 20 imprimantes, serveurs, photocopieur, disques durs externes, scanners, etc.	PV de réception des matériels	14 709	14 709	14 709	14 709	14 709	73 543	-	-	73 543	-	DAAF	SE, PRMP, BRIC	Mairie
A.4.2.1.24	Acquérir des matériels roulants (Pick-up, motos) au profit de l'administration communale	01 Pick-up acquis en 2024 07 motos acquises en 2024	PV de réception des matériels	7 400	7 400	7 400	7 400	7 400	37 000	3 700	-	33 300	-	DAF	SE, DST, DAF, DDLP	Mairie
A.4.2.1.25	Installation d'un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires à la mairie	Un système d'alimentation électrique de type panneaux solaires installé à la mairie d'ici 2025	PV de réception des travaux PV de réception du Kit solaire	5 850	5 850	5 850	5 850	5 850	29 248	2 925	-	26 323	-	DAF	DAAF, BRIC	Mairie
A.4.2.1.27	Elaborer un plan d'assistance conseil de	Au moins 1 plan élaboré	Le document finalisé	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	-	9 000	-	DDLP	SE, DST,	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	la commune														DAF, DSI	
A.4.2.1.28	Digitaliser des outils de collecte des données	2 outils digitalisés	Nature des outils de collecte	200	200	200	200	200	1 000	100	-	900	-	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
A.4.2.1.29	Former les acteurs à l'utilisation des outils de collecte des données	Au moins 2 formations organisées	Rapports, liste de présences, images	200	200	200	200	200	1 000	100	-	900	-	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
A.4.2.1.30	Mise en place de la régie autonome	Mise en place de la régie autonome	Visite de terrain	3 333	3 333	3 333			10 000	1 000	-	9 000	-	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
A.4.2.1.31	Elaboration du tableau bord social (TBS)	Elaboration du tableau bord social (TBS)	Le document finalisé du TBS		2 500	2 500			5 000	500	-	4 500	-	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Toute la commune
	Total P4.2			154 637	157 137	157 137	151 304	151 304	771 519	21 025	-	644 766	105 728			
P4.3	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale															
OS 4.3	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale															
R4.3.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée															
A.4.3.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	Rapports d'activités du DAAF	100	100	100	100	100	500	50	150	250	50	DAAF	SE, RDLP	Mairie
A.4.3.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	Rapports d'activités du DAAF	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	DAAF	SE, RDLP	Mairie
A.4.3.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel et des élus	Nombre de modules de formations	Rapports d'activités du DAAF	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	DAAF	SE, RDLP	Mairie
A.4.3.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	Rapports d'activités du DAAF	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	DAAF	SE, RDLP	Mairie
A.4.3.1.6	Renforcer l'effectif du personnel de l'administration communale	02 agents niveau BEPC recrutés sur 04 ans 06 agents niveau BAC+3 recrutés sur 04 ans 2 ingénieurs (1 génie civil + 1 environnementaliste) recrutés sur 4 ans	Rapport du recrutement Acte de prise de service	19 840	19 840	19 840	19 840	19 840	99 200	99 200	0	0	0	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
A.4.3.1.7	Assurer la formation continue des agents de la Mairie	02 formation continue des agents de la Mairie organisées sur 04 ans	Rapport de formation	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	15 000	0	0	0	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
A.4.3.1.8	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	DAAF, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	10 000	0	0	0	DDL	SE, DST, DAF, DSI	Mairie
	Total P4.3			42 340	42 340	42 340	42 340	42 340	211 700	132 950	26 250	43 750	8 750			
P4.4	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale															
OS 4.4	Dynamiser le système de planification															

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
	et de suivi évaluation locale															
R4.4.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé															
A.4.4.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC 4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	Rapport d'évaluation			2 000			2 000	200	600	1 000	200	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune
A.4.4.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC 4	Un (01) rapport d'évaluation finale	Rapport d'évaluation					3 000	3 000	300	900	1 500	300	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune
A.4.4.1.3	Planifier et évaluer les PTA	01 PTA validé par an ; 01 PTA évalué par an	Document du PTA ; Rapport d'évaluation du PTA	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, DDLP	DDD	Mairie
A.4.4.1.4	Planifier et évaluer les PAI	2 PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	Document du PAI ; Rapport d'évaluation du PAI	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, DDLP	DDD	Mairie
A.4.4.1.5	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	Le document du TBS		20 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune
A.4.4.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document du DCPBP	Le document du TBS	500					500	50	150	250	50	SE, DDLP, DAAF	DDI, Tutelle	Mairie
A.4.4.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	Rapports d'évaluation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune
A.4.4.1.8	Acquisition d'un logiciel de suivi évaluation	01 logiciel de suivi évaluation acquis d'ici 2024	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Mairie
A.4.4.1.9	Organiser le DOB	Rapports de séance	Le document du TBS	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Mairie
A.4.4.1.10	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	La maquette des indicateurs	Le document du TBS	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, DDLP	DDD, Tutelle	Mairie
A.4.4.1.11	Elaborer le PDC 5	Le rapport du PDC	Le document du TBS					12 000	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, DDLP	DDD, Tutelle, Maire	Mairie
A.4.4.1.12	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	Rapport de session	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, DDLP	Maire	
	Total P4.4			5 500	25 000	7 000	5 000	20 000	62 500	6 250	18 750	31 250	6 250			
P4.5	Dynamisation de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité															
OS 4.5	Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité															
R4.5.1	La coopération décentralisée et l'intercommunalité sont dynamisées															
A.4.4.1.1	Payer régulièrement les cotisations au niveau des structures intercommunales dont la commune est membre (ACAD, ANCB, etc.)	Au moins 10 paiements effectués pour les cotisations de la commune	Budget communal, compte administratif, Rapport	3000	3000	3000	3000	3000	15 000	15 000	-	-	-	DAAF	TC	Mairie
A.4.4.1.2	Participer aux activités des structures intercommunales au niveau régional et national	10 participations aux activités des associations nationales et régionales	Rapports de participation	500	500	500	500	500	2 500	2 500	-	-	-	SE, DDLP	DDD	Mairie
A.4.4.1.3	Négocier de nouvelles coopérations Nord-Sud, Sud-Sud	10 partenariats conclus	Les conventions	1000	1000	1000	1000	1000	5 000	5 000	-	-	-	Maire	DDD	Mairie
A.4.4.1.4	Mettre en place un cadre de partenariat et de dialogue entre la diaspora, les PTF, les associations de développement et la commune	Un cadre de partenariat formalisé	Rapports d'activités	5000	5000	5000	5000	5000	25 000	25 000	-	-	-	Maire	SE, DDLP, DST, DAF	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé			
A.4.4.1.5	Formaliser le partenariat avec les PTF, diaspora et associations	Au moins 5 partenariats formalisés	Rapports d'activités, Accords	500	500	500	500	500	2 500	2 500	-	-	-	Maire	SE, DDLP, DST, DAF	Mairie
	Total P4.5			10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	50 000	0	0	0			
	Total PROGRAMME IV			219 177	241 177	223 177	215 344	230 344	1 129 219	243 275	45 000	719 766	121 178			
	TOTAL PDC 4			3 721 603	3 863 933	3 804 433	3 696 520	3 711 520	18 798 000,008	547 651	4 836 682	2 727 512	10 686 164			

De façon générale, le plan opérationnel du PDC 4 de Djougou 2024-2028 est constitué de quatre (04) programmes et de 25 Projets. Il peut être récapitulé ainsi qu'il suit :

Tableau 80 : Récapitulatif du plan quinquennal du PDC 4

PROGRAMMES	PROJETS	COÛT (millier)	POIDS	OBSERVATION
		3 224 970	100	
PROGRAMME I : Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune	1. Accroissement de la production des filières vivrières végétales, animales et halieutiques et des filières à haute valeur ajoutée prioritaires de la commune	200 620	6	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2. Amélioration de la compétitivité des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) des filières porteuses de la commune	235 000	7	
	3. Renforcement des infrastructures et équipements économiques.	2 320 850	72	
	4. Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources pour le développement local	75 500	2	
	5. Amélioration de l'offre économique et de l'auto-emploi des jeunes	114 000	4	
	6. Amélioration de l'offre territoriale	198 000	6	
	7. Amélioration de la gestion durable des terres	81 000	3	
TOTAL PROGRAMME I			17	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi	1. Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires	2 415 752	41	
	2. Assurance du maintien des enfants dans le système éducatif formel	173 000	3	
	3. Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et de l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé	915 871	15	Poids du projet par rapport au coût du programme
	4. Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer	84 500	1	
	5. Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune	949 000	16	
	6. Promotion de l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture	894 160	15	
	7. Renforcement de la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale	41 000	1	
	8. Encadrement de la migration des jeunes	67 500	1	
	9. Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables	400 022	7	
TOTAL PROGRAMME II	09	5 940 805	32	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
PROGRAMME III :	1. Renforcement des mesures d'adaptation	474 120	6	Poids du projet par

PROGRAMMES	PROJETS	COÛT (millier)	POIDS	OBSERVATION
		3 224 970	100	
Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique	et d'atténuation des effets du changement climatique			rapport au coût du programme
	2. Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire	6 653 703	78	
	3. Assainissement du cadre de vie des populations	1 268 572	15	
	4. Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles	106 620	1	
TOTAL PROGRAMME III	04	8 503 015	45	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat	1. Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.	33 500	3	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2. Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux.	771 519	68	
	3. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	211 700	19	Poids du projet par rapport au coût du programme
	4. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale	62 500	6	
	5. Dynamisation de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	50 000	4	
TOTAL PROGRAMME IV	05	1 129 219	6	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
TOTAL PDC 4	25	18 798 000,008	100	

7.6. Plan de financement du PDC 4

Pour financer les différents projets structurés en programme du PDC, la commune aura recours à différentes sources de financement qui varieront d'un secteur à un autre ou d'un investissement à un autre. Les sources de financement du PDC 4 identifiées sont regroupées selon les catégories suivantes :

- les ressources propres de la commune ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal (v) avec deux volets : FIC Fonctionnement et FIC Investissement ;
- l'Etat et les PTF ;
- les autres sources à savoir : la Coopération décentralisée et les partenaires locaux (contreparties des communautés, le Partenariat Public -Privé).

Le tableau ci-dessous donne une indication de l'affectation potentielle des ressources mobilisables par secteur et la source de financement :

Tableau 81 : Affectation des ressources financières

Secteur Structures de financement	Education	Santé	Hydraulique	Pistes/Routes	Culture et loisirs	Equipements marchands	Promotion Economie locale
FIC	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté
Commune	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté
Communautaire	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non
Partenariat Public- Privé	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations	Financement des GIE, ONG, Associations
Structures de financement privées	Non	Non	Non	Non	Non	Financement par emprunt	Financement par emprunt

Source : Réalisation consultants cabinet IPB, 2023

Sur la base de ces hypothèses, le schéma de financement du PDC 4 de la commune de Djougou se présente ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 82 : Plan de financement du PDC 4 de Djougou

[illegible]

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé
R.1.5.1	L'offre économique est améliorée										
	Total P1.5	22 800	22 800	22 800	22 800	22 800	114 000	7 000	9 000	85 000	13 000
P1.6	Amélioration de l'offre territoriale										
OS1.6	Améliorer l'offre territoriale										
R.1.6.1	L'offre territoriale est améliorée										
	Total P1.6	39 600	39 600	39 600	39 600	39 600	198 000	2 500	39 000	119 000	38 000
P1.7	Promotion de la gestion durable des terres										
OS1.7	Promouvoir la gestion durable des terres										
R1.7.1	La gestion durable des terres est promue										
	Total P1.7	17 800	17 800	17 800	13 800	13 800	81 000	-	64 800	-	16 200
	Total Programme I	665 494	665 494	633 994	629 994	629 994	3 224 970	56 770	1 267 396	368 000	1 532 804
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi										
OG2	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi										
P2.1	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements scolaires										
OS2.1	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements scolaires										
R2.1.1	La couverture des infrastructures et équipements scolaires est améliorée										
	Total P2.1	483 150	483 150	483 150	483 150	483 150	2 415 752	-	2 101 000	-	314 752
P2.2	Assurance du maintien des enfants dans le système éducatif formel										
OS 2.2	Assurer le maintien des enfants dans le système éducatif formel										
R2.2.1.	Le maintien des enfants dans le système éducatif formel est assuré										
	Total P2.2	34 600	34 600	34 600	34 600	34 600	173 000	-	173 000	-	-
P2.3	Amélioration de la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé										
OS 2.3	Améliorer la couverture des infrastructures et équipements socio-sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé										
R.2.3.1	La couverture des infrastructures et équipements socio-										

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé
	sanitaires et l'accès équitable des citoyens aux soins et services de santé sont améliorés										
	Total P2.3	184 774	182 774	182 774	182 774	182 774	915 871	17 000	596 936	-	301 936
P2.4	Amélioration du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer										
OS 2.4	Améliorer le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer										
R2.4.1	Le statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et des femmes en âge de procréer est amélioré										
	Total P2.4	16 900	16 900	16 900	16 900	16 900	84 500	-	42 250	-	42 250
P2.5	Amélioration de la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie renouvelable dans la commune										
OS 2.5	Améliorer la couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie renouvelable dans la commune										
R.2.5.1	La couverture en eau potable, en électricité conventionnelle et énergie solaire dans la commune est améliorée										
	Total P2.5	189 800	189 800	189 800	189 800	189 800	949 000	1 500	382 500	182 500	382 500
P2.6	Promotion de l'alphabétisation, des loisirs, du sport et de la culture										
OS 2.6	Promouvoir l'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture										
R.2.6.1	L'alphabétisation, les loisirs, le sport et la culture sont promus										
	Total P2.6	178 832	178 832	178 832	178 832	178 832	894 160	12 500	228 600	31 250	621 810
P2.7	Renforcement de la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale										
OS 2.7	Renforcer la coproduction de la sécurité et la cohésion sociale										
R.2.7.1	La coproduction de la sécurité et la cohésion sociale sont renforcées										
	Total P2.7	14 200	14 200	4 200	4 200	4 200	41 000	6 200	-	34 800	-
P2.8	Encadrement de la migration des jeunes										
OS 2.8	Encadrer la migration des jeunes										
R.2.8.1	La migration des jeunes est encadrée										
	Total P2.8	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	67 500	6 750	0	54 000	6 750
P2.9	Assurance de la protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables										
OS 2.9	Assurer la protection sociale des enfants, des femmes et										

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé
	autres couches vulnérables										
R.2.9.1	La protection sociale des enfants, des femmes et autres couches vulnérables est assurée										
	Total P2.9	80 004	80 004	80 004	80 004	80 004	400 022	5 000	0	100 000	295 022
	Total Programme II	1 195 761	1 193 761	1 183 761	1 183 761	1 183 761	5 940 805	48 950	3 524 286	402 550	1 965 020
III	PROGRAMME III : Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique										
OG 3	Aménager le territoire et renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique										
P3.1	Renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique										
OS 3.1	Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique										
R.3.1.1	Les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique sont renforcées										
	Total P.3.1	94 824	94 824	94 824	94 824	94 824	474 120	42 456	0	379 296	52 368
P3.2	Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire										
OS 3.2	Renforcer l'aménagement contrôlé du territoire										
R.3.2.1	L'aménagement contrôlé du territoire est renforcé										
	Total P3.2	1 271 309	1 393 639	1 393 639	1 297 559	1 297 559	6 653 703	86 450	0	509 150	6 058 103
P3.3	Assainissement du cadre de vie des populations										
OS 3.3	Assainir le cadre de vie des populations										
R.3.3.1	Le cadre de vie des populations est assaini										
	Total P3.3	253 714	253 714	253 714	253 714	253 714	1 268 572	69 750	0	341 250	857 572
P3.4	Promotion de l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles										
OS 3.4	Promouvoir l'exploitation durable des carrières et autres ressources naturelles										
R.3.4.1	Les carrières sont exploitées de façon durable										
	Total P3.4	21 324	21 324	21 324	21 324	21 324	106 620	0	0	7 500	99 120
	Total Programme III	1 641 171	1 763 501	1 763 501	1 667 421	1 667 421	8 503 015	198 656	-	1 237 196	7 067 163
IV	PROGRAMME IV : Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat										
OG 4	Améliorer le cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat										
P4.1	Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance										

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF, Etat & Privé
	locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.										
OS 4.1	Renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes.										
R4.1.1	La participation citoyenne à la gouvernance locale et les pouvoirs décisionnels des femmes sont renforcés										
	Total P4.1	6 700	6 700	6 700	6 700	6 700	33 500	33 050	0	0	450
P4.2	Amélioration du cadre de travail des agents techniques et élus locaux.										
OS 4.2	Améliorer le cadre de travail des agents techniques et élus locaux.										
R4.2.1	Le cadre de travail des agents techniques et élus locaux est amélioré										
	Total P4.2	154 637	157 137	157 137	151 304	151 304	771 519	21 025	-	644 766	105 728
P4.3	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
OS 4.3	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
R4.3.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée										
	Total P4.3	42 340	42 340	42 340	42 340	42 340	211 700	132 950	26 250	43 750	8 750
P4.4	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale										
OS 4.4	Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale										
R4.4.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé										
	Total P4.4	5 500	25 000	7 000	5 000	20 000	62 500	6 250	18 750	31 250	6 250
P4.5	Dynamisation de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité										
OS 4.5	Dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité										
R4.5.1	La coopération décentralisée et l'intercommunalité sont dynamisées										
	Total P4.5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	50 000	0	0	0
	Total PROGRAMME IV	219 177	241 177	223 177	215 344	230 344	1 129 219	243 275	45 000	719 766	121 178
	TOTAL PDC 4	3 721 603	3 863 933	3 804 433	3 696 520	3 711 520	18 798 000,008	547 651	4 836 682	2 727 512	10 686 164

VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4

8.1. Mécanisme de financement du PDC 4

Le PDC constitue la principale référence pour l'appréciation des performances en matière d'administration et de gestion de la commune par les élus locaux dirigés par le maire. Les programmes, projets et activités qui y sont définies sont valables pour une période de 5 ans à partir de janvier 2024. La mise en œuvre du PDC repose sur de nombreux défis au nombre desquels on peut citer :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- le niveau d'implication des acteurs de la société civile et du privé (plateforme de dialogue, collectif des artisans, etc.)
- la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDC ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans annuels et du PDC en général.

Il s'agit de trouver des réponses aux interrogations ci-après :

- Quelles sont les structures qui auront la charge d'animer et de coordonner la mise en œuvre du PDC ?
- Quelles sont les structures qui assureront le suivi au quotidien et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDC ? Quelle est la composition de ces structures ?
- Quelles sont les relations fonctionnelles entre les différentes structures ?
- Comment assurer une meilleure implication des acteurs de la société civile et du privé ?

Les réponses à ces questions vont nécessiter un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d'évaluation des activités de la municipalité) avant le choix du dispositif institutionnel de mise en œuvre et du système de suivi évaluation du plan.

8.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4

L'article 30 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin stipule que la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Il en résulte que le Conseil Communal est le principal organe délibérant de la commune. A cet effet, il définit les orientations politiques de développement de la commune et, dans ce cadre, délibère sur les documents de politique, de stratégie et de planification. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences) dans le cadre de l'exercice de ses compétences. Ainsi, selon la loi, le conseil Communal est l'organe compétent pour assurer la coordination de toutes les actions de développement de la Commune.

8.3. Cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC 4

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal procède d'une démarche qui s'inscrit dans la durée et qui se fonde sur un certain nombre d'interventions structurantes et d'instruments institutionnels, de pilotage, de financement, etc. Elle se fera dans une approche participative et inclusive de tous les acteurs du développement. Pour la mise en œuvre du plan, un cadre institutionnel sera mis en place.

Ce cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC, constitue un cadre privilégié d'échange, de dialogue et de partage où tous les acteurs privés et publics pourront jouer efficacement participer à la mise en œuvre du Plan. Les principes tels que l'inclusion de tous les acteurs et la reddition des comptes doivent

entre autres régir le fonctionnement de ce cadre. Les différents acteurs pouvant faire partir du cadre institutionnel sont :

- le Maire et ses adjoints ;
- les Présidents des commissions permanentes ;
- la Secrétaire Exécutive de la Mairie ;
- deux représentants de la société civile ;
- deux représentants des partenaires techniques et financiers.

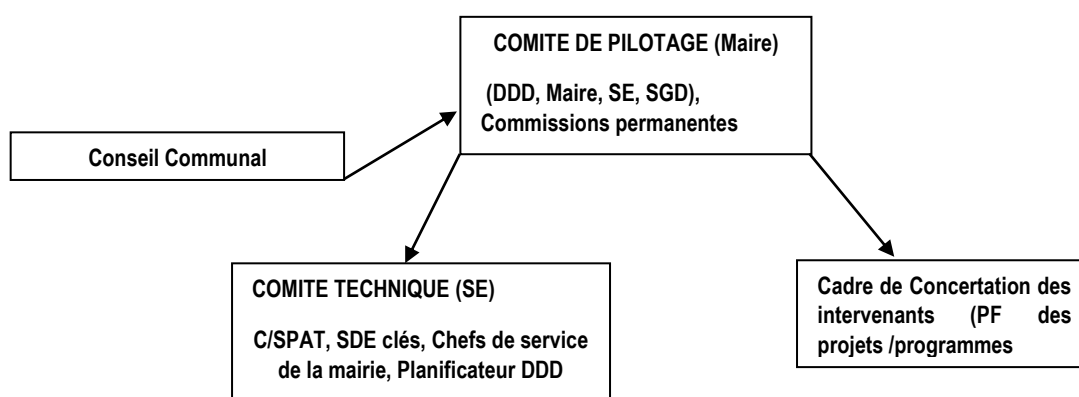
Ce comité est présidé par le maire. Cet organe est mis en place pour coordonner la réalisation de l'ensemble des activités. De façon spécifique, il a pour rôle de : - définir les orientations de la mise en œuvre ; - adopter les dossiers techniques et financiers ; - assurer la coordination et l'harmonisation des différentes interventions entrant dans l'exécution des actions /projets du PDC ; - définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et de mobilisation des ressources ; - valider le rapport de suivi de la mise en œuvre des tranches annuelles du plan ; - valider le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du plan.

Les membres du comité se réunissent deux fois par an et à chaque fois au besoin sur convocation du maire. Les décisions sont transmises au conseil communal pour adoption. Un arrêté du maire viendra préciser l'organisation et le fonctionnement du comité de mise en œuvre. Il faut préciser que ce comité pourra être élargi à d'autres acteurs communaux surtout pour la validation des documents afin d'assurer la participation.

Tableau 83 : Autres acteurs de mise en œuvre et leurs rôles

Acteurs de mise en œuvre	Rôle/Responsabilités
Conseil Communal/Conseil de supervision	Adopter et valider le PDC ; Vulgariser le PDC ; Délibérer sur les tranches annuelles et le budget ; Donner les orientations ; Sensibiliser les administrés
Administration Communale	Vulgariser/populariser le PDC ; Mobiliser les ressources ; Mobiliser la population autour de la mise en œuvre du document ; Elaborer la tranche annuelle
Services Déconcentrés de l'Etat	Appuyer-conseil/Assistante Technique ; Mobilisation des Ressources ; Information et mobilisation de la Population
PTF	Mobiliser des Ressources ; Accompagnement financier et Technique Participation à la planification opérationnelle
ONG/Associations	Participation à la mobilisation des ressources Participation à la mobilisation sociale ; Veille citoyenne.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



8.4. Dispositif de suivi-évaluation

8.4.1. Cellule technique de suivi -évaluation

Elle constitue la branche technique du comité de mise en œuvre. Elle est chargée de suivre et d'évaluer les projets inscrits dans le plan. De façon spécifique, elle aura pour rôle de : - concevoir et faire valider le plan de suivi annuel ; - donner les orientations techniques au comité de mise en œuvre du PDC ; - élaborer les plans annuels d'investissement (PAI) ; - définir les indicateurs de suivi et évaluation y compris les indicateurs des thématiques émergentes et transversales ; - organiser la collecte et le traitement des données sur l'exécution des activités et projets ; - produire périodiquement les rapports techniques d'évaluation des activités et projets ; - faire des propositions de corrections assorties de suggestions au comité de mise en œuvre pour amélioration des résultats. Cette cellule est présidée par le Directeur du Développement Local et de la Planification de la mairie. Elle est composée de tous les directeurs de la Mairie ; - d'un représentant des OSC ; de deux représentants des services déconcentrés situés sur le territoire de la commune.

Le tableau ci-après présente les acteurs de suivi-évaluation du PDC 4.

Tableau 84 : Acteurs de suivi-évaluation et leurs rôles

Acteurs de suivi et évaluation	Rôle/Responsabilités
Conseil Communal/Conseil de supervision	Valider les outils de suivi et évaluation ; Organiser les redevances de compte à la population ; Délibérer sur les différents rapports de suivi et évaluation du PDC ; Donner des orientations
Administration Communale	Elaborer des outils de suivi ; Partager les outils avec les autres acteurs ; Collecter les données ; Organiser les revues ; Elaborer un document de capitalisation ; Mettre en place des comités Techniques ; Animer les cadres de concertation ; Organiser des séances de reddition de compte
Services Déconcentrés de l'Etat	Mettre à disposition les données statistiques ; Participer à l'élaboration des outils de suivi et évaluation ; Participer au cadre de Concertation ;
PTF	Participer au cadre de concertation ; Mettre à disposition des données ; Valider les différents rapports
ONG/Associations	Mettre à disposition les données statistiques ; Participer à l'élaboration des outils de suivi et évaluation ; Participer au cadre de Concertation ;

8.4.2. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4

Pour une bonne mise en œuvre du PDC, certains outils techniques sont nécessaires. De façon non exhaustive on peut citer : - plan annuel d'investissement (PAI) ; - plan de travail annuel (PTA) ; - plan de passation des marchés (PPM) ; - canevas d'élaboration des projets communaux de développement ; - fiche de projet ; - plan de suivi du PDC ; - plan de suivi des PAI ; - tableau de bord des indicateurs ; - canevas de collecte des données et informations ; - rapports d'activités (trimestriels, semestriels et annuels) ; - rapport de suivi ; - rapport d'évaluation. Quelques exemples d'outils ont été présentés dans le tableau ci-dessous à titre illustratif.

Tableau : Suivi des activités

Projet	Activités planifiées	Activités réalisées	Ecart	Raisons de l'écart	Succès/pourquoi ?	Echecs/pourquoi ?	Recommandations
PROGRAMME I							
PROGRAMME II							
PROGRAMME III							
PROGRAMME IV							

Tableau suivi du changement/impact

Projet	Activités planifiées	Indicateur	Changement obtenu	Ecart	Raisons de l'écart	Succès/pourquoi ?	Echecs/pourquoi ?	Recommandations
PROGRAMME I								
PROGRAMME II								
PROGRAMME III								
PROGRAMME IV								

Suivi des indicateurs. Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

Tableau : Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Informations nécessaires pour apprécier le niveau d'atteinte de l'indicateur	Source de disponibilité de l'information	Stratégie, outils et méthodes de collecte de l'information	Période de collecte de l'information	Responsable de la collecte (organisation, collecte, suivi et vérification)

Suivi budgétaire : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau suivant peut être utilisé :

Tableau : Suivi budgétaire

Rubrique	Année.....Trimestre.....				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

8.4.2.Reddition de compte

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le point de sa gestion, de ses réalisations et les moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

8.4.3.Stratégie de communication pour la mise en œuvre du PDC

La mise en œuvre du plan appelle à la définition d'une stratégie de communication interne et externe transparente. Cette stratégie de communication sera élaborée par le comité de mise en œuvre pour informer tous les acteurs du contenu du plan. Son but sera d'informer et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs afin de contribuer efficacement à la mobilisation des ressources. Il est important que la commune, en collaboration avec les directions techniques et les populations, puisse travailler à améliorer la mobilisation des recettes gage de la mise en œuvre efficace du PDC. L'accélération de l'économie, l'amélioration de la performance des services sociaux (Santé, éducation, eau, énergie, routes, ...) et la transparence dans la gestion communale, devraient permettre d'augmenter les ressources nécessaires pour financer les activités de développement.

Pour réussir cette communication, les outils traditionnels et modernes (récits, bulletin de communication, les spots et encarts publicitaires, groupes de réflexion, ateliers, réunion publique, conférence) seront utilisés. Les canaux de communication tels que : les crieurs publics, la radio, la télé, la presse écrite, l'internet, les affiches, les panneaux publicitaires serviront de voies de communication pour faire passer les messages.

8.4.4.Evaluation du PDC 4

Une évaluation du PDC à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme du PDC. Cette évaluation sera faite par l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts, (ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

8.4.4.1. Suivi-évaluation du PDC 4

Le suivi et l'évaluation visent à apprécier le niveau d'exécution et l'impact du PDC sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Djougou. Il constitue un accompagnement important dans la mise en œuvre du PDC. Les résultats de cet exercice sont déterminants dans les processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions du PDC, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget. Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des instruments et des stratégies appropriées.

8.4.4.2. Organisation du suivi-évaluation du PDC 4

Le suivi et l'évaluation du PDC se feront à deux niveaux : arrondissement et commune.

Au niveau arrondissement. L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDC dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDC dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile. Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par le Chef Service Développement Local et Planification de la commune. Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de village ou de quartier. Les chefs de village et de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

Au niveau communal. A ce niveau, le suivi sera quotidien et permanent et assuré par le service du de la Planification et Développement Local de la commune en collaboration avec les autres services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Les partenaires de la commune pourraient jouer un rôle appréciable dans le suivi et l'évaluation du PDC 4. Les services appropriés de la commune notamment le service en charge de la planification et du suivi devraient exploiter cette opportunité de la présence de ces partenaires.

Un Comité Communal de suivi, composé des membres du Conseil Communal, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, la plateforme de dialogue public-privé multi filières et multi acteurs, le collectif des artisans, des ONGs et organisations professionnelles, des représentants d'arrondissements, des partenaires au développement et personnes ressources sera mis en place et se réunira chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC 4. Les Chefs d'arrondissement et les chefs services seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan. Le Comité de pilotage du PDC 4 pourrait constituer un noyau à partir duquel sera constitué le Comité communal de suivi de la mise en œuvre du PDC 4. Pour plus d'efficacité dans l'actualisation de la programmation des tranches du PDC 4 de l'année suivante, le bilan du quatrième trimestre de l'année devrait intervenir au début du mois de novembre.

8.4.4.3. Evaluation du PDC 4

Une évaluation du PDC 4 à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC 4, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme du PDC 4. Cette évaluation sera faite par l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau

d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts, (ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer dans la mesure du possible les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

8.5. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4

La mise en œuvre du PDC 4 sans entrave suppose la mitigation des risques et hypothèses. Il est donc impérieux de réunir certaines conditions de succès sur lesquels il faut s'appuyer pour une performance optimale de sa mise en œuvre.

8.5.1. Matrice des risques du PDC 4

Tableau 85 : Matrice des risques

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée à l'extrémisme violent	Probabilité moyenne	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	Moyenne en raison des changements réels enregistrés de plus en plus dans le rythme des pluies et des saisons	Disposer d'un PCC Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune Vulgariser la convention sur la biodiversité
03	Crise politique locale ou nationale empêchant le fonctionnement des institutions nationales et locales	Peu probable	Les autorités politiques à tous les niveaux sont priées de cultiver la paix sociale et politique
04	Conflits communautaires	Peu probable	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire Instaurer des creusets de dialogue communautaire Renforcer la capacité des populations sur la communication sociale non violente, la prévention et la gestion des conflits
05	Crise économique internationale sévère avec répercussion grave sur le fonctionnement du dispositif de ravitaillement mondial des denrées précieuses	Moyenne en raison de la persistance du conflit européen dont les conséquences engendrent un accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	L'accent devra être mis sur les productions et la transformation de produits locaux et un ravitaillement en produits pétroliers auprès des pays accessibles

8.5.2. Conditions de succès du PDC 4

Les principaux facteurs de succès pouvant garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 sont basés sur la réalisation de quelques conditions nécessaires. Il s'agit notamment de :

- l'amélioration sensible du taux de mobilisation des ressources propres de la commune ;
- Bonne coordination des interventions de toutes les actions de développement dans la commune menées par les PTF et les ONG afin d'optimiser toutes opportunités qui s'offrent à la commune ;

- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC ; les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même permettent d'être efficaces ;
- renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur leurs rôles et responsabilités ;
- organiser un atelier d'appropriation du contenu du PDC 4 pour le Conseil Communal ;
- vulgariser le PDC 4 ;
- Développement de nouveaux partenariats surtout le PPP.

CONCLUSION

Au terme du processus participatif qui a mobilisé les acteurs communaux de Djougou, la commune s'est dotée de son quatrième Plan de Développement pour la période 2024 – 2028.

Un diagnostic des problèmes que rencontrent les populations dans tous les domaines et leurs aspirations a été fait à partir du niveau village et quartier de ville avec la tenue des concertations villageoises et de quartier. De même, les ateliers d'arrondissement ont permis de faire une première synthèse par secteur de développement, d'hierarchiser les problèmes, de les prioriser et de recueillir les propositions d'actions à mener. Conformément au Guide d'élaboration et à la méthodologie conçue, les ateliers communaux de validation du diagnostic communal, de définition de la vision, des orientations stratégiques et objectifs de développement, de programmation et de validation du PDC 4 ont connu la participation active, aux côtés des élus, des représentants de tous les arrondissements et de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans le développement de la commune (Services Déconcentrés de l'Etat, Organisation de la Société Civile, Groupes organisés de femmes, de jeunes, des handicapés et des personnes âgées, les PTF des programmes et projets intervenant dans la commune).

Elaboré suivant cette démarche, le PDC 4 de Djougou traduit la volonté des populations et des acteurs institutionnels de la commune d'assurer le développement harmonieux et intégral de leur territoire. Cette volonté collective de construire ensemble la Commune est sous-tendue par une vision intitulée : **« Djougou en 2028 est une commune bien gouvernée, inclusive, résiliente et attractive ».**

La mise en œuvre des actions de ce plan nécessite des moyens technique, humain, partenarial et surtout financier à mobiliser en interne et à l'externe. La contribution de tous au développement de la commune est donc impérative. Il est important que tous les acteurs communaux, en commençant par les élus et les agents communaux affichent un engagement franc pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des actions de développement projetées sur les cinq (05) prochaines années. Les seuls engagements des élus et techniciens communaux ne sauraient suffire. La mobilisation et le civisme des populations, des acteurs culturels et sportifs, l'investissement des opérateurs économiques de tous ordres sont attendus. C'est le défi commun à réaliser par l'ensemble des acteurs de la Commune.

Il est donc important de travailler à renforcer la cohésion sociale tant au niveau local qu'à l'extérieur et saisir toutes les opportunités offertes par le PAG, le PND et les PTF pour la réalisation des objectifs de développement de la commune afin qu'elle réponde davantage à son statut de Chef-lieu du Département de la Donga.

BIBLIOGRAPHIE

1. Annuaire des statistiques sanitaires 2021 de la MEMP
2. Données statistiques DDESTFP 2023
3. PDC 3 de Djougou
4. RAPPORT D'EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 3ème GENERATION (PDC 3) 2018 – 2022.
5. Rapport Annuel 3 DEDRAS PNDPE-Djougou.
6. RAPPORT DIAGNOSTIC DE L'ETUDE DE REFERENCE DU PROJET D'APPUI À LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS DANS LA VILLE DE DJOUGOU.
7. POLITIQUE COMMUNALE DE L'EMPLOI DE DJOUGOU, janvier 2023.
8. Loi N°2018 - 20 Du 23 AVRIL 2019 portant code pastoral en République du Bénin
9. DECRET NO 2002-484 DU 15 NOVEMBRE 2002 Portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin.
10. Programme d'Action du Gouvernement 2021 – 2026
11. Plan National de développement 2018 – 2025
12. Programme de Croissance pour le Développement Durable (2018 – 2021)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
AVANT – PROPOS DU MAIRE	vi
RESUME EXECUTIF : CONTENU DU PDC 4	vii
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4	2
1.1. Présentation de la commune	2
1.1.1. Situation géographique et organisation administrative	2
1.1.2. Grands traits physiques	4
1.1.2.1. Relief et hydrographie	4
1.1.2.2. Géologie et nature des sols	5
1.1.2.3. Climat	7
1.1.2.4. Végétation et faune	7
1.1.3. Données démographiques et sociales	7
1.1.3.1. Répartition et densité de la population	7
1.1.3.2. Traits caractéristiques de la population	8
1.1.3.2.1. Population agricole	8
1.1.3.2.2. Population active	8
1.1.3.2.3. Groupe d'âges utiles	8
1.1.3.2.4. Principaux groupes socio-culturels	9
1.1.3.2.5. Pratiques religieuses	9
1.1.3.2.6. Indices de pauvreté	10
1.1.3.3. Dynamique de la population	10
1.1.3.3.1. Evolution de la population par arrondissement	10
1.1.3.3.2. Migration	11
1.2. Diagnostic économique	13
1.2.1. Echanges commerciaux	13
1.2.2. Activités du secteur primaire	14
1.2.2.5.1. Production végétale	55
1.2.2.5.2. Production animale	57
1.2.2.5.3. Production halieutique	57
1.2.2.5.4. Production sylvicole	58
1.2.2.5.5. Mobilisation des ressources financières communales au profit de l'agriculture	58
1.2.3. Activités du secteur secondaire	59
1.2.4. Activités du secteur tertiaire	61
1.2.4.3. Tourisme et hôtellerie	67
1.3. Diagnostic spatial et environnemental	72
1.3.1.1. Etat de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation et du cadre de vie dans la commune	72
1.3.1.2. Voirie urbaine	72
1.3.1.3. Gestion des eaux usées et excreta	75
1.3.1.4. Gestion des déchets solides ménagers	75
1.3.1.5. Gestion des déchets bio médicaux	75
1.3.1.6. Risques environnementaux et impacts du changement climatique	78
1.4. Diagnostic de la gouvernance locale	80
1.4.1. Organes politiques et administratifs	80
1.4.2. Dispositif institutionnel	82
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4	86
III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	89
IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	91
4.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3	91
4.2. Diagnostic des secteurs sociaux	92
4.2.1. Accès à l'eau potable	92
4.2.2. Etat des lieux du système éducatif	94
4.2.2.1. Enseignement maternel	94

4.2.2.2.	Enseignement primaire	95
4.2.2.3.	Enseignement secondaire, technique et professionnel	97
4.2.2.4.	Enseignement supérieur	100
4.2.2.5.	Structures d’alphabétisation	100
4.2.3.	Secteur de la santé	102
4.2.3.1.	Etat de la nutrition	107
4.2.4.	Politique communale de l’emploi de la commune de Djougou	109
4.2.5.	Entreprenariat et insertion socioprofessionnelle	110
4.2.6.	Culture, sports et loisirs	112
4.2.7.	Accès à l’électricité	113
4.2.8.	Télécommunication et accès aux médias	114
4.2.9.	Services sécuritaires	115
4.3.	Diagnostic des secteurs productifs	116
4.3.1.	Dynamiques externes	116
4.3.2.	Dynamiques internes	116
4.3.3.	Activités du secteur primaire	117
4.3.3.1.	Potentialités agricoles	117
4.3.3.2.	Infrastructures agricoles	118
4.3.3.3.	Aménagements agropastoraux et hydro-agricoles.....	118
4.3.3.4.	Intrants et matériels/équipements agricoles	121
4.3.3.5.	Performance de la production agricole.....	123
4.3.3.5.1.	<i>Production végétale</i>	<i>123</i>
4.3.3.5.2.	<i>Production animale</i>	<i>125</i>
4.3.3.5.3.	<i>Production halieutique.....</i>	<i>125</i>
4.3.3.5.4.	<i>Production sylvicole.....</i>	<i>126</i>
4.3.3.5.5.	<i>Mobilisation des ressources financières communales au profit de l’agriculture.....</i>	<i>126</i>
4.3.3.5.6.	<i>Sécurité alimentaire et nutritionnelle.....</i>	<i>127</i>
4.3.4.	Activités du secteur secondaire	128
4.3.4.1.	Transformation agro-alimentaire	128
4.3.4.2.	Artisanat.....	129
4.3.5.	Activités du secteur tertiaire	130
4.3.5.1.	Commerce et équipements marchands	130
4.3.5.2.	Pistes de desserte rurale.....	133
4.3.5.3.	Tourisme et hôtellerie	136
4.3.5.3.1.	Attractions touristiques	136
4.3.5.3.2.	Infrastructures hôtelières	140
4.4.	Diagnostic spatial et environnemental.....	140
4.4.1.	Voirie urbaine	140
4.4.2.	Gestion des eaux usées et excreta.....	144
4.4.3.	Gestion des déchets solides ménagers.....	144
4.4.4.	Gestion des déchets bio médicaux	144
4.4.5.	Risques environnementaux et impacts du changement climatique	147
4.4.5.1.	Identification des risques climatiques	147
4.4.5.2.	Evaluation de la vulnérabilité de la commune au changement climatique.....	148
4.4.5.3.	Options d’adaptation et d’atténuation pour les priorités de développement de la commune.....	149
4.5.	Diagnostic de la gouvernance locale	150
4.5.1.	Organes politiques.....	150
4.5.2.	Organes techniques et administratifs	151
4.5.3.	Dispositif institutionnel	151
4.5.3.1.	Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra-communaux.....	151
4.5.3.2.	Organisation et fonctionnement de l’administration communale	152
4.5.4.	Transformation digitale de l’administration communale.....	155
4.6.	Analyse des finances locales.....	158
4.6.1.	Evolution du budget communal.....	158

4.6.2.	Capacité autonome de fonctionnement de la commune	158
4.6.3.	Capacité d'investissement de la commune	158
4.6.4.	Quelques indicateurs de performance financière de la commune	159
4.6.5.	Mobilisation des ressources financières	159
4.6.6.	Limites de la mobilisation des ressources communales	159
4.7.	Coopération décentralisée et intercommunale	160
4.8.	Participation des citoyens à la gestion des affaires communales	160
4.9.	Planification/Programmation du développement communal.....	161
4.10.	Projets, ONG et Associations	161
V.	PROBLEME MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	169
5.1.	Problèmes majeurs	169
5.2.	Défis et enjeux de développement de la commune	169
5.2.1.	Défis.....	169
	Au nombre des grands défis de développement de la Commune de Djougou, il convient de rappeler : ..169	
➤	Aménagement et le renforcement de la gouvernance foncière et la gestion rationnelle des ressources naturelles	169
➤	Promotion de l'économie locale	169
➤	Renforcement de la connectivité de la population et la réalisation des équipements sociocommunautaires	169
➤	Amélioration de la gouvernance locale, de la performance de l'administration et du renforcement de la participation des couches vulnérables	169
5.2.2 :	Enjeux	169
-	Améliorer la productivité agricole pour assurer une autosuffisance alimentaire ;.....	169
VI.	CADRE STRATEGIQUE DU PDC 4	170
6.1.	Fondements, Principes et Valeurs du PDC 4.....	170
6.2.	Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4	170
6.2.1.	Raison d'être du PDC 4.....	170
	La raison d'être de l'élaboration du PDC4 est la nécessité de faire de Djougou, une commune bien gouvernée, inclusive résiliente et attractive.	170
6.2.2.	Rappel de la vision et des orientations nationales de développement	171
6.2.3.	Vision du PDC 4 de la commune de Djougou	171
6.3.	Théorie de changement.....	171
6.3.1.	Descriptif narratif de la théorie de changement.....	171
6.3.2.	Schéma de la théorie de changement	172
6.4.	Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes du PDC 4	174
6.4.1.	Orientations stratégiques nationales	174
6.4.2.	Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG 2021 - 2026	174
6.4.3.	Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2	175
6.4.4.	Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD	176
6.4.5.	Matrice du cadre stratégique	179
VII.	CADRE PROGRAMMATIQUE.....	181
7.1.	Matrice du cadre programmatique	181
7.2.	Cadre logique du PDC 4 de Djougou.....	183
7.3.	Cadre des résultats	202
7.4.	Cadre de performance et du suivi des cibles spatialisées communales des ODD	233
7.5.	Plan quinquennal du PDC 4 de Djougou.....	237
7.6.	Plan de financement du PDC 4	264
VIII.	DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4	271
8.1.	Mécanisme de financement du PDC 4.....	271
8.2.	Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4	271
8.3.	Cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC 4	271
8.4.	Dispositif de suivi-évaluation.....	273
8.4.1.	Cellule technique de suivi -évaluation.....	273
8.4.2.	Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4	273

8.4.2.	Reddition de compte	275
8.4.3.	Stratégie de communication pour la mise en œuvre du PDC	275
8.4.4.	Evaluation du PDC 4	275
8.4.4.1.	Suivi-évaluation du PDC 4	276
8.4.4.2.	Organisation du suivi-évaluation du PDC 4	276
8.4.4.3.	Evaluation du PDC 4	276
8.5.	Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4	277
8.5.1.	Matrice des risques du PDC 4	277
8.5.2.	Conditions de succès du PDC 4	277
CONCLUSION		278
LISTE DES TABLEAUX		284
LISTE DES FIGURES		285
ANNEXES		286

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population de Djougou par arrondissement	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Population de la commune par tranche d'âges en 2022	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Indices de pauvreté dans la Donga et à Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Projections démographiques à moyen terme 2028	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Orphelins et enfants vulnérables	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Appuis aux personnes vulnérables	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Appuis aux personnes victimes de grossesses, mariages précoces et VBG	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Desserte en eau potable	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Effectifs des écoliers à la maternelle	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Nature et nombre de salles de classe au maternel	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Mobiliers des écoles maternelles de la commune (public)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Equipements des écoles maternelles publiques de la commune	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Répartition des APE et ACE, selon le genre (public)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées au primaire	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Répartition des enseignants par qualification, selon le genre	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Répartition des enseignants par statut, selon le genre	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Ratios écoliers par maître, écolier par salle de classe et élèves par groupe pédagogique	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
Tableau 18 : Nature et nombre de salles de classe par commune	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : Couverture en mobiliers et autres équipements par statut des établissements	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21 : Répartition des établissements selon les infrastructures sportives	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22 : Nombre de salles de classe, laboratoires et bibliothèques	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 23 : Nombre d'établissements ayant l'eau et l'électricité	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 24 : Infrastructures de santé et de sport	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 25 : Autres infrastructures	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 26 : Ratios élèves par enseignant, élève par salle de classe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 27 : Nombre enseignant par catégorie et par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 28 : Centres et équipements de l'alphabétisation	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 29 : Couverture en Centres de Santé	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 30 : Couverture de la commune en relais communautaires	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 31 : Paludisme et anémie chez les femmes enceintes en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 32 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 33 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 34 : Répartition des cas de prise en charge de la pneumonie par les RC en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 35 : Principaux ratios du personnel soignant par corps en 2021 au CHD Donga	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 36 : Personnel médical au CHD Donga en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 37 : Ratio personnel qualifié des centres de santé de la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 38 : Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (AYANA PRESS) auprès des RC en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 39 : Demandeurs d'emploi placés	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 40 : Offres d'emploi dans la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 41 : Investissements agricoles structurants	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 42 : Liste des fermes et entreprises agricoles	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 43 : Liste des barrages de la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 44 : Types d'intrants agricoles (semences, engrais et pesticides)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 45 : Acteurs des CVA de la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 46 : ONG intervenant dans le secteur agricole dans la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 47 : Evolution de la production agricole 2018-2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 48 : Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 49 : Liste des pisciculteurs de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 50 : Effectifs des artisans par corps de métier (artisanat de service)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 51 : Principaux équipements marchands de la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 52 : Pistes rurales de la commune de Djougou	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 53 : Pistes prioritaires à entretenir.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 54 : Point des ressources touristiques de la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 55 : Réceptifs hôteliers, restaurants, bar et maquis.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 56 : Rues et caniveaux existants.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 57 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 58 : Plan d'incinération de déchets biomédicaux de Djougou.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 59 : Identification et priorisation des risques climatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 60 : Évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques identifiés.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 61 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune (Options d'adaptation réalistes et réalisables dans l'horizon temporel du PDC 4).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 62 : Performance de la gouvernance locale.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 63 : Personnel par catégorie et par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 64 : Transformation digitale.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 65 : Analyse FFOM de la digitalisation.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 66 : Evolution des budgets communaux de 2019 à 2021 (en FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 67 : Evolution de l'autonomie de fonctionnement de la commune de 2019 à 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 68 : Capacité d'investissement de la commune de 2019 à 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 69 : Quelques indicateurs de performance financière de la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 70 : Listing des ONG et Associations de Développement intervenants dans la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 71 : Analyse FFOM par secteur.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 72 : Problèmes majeurs par secteur.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 73 : Récapitulatif des changements attendus.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 74 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 75 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 76 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 77 : Matrice des Orientations stratégiques et objectifs de développement.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 78 : Matrice du Cadre programmatique.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 79 : Cadre logique du PDC 4 de Djougou.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 80 : Cadre des résultats.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 81 : Matrice de performance et suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 82 : Plan quinquennal du PDC 4 de la commune de Djougou.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 83 : Récapitulatif du plan quinquennal du PDC 4.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 84 : Affectation des ressources financières.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 85 : Plan de financement du PDC 4 de Djougou.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 86 : Autres acteurs de mise en œuvre et leurs rôles.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 87 : Acteurs de suivi-évaluation et leurs rôles.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 88 : Matrice des risques.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 1 : Reconstitution de la demande de prestation.....	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique de la commune de Djougou.....	3
Figure 2 : Découpage administratif de la commune de Djougou.....	3
Figure 3 : Relief et hydrographie de la commune de Djougou.....	5
Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Djougou.....	6
Figure 5 : Répartition de la population en 2022 par tranche d'âge.....	9
Figure 6 : Présentation de la synthèse du processus d'élaboration du PDC 4.....	88
Figure 7 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Djougou.....	93
Figure 8 : Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Djougou.....	102
Figure 9 : Formations sanitaires de la commune de Djougou.....	105
Figure 10 : Répartition des équipements marchands et économiques.....	132
Figure 11 : Carte des infrastructures touristiques de la commune de Djougou.....	139
Figure 12 : Carte de l'occupation du sol de Djougou.....	143
Figure 13 : Personnel par catégorie et par sexe.....	155
Figure 14 : Théorie de changement du PDC 4.....	173

ANNEXES

ANNEXE 1 : Termes de références de la mission

TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

Les présents Termes de références précisent les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie à adopter et les tâches des cabinets/bureaux d'étude à recruter pour cette mission.

I- Objectifs de la mission

L'objectif global visé par la présente mission est la fourniture d'expertise aux communes de l'Atacora et de la Donga dans l'élaboration de leurs PDC4.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer à former les membres des comités de pilotage et des conseils communaux sur le processus d'élaboration de PDC ;
- Élaborer des diagnostics complémentaires pour améliorer l'état des lieux fournis par les rapports d'évaluation des PDC3 et de quelques documents spécifiques disponibles ;
- Contribuer à définir les visions, orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune ;
- Formuler le plan quinquennal de développement de la commune en lien avec les SDAC ;
- Élaborer les programmes et projets prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, conflits, sécurité communautaire, etc.) et les Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes (SDAC) là où ils existent ;
- Élaborer le schéma de financement du PDC,
- Élaborer la théorie du changement.

II- Résultats attendus

Au terme de la présente consultation, il est attendu pour chaque commune :

- Les membres du comité de pilotage et du conseil communal sont formés sur le fondement, les principes et la méthodologie d'élaboration du PDC ;
- Le rapport de diagnostic complémentaire est validé
- La vision communale est élaborée ou actualisée ;
- Les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune sont définis ;
- Le plan quinquennal de développement de la Commune est formulé ;
- les programmes et projets sont élaborés prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, conflits, sécurité communautaire, etc.) et les Schémas Directeurs d'Aménagement (SDAC) lorsqu'ils sont disponibles dans les communes ;
- Le schéma de financement du PDC est élaboré ;
- La théorie de changement du PDC est élaborée.

III- Consistance de la mission et tâches des prestataires

Les cabinets/bureaux d'études recrutés devront conduire le processus d'élaboration des PDC4. A cet effet, ils auront pour mission de :

- Contribuer à la conception des outils de collecte de données ;
- Contribuer au renforcement des capacités des membres des comités de pilotage sur le processus d'élaboration d'un PDC ;
- Faciliter le processus de collecte des données pour le diagnostic des PDC4 en exploitant les rapports d'évaluation des PDC3 ;
- Analyser et interpréter des données collectées ;
- Rédiger le rapport diagnostic par commune ;
- Prendre en compte des différentes thématiques transversales à travers les appuis des personnes ressources qui seront mises à disposition par d'autres PTFs ;
- Collaborer avec les différentes parties prenantes du processus ;
- Veiller à la régularité des travaux de cartographie y afférente ;
- Modérer les sessions de retraite et les ateliers communaux de validation rapport diagnostic et du document PDC4 ;
- Finaliser l'élaboration des PDC4 et ses annexes ;
- Présenter les documents finaux en sessions de conseils communaux ;
- Prendre en compte les observations et amendements issus des différents échanges.

Pour la conduite de l'ensemble du processus, les cabinets/bureaux d'étude se conformeront au guide national d'élaboration des PDC mis à la disposition des acteurs par le Ministère en charge de la décentralisation (version 2016) et veilleront obligatoirement à une cohérence du document avec les politiques nationales. Ils sont en outre tenus de capitaliser et d'exploiter les résultats des travaux récemment réalisés par les communes notamment les rapports évaluatifs des PDC3 et les différents travaux des partenaires dans des domaines spécifiques.

IV- Période et durée

La mission se déroulera dans la période de Octobre 2022 à Janvier 2023 soit sur une durée estimée à quatre (04) mois calendaires dans les communes de l'Atacora et de la Donga.

ANNEXE 2 : Note conceptuelle

NOTE CONCEPTUELLE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Une des obligations légales des communes dans le cadre de la décentralisation est de se doter d'un plan de développement communal (PDC) conformément à l'article 30 de la loi La loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin. Le PDC est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus communaux et l'administration communal. Il constitue la boussole des actions de développement local et permet aux autorités communales d'assumer de façon structurée, objective, inclusive et concertée le développement de la commune dans la transparence. Ainsi, l'horizon de mise en œuvre des PDC 4 des communes de Djougou et de Ouaké, étant venu à son terme il importe d'élaborer un autre PDC pour éviter à ces communes la navigation à vue et surtout de tomber dans un vide juridique. C'est pour cela qu'avec l'appui de la coopération Suisse et de l'ACAD le processus a été lancé.

Les termes de références indiquent la consistance de la mission ainsi qu'il suit :

Le tableau n°1 présente la reconstitution de la demande de prestation. Elle est faite sur la base des termes de références reçus.

II. METHODOLOGIE, OBJECTIFS ET RESULTATS

Tableau 86 : Reconstitution de la demande de prestation

Titre de la prestation	Accompagne du processus d'élaboration du plan de développement communal quatrième génération (PDC4) des communes de l'Atacora et de la Donga
Commanditaire	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD)
Cadre légal	Pour respecter les dispositions légales, les communes de l'Atacora et de la Donga devront élaborer leurs plans de développement quatrième génération (PDC4) vu que le troisième est venu à expiration. La loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin a modifié et remplacé l'ensemble des anciennes dispositions sans pour autant remettre en cause les fondamentaux de la décentralisation au Bénin. Elle stipule en son article 30 que : La commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir : ○ le schéma directeur d'aménagement de la commune ; ○ le plan de développement communal ; ○ les plans directeurs d'urbanisme ; ○ les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ; ○ les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement. Pour se conformer à cette prescription de la loi et éviter un vide juridique, les communes de l'Atacora et de la Donga ont pris l'initiative de l'élaboration du PDC 4 avec l'appui de l'ACAD et l'accompagnement technique d'un bureau d'étude
Objectifs de la mission	○ L'objectif global visé par la présente mission est la fourniture d'expertise aux communes de l'Atacora et de la Donga dans l'élaboration de leurs PDC4. ○ De façon spécifique il s'agit de : ○ Contribuer à former les membres des comités de pilotage et des conseils communaux

	sur le processus d'élaboration de PDC ; ○ Élaborer des diagnostics complémentaires pour améliorer l'état des lieux fournis par les rapports d'évaluation des PDC3 et de quelques documents spécifiques disponibles ; ○ Contribuer à définir les visions, orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune ; ○ Formuler le plan quinquennal de développement de la commune en lien avec les SDAC ; ○ Élaborer les programmes et projets prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, conflits, sécurité communautaire, etc.) et les Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes (SDAC) là où ils existent ; ○ Élaborer le schéma de financement du PDC, ○ Élaborer la théorie du changement.
Résultats attendus	○ Au terme de la présente consultation, il est attendu pour chaque commune : ○ Les membres du comité de pilotage et du conseil communal sont formés sur le fondement, les principes et la méthodologie d'élaboration du PDC ; ○ Le rapport de diagnostic complémentaire est validé ○ La vision communale est élaborée ou actualisée ; ○ Les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune sont définis ; ○ Le plan quinquennal de développement de la Commune est formulé ; ○ Les programmes et projets sont élaborés prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, conflits, sécurité communautaire, etc.) et les Schémas Directeurs d'Aménagement (SDAC) lorsqu'ils sont disponibles dans les communes ; ○ Le schéma de financement du PDC est élaboré ; ○ La théorie de changement du PDC est élaborée.
Tâches des prestataires	Les principales tâches du consultant sont d'abord s'assister le maire et les membres du CP ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'élaboration du PDC, dans une démarche participative et inclusive à : ○ Contribuer à la conception des outils de collecte de données ; ○ Contribuer au renforcement des capacités des membres des comités de pilotage sur le processus d'élaboration d'un PDC ; ○ Faciliter le processus de collecte des données pour le diagnostic des PDC4 en exploitant les rapports d'évaluation des PDC3 ; ○ Analyser et interpréter des données collectées ; ○ Rédiger le rapport diagnostic par commune ; ○ Prendre en compte des différentes thématiques transversales à travers les appuis des personnes ressource qui seront mises à disposition par d'autres PTFs ; ○ Collaborer avec les différentes parties prenantes du processus ; ○ Veiller à la régularité des travaux de cartographie y afférente ; ○ Modérer les sessions de retraite et les ateliers communaux de validation rapport diagnostic et du document PDC4 ; ○ Finaliser l'élaboration des PDC4 et ses annexes ; ○ Présenter les documents finaux en sessions de conseils communaux ; ○ Prendre en compte les observations et amendements issus des différents échanges.
Méthodologie	Pour la conduite de l'ensemble du processus, les cabinets/bureaux d'étude se conformeront au guide national d'élaboration des PDC (version 2016) et veilleront

	obligatoirement à une cohérence du document avec les politiques nationales. Les rapports évaluatifs des PDC3 vont être capitalisés et d'exploités ainsi que les différents travaux des partenaires dans des domaines spécifiques. Le cabinet veillera à la réalisation du PDC en cohérence schéma directeur d'aménagement communal là où c'est disponible et le SNAT, le PAG2 les ODD, le PND et le PN2D Les aspects transversaux suivants feront l'objet d'attention de la mission : ○ Gestion et protection des ressources naturelles ainsi que les questions liées aux changements climatiques et de prévention et de gestion des risques et catastrophes ○ Le genre et l'inclusion sociale, les couches vulnérables, les minorités ethniques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la migration, l'extrémisme violent, la sécuritaire intercommunautaire, l'emploi des jeunes ; ○ L'intercommunalité et les espaces de développement partagés.
Livrables	A l'issue de cette mission, le cabinet/bureau d'étude devra déposer les livrables ci-après : ○ Un exemplaire du rapport général de mission ; ○ Trois (03) exemplaires du/des rapport(s) diagnostic(s) validé(s) ; ○ Trois (03) exemplaires du/des document(s) finaux des PDC4 ; ○ Trois (03) exemplaires du/des document(s) synthèse(s) de présentation du/des PDC4 ; ○ La version numérique de chacun des quatre (04) documents suscités sur clé USB.
Lieu de déroulement de la mission	Les communes de Djougou et Ouaké
Durée de la mission	Quatre mois au maximum à compter de la date de signature du contrat

ANNEXE 3 : Liste des bas-fonds de la commune de Djougou

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
1	Gondessar	Kpera	7,09
2	Gondessar	Yerougou	6,07
3	Gondessar	Kankammouho	6,99
4	Serou	Aba-Kara	0,8
5	Bandetchouri	Korodia	6,07
6	Bandetchouri	Nougrouma	8,22
7	Bandetchouri	Veri	16,6
8	Bandetchouri	Sekrouho	10,82
9	Bandetchouri	Alherou	8,35
10	Serou	Bronga	1,8
11	Nalohou	Kankamoudje	11,05
12	Nalohou	Sambaye	2,3
13	Nalohou	Arga	0,04
14	Serou	Kpatarou	2,68
15	Wargou	Garoufooura	2,48
16	Wargou	Sefoungou	0,04
17	Wargou	Yamoussafooura (Lenifooura)	7,44
18	Wargou	Tampifooura	3,27
19	Wargou	Tomfooura	1,9
20	Serou	Saoudiera	5,03
21	Dendougou	Binega	19,74
22	Dendougou	Wemi	5,51
23	Dendougou	Tobame	3,32
24	Dendougou	Yakou	4,13
25	Dendougou	Naguidje	2,07
26	Serou	Lokondjra	1,63
27	Kpebouko	Lokondjere	11,09
28	Kpebouko	Fochoumna	11,68
29	Kpebouko	Kakara	8,44
30	Kpebouko	Tewaou	5,74
31	Kpebouko	Sekene	5,77
32	Kpebouko	Begnakou	13,53
33	Serou	Samadje	0,9
34	Tebou	Boundarou	11,22
35	Tebou	Sakorou	8,71
36	Tebou	Tinhoukoka	11,58
37	Tebou	Korouunkoka	6,53
38	Tebou	Kanrakoukperou	7,77
39	Tebou	Ketere	12,47
40	Tebou	Wofidehou	3,89
41	Foumbea	Liniga	17,68
42	Foumbea	Ayaye	4,85
43	Yorossonga	Sangbonangou	10,09

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
44	Yorossonga	Bombom	8,11
45	Yorossonga	Fougatega	16,11
46	Yorossonga	Sarifoga	2,68
47	Yorossonga	Agbarounga	6,06
48	Gangamou	Kpessi	10,6
49	Gangamou	Gandara	9,36
50	Gangamou	Terroumin	5,71
51	Sosso	Amounin	19,67
52	Sosso	Katantamanga	12,83
53	Sosso	Kangourou	17,86
54	Kolokonde	Potokou	8,61
55	Kolokonde	Bakoufoora	11,74
56	Kolokonde	Chokoufoora	7,28
57	Tolra	Bimfoora	4,03
58	Tolra	Tolrafoora	6,6
59	Tolra	Konyaou	1,72
60	Bellefougou	Saoudjara	18,89
61	Bellefougou	Botanaga	7,4
62	Kpegounou	Boudoroga 1	2,56
63	Kpegounou	Gbarianga	2,4
64	Kpegounou	Donga	4,09
65	Kpegounou	Boudoroga 2	2,05
66	Djakpingou	Pangachega, Chobokachega	8,18
67	Djakpingou	Foulanatekachega, Kpateletekachega	7,87
68	Djakpingou	Bleda	6,67
69	Djakpingou	Alananalakachega	3,25
70	Djakpingou	Toukpalankplokachega	2,77
71	Kparsi	Koundjouougoufoora	6,88
72	Kparsi	Perridje	1,19
73	Kparsi	Bakoufoora	2,93
74	Afatalanga	Wanfoora	2,11
75	Afatalanga	Kamour	4,9
76	Afatalanga	Fougoufoora	7,47
77	Afatalanga	Djoaran	3,86
78	Gaounga	Ayayi	6,07
79	Gaounga	Gaou	6,32
80	Gaounga	Champati	5,2
81	Gaounga	Solisso	5,63
82	Gaounga	Dawe	4,95
83	Gaounga	Potokou	6,38
84	Donga	Lagou	5,05
85	Donga	Korome	14,49
86	Donga	Tamarou	6,28
87	Gnansonga	Gnansonga	3,05
88	Gnansonga	Wekoun	4,67

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
89	Gnansonga	Kperekounga	6,58
90	Gnansonga	Kabaraka	3,92
91	Gnansonga	Bosswiya	3,56
92	Mone	Gbankoro	6,71
93	Mone	Koranga	5,38
94	Mone	Mone	7,16
95	Mone	Chimbahoum	2,11
96	Mone	Kpakpa	16,78
97	Mone	Cheteri	4,19
98	Mone	Sokoni	5,21
99	Koua	Nangne	8,02
100	Koua	Boundarou	4,55
101	Barienou	Fogodoga	7,28
102	Barienou	Chambare	6,92
103	Barienou	Chouro	4,21
104	Barienou	Verou	15,41
105	Barienou	Logoubaye	9,42
106	Founga	Agbai	19,29
107	Founga	Persa	12,29
108	Founga	Benarou	17,69
109	Founga	Sati	7,73
110	Founga	Assouveri	11,98
111	Toussahou	Kamn	24,3
112	Anoum	Kpafoora	10,84
113	Anoum	Bonombo	4,96
114	Anoum	Mawadjera	2,72
115	Anoum	Bambadjero	4,7
116	Anoum	Gbamr	6,24
117	Dangoussar	Saodjessi	2,66
118	Dangoussar	Yakoun	3,17
119	Dangoussar	Bambamkokora	4,73
120	Dangoussar	Gandjonoho	1,74
121	Dangoussar	Aminai	6,83
122	Dangoussar	Senin	9,24
123	Bandessar	Bobo	2,02
124	Bandessar	Tangaterou	4,35
125	Selera	Yanganfoora	6,63
126	Selera	Lanrakpessi	7,65
127	Selera	Bafoora	6,16
128	Barei	Aboiya	14,17
129	Barei	Sassomou	3,84
130	Barei	Doutihou	8,51
131	Barei	Tamgbagou	9,33
132	Barei	Wemi	9,96
133	Barei	Dokara	11,98
134	Kpaouya	Kpaouya	5,48

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
135	Kpaouya	Kougbeleou	17,87
136	Kpaouya	Potopoto	7,03
137	Kpandouga	Kpandouga	9,75
138	Kpandouga	Blanime	4,77
139	Kpandouga	Dobiaga	8,96
140	Bougou I	Kameguem	17,46
141	Bougou I	Inaleke	14,83
142	Bougou I	Verou	13,46
143	Bougou I	Bangani	16,17
144	Bougou I	Dlomenang	8,56
145	Bougou II	Sekere	7,14
146	Bougou II	Aganga	18,18
147	Pelebina	Kounga	29,65
148	Pelebina	Yobararo	5,8
149	Pelebina	Blangn	16,43
150	Pelebina	Katabinga	15,07
151	Pelebina	Yolora	11,94
152	Pelebina (Warassinga)	Warassinga	0,25
153	Pelebina	Adjagbaverou	4,53
154	Wassa	Djehoudora	25,17
155	Wassa	Chiere	7,17
156	Wassa	Chankalana	2,57
157	Wassa	Kamanra	6,21
158	Soubroukou	Pagninnafoora	16,02
159	Soubroukou	Yakou	5,85
160	Soubroukou	Belera	12
161	Soubroukou	Massabera	6,05
162	Kamourou	Benahou	11,11
163	Kamourou	Koradje	5,87
164	Kamourou	Samakoura	2,44
165	Yarakeou	Aboura	2,91
166	Yarakeou	Chakoutala	4,84
167	Yarakeou	Binchou	7,56
168	Yarakeou	Kakiliou	2,37
169	Yarakeou	Abafi (Kpako)	1,29
170	Yarakeou	Kotalakoule	1,67
171	Killir	Sabari	17,01
172	Zountori	Sabari	8,72
173	Kpamalangou	Lawarate	3,38
174	Kpamalangou	Faar	6,09
175	Kpamalangou	Louyiga	1,53
176	Angara	Nimannin	2,9
177	Angara	Kouchomou	2,86
178	Leman Bogou	Warougou	2,96
179	Leman Bogou	Donga	4,03
180	Sassiro	Sawakonon	26,82

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
181	Sassiro	Sawadehoun	11,69
182	Baparapei	Bogoun	5,21
183	Baparapei	Kpakpafo	5,53
184	Zembougou Beri	Gando (Yeberekou-Issa)	7,94
185	Bounvari	Wouro	10,42
186	Bounvari	Karmanga	6,13
187	Bounvari	Beoun	16,11
188	Bounvari	Denga (Chemon)	8,91
189	Alfa Kpara	Kakadjinga	13,38
190	Alfa Kpara	Kpakroga	0,25
191	Alfa Kpara	Dakosawa	3,35
192	Dewa	Kakoche et Kpataou	21,57
193	Dewa	Dobraga	18,32
194	Dewa	Chakromanga et Bobega	12,02
195	Batoulou	Kokolissa-Kochele-Bogoun	14,04
196	Batoulou	Haga	4,02
197	Batoulou	Donga	1,17
198	Bakou	Bakou	6,67
199	Bakou	Gnongoufoora	13,13
200	Bakou	Sewou-Sewou	1,72
201	Bakou	Monton-Monton	15,49
202	Daringa	Daringa-Pargoufoora	19,12
203	Daringa	Gbankou Foora	3,52
204	Daringa	Bonitekassi	5,92
205	Daringa	Pipis	3,05
206	Daringa	Babapessi	3,2
207	Onklou	Sehoudjimankpaga	29,9
208	Onklou	Bega	10,16
209	Onklou	Korodje	8,05
210	Onklou	Foossi	4,45
211	Onklou	Nangoufoora	19,25
212	Onklou	Issamanga (Kochimiga)	21,32
213	Danogou	Djakpessifoora	8,51
214	Danogou	Kouraningo	12,42
215	Dabogou	Korogou	9,02
216	Dabogou	Gnonrafoora	8,74
217	Dabogou	Foungou Foora+Gnamegou	24,49
218	Dabogou	Minchoungafoora	17,25
219	Dabogou	Chikissifoora	6,45
220	Demsirou	Sewou-Sewou	3,8
221	Demsirou	Demsirouverou	32,9
222	Demsirou	Gbeginga	11,22
223	Demsirou	Katabinga	8,9
224	Demsirou	Wekossou	14,7
225	Demsirou	Kpassorouforbega	6,25

N°	Village_Pr	Basfond	Surface (ha)
226	Tepredjissi	Bannaga	31,81
227	Tepredjissi	Nanougou	8,04
228	Tepredjissi	Tepredjissi	8,7
229	Tepredjissi	Massacaranga	3,77
230	Tepredjissi	Kparifoora	11,11
231	Partago	Kouyegou	11,48
232	Partago	Kraoufoora	22,79
233	Partago	Mounnanfoora	16,66
234	Partago	Woyanga	1,5
235	Partago	Partago	21,53
236	Partago	Boko	18,55
237	Partago	Nikewe	13,67
238	Vanhoui	Gbleyega	9,19
239	Vanhoui	Tewegou	13,69
240	Vanhoui	Gbemanga	9,61
241	Bandetchouri	Kperougou	4,86
242	Bandetchouri	n.a.	2,15
243	Bandetchouri	Tabounte	1,73
Superficie totale des bas-fonds			2094,3

Source : IMPETUS

ANNEXE 4 : Délibération du Conseil Communal de prise de décision de l'élaboration du PDC 4

REPUBLICQUE DU BENIN MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE		DEPARTEMENT DE DONGA COMMUNE DE DJOUGOU
--	---	--

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
N°2022-19/01-SE/CC/CD du 21 juin 2022 portant autorisation pour l'évaluation du PDC3,
l'élaboration du PDC4 et la mise en place d'un comité de pilotage pouvant conduire
l'évaluation du PDC3 et l'élaboration PDC 4 de la Commune de Djougou

LE CONSEIL COMMUNAL DE DJOUGOU,

Régulièrement convoqué et réuni en séance publique, le 21 juin 2022, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu de la réunion,

Vu la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990, modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu la décision n°060/CENA/PT/VP/CB/SEP/SP du 20 mai 2020 portant proclamation des résultats des élections communales du 17 mai 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral année 2020 n°7/0065/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 09 juin 2020 portant constatation de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Djougou ;

Vu la convocation n° 62/1036/CD/SE-SA du 21 juin 2022 portant convocation de session extraordinaire ;

Entendu, la présentation de la Secrétaire Exécutive et les clarifications apportées par le Maire sur l'évaluation du PDC3, l'élaboration du PDC et la mise en place d'un comité de pilotage pouvant conduire l'évaluation du PDC3 et l'élaboration PDC 4;

Entendu, les réponses apportées aux préoccupations de quelques Conseillers communaux ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des conseillers présents et représentés, par 27 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,



BP. 30 DJOUGOU Tél : 51 97 67 57 E-mail: mairie@djougou.bj - République du Bénin

DECIDE

Article 1^{er} : sont autorisées, l'évaluation du PDC3, l'élaboration du PDC4 et la mise en place d'un comité de pilotage pouvant conduire l'évaluation du PDC3 et l'élaboration PDC 4 de la Commune de Djougou.

Article 2 : La présente délibération sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Djougou, le 21 juin 2022

Ampliations :

PDD	1
Adjoints au Maire	2
CA	12
Chrono	1
Archives	1



Le Maire,

Dr Abdoul Malik SEIBOU

ANNEXE 5 : Arrêté communal de mise en place du Comité de Pilotage de l'élaboration du PDC 4

 REPUBLIQUE DU BENIN MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE		DEPARTEMENT DE LA DONGA COMMUNE DE DJOUGOU
--	---	---

ANNEE 2022 ARRÊTE N°6210251CDISE/RDLP/ SA
PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTION ET FONCTIONNEMENT
DU COMITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS D'EVALUATION DU PLAN DE
DEVELOPPEMENT COMMUNAL, 3^{ème} GENERATION (PDC 3) ET
D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, 4^{ème}
GENERATION DE LA COMMUNE DE DJOUGOU.

Le Maire de la Commune de Djougou,

VU : la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ; modifiée par la loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

VU : la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;

VU : la décision du 21 avril 2021 portant proclamation par la Cour Constitutionnelle des résultats de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

VU : l'arrêté communal année 2018 N°016/CD-SG-DPEC-SA du 14 mars 2018 portant Organisation, Attribution et Fonctionnement de la Mairie de Djougou ;

Vu : l'arrêté préfectoral année n°7/0065/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 09 juin 2020 portant constatation de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Djougou,

VU : la délibération du Conseil Communal n° 2022-19/01-SE/CC/CD du 21 juin 2022 portant autorisation pour l'évaluation du PDC, 3^{ème} génération et l'élaboration du PDC 4 et la mise en place d'un comité de pilotage pouvant conduire l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC 4 de la Commune de Djougou

VU : le contenu du guide d'élaboration du Plan de Développement Communal, édition de juillet 2016 ;

Considérant : le Procès-verbal d'installation du conseil communal et d'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la commune de Djougou en date du 08 juin 2020 ;

Considérant les nécessités de service ; ✓

ARRETE

Article 1^{er} : Il est créé, au niveau de la Commune de Djougou, un comité de pilotage chargé de suivre le processus d'évaluation du Plan de Développement Communal, ✓

3^{ème} génération (PDC 3) et d'élaboration du Plan de Développement Communal, 4^{ème} génération (PDC 4) de la Commune de Djougou.

Article 2 : Ledit comité ainsi créé est composé comme il suit :

- **Président :** Le Maire de la Commune de Djougou ;
- **Vice-Président :** la Secrétaire Exécutive de la Mairie de Djougou ;
- **Rapporteur :**
- Le Responsable de Développement Local et de la Planification de la Mairie
- Membres**
- Les Adjoints au Maire ;
- Les Présidents des Commissions Permanentes créées au sein du Conseil Communal
- Le Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie
- Le Responsable des Affaires Domaniale et Environnementale de la Mairie
- Le Responsable du Service Technique de la Mairie
- Le Responsable du Système d'Information de la Mairie
- Le Chef de la Cellule Communale de l'ATDA pôle 4, de Djougou
- Les Chefs des Régions Pédagogiques 25 et 59 de la Commune de Djougou
- La Trésorière Communale de Djougou ;
- Le Receveur des impôts de la commune de Djougou ;
- L'inspecteur des Impôts
- Un (e) représentant (e) d'ONG et/ou Projets ;
- Quatre représentant(e)s du secteur privé (producteurs, artisans, commerçants et transporteurs) ;
- Une représentante de l'association des femmes de la commune ;
- Un (e) représentant (e) des couches ou groupes vulnérables ;
- Un (e) représentant (e) des personnes handicapées ;
- Un (e) représentant (e) des jeunes ;
- Un (e) représentant (e) de la Société CIVIL ;
- Un représentant des sages et notables de la Commune de Djougou
- Un représentant de l'Association de Développement de la Commune de Djougou.

Article 3 : Le comité ainsi créé est chargé d'assurer la coordination du processus d'évaluation du Plan de Développement Communal, 3^{ème} génération (PDC 3) et d'élaboration du Plan de Développement Communal, 4^{ème} génération (PDC 4) de la Commune de Djougou. A ce titre, il est chargé de :

- Définir le règlement intérieur pour la bonne conduite du processus ;
- Veiller au respect du chronogramme défini pour les activités ;
- Elaborer et faire adopter le budget du processus d'évaluation du PDC3 et d'élaboration du PDC4 ;
- Assurer l'implication des différents acteurs, gage d'appropriation du processus, du résultat final et de la mise en œuvre du document ;
- Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus ;
- Veiller à la prise en compte des aspirations, des intérêts et des besoins des différentes couches socio-professionnelle ;
- Jouer le rôle d'interface entre les communautés et les consultants ;
- Assurer la mobilisation des communautés autour du processus ;
- Assurer l'organisation des ateliers ;
- Assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers ;
- Assurer un accès facile aux informations nécessaires ;
- Etudier et amender les différents rapports produits par le consultant.

Article 4 : Le comité de Pilotage se réunit sur convocation de son président une fois par mois. Il doit rendre compte de ses activités au Conseil Communal.

Article 5 : Les frais de fonctionnement du Comité de Pilotage seront imputables au budget communal et au budget des partenaires au développement.

Article 6 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où le besoin sera.

Djougou le 27/07/2022



Le Maire,

Dr Abdoul Malik SEIBOU

Ampliations

- PDD	01
- Tous les Responsables	06
- Adjoint au Maire	02
- Intéressés	30
- Chrono	01
- Archives	01

ANNEXE 6 : Délibération du Conseil Communal d'adoption du PDC 4

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE



DÉPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE DJOUGOU

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°2023-42/03-SE/CC/CD DU 14 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ADOPTION DU PLAN DE
DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC), QUATRIEME GENERATION DE DJOUGOU

Président de séance : Djibril AMADOU, Premier Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Armand Alodo TCHEOUBI, DDLP

LE CONSEIL COMMUNAL DE DJOUGOU,

Régulièrement convoqué et réuni en séance publique, le 14 septembre 2023, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu de la session,

Effectif total des Conseillers : 32
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Conseillers absents : 07
Nombre de procurations : 00

Vu la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990, modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu la décision n°060/CENA/PT/VP/CB/SEP/SP du 20 mai 2020 portant proclamation des résultats des élections communales du 17 mai 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral année 2023 n°7/011/P-SG-CM-STCCD-SA du 04 avril 2023 portant constatation de la désignation du Maire de la commune de Djougou;

Vu la convocation n° 62/007/CD/SE-SA du 07 septembre 2023 portant convocation de session extraordinaire ;

Entendu, la présentation du Directeur du Développement Local et de la Planification (DDLp) et les clarifications apportées par le DDLp sur le PDC4 de la Commune de Djougou ;

Considérant que, les Conseillers Communaux ont exprimé des préoccupations auxquelles des réponses ont été apportées ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des conseillers présents, par 25 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention.

Décide

Article 1 : Est adopté, le Plan de Développement Communal (PDC), quatrième génération de Djougou.

Article 2 : La présente délibération sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

PDD	01
Adjoint au Maire	02
CA	12
Chrono	01
Archives	01

Fait à Djougou, le 14 septembre 2023.



Le Premier Adjoint au Maire,

Djibril AMADOU

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE LA DONGA

COMMUNE DE DJOUGOU



COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DIGNOSTIC DU PDC 4

Direction du Développement Local et de la Planification (DDLP)

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 09 mars, s'est tenue dans la salle des délibérations de la Mairie, l'atelier de validation du rapport diagnostic du PDC4. Etaient présents, les participants dont les noms figurent sur la liste de présence annexée au présent compte rendu.

Cet atelier a pour objectif de passer en revue le contenu du rapport diagnostic du PDC et faire les observations sur les différentes informations contenues dans le document.

Après la présentation du rapport par le consultant, les groupes ont été formés pour examiner les différents secteurs diagnostiqués ainsi que les informations collectées au niveau des douze arrondissements de la commune.

Au terme des travaux de groupe, les observations suivantes ont été faites :

- Approfondir l'analyse sur les potentialités économiques en intégrant les éléments ci-après :

Les facteurs de production (terre, actifs agricoles)

Les produits et services phares/porteurs/d'avenir (ignames, le karité, les produits maraichers dont le chou, etc.)

L'organisation des acteurs des filières

- Actualiser les données pour une cohérence des chiffres dans l'ensemble du document
- Mettre l'accent sur les thématiques transversales dans l'analyse des différents secteurs

Le consultant a pris l'engagement d'intégrer ces observations dans les meilleurs délais.

A la suite de cette étape, le rapport diagnostic du PDC 4 a été validé.

Cet atelier démarré à 10 heures 21 minutes a pris fin à 18heures 44 minutes sur une note de satisfaction générale

Fait à Djougou, le 09 mars 2023

Le Directeur du Développement Local et de la Planification,



Armand Alodo TCHEOUBI



LISTE DE PRESENCE

Objet : Atelier de Validation du Rapport
Diagnostic du Plan de Développement
Communal quatrième Génération (P4) Djougou
Date : 02/03/2023
Lieu : Salle de délibérations/Mairie Djougou

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMARGEMENT
01	BASSACU Elicophile	M	CA/Onkhou	67475990 64157955	
02	BIO Zolmaron S. Sadjou F	F	SOS Neve	97283452	
03	TCHENGA B. Isaac	M	CISEHAY Maini	9788057	
04	GBADAMASSI Nassibe	M	CLOERT-DENY	974628	
05	YACCOUBOU Moumouni M	M	CA BOUGOU	97381774 94576330	
06	EZIN G. S. Raymond	M	Rep. DASSM Bonga	87469611 95785859	
07	TENAKA K. Boukary	M	Président des Sages	97599637	
08	ABRAHAM A. Abischai	M	Pr. CAEF	97893758	
09	ADJANERAN Pierre	M	ATPAC/UCPSA	66490582	
10	KORIKO Z. Soulemare	M	Président UCP	67171892	
11	IDRISSA Nourai-Mic	M	change de programme	97563597	
12	ADJIGUI Hételon F.	M	adjoint au Président	552779 66	
13	SADJI Séraphine	F	CRP. PRCP	97024015	
14	BAWA Moustapha	M	Pr. des Jeunes	97190487	
15	AWO Aubin	M	Rep. Caritas Benin	97447620	

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMARGEMENT
16	ANDREOU S. André	M	DP/AEDRAS	97770926	
17	BOSSOU C. Guy	M	C/SCAI	67000390	
18	SIME Abdou Gafarou	M	CP/Ag. Tech	97086201	
19	SABOUYADJ. Omega	M	PLASSE AS	99190038	
20	AKPANA Nafissatou	F	R/Société civil	97646487	
21	BANI BAO Ibrahim	M	Roi	97261845	
22	DRAMANE Slamini	M	DDESTED	96038397	
23	DAA H. Brice Noël	M	IT/DDCTH	97090169	
24	SAMBO SEIBOU Z. Inabaou	F	Superviseur P/UEFF/Micron	97020003	
25	ABDOULAZIZ Abdoulaye	M	Journaliste Koulikou	96645591	
26	KASSIM Mounira	M	Journaliste Soliman	67697963	
27	BIAOUA Sylvère	M	Pdt OSC Donga	64413947	
28	MOSSAM Radalina	F	Epouse du Koulikou	61159700	
29	SARE K.S. Justin	M	C-SEST	97470800	
30	ZATO Soudou	M	(/SFRM)	97374444	
31	KASSIM Nouhoumanou	M	C/ASAP/Nf	9783408	
32	ASSANI Nassitounou	F	C/ASAP	97874847	
33	YERIMA Sefatou	F	ACA/GIZ	98236371	
34	SALIFOU Mounirou	M	ST/Munice Donga	66215486	
35	ADEBI Abdoul Aziz	M	DE ACAD	9587349	
36	SANI Soukhanou	M	UDECOD	97980660	
37	AMADOU Dilibil	M	PAM	61082618	
38	TCHOROU E. Amzèb	F	TC Djougou	97952432	

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMARGEMENT
39	IMOROU Hawaou	F	Receveur	64685763	<i>[Signature]</i>
40	THE DJOUCEU M. Kamou	M	CISPCS	66116001	<i>[Signature]</i>
41	BINDIREKE Abdoul-Gavou	M	Replassociating des jeunes	97645950	<i>[Signature]</i>
42	AMADOU Idouffou	M	CA/Banquier	96521206	<i>[Signature]</i>
43	SEIBOU Karimou	M	DAM	97530027	<i>[Signature]</i>
44	ZOMAROU Djouderatou	F	C/SOLP	964145CP	<i>[Signature]</i>
45	TCHÉOUBI Armand	M	DBLP	95565654	<i>[Signature]</i>
46	DONFONDY Mireille	F	CIPFEG-CPS	972240325	<i>[Signature]</i>
47	YAKA PAUL Emmanuël	M	CA Paragraphe	96271928	<i>[Signature]</i>
48	TAKPARA Sidi BONI	M	Bellefoungou	96900210	<i>[Signature]</i>
49	TONOU Gérard	M	Dir. Linéaire des effectifs	97716322	<i>[Signature]</i>
50	AYALASTINANI Soléa	F	KA/DSM	53212053	<i>[Signature]</i>
51	BIAD. Winaw Bertrand	M	CC-Group	66045535	<i>[Signature]</i>
52	ZINHOVIN Ahmed B.	M	Répl/RC23	96-349-3535	<i>[Signature]</i>
53	KAGBANDI T. Roméo	M	R/HAB-CHAP	96402016	<i>[Signature]</i>
54	LOKONON L. Junior	M	CEC/APDA	66481601	<i>[Signature]</i>
55	CANTY K. Rigobert	M	Consultant CECI	97683956	<i>[Signature]</i>
56	DOSSOU Josué Joseph	M	Consultant	97443575	<i>[Signature]</i>
57	TOROU Hubert	M	AG/CDL SIAM/DOU	96654758	<i>[Signature]</i>

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE LA DONGA

COMMUNE DE DJOUGOU



COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE DEFINITION DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PDC4

Direction du Développement Local et de la Planification (DDLDP)

Compte Rendu

L'an deux mil vingt-trois et le vingt et un mars, s'est tenue à la salle de des délibérations de la Mairie de Djougou, l'atelier de définition de la vision et des orientations stratégiques dans le cadre de l'élaboration du plan de développement communal 4^{ème} génération.

Cet atelier a connu la participation de soixante-cinq participants dont la liste est annexée au présent compte rendu. L'objectif dudit atelier est de procéder à la relecture de la vision et au besoin, actualiser ou définir une nouvelle vision ainsi que des orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune.

De façon spécifique, cet atelier vise à :

- actualiser la vision de développement,
- élaborer la Matrice des Orientations Stratégiques de la Commune,
- définir les orientations stratégiques.

Au terme dudit atelier, les résultats attendus sont les suivants :

- la vision est actualisée,
- la Matrice des Orientations Stratégiques (MOS) de la commune est élaborée,
- les orientations stratégiques de développement de la commune sont définies.

Cet atelier a été organisé à la suite de l'atelier diagnostic.

Il s'est déroulé en quatre étapes :

- la relecture de la vision et la définition d'une nouvelle vision ;
 - la détermination de la problématique majeure de développement ;
 - l'élaboration de la matrice des orientations stratégiques ;
 - la définition des orientations stratégiques.
- ↓ La relecture de l'ancienne vision et la définition d'une nouvelle vision

Cette relecture a permis aux participants de se rendre compte de la caducité de l'ancienne vision et de la nécessité d'en redéfinir une nouvelle. A ce titre, et aux termes des échanges la nouvelle vision définie au cours des travaux de groupe s'énonce comme suit : « Djougou en 2028 est une commune bien gouvernée, inclusive, résiliente et attractive ».

A la suite de la définition de la vision, la problématique majeure de développement de la commune a été déterminée.

- ↓ La détermination de la problématique majeure de développement :

Cette étape a consisté en la priorisation des forces, faiblesses, opportunités et menaces les plus pertinentes qui impactent le développement de la commune. C'est un processus de priorisation à trois niveaux qui a permis aux participants à l'atelier de dégager cette problématique majeure.

- ↓ Elaboration de la matrice d'orientation stratégique

Cette étape a consisté au croisement de chaque faiblesse et force majeure avec chaque opportunité et menace. Cette matrice élaborée en plénière a permis aux participants de noter chaque croisement et de dégager à la fin des travaux les totaux des lignes et colonnes qui ont le plus de poids.

➤ La définition des orientations stratégiques

A ce niveau, quatre (04) orientations ont été proposées. Il s'agit de :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1) :** Développement des secteurs économiques porteurs et accroissement des ressources de la commune
- **Orientation Stratégique 2 (OS2) :** Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et à l'emploi
- **Orientation Stratégique 3 (OS3) :** Aménagement du territoire et renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique
- **Orientation Stratégique 4 (OS4) :** Amélioration du cadre de travail, de l'exercice de la démocratie à la base et du partenariat.

En somme, cet atelier a permis d'aborder une étape importante de la planification qui requiert beaucoup d'attentions des participants.

Toutes les activités prévues étant déroulé, cet atelier qui a démarré à 09 heures 23 minutes a pris fin à 19 heures 48 minutes à la satisfaction de tous les participants.

Fait à Djougou le 21 mars 2023

Le Directeur du Développement Local et de la Planification


Armand Alodo TCHEOUBI



Liste de présence

Objet : Atelier de définition de la Visi^{on} et
des Orientations stratégiques dans le
cadre de l'élaboration du PDC 4 de Djangou

Date : 21 Mars 2023

Lieu : Salle d'élaboration Mairie

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Qualité	Contact	Signature
1.	AMADOU Djibril	M	Prise PI	61082628	[Signature]
2.	SEIBOU Karamou	M	DAM	97530027	[Signature]
3.	VIDEME Zeno Cornélie	F	SE	94144652	[Signature]
4.	TCHENGA B. Isaac	M	CI/SEHAY	9788557	[Signature]
5.	NASSAM Rasaline	F	Rep. Associé des jeunes	61455300	[Signature]
6.	YERIMA Siligabou	F	AC/NGIZ	98836578	[Signature]
7.	ADJANDJAN Pierre	M	ATPAC/ UCOPER	66430552	[Signature]
8.	YACOUBOU Moumouni	M	CA BOUGOU	97381774 94576330	[Signature]
9.	DOSSOU Issie Joseph	M	Consultant	9744357	[Signature]
10.	CANTY K. Rigobert	M	consultant IPB	97683956	[Signature]
11.	AWO Aubin	M	Rep. Caritas-Beni	97447609	[Signature]
12.	THEYSSOU M. Kameme	M	CI/SPCS	66416001	[Signature]
13.	KASSIM Nouhoumanou	M	CS/DJ	97583456	[Signature]
14.	TAIBOU Yaya	M	Rep. transparents	97982445	[Signature]
15.	ASSOURA A. Jaouda	F	Rep. CA/12/13/14	95011809	[Signature]

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Qualité	Contact	Signature
16	NIAGAN T. Gballe	M	1/1er/Seco Cajon	96525272	
17	KOTOKO Alexandrine représent Cante du CRPI 59	F	Chargée de Collaboration	97552111	
18	BOSSEU C. Guy	M	C/SCAT	61000390	
19	ALASSANE Tanko Adama	M	Taxi Moto	97559093	
20	INDOUSSA Imyfon	M	SG Taxi moto	66723242	
21	ISSA A.T. J. Bmaita	M	CHC Pionnier	9798367	
22	BIADU M. Sy Carze	M	Pdt OSC Danga	96 23997 64445967	
23	KICHAKO Z Soulemane	M	BCP/P	67174	
24	EL-HADSI SALIFOU B. Salion	M	CBESTF	37108279	
25	AKPANA Antoinette Nafissou	F	Société civile	97606457	
26	BASSADU Théophile	M	CA Ombou	67475990	
27	TAKPARA Sidi BONI	M	CA Bellefouye	9670020	
28	HOUNSINOU Angey Félix	M	ADAF	90034262	
29	TCHÉOURI Armand	M	DALP	95565654	
30	SALIFOU Hourinou	M	DST	66215086	
31	SABIROU Soulimanou	M	QsAD	97817131	
32	ABRAHAM A Abischaï	M	21/ CAEF	97833758	
33	SABOUYA D.I. Omega	M	P/CASSC	97677021	
34	ZATO Samoum	M	USPFP	9774444	
35	MANCKATHOU Assouman	M	CBGRM	97998176	
36	ALI KPARA A Chile	F	CA PIES	97896972	
37	SIDI ZATO Ganiou	M	Signature OOLP	96586645	
38	DJINDJIREKPE Abdoul-Ganiou	M	Rep/Associe téléphone	97645950	

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Qualité	Contact	Signature
39	ZIBRILTA Aboukouroumou	M	ingénieur	96110238	
40	Akako N. Valéri	F	C/SPAT	97248388	
41	LOKONON L. Junior	M	C/GC ^{attache}	66484691	
42	DANGOU Joachim Michel	M	Administratif CAPE-Dongou	97111905	
43	KAGBANON T. Roméo	M	R/HA-CX ^{généraliste}	96402016	
44	YAYA Alain Bani	M	CS4ERN	94381045	
45	GBADAMASSI Nassibe	M	CIDERT DDM-Dongou	9547627 97121694	
46	ADJARD Malick	M	C/SCI-Maurice Dongou	97652102 97050223	
47	DOKTONI Mireille	F	C/FFD CS-Dongou	97040325	
48	AWOLOUS André	M	ingénieur ^{généraliste}	97770008	
49	OGOUMA Boladjr Brice	M	Consultant GOM ^{généraliste}	97690811	
50	TOROU Hubert	M	AGPCM STATION	96614758	
51	KOUTAHAY Lahina	F	TC-Dongou	97619466	
52	THOROU Hawaou	F	Receveur	64625763	
53	SANI Soukhalou	M	AS. de doc JDECC	999806	
54	BIAD W. Bertrand	M	CC-Dongou	66045535	
55	ADJIGUI Hénoc F.	M	PRMP DONGOU	55077901	
56	GLIDOU Salou	F	BAIE/DA	64205510	
57	ZOUNAROU Jeanvieraton	F	PSX Dongou	9416348	
58	YAKA PAUL Emmanuelle	M	CA Dongou	96271978	
59	SARE K.S. Justin	M	C-SEI	97470801	
60	MAMAM YAYA Imfon Tani	M	CA in DONGOU	97778192	
61	ADAMOU BIAOU Sabou	M	OPAPET	97476601	

[illegible]



COMPTE RENDU L'ATELIER DE PROGRAMMATION DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4 DE DJOUGOU

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 1^{er} et vendredi 02 juin, s'est tenu dans la salle des délibérations de la Mairie de Djougou, l'atelier de programmation dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération.

Cette séance a connu la participation des acteurs dont les noms figurent sur la liste de présence annexée au présent compte rendu. L'objectif de cet atelier est d'élaborer le cadre logique d'intervention du PDC 4.

De façon spécifique cet atelier vise à : formuler les programmes et projets de développement de la Commune, - Procéder à l'évaluation financière desdits programmes et projets, - Elaborer le schéma de financement et le budget d'investissement des activités prioritaires retenues et enfin, - Réaliser la programmation physique et spatiale des activités retenues pour une période de 05 ans. Les indicateurs de mesure seront également définis afin d'évaluer les performances réalisées.

Les résultats attendus lors de cette phase sont :

- Les programmes et projets de développement de la commune sont formulés
- Le Programme pluriannuel d'investissement est élaboré et les coûts des activités retenues sont déterminés,
- Un cadre de résultat est défini
- Des propositions d'indicateurs faites par résultats

Les orientations stratégiques définies lors de la phase précédente ont constitué des axes de formulation des programmes du plan en lien avec les secteurs/thématiques préalablement retenus.

Cet atelier, à l'instar des autres ateliers, a connu les travaux de groupe. Au total, quatre groupes ont été constitués pour travailler à améliorer les éléments contenus dans la programmation, conformément au guide actualisé d'élaboration du PDC 4.

Au terme de ces travaux, des amendements ont été apportés aux propositions faites et la partie relative à la programmation a été validée.

Cet atelier qui a démarré le 1^{er} juin 2023 à 9 heures 25 minutes a pris fin le 2 juin 2023 à 18 heures 25 mn même à la grande satisfaction des participants.

Fait à Djougou, le 02 juin 2023

Le rapporteur,



Armand TCHEOUBI



Liste de présence

Objet: Atelier de Programmation du Plan
de Développement Communal 1^{ère}
Génération de la Commune de Djougou

Date: 021 Juin 2023

Lieu: Salle des délibérations Mairie Djougou

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Qualité	Contact	Signature
1.	BAGUM B. A. K. Légitime	F	R/Etude père	96658605	
2.	TCHAO Gado Sadegman	M	R/Etude	97899339	
3.	TCHENTSI B. Zogbe	M	L/SEHA Maire Adj	97885057	
4.	ABOURONOU Calixte	M	Géomètre	6060579	
5.	ANAROU Djihi	M	PAH	61082608	
6.	SABIROU Soulimanou	M	C/SAD	9787231	
7.	YERIMA Soufian	F	ACA AGIR-BA	9781850	
8.	ZOMAROU Djoussiraton	F	9/SLP	26414348	
9.	TCHENBI A. Armand	M	DOLP	95565650	
10.	BLAKA U Samuel	M	CSP		
11.	GONZE Denis	M	SONEB	66131532	
12.	SIOU Z. Soulimane	M	SONEB	65596395	
13.	ZOHOUN Ayaba Jocelyne	F	Animatrice	96949674	
14.	BIAO Tofikbatou	F	DADE	97036077	
15.	ALASSANI I. Salimata	F	CAISSIERE	97493215	

[illegible]



COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4^{ème} GENERATION DE DJOUGOU

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 14 juin, s'est tenue dans la salle de réunion du Centre CAEB de Djougou, l'atelier validation du Plan de Développement 4^{ème} génération de Djougou. Etaient présents les participants dont les noms figurent sur la liste de présence annexée au présent compte rendu.

L'objectif global dudit atelier est de passer en revue le contenu du PDC4 et de faire les amendements au besoin. Et ensuite apprécier la qualité du document et le valider.

Après la présentation du document par le consultant, les participants ont fait à chaud des observations ainsi que des amendements. Ce travail a été poursuivi dans les quatre groupes formés pour la circonstance. Les réflexions au niveau des groupes ont été axées sur les éléments tels que la logique d'intervention proposée, les différents projets et activités issues des quatre programmes, le coût de chaque activité, la stratégie de financement et le mécanisme de mise en œuvre du document.

Après les travaux de groupe, une séance plénière a été organisée pour faire la synthèse des amendements issus des différents groupes.

Au terme de cette séance plénière, les participants ont validé le document du PDC sous réserve de la prise en compte des amendements. Ils ont invité le consultant à prendre en compte toutes les observations formulées par les participants en vue d'améliorer la qualité du document.

En conclusion, le PDC 4 de Djougou a été validé pour un montant de dix-huit milliards sept cent quatre-vingt-dix-huit millions zéro zéro huit. Il comporte quatre programmes et 26 projets.

Cet atelier démarré à 10 heures 24 minutes a pris fin à 17 heures 52 minutes.

Fait à Djougou, le 14 juin 2023

Le rapporteur

Djouvéraphou ZOUMAROU



LISTE DE PRESENCE

Objet : Atelier de validation du Plan de Développement
Communal quatrième génération de Djougou

Date : Mercredi 14 Juin 2023

Lieu : Salle de réunion du CAEB de Djougou

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMBARQUEMENT
01	IDRISSOU Yaya	M	Maire	97186132	
02	AMADOU Djibril	M	1er Adjoint	61082608	
03	SEIBOU Karimou	M	DAM	97570027	
04	VIDEMEZ Cornélie	F	SE	94144659	
05	TCHEOUBI Armand	M	DALP	95565659	
06	TANABOU Assaf	M	Superviseur PNA/CHENAS	96823316	
07	YERIMA Siléfaton	F	ACA/AGR-Eau G12	98836571	
08	THE-DJOUOU H. Ibrahim	M	C/SPCS	6611661	
09	EZIN G. S. Raymond	M	Représentant DAS DONGA	97449411 95725959	
10	AKOWANDY Koudou	M	DSE	7101780	
11	ABAMEU Brian Sabuini	M	Cl Paper	9562470	
12	BASSAOU Théophile	M	CA/Ankara	67475220	
13	SASSAKOU Sabada	F	Animatrice Aje	97438480	
14	BANA Maoutapha	M	Maire des Jeunes	97190487	
15	AWO Aubin	M	Représentant Caritas Benin	9744760	
16	YACOUBOU Moumouni	M	CA-BOUGOU	97381774	
17	TEBAXA Gaou	M	Représentant M. Sapaha	66924088	

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMARGEMENT
19	BASSABOU Takpéra	M	Représentant du tra. sup. ha	65192182	u
20	ALI KPARA A. Gilla	F	C/SEC. P. H. Y.	973916075	u
21	AGRAA Egoir	M	RIPREST. P.	96683696	u
22	TIDROU Hubert	M.	AGP FSL SIANSON	96656758	u
23	KITIBI Nirville	F	ATDA4	953287914	u
24	BEHDUNDA K. Raoul	M	RSCEFC-D	97027036	u
25	ALASSANE A. Bayane	M	CA P. H. Y.	97443949	u
26	MOSSAM Roseline	F	C/SPIC-OPH MOSSAM	64155900	u
27	SALIFOU Mounirou	M	OST/Mairie	66215486	u
28	SARE K.S. Justin	M	C-SEC Mairie Agence	97470850	u
29	Tanka TAKO	M	TAXI MOTO	97559091	u
30	BOUNOU K. Imorou	M	TAXI MOTO	96117131	u
31	Séidou. Gnamou D. M.	M	TAXI MOTO	66599091	u
32	RAOUL BASIKI	M	TAXI MOTO	65084207	u
33	SIDI FOUSENI	M	TAXI MOTO	96936675	u
34	DONOLA ANALI	M	TAXI MOTO	97795591	u
35	SALIFOU THIBOU	M	TAXI MOTO	58161888	u
36	DATCHA Loukmanou	M	TAXI MOTO	61567431	u
37	AKPANA Antoinette	F	CCIB	97666457	u
38	SALIFOU TCHASSATA Bakiatou	F	DIASPORA Mairie Agence	97391152	u
39	SANI Sourakpou	M	G. H. Y.	97980660	u
40	MAMMAN M. Loukmanou	M	AP Mairie	96140308	u
41	AMACOU Idriassou	M	CA/Mairie	96521274	u

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	TITRE	CONTACT	EMARGEMENT
42	SABIKOU Soulemane	M	CISAD Paire	97817234	
43	LIAGBO T. Foualhou	M	R. H. Chif	96526277	
44	MOUSSA YAYA. Sabiou	M	CA/Bare	9699363	
45	SAGNONOU Adolphe	M	Rpt ABEN/long	97399897	
46	KORRO Z Soulemane	M	President UP	67471892	
47	BOUKARI G. Hakimou	M	CISECP	97681357	
48	SAMWAGOU Mahamed	M	kasimou	96839216	
49	BINDIREKPE Abdoul-Guise	M	Rapides Teung	9745950	
50	ASSANI Moustaurou	F	CISASJE Paire	97874877	
51	MAMAM YAYA Imifou Tare	M	CAH/STENGOU	9778192	
52	ZOUNAROU Tairou	M	CA/STENGOU	97541102	
53	BOSSOU C. Guy	M	C/SCBT	61000390	
54	NDISSOULOUMI TRAORE Imedou Dine	M	BDCA/A-D	97486733	
55	ZOUNAROU Djouliaton	F	SA Paire	96414348	
56	WOLOU P. Aristide	F	stagiaire SPOL	65406962	
57	ANTHONON O. Marcellin	M	RP 25	97590925	
58	SOULE Abdoulaye	M	Liaison	97329289	
59	DOMPONDU Mireille	F	R/CPS STENGOU	97210325	
60	MAKOLLO Victor Ene	M	Chargé p. d. D. DAIBE Info	97243887	
61	IGOUOLA Sikerabou	F	stagiaire SAERN	97936123	
62	SANIKOU Agoumaran	M	CSGRI	97898156	
63	ISSA A.T. Smaïla	M	CAH	9798360	
64	AZONWANOU Kenneth	M	CIPE STENGOU	67107347	

